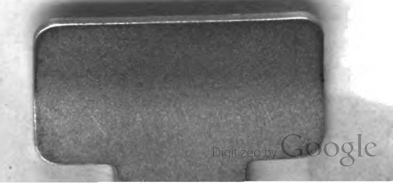
Histoire de Betrand Du Guesclin et de son époque

Siméon Luce


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS



HISTOIRE

DE

BERTRAND DU GUESCLIN

ET DE SON ÉPOQUE

5734. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE

DE

BERTRAND DU GUESCLIN

ET DE SON ÉPOQUE

PAR

SIMÉON LUCE

MEMBRE DE L'INSTITUT

Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
le grand prix Gobert

LA JEUNESSE DE BERTRAND

(1320-1364)

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1882

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE

MARIN ÉTIENNE LUCE

ET DE MA MÈRE

NÉE

AIMÉE MODESTE LEROUX

HISTOIRE

DE

BERTRAND DU GUESCLIN

ET DE SON ÉPOQUE

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE DE DU GUESCLIN

Lieu natal, famille de Bertrand et date approximative de sa naissance. — Prétentions généalogiques. — Branches diverses des du Guesclin. — Les nourrices au moyen âge. — Légende des premières années. — Laideur. — Rudesse, impétuosité, fierté. — Prédiction d'une religieuse. — Instruction primaire au quatorzième siècle; clercs mariés. — Amusements guerriers en compagnie de petits paysans. — Double caractère de la société à l'époque féodale : inégalité des conditions; communauté des habitudes et familiarité des mœurs. — Fuite de la maison paternelle et séjour à Rennes. — Lutte victorieuse contre un paysan breton. — Retour à la Motte-Broons. — Habitudes de générosité; largesse envers les pauvres. — Triomphe au tournoi de Rennes (1320-1341).

Bertrand du Guesclin naquit à la Motte-Broons vers 1320.

Broons est un petit village de Bretagne situé à

quelques lieues au sud-ouest de Dinan, sur le bord de la route de Rennes à Saint-Brieuc.

Bertrand était fils de Robert du Guesclin, chevalier, et de Jeanne Malemains.

Robert du Guesclin, seigneur de Broons, appartenait à une branche cadette d'une des plus vieilles et plus illustres familles de Bretagne, originaire des environs de Saint-Malo. Cette famille paraît avoir tiré son nom, écrit de vingt manières différentes, mais dont les deux formes principales sont, avant le quatorzième siècle, du Guarplic et du Guesclin, d'une vieille forteresse située sur la paroisse de Saint-Coulomb, entre Saint-Malo et Cancale, au sommet d'un rocher escarpé qui domine la mer. Un peu à l'est de cette forteresse, dont il est fait mention jusque vers le milieu du treizième siècle, la masse sombre du Mont-Saint-Michel se dresse à l'horizon. C'est dans ce pays, à la limite des deux provinces de Normandie et de Bretagne, qu'une opinion, au moins très vraisemblable, place le berceau du chef-d'œuvre de l'épopée française, de la fameuse chanson de Roland. Les souvenirs de la religion, les gloires de la poésie s'ajoutent ainsi à la majesté des sites pour donner à cette région je ne sais quelle empreinte d'austère grandeur.

Fixée de vieille date sur une marche que hanta de bonne heure la poésie chevaleresque, il n'est pas étonnant que la famille du Guesclin ait voulu avoir, elle aussi, sa légende héroïque. Elle prétendait remonter à un Sarrasin nommé Aquin, roi de Bougie,

établi en Armorique, d'où il aurait été chassé par Charlemagne. Les exploits fabuleux du grand empereur contre Aquin remplissent un poème, composé vers la fin du douzième siècle; et l'on voit par un curieux passage de Froissart que les du Guesclin avaient enté sur cette légende tout un roman généalogique. D'après eux, Aquin, roi de Bougie, aurait occupé dans la petite Bretagne un château appelé le Glay, d'où le nom de Glay Aquin, qui serait devenu avec le temps, par corruption, de Glayquin, de Clayquin et du Guesclin. Cette fantaisie étymologique ne mérite même pas d'être discutée. Mais si peu fondées que puissent être des prétentions généalogiques étayées sur une étymologie aussi fausse, il ressort du récit du chroniqueur, et ce fait a une importance capitale, que Bertrand les partageait entièrement. Il était convaincu qu'il comptait un roi africain parmi ses ancêtres. Cette idée le préoccupait tellement, qu'à l'époque de sa seconde expédition en Espagne, il songea un instant à passer au royaume de Bougie; et, quand on lui demandait pourquoi il avait conçu ce projet, il disait ouvertement, au rapport de Guillaume d'Ancenis, l'un de ses compagnons d'armes, qu'il voulait reconquérir l'héritage de ses pères. Qui sait si ces illusions, entretenues sans doute dès l'enfance, n'ont pas exercé quelque influence sur l'ambition et par suite sur les destinées du connétable? On a remarqué que la conviction d'appartenir à une famille, frappée par l'adversité après avoir été comblée des faveurs de la fortune, n'a pas peu con-

tribué à exciter le génie d'un certain nombre d'hommes célèbres. Celui qui a cette conviction voit dans les succès qu'il remporte non seulement un triomphe personnel, mais encore une sorte de revanche des injures antérieures du sort. Dans ce cas, l'imagination est d'autant plus frappée, l'ambition est d'autant plus exigeante, que l'idéal de grandeur dont on se fait un stimulant est plus lointain et placé plus haut. Persuadez à un enfant qu'un roi a figuré parmi ses ancêtres : si cet enfant a comme du Guesclin l'âme généreuse, il sera bien près de songer à devenir lui-même un roi ou du moins un grand capitaine.

Nous avons dit que Bertrand appartenait à une branche cadette de la famille du Guesclin. La branche aînée de cette famille, dite du Plessis-Bertrand, était ainsi désignée à cause d'un château bâti vers 1237 par un du Guesclin, qui avait aussi le prénom de Bertrand, sur la paroisse de Saint-Coulomb, à peu de distance de la vieille forteresse dont nous venons de parler. Au moment de la naissance de notre Bertrand, cette branche aînée était représentée soit par Pierre du Guesclin, Ier du nom, qui transigea en 1293 avec son frère, aïeul du connétable, soit par Pierre II son fils, marié à Jeanne de Montfort, qui était seigneur du Plessis-Bertrand en 1336.

La branche aînée des du Guesclin était riche et puissante, elle avait dans sa mouvance la moitié environ de la presqu'île dont Saint-Malo occupe l'extrémité occidentale. Le château du Plessis-Ber-

trand était le chef-lieu de ce fief considérable. Aussi ce château, dont il subsiste encore quelques débris, un portail et un groupe de tours en ruine, paraît avoir été une forteresse très imposante; il était entouré de vastes douves, et, s'il faut en croire les savants du pays, sa forme rappelle un peu celle de la Bastille.

Telle n'était pas sans doute la Motte féodale où Bertrand du Guesclin vint au monde. Au moyen âge, les branches cadettes avaient généralement la pauvreté en partage, et il ne semble pas que les du Guesclin de Broons aient fait exception à cette règle. Robert du Guesclin, père de Bertrand, avait pour tout patrimoine le modeste fief de la Motte-Broons; et Jeanne Malemains, sa femme, fille de Foulques Malemains, de la famille normande des seigneurs de Sacey et de Saint-Hilaire-du-Harcouet, lui apporta plus de beauté que de fortune; sa dot se composait de la terre de Sens et du moulin de Vieuxvy-sur-Couesnon.

La Motte de Broons ne ressemblait en rien à ces belles résidences de grands seigneurs dont un écrivain espagnol du commencement du quinzième siècle, Gutierre Diaz de Gamez, porte-drapeau de don Pedro Niño, comte de Buelna, dans son curieux récit de la vie qu'on menait au château de Sérifontaine, nous donne une idée si magnifique. Ici, point de ces corps de logis séparés pour le seigneur et sa dame; de ces ménestrels sonnant merveilleusement de leurs instruments à la messe de la chapelle; de ces meutes de quarante ou cinquante chiens pour la

chasse; de ces vingt ou trente montures de toute espèce, coursiers, destriers, chevaux de Bohême et haquenées; de ces dix damoiselles de parage tenant compagnie à la dame du château; de ces repas somptueux où les mets les plus variés sont servis sur des plats d'argent et où l'on parle d'armes et d'amours au son de la musique des jongleurs; de ces excursions à travers la campagne, où la dame chevauche avec ses damoiselles au milieu d'une escorte de gentilshommes, où l'on s'amuse à faire des chapeaux de verdure, à chanter lais, virelais, rondeaux, complaintes et ballades, « toutes les sortes de chansons que les Français savent composer par grand art »; de ces danses d'apparat prolongées fort avant dans la nuit, à la fin desquelles chaque danseuse donne la paix à son danseur, c'est-à-dire l'embrasse; rien enfin de ces splendeurs de la haute vie, comme nous dirions aujourd'hui, qui font dire à don Pedro Niño que, si cela pouvait toujours durer, « il ne voudrait autre paradis. »

Non. Qu'on se figure plutôt un de ces manoirs, moitié gentilhommières, moitié fermes, comme on en trouve encore aujourd'hui au fond des campagnes, qui ne se distinguent des habitations des riches paysans que par deux ou trois tourelles et un colombier, avec quelques chambres où le jour pénètre à peine par des croisées de pierre sans vitrage, fermant avec de simples volets, et dont tout le mobilier consiste en grands lits à ciel et rideaux d'étoffe grossière, en coffres, bahuts et escabeaux de bois; au rez-de-chaussée, une vaste salle à man-

ger que signale une longue table de chêne bordée de bancs rustiques, où le maître de la maison, la dame et leurs enfants se tiennent le plus souvent au milieu du va-et-vient des serviteurs, fermiers et métayers : tel est l'aspect que devait offrir cette Motte de Broons où Bertrand du Guesclin vit le jour.

Bertrand, avons-nous dit, naquit vers 1320, mais plutôt après qu'avant cette année. Du reste, cette date est simplement approximative, car elle ne s'appuie que sur la chronique rimée de Cuvelier, dont l'auteur n'a pas en général le moindre souci de la chronologie. Dans le cas particulier qui nous occupe, il y a d'autant plus lieu de se défier du témoignage du trouvère picard, qu'on peut relever de choquantes contradictions non seulement entre les deux manuscrits qui nous restent de son poème, mais encore entre divers passages du même manuscrit.

Bertrand fut probablement confié à une nourrice, car à cette époque les dames nobles, et même les riches bourgeoises et aussi les femmes des artisans ou commerçants des grandes villes, n'allaitaient pas d'ordinaire leurs enfants. Cette nourrice était sans doute quelque paysanne des environs de la Motte-Broons, accouchée vers le même temps que Jeanne Malemains. Dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois, il est souvent question d'enfants nobles ou autres mis en nourrice chez des paysans bretons. Le berceau était placé, comme cela se pratique encore aujourd'hui, dans la même pièce que les bœufs et les porcs ; et ces pauvres

petits êtres étaient souvent étouffés, parce que les nourrices avaient dès lors la mauvaise habitude de les faire coucher avec elles.

Quoi qu'il en soit, les premières années du futur connétable sont loin de faire présager ce qu'il doit être un jour. Bertrand est d'une laideur presque repoussante; il a le visage basané, le nez camus, les yeux verts, le geste disgracieux, la démarche gauche, l'encolure épaisse et massive. Ces désavantages physiques sont encore aggravés par des manières brusques jusqu'à la brutalité, par un caractère impétueux et intraitable. Aussi, quoi qu'il soit l'aîné de dix enfants, quatre garçons et six filles, ses parents le prennent en aversion. Il se voit bientôt maltraité et rebuté par tous, même par les serviteurs, qui, comme il arrive toujours en pareil cas, ne se font pas faute de suivre l'exemple de leurs maîtres. La belle Jeanne Malemains surtout ne se peut consoler d'avoir donné le jour à un pareil monstre. Elle ne veut point le souffrir près d'elle et lui défend de s'asseoir à table avec ses frères et sœurs. On le fait manger tout seulet, comme dit une vieille chronique, dans un coin de la salle, sur une petite table à part.

Sous des dehors rudes et grossiers, le petit Bertrand cache l'âme la plus fière, la plus sensible à l'humiliation. Ce n'est point par de mauvais traitements qu'on vient à bout des caractères de cette trempe; on ne les redresse qu'en usant dans une égale mesure de fermeté et de douceur: le meilleur moyen de les corriger est de faire appel à leurs généreux instincts. En butte aux avanies de tout le

monde, le malheureux enfant ne fait qu'exagérer ses défauts et s'en enveloppe comme d'une cuirasse. Il se hérisse encore davantage. Sa rudesse devient de la défiance et de la sauvagerie, sa brusquerie de la brutalité, son impatience de l'irascibilité.

On raconte un trait de Bertrand, alors qu'il n'avait que six ans, où la précoce fierté et aussi la brusquerie de son caractère apparaissent sous une forme vraiment plaisante. C'est un jour de grande fête. Dans la vaste salle à manger de la Motte-Broons, un chapon rôti du plus friand aspect décore la table où Jeanne Malemains a pris place, entourée de ses deux fils puînés, Guillaume et Olivier, tandis que l'aîné, selon l'usage, mange tout seul dans son coin, dévorant à grand'peine son humiliation. Voyant que sa mère, après avoir entamé le chapon, sert ses frères les premiers, Bertrand ne peut plus contenir sa fureur. Il se lève brusquement, s'élance vers ses frères et leur dit d'un ton impérieux : « Est-ce à vous à manger les premiers ? Rendez-moi ma place, je suis votre aîné. » Ses frères, tout tremblants, s'empressent de lui obéir, et il s'assied au haut bout de la table. A peine est-il assis qu'il se jette sur les plats avec tant de gloutonnerie, y prenant les viandes à poignée, que sa mère le menace de le frapper s'il ne sort de sa présence. Bertrand ne se le fait pas dire deux fois. Il se lève la rage dans le cœur ; mais, par un effort extraordinaire dans un âge aussi tendre, il heurte en se levant la table, et telle est la violence du choc qu'il la renverse avec tous les mets qui sont dessus. Jeanne Malemains, poussée à bout,

souhaite la mort à ce rustre, à ce charretier qui ne peut que déshonorer un jour sa famille.

Sur ces entrefaites, une religieuse, juive convertie, que la dame de la Motte-Broons, qui souffre de la fièvre, a appelée pour la soigner et traiter sa maladie, entre dans la salle. Elle voit le couvert renversé, la mère tout en larmes et le petit Bertrand qui boude à l'écart. Elle demande l'explication de cette scène. Jeanne Malemains raconte l'incident qui vient de se passer. La religieuse console la pauvre mère, et, s'approchant du coupable, lui souhaite la bienvenue et lui adresse quelques paroles bienveillantes. Peu habitué à s'entendre tenir un pareil langage, l'enfant s'imagine qu'on le veut railler, et, saisissant un bâton qui se trouve sous sa main : « Laissez-moi tranquille, répond-il à la religieuse. Si vous me dites chose qui ne me plaise, voici un bâton : gare à vous ! »

A ces mots, Jeanne Malemains accable de nouveau son fils de malédictions et de reproches : elle exprime son désespoir de lui avoir donné le jour. Pendant ce temps, sans prendre garde à cette explosion de la colère maternelle, la religieuse, qui est très versée dans la chiromancie, se met à examiner attentivement les traits de la physionomie du jeune Bertrand et les lignes de ses mains. Quand elle a terminé cet examen : « Dame, dit-elle à la mère, fruits mûrs trop tôt ne valent rien. Je vous jure, sur Dieu et sur mon serment, qne cet enfant dont vous vous plaignez surpassera en gloire tous ses ancêtres. Il n'aura pas son pareil sous le firmament, et il sera comblé de

taut d'honneurs par les Fleurs de Lis (les rois de France), qu'on parlera de lui jusqu'à Jérusalem. Je veux être brûlée vive si ce que je vous annonce ne se réalise pas un jour. » Au moment où la religieuse prononce ces dernières paroles, le maître d'hôtel apporte un paon rôti, mets alors très recherché qui figure dans tous les dîners d'apparat. Le petit Bertrand, charmé de ce qu'il vient d'entendre, arrache le plat des mains du maître d'hôtel et veut servir lui-même la religieuse. Il prend ensuite une coupe pour lui offrir à boire; il y verse du vin si largement et avec tant de précipitation qu'il remplit cette coupe par-dessus bords et inonde la table. Sa mère ose à peine croire à la prédiction de la religieuse, mais elle est touchée de cet élan de cœur de son fils, et elle ne peut retenir des larmes de joie. A partir de ce moment, l'enfant auquel on a promis de si grands destins est enfin traité à la Motte-Broons avec tous les égards dus au fils aîné du seigneur.

Bertrand atteint neuf ans. C'est l'âge où les enfants vont à l'école; mais le fils aîné du châtelain de la Motte-Broons ne paraît pas les avoir beaucoup fréquentées. On a cru longtemps que le moyen âge n'avait connu rien qui ressemblât à ce que nous appelons l'instruction primaire. C'est une grave erreur. Il est fait à chaque instant mention d'écoles rurales dans les documents où l'on s'attendrait le moins à trouver des renseignements de ce genre; et l'on ne peut guère douter que, pendant les années même les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux

enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul.

C'est même en ce siècle que le titre de clerc, auquel une certaine instruction fort restreinte avait coutume d'être inhérente, commence à devenir très fréquent en dehors du clergé proprement dit, c'est-à-dire des prêtres et des moines. Assez rares aux époques antérieures, frappés de mesures répressives par les papes de la fin du treizième siècle, les clercs mariés se multiplient alors à la faveur du relâchement de la discipline ecclésiastique et deviennent si nombreux, à tous les degrés de la société, qu'ils forment presque une classe nouvelle. Cette classe, en effet, ne comprend plus seulement des tabellions, des avocats, des commerçants qui portent la tonsure, quoique mariés, et relèvent à ce titre de la justice épiscopale. En Normandie, un certain nombre de riches paysans sont à la fois clercs et vavasseurs. A Louviers, à Tournai, on trouve des clercs jusque parmi les teinturiers et les apprentis teinturiers ; cette qualité s'étend, à vrai dire, à toutes les professions manuelles. La noblesse elle-même apporte son contingent, et les clercs comptent dans leurs rangs Bureau de la Rivière, premier chambellan de Charles V. Ce mouvement ou, si l'on veut, cet abus ne paraît pas avoir attiré jusqu'à ce jour l'attention des historiens, et pourtant c'est un des faits les plus notables du quatorzième siècle dans l'ordre social. Aux états généraux de 1357, Colard de Colligis, l'un des chefs des novateurs, est un clerc marié. Il tend ainsi à se former une sorte de classe neutre, composée de nobles aussi bien que de gens du

peuple de toutes les professions, et embrassant en quelque sorte l'élite de la société que nous appellerions aujourd'hui laïque Or, on ne peut entrer dans cette classe si l'on ne possède au moins les premiers éléments de l'instruction; car, outre qu'il y a un droit à payer au roi, si l'on est son bourgeois, ou au seigneur, si l'on relève de quelque justice féodale, on n'accorde généralement la tonsure qu'aux personnes qui savent lire et écrire.

L'enseignement que l'on donnait dans ces petites écoles rurales du quatorzième siècle était, sans aucun doute, très élémentaire, très insuffisant, très précaire, mais ce n'est pas une raison pour én contester l'existence. Quoi qu'il en soit, si Bertrand usa de cet enseignement, il en profita peu. Nous avons, il est vrai, sa signature autographe au bas de quatre ou cinq quittances, mais il semble en avoir tracé les caractères avec quelque peine, et le plus grand coup d'épée lui eût assurément coûté moins d'efforts.

Au lieu d'aller à l'école, son amusement favori est de rassembler les enfants des environs de la Motte-Broons, au nombre de quarante ou cinquante, de les partager en deux bandes comme dans une guerre et de les faire se battre les uns contre les autres. Il suit avec une ardeur fiévreuse toutes les péripéties de ces luttes enfantines, et sitôt qu'il voit la victoire pencher d'un côté, il vient à la rescousse et se jette de l'autre pour rétablir le combat, en lançant à pleins poumons son cri de guerre: « Guesclin! » Son attaque est si impétueuse qu'on dirait un chien qui se précipite sur un loup et le mord à belles dents.

En intervenant ainsi tour à tour pour chacune des deux bandes, dès qu'elle commence à faiblir, il prolonge ces combats jusqu'à complet épuisement des combattants. Puis Bertrand mène boire à la taverne ses jeunes compagnons et paye leur écot, s'il a de l'argent; s'il n'en a pas, il demande crédit au tavernier, lui promettant de solder la dépense à bref délai, dût-il mettre en gage une coupe d'argent ou aller vendre à Rennes une des juments de son père.

Qu'on ne s'étonne pas de voir le fils aîné du seigneur de Broons aller à la taverne en compagnie de simples fils de paysans qu'il associe à ses jeux. Aujourd'hui que le progrès des lumières nous a donné l'égalité devant la loi et l'impôt, la plus précieuse conquête de la civilisation moderne, aujourd'hui qu'il n'y a plus de classes à proprement parler, mais seulement des positions sociales plus ou moins élevées, accessibles à tous, il est d'usage de ne vivre qu'avec des personnes de son rang. Si l'on fréquente habituellement des supérieurs, on risque de passer pour un intrigant; et, si l'on fraye avec des inférieurs, pour un homme dégradé. Il n'en était pas ainsi au moyen âge. Il y avait à cette époque une compensation, à notre avis bien insuffisante, aux privilèges dont jouissaient la noblesse et le clergé, c'était la familiarité, on pourrait presque dire la camaraderie des relations qui s'établissaient d'ordinaire, dans les campagnes surtout, entre ces deux classes et le peuple proprement dit. Nobles, prêtres, religieux, clercs, gens du peuple exerçant les diverses professions manuelles, vivaient alors pour ainsi dire en

commun ; et on les trouve perpétuellement mêlés ensemble dans toutes leurs habitudes journalières, non seulement à l'église et dans les confréries, mais encore au jeu et à la taverne. Le moindre village a déjà son débit de boissons, ou, comme on disait alors, sa taverne. Les curés y viennent boire sans aucun scrupule avec leurs paroissiens, et des chevaliers, des écuyers y font des repas, où chacun paye son écot, avec des laboureurs et des charpentiers. En ces temps où la plupart des revenus se composent de produits en nature, et où la rareté du numéraire, l'insécurité ou le mauvais état des routes, le manque de débouchés ne permettent pas toujours de vendre le vin autrement qu'en détail, des chevaliers, des abbés, des chanoines, des curés, tiennent parfois eux-mêmes des tavernes et, à l'occasion, prennent part, comme cela se passait encore il y a quelque temps en Bretagne, aux luttes des paysans. Du reste, cette communauté des habitudes, cette familiarité des mœurs, loin de ne se point concilier avec l'inégalité profonde des conditions qui caractérisait la société du moyen âge, en était, au contraire, le résultat. C'est là seulement où une ligne de démarcation bien nette ne sépare pas les diverses classes qu'elles affectent d'ordinaire de se tenir à distance les unes des autres.

Quand Bertrand ne fait pas ainsi la petite guerre avec les jeunes gars des environs de la Motte-Broons, il s'efforce de reproduire la plupart des exercices chevaleresques. Tantôt il établit des barrières ou lices à l'imitation de celles que l'on avait coutume

alors d'installer pour les joutes et les tournois; tantôt il dresse des quintaines et donne des prix aux vainqueurs en récompense de leur courage.

Au sortir de ces luttes, on s'imagine aisément en quel état rentre le petit batailleur au manoir paternel, les vêtements en lambeaux, le visage tout en sang. Sa mère le gronde fort, lui rappelant la prédiction de la religieuse qu'il justifie si peu, mais Bertrand n'en recommence pas moins et fait pis le lendemain.

Pour mettre un terme à ces désordres et aux plaintes de sa femme, Robert du Guesclin défend, sous peine de cent sous d'amende, aux gens de sa seigneurie de laisser leurs enfants suivre son fils; mais cette défense est vaine. Les petits paysans ont beau le fuir, Bertrand va droit à eux, les provoque et les force à lutter avec lui. Quoique les chroniqueurs n'en disent rien, nul doute que le jeune du Guesclin, non content de la lutte, ne se soit adonné aussi à ce jeu violent de la soule encore en usage aujourd'hui dans quelques cantons de la Bretagne. Son père, pour le punir, le fait renfermer à quatre reprises différentes. La dernière fois, Bertrand a seize ou dix-sept ans, et, comme l'a dit spirituellement un de ses biographes, il n'est plus aisé de tenir en cage un pareil oiseau. Un beau jour, il arrache la clef à la chambrière qui lui apporte à manger et l'enferme à sa place. Arrivé dans la campagne, le fugitif aperçoit un « ahannier » ou valet de son père qui laboure la terre avec une charrue attelée de deux chevaux. Bertrand dételle l'un de ces chevaux,

saute dessus, l'enfourche à poil, et le voilà galopant sans selle ni bride sur la route de Rennes où il se réfugie chez un de ses oncles.

Cet oncle est marié à une femme riche et très dévote qui, voyant arriver Robert dans cet accoutrement et ayant entendu parler de ses escapades, l'accueille fort mal. Mais l'oncle prend la défense de son neveu dont l'air résolu l'a frappé. « Il faut bien que jeunesse jette sa gourme, » répond-il invariablement à sa femme, lorsque celle-ci rappelle quelque peccadille du fugitif. Bertrand se tient là tranquille pendant trois mois, faisant des promenades à cheval avec son oncle et parfois aussi accompagnant sa tante à l'église. Tout va donc à merveille lorsqu'un jour on fait crier par la ville qu'une lutte solennelle doit avoir lieu sur la grande place le dimanche suivant. A cette nouvelle, le jeune du Guesclin, en vrai breton qu'il est, sent se réveiller toutes ses anciennes ardeurs.

Le dimanche arrive. La tante de Bertrand, qui connaît la passion de son neveu pour la lutte, afin de l'en détourner, le prie de l'accompagner à l'église. Le jeune homme maugrée intérieurement à cette proposition, mais le moyen de refuser cela à une tante qui vous donne le gîte et le couvert? il faut bien s'exécuter. Seulement, à l'endroit pathétique du sermon, alors que sa tante est absorbée par l'éloquence du prédicateur, Bertrand s'esquive et court à la place où se tiennent les luttes. « Voilà celui qui terrassera tous les autres ! » s'écrient les compagnons, aussitôt qu'ils l'ont aperçu. « Sei-

gneurs, dit le jeune du Guesclin, je ne prendrai part à la lutte que si vous me promettez de n'en rien dire à ma tante. » Les compagnons lui en font le serment, et Bertrand, qui grille d'envie d'essayer ses forces, s'avance résolument dans l'arène.

Le fils aîné de Robert du Guesclin et de Jeanne Malemains est alors âgé de dix-sept ans. Sa taille ne s'élève pas au-dessus de la moyenne, mais il est ramassé, trapu, il a de larges épaules et les poings carrés. Tout en lui respire, à défaut de grâce et de beauté, la vigueur la plus concentrée. Il est impossible de le voir sans penser à ces chênes de sa Bretagne aux troncs épais, noueux et courts, que le peuple appelle des têtards et qui, dépourvus de hautes branches, dégarnis de vert feuillage, n'en bravent que mieux la tempête. Du reste, le sort a voulu que Bertrand ait à se mesurer contre un adversaire digne de lui. C'est un paysan breton, véritable athlète passé maître dans ces luttes. Ce robuste gaillard vient de jeter par terre une douzaine de champions. Fier de ce succès, il toise orgueilleusement l'assistance et semble défier quiconque oserait lui disputer la victoire dont le prix est « un beau chapeau d'or et d'argent ouvré. »

Bertrand va droit au triomphateur et le provoque. Ils se prennent corps à corps et luttent quelques instants avec des chances égales. Bertrand appelle la ruse à son secours. Il « joue d'un jeu si subtil » qu'il finit par faire perdre terre à son adversaire et le renverse sur le dos mais celui-ci ne lâche pas prise et l'entraîne a son tour dans sa chute. En tom-

bant sur son champion, le jeune du Guesclin se heurte contre un caillou pointu; il a le genou à moitié coupé, et l'on est obligé de le relever en le proclamant vainqueur. Bertrand se fait panser par un barbier et porter chez sa tante, qui lui pardonne cette aventure, à condition qu'il renoncera à ces amusements de vilain et n'essayera désormais ses forces que dans les joutes et les tournois.

Après un an de séjour à Rennes chez son oncle, Bertrand parvient à reconquérir les bonnes grâces de ses parents. De retour à la Motte-Broons, il se met à suivre attentivement les joutes et les tournois; il s'y rend, monté sur un des petits chevaux de son père. Quoique sa bourse soit mal garnie, il ne tarde pas à se faire un renom de générosité. Partout où il sait qu'une réunion de jeunes écuyers doit avoir lieu, on présente le vin au nom de Bertrand du Guesclin; aussi chacun l'accueille avec joie et lui fait fête. Les pauvres gens ont leur part dans ses libéralités, et il lui arrive parfois de se dépouiller de ses habits pour les donner à des mendiants qui lui demandent l'aumône, quand il ne peut les assister autrement. « C'est le fait pourquoi son père l'aime le plus et pense bien que son fils lui fera honneur. »

Ici se place un événement qui fait époque dans l'histoire de Bertrand, le célèbre tournoi de Rennes. Si l'on connaissait la date précise de cet événement, on en pourrait conclure l'âge au moins approximatif de du Guesclin, car il avait alors, d'après le témoignage de Cuvelier, qui écrivait quelques années seu-

lement après la mort du connétable, seize ou dix-sept ans.

Le trouvère que nous venons de nommer a décrit fort au long ces fêtes qui eurent la plus grande solennité et attirèrent un immense concours de peuple. Elles furent rehaussées par la présence d'un grand nombre de nobles dames, et des centaines de gentilshommes s'y étaient rendus de tous les points de la Bretagne et des provinces voisines; il en était venu beaucoup notamment de la Bretagne bretonnante. Les historiens de du Guesclin ont conclu de toutes ces circonstances que les joutes dont il s'agit furent données à l'occasion du mariage de Charles de Blois avec Jeanne de Penthièvre, dont le contrat fut passé le 4 juin 1337. C'est une conjecture assez vraisemblable, mais ce n'est malheureusement qu'une conjecture Une seule chose demeure certaine, c'est que l'événement se passa peu avant la mort de Jean III, duc de Bretagne, survenue à Caen le 30 avril 1341 : ce tournoi eut donc lieu probablement vers 1337.

Bertrand, au moment de ces joutes, se trouve à Rennes chez son oncle. Un mardi, il se rend à la fête, monté sur un des chevaux de labour de son père dont « on n'eût pas donné quatre florins petits »; il est tout honteux de se montrer en si triste équipage. En chevauchant par les rues, il entend dire sur son passage : « Comment ! c'est là le fils d'un chevalier, il monte un cheval de meunier ! — On le prendrait pour un bouvier, dit un autre. Il est taillé pour conduire un attelage plutôt que pour assister à joutes

et à tournois. Sa place est à la cuisine, c'est un mangeur de soupe. — Chut! ajouta un troisième, j'ai ouï raconter telle chose de lui que, si notre duc le connaissait, il le ferait panetier de Bretagne. »

La honte de Bertrand redouble lorsque, arrivé à la place du Marché où le tournoi doit avoir lieu, il aperçoit assises sur leurs sièges une foule de nobles dames revêtues de leurs plus beaux atours, de riches bourgeoises « blanches comme fleurs de lis » et les voit échanger des sourires avec les chevaliers couverts d'armures étincelantes, montés sur des coursiers généreux qui piaffent d'impatience en attendant l'ouverture des barrières. Alors il ne peut s'empêcher de faire un pénible retour sur lui-même. « Hélas! se dit Bertrand, je suis si laid qu'aucune dame ne m'aimera jamais et ne me permettra de porter ses couleurs. Que n'ai-je au moins un bon cheval! Que ne suis-je armé comme il sied à un gentilhomme! J'irais attaquer les mieux montés et je les terrasserais ou je me ferais tuer sur la place. Mon père a de grands torts envers moi; il ne me donne pas l'état qui convient au fils d'un chevalier. Mais, si je suis destiné à lui survivre, j'acquerrai de la gloire, je le jure, plus que Roland, Arthur et Gauvain, dussé-je y dépenser tout mon patrimoine.» Pendant que Bertrand s'abandonne à ces réflexions, le son des trompettes annonce que le tournoi va commencer. Les chevaliers brandissent leurs lances, les coursiers hennissent, les écus dorés resplendissent au soleil; les dames agitent leurs écharpes pour encourager les champions : le jeune écuyer, en pré-

sence de toutes ces pompes qui l'enivrent, sent encore plus vivement la misère de son équipage et comme le poids de sa pauvreté.

Enfin les barrières s'ouvrent et les champions s'élancent dans l'arène. Un nuage de poussière s'élève, et bientôt l'on n'entend plus que le fracas des lances qui se brisent, des heaumes qui volent en éclats, des chevaux qui s'abattent par terre. Robert du Guesclin prend part à ces joutes, mais l'attention de Bertrand n'est pas fixée sur son père. Entre tous ces champions, il en est un dont le fils ainé de Robert suit du regard tous les mouvements, c'est un de ses cousins, du même âge que lui. Plus heureux que Bertrand, ce jeune écuyer a pu se mêler aux joutes ; il est revêtu d'une armure complète et monte un cheval de prix. Lorsque ce champion a fourni le nombre de courses fixé par le réglement du tournoi, Bertrand l'aborde et le prie de lui prêter son armure et son cheval. « Comment donc ! cousin Bertrand, avec le plus grand plaisir. Je vais vous armer moi-même. » Le jeune du Guesclin est dans le ravissement. Aussitôt armé, il se recommande à Dieu et prend son rang. Il a un tressaillement de joie, lorsqu'il franchit la barrière. A peine est-il entré dans la lice qu'un chevalier vient à lui et le provoque.

Bertrand fait signe qu'il accepte le défi, et au même instant les deux jouteurs se précipitent l'un contre l'autre, la lance en arrêt. Lorsqu'il est à portée de son adversaire, notre jeune champion pointe sa lance avec tant de justesse que le fer, pé-

nétrant droit dans le défaut de la visière, fait sauter le heaume du chevalier. Le choc est si violent que cheval et cavalier roulent dans la poussière. Le cheval est tué du coup, et le chevalier, étourdi de sa chute, reste quelques instants évanoui. « Voilà un bon écuyer ! » s'écrient les hérauts, mais ils ne savent comment le nommer, car Bertrand garde sa visière baissée.

Revenu à lui, le chevalier désarçonné demande le nom de son vainqueur : « Dieu ! à qui donc me suis-je attaqué? Jamais coup de lance ne fut si bien visé. » Puis, s'adressant à un de ses gens : « Cours demander à cet écuyer son nom et sa famille. » Le servant fait la commission, et au retour dit à son maître : « Sire, vous ne saurez quel est cet écuyer que s'il est déheaumé par vous ou par quelqu'autre ; alors seulement vous le saurez. — Qu'on m'amène une autre monture, reprend le chevalier. Je n'aurai de cesse que je ne sache par qui j'ai été désarçonné. J'ignore qui il est et quelle est sa famille, mais assurément c'est un gentilhomme et engendré d'un noble sang. »

Le coup si adroit du jeune écuyer, le mystère dont il s'entoure piquent au jeu les plus braves champions, ils veulent se mesurer contre le vainqueur ; mais ils ne sont pas plus heureux que le premier, et Bertrand les met hors de combat après quelques passes. Vient le tour de Robert du Guesclin qui, sans soupçonner que le triomphateur inconnu est son propre fils, pique des deux et se met en mesure de l'attaquer. Mais au moment où Bertrand se

dispose à soutenir le choc, il reconnaît son père et ses armoiries ; il abaisse alors la pointe de sa lance avec beaucoup de courtoisie et regagne sa place. Un autre champion, croyant que le jeune écuyer refuse le combat par crainte, le provoque. Bertrand assène un tel coup de lance à ce nouvel adversaire qu'il fait voler le heaume à dix pieds de là, et les hérauts s'écrient encore: « Victoire à l'aventureux venu nouvellement ! »

Bertrand fournit ainsi quinze courses où mainte lance est rompue, sans trouver son maître. Enfin, au seizième assaut, un chevalier normand réussit à faire sauter la visière du mystérieux écuyer. On reconnaît Bertrand à la grande joie de ses amis, et c'est à qui le comblera de félicitations. Robert du Guesclin, tout rayonnant, vient à son fils et lui dit: « Beau fils, soyez sûr que je ne vous traiterai plus vilainement comme je l'ai fait jusqu'à ce jour. Désormais je vous donnerai chevaux de prix, or et argent à volonté. J'engagerai au besoin ma terre pour vous mettre en état d'aller partout acquérir de la gloire, puisque aujourd'hui vous m'avez tant fait honneur. »

CHAPITRE II

GUERRE DE LA SUCCESSION DE BRETAGNE

Charles de Blois et Jean de Montfort. — Situation des deux partis en présence. — Qualités et défauts des Bretons. — Caractère de Charles de Blois. — Rôle des principaux membres de la famille du Guesclin dans la guerre de la succession. — Ouverture des hostilités. — Captivité de Jean de Montfort; Jeanne de Flandre, sa femme, appelle le roi d'Angleterre à son secours. — Arrivée en Bretagne de Gautier de Masny, de Robert d'Artois, d'Édouard III. — Bertrand du Guesclin, écuyer au service de Charles de Blois, figure parmi les défenseurs de Rennes contre les Anglais. — Trêve de Malestroit. — Violences arbitraires de Philippe de Valois; exécution du sire de Clisson, de six chevaliers et de quatre écuyers bretons. — Reprise des hostilités; succès de Charles de Blois et fuite en Angleterre de Jeanne de Montfort; prise de Quimper et siège de Guérande. — Nouvelles violences de Philippe de Valois. — Évasion et mort de Jean de Montfort. — Affaire de Cadoret. — Bataille de la Roche-Derrien; le mari de Jeanne de Penthièvre, battu et fait prisonnier par Thomas de Dagworth, est emmené captif en Angleterre. — Ruine complète du parti de Charles de Blois (1341-1347).

Quatre années environ après le tournoi de Rennes, Jean III, duc de Bretagne, au retour de l'expédition dite du pont de Bouvines où il avait accompagné Philippe de Valois, meurt à Caen sans enfants. Il laisse une nièce et un frère. La nièce, Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne, comte de Pen-

thièvre, frère puîné et germain du duc Jean III et de Jeanne d'Avaugour, est mariée à Charles de Châtillon, dit de Blois, fils de Gui, comte de Blois. Elle a pour elle le roi de France dont son mari est le neveu par Marguerite de Valois sa mère, sœur de Philippe de Valois. La Bretagne française, composée des diocèses de Rennes, de Nantes, de Dol, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de la partie orientale du diocèse de Tréguier, est généralement favorable à Jeanne de Penthièvre et à Charles de Blois. Leur compétiteur, Jean de Bretagne, comte de Montfort, frère cadet et consanguin du duc Jean III, a pour lui la Bretagne bretonnante, c'est-à-dire les diocèses de Saint-Pol-de-Léon, de Quimper, ainsi que la partie occidentale du diocèse de Vannes, et nous allons le voir bientôt s'allier aux Anglais. Jeanne de Penthièvre invoque le droit, dit de représentation, qui régit en Bretagne les successions nobles. En vertu de cette coutume, comme fille du second fils d'Arthur II, elle est appelée à recueillir tous les droits dont son père aurait joui personnellement, s'il avait survécu à son frère aîné, et doit en conséquence avoir le pas sur Montfort qui n'est que le quatrième fils d'Arthur II. Elle a notamment des droits incontestables sur la vicomté de Limoges, héritage de Marie sa grand'mère, que son compétiteur ne peut revendiquer à aucun titre, puisqu'il est fils d'Iolande de Dreux. Jean de Montfort, de son côté, fait valoir en sa faveur le principe de l'hérédité masculine, ce même principe dont Philippe de Valois s'est autorisé quelques années auparavant pour monter sur

le trône de France. Telle est l'origine de cette célèbre guerre, dite de la succession, qui va ensanglanter la Bretagne pendant un quart de siècle.

Considérée comme région naturelle, la Bretagne a sa physionomie propre qui la distingue profondément des provinces qui l'avoisinent; et la population bretonne elle-même n'a pas une manière d'être moins singulière, moins caractéristique que le pays qu'elle habite. Si la guerre de la succession offre tant d'attrait à l'historien, c'est précisément parce que le génie si original de la province où sévit cette guerre rayonne alors pour la première fois avec un éclat incomparable.

Avec ses assises de granit, ses forêts de chênes, ses landes couvertes de bruyère, la Bretagne est empreinte d'un caractère de désolation et de sauvage grandeur que rehausse encore l'Océan qui bat sa ceinture de côtes avec une fureur inouïe, comme s'il voulait reconquérir cette terre, l'une des premières du continent européen, au dire des géologues, dont il fut dépossédé à l'époque où notre globe émergea graduellement du sein des ondes. La race bretonne participe de la dureté du sol primitif qu'elle foule; elle s'harmonise avec la tourmente éternelle de l'Océan qui l'entoure. Bien différente de la Normandie sa voisine, dont le génie consiste dans cet équilibre des facultés qui constitue la raison pratique ou le bon sens, la Bretagne est avant tout une âme; son génie est fait de sentiment et d'imagination, elle a besoin de se passionner, elle a soif de se dévouer, elle est femme. Autant ailleurs on se prosterne

volontiers devant la richesse, la force, le succès, autant ici on est doux à la pauvreté, compatissant à la faiblesse et au malheur, autant on adore la sainteté. Tandis que, dans d'autres pays, l'infortune même imméritée fait souvent la solitude autour d'elle, en Bretagne, au contraire, loin d'attiédir la fidélité, elle l'échauffe jusqu'à l'enthousiasme.

Tel est, du moins, le beau spectacle que vont donner les Bretons pendant le cours de la guerre de la succession, aussi bien les partisans de Montfort que ceux de Charles de Blois. Dès le début de cette guerre, la captivité, puis la mort du mari de Jeanne de Flandre, au lieu de ruiner son parti, n'ont pour effet que de lui donner de nouvelles forces. A la vue de cette jeune et belle veuve qui les conjure de l'aider à venger son mari, à la vue de ce berceau qu'une mère confie à leur garde, les Bretons bretonnants attachés à la cause de Montfort sont émus jusqu'au fond de l'âme, et leur fidélité s'exalte jusqu'à l'héroïsme. On a conservé une ou deux lettres adressées à Jeanne de Flandre par ses partisans; elles respirent je ne sais quelle fleur de chevalerie; le dévouement le plus touchant s'y dissimule mal sous la modestie des expressions, et à travers les formules du respect on sent percer la tendresse. Après la défaite de la Roche-Derrien et la ruine de leur parti, les Bretons de Charles de Blois ne se montrent pas moins admirables. Ils se serrent autour de Jeanne de Penthièvre, la digne compagne de leur malheureux chef, et lui gardent, ainsi qu'au duc prisonnier des Anglais, une fidélité inviolable.

Pendant les neuf années de la captivité de Charles, ils vont à tour de rôle, et comme en pèlerinage, le visiter à Londres ; et, lorsqu'il s'agit à deux reprises de le mettre en liberté provisoire, les plus grands seigneurs consentent à se constituer otages à sa place. Il y a plus. A la nouvelle des mauvais traitements que les vainqueurs font subir au prince, l'amour que ses partisans lui portent devient un culte; ils le vénéraient déjà comme un saint, ils l'adorent dès lors comme un martyr. Ni la pauvreté où beaucoup d'entre eux se trouvent réduits, ni les offres des Anglais maîtres de la plus grande partie de la Bretagne ne peuvent triompher de leur dévouement obstiné. On voit un écuyer de très bonne maison, Michel de Chamaire, blessé à la Roche-Derrien, s'enrôler comme simple archer au service d'un chevalier français plutôt que de trahir la cause pour laquelle il a versé son sang. Le fils aîné de Robert du Guesclin suivra, comme nous le verrons bientôt, un si noble exemple. Réduit à l'inaction de 1347 à 1351 par la défaite de son parti et la trêve conclue durant cet intervalle entre la France et l'Angleterre, le jeune du Guesclin ne voudra pas, lui aussi, manger le pain des bourreaux de Charles de Blois. Et pourtant il est pauvre, et il faut vivre. Réunissant sous ses ordres quelques gars, sans doute les compagnons des jeux de son enfance, Bertrand se mettra alors à faire aux Anglais une guerre d'embuscade, et vivra ainsi pendant quatre ou cinq ans de la vie de partisan, épiant l'ennemi au bord des routes écartées, dans les sentiers perdus des landes

ou sur la lisière des bois. Cette invincible fidélité à sa cause, cette piété exaltée envers la faiblesse et le malheur, voilà ce qui donne tant de poésie à la guerre de la succession, voilà l'immortel honneur des guerriers qui en sont les héros.

Le merveilleux, d'ailleurs, illumine toutes les pages de cette histoire. Charles de Blois est un thaumaturge en même temps qu'un général d'armée, et ses soldats s'imaginent que leur chef commande aux éléments. Mais l'un des traits les plus marqués, et non le moins touchant, de ce peuple breton du quatorzième siècle, c'est l'adoration qu'il a pour la sainteté. Il y parut bien lorsque, vers le commencement de 1363, peu avant la conclusion du traité d'Évran, Charles de Blois voulut, au milieu de l'hiver le plus rigoureux, un jour que la campagne hérissée de glaçons blanchissait au loin sous une épaisse couche de neige, parcourir un espace de deux lieues, de la Roche-Derrien à Tréguier, en portant, pieds nus et couvert seulement d'une chemise, la châsse de saint Yves si populaire en Bretagne. Une cérémonie aussi extraordinaire avait attiré un immense concours et l'on raconte que les fidèles, présents à cette scène, touchés jusqu'aux larmes de l'humilité, de la patience surhumaines du bon duc, s'empressaient de se dépouiller de leurs vêtements et de les jeter sous les pieds de Charles afin de lui adoucir, autant qu'il était en eux, les atroces souffrances d'un tel itinéraire. Si étranger que l'on soit au mysticisme du moyen âge, on ne sait vraiment ce que l'on doit le plus admirer ou du souverain, issu du sang de

France, qui prosternait ainsi toutes les grandeurs de la naissance et du rang devant la sainteté, c'est-à-dire devant la vertu poussée jusqu'à l'héroïsme, ou des sujets qui savaient rendre un si digne hommage au prince dont la piété ardente leur donnait ce sublime spectacle.

Race étrange que cette race bretonne, extrême dans le bien comme dans le mal, capable de tout excepté de mesure, qu'on ne peut aimer ni haïr à demi; pour qui vivre, c'est combattre; croyante et guerrière, ayant la folie de la croix ou celle de l'épée; non seulement belliqueuse, mais encore bretteuse; apportant, à la guerre, la passion des aventures, des coups d'éclat et, comme dit Froissart, des hautes entreprises; en religion, éprise des miracles et des pompes extérieures; tantôt tendre comme l'agneau, tantôt féroce comme la lionne dont on a tué les petits, mais féroce par vengeance à l'exemple d'une des héroïnes de la guerre de la succession, Jeanne de Belleville, qui, s'introduisant par ruse en 1344 dans un château occupé par les Français, fait passer au fil de l'épée toute la garnison pour venger la mort de son mari, Olivier de Clisson, exécuté sans jugement par Philippe de Valois; humaine et généreuse dans le succès, cruelle et impitoyable dans les revers; avide et prodigue en même temps; en campagne, s'abandonnant à la rapine avec si peu de scrupule que Breton pendant la seconde moitié du quatorzième siècle était devenu synonyme de pillard; pillant, il est vrai, non pour faire fortune comme l'Anglais Robert Knolles ou le

Wallon Eustache d'Auberchicourt, mais pour s'amuser, jouer un bon tour à l'ennemi et dépenser le produit du butin aussi follement qu'il a été gagné. Tels sont les traits de caractère, bons et mauvais, que la guerre de la succession de Bretagne fait éclater; ils jaillissent comme des éclairs au sein de cette affreuse tempête.

Le mari de Jeanne de Penthièvre, Charles de Blois, est bien l'homme qu'il faut pour frapper l'imagination et gagner le cœur des Bretons. Il témoigne, dès l'enfance, une piété si tendre que le comte de Blois son père, impatienté de la passion de son fils pour la lecture des livres saints, dit un jour à Jean du Plessis, fils de Guillaume du Plessis, son maître d'hôtel : « Il ne fait que rêvasser sur ces bouquins, il faudra que je les lui enlève. » Charles sait par cœur la Légende Dorée, et les gentilshommes de son entourage lui reprochent de mener la vie d'un frère mineur plutôt que celle d'un prince. Pendant sa captivité en Angleterre, il écrit une vie de saint Yves, le grand saint breton du quatorzième siècle. Les mortifications que s'impose ce prince font frémir. Il couche toujours sur la paille même à côté de sa femme qui repose sur un lit et un traversin de plume. Il met de petits cailloux dans sa chaussure, porte sur la peau un cilice de crin ainsi que trois cordes à nœuds qui lui entrent dans la chair, et défend à ses serviteurs d'ôter la vermine dont ces instruments de macérations sont parfois couverts. Dur et même cruel pour lui-même, Charles est pour les malheureux d'une charité inépuisable. Il marie les

orphelines pauvres; et quand il voit des enfants heureusement doués, il les fait instruire et leur donne de l'argent pour fréquenter les écoles. Reconnaissant des services rendus, il a un attachement pieux pour la mémoire de ses compagnons d'armes. Chaque année, en quelque endroit qu'il se trouve, les jours anniversaires des combats où il a pris part, Charles de Blois fait célébrer un service solennel pour les âmes des braves qui ont péri en défendant sa cause, et il garde soigneusement par devers lui un registre contenant l'indication de tous ces anniversaires. Ce saint est, quoi qu'on en ait dit, un type de générosité chevaleresque. Un jour que ses gens, croyant se rendre agréables, attaquent devant lui son compétiteur, il les reprend sévèrement en disant: « Mon adversaire croit à son bon droit comme je crois au mien, il défend sa cause et moi la mienne. D'ailleurs, Jean de Montfort est du sang de Bretagne. Tout déshonneur qu'on lui ferait m'atteindrait moi-même: ne tenez plus un pareil langage à l'avenir.» Comme saint Louis, son glorieux ancêtre, Charles de Blois met autant de scrupule à respecter les droits dont ses vassaux sont investis en vertu de la constitution féodale, que d'énergie à revendiquer les siens propres; et quand on le presse d'arrêter une résolution importante de son autorité privée, il répond qu'il ne peut rien faire sans prendre l'avis de ses barons et des autres habitants de son duché. A la guerre, dans le tumulte d'une mêlée, l'ascète se transfigure en héros, l'agneau devient un lion; on dirait l'ange des combats en personne. A la san-

glante bataille de la Roche-Derrien, Charles de Blois avait déjà reçu dix-sept blessures lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais. Dans le train de la vie ordinaire, la douceur, l'affabilité, la prévenance du duc de Bretagne pour les plus humbles lui gagnent tous les cœurs. Une simple hôtelière de Saumur, qui avait hébergé Charles de Blois à plusieurs reprises, raconte que, du plus loin qu'il l'apercevait dans la rue, ce prince courait à elle, ôtait son chaperon, et la saluait avec la même courtoisie que s'il eût abordé une dame du plus haut rang. Rencontre-t-il un prêtre ou un religieux, il se jette à bas de cheval en signe de respect.

Comment le clergé breton ne serait-il pas tout dévoué à un prince qui, non content de combler les églises de ses dons, témoigne tant d'égards aux membres les plus modestes du sacerdoce! Aussi les religieux mendiants, les franciscains ou frères mineurs surtout, alors si populaires en Bretagne, l'adorent; et leur ardeur pour sa cause redouble lorsque Montfort appelle à son secours le roi d'Angleterre que les ordres mendiants ont lieu de considérer comme leur ennemi personnel. Édouard III, en effet, prend toujours parti plus ou moins ouvertement pour les évêques de son royaume dans la guerre acharnée que ceux-ci font aux mendiants depuis le commencement de son règne; et quoique le patriotisme breton n'ait guère besoin d'être excité contre l'intervention anglaise, l'appoint considérable apporté par l'éloquence des frères prêcheurs, par la popularité des frères mineurs à la cause de Charles

de Blois, mérite d'autant plus d'être signalé qu'il paraît avoir échappé jusqu'à ce jour à l'attention des historiens. Sous l'influence de toutes ces causes réunies, le mari de Jeanne de Penthièvre est de bonne heure entouré d'un prestige merveilleux, et ses partisans lui prêtent le pouvoir d'opérer des prodiges. Ici, c'est la marée qui retarde de quelques heures pour donner à l'armée de Charles de Blois le temps de prendre d'assaut une ville. Là, ce sont les moissons qui poussent comme par enchantement sous les pas du bon duc. Ailleurs enfin, c'est une colombe qui voltige au-dessus du lit du prince et où l'enthousiasme crédule d'un valet de chambre veut voir une visite du Saint-Esprit, attiré par les vertus de son maître.

Malgré l'exemple donné par la plupart des historiens de du Guesclin, il serait fort déplacé de raconter ici en détail les diverses phases de la guerre qui éclate entre le prince dont nous venons de tracer le portrait et Jean de Montfort. La guerre de la succession de Bretagne a surtout droit à notre attention en tant que Bertrand y joue un rôle, et malheureusement ce rôle, pendant les six années comprises entre 1341 et 1347, si l'on excepte une mention de Froissart relative au siège de Rennes à la fin de 1342, a échappé à toutes les investigations. Lorsque les hostilités commencent entre les deux compétiteurs à la fin de 1341, Bertrand est âgé d'environ vingt ans. Le chef de la branche aînée des du Guesclin, Pierre du Guesclin, chevalier, seigneur du Plessis-Bertrand, figure, comme on

sait, parmi les partisans les plus dévoués de Charles de Blois, et nous avons eu déjà l'occasion de dire qu'il donna plus tard dans son manoir l'hospitalité à ce prince. Quoique le rôle de la branche cadette soit beaucoup plus obscur, elle suit sans aucun doute l'exemple de la branche aînée. Un seul des du Guesclin paraît avoir fait d'abord exception, Olivier, seigneur de la Ville-Anne, frère puiné de Robert et par conséquent l'un des oncles du futur connétable. Le dernier décembre 1344, Charles de Blois accorde à cet Olivier des lettres de rémission au sujet de plusieurs excès commis par ce chevalier pendant les guerres et rébellions de Bretagne, et l'on a retrouvé récemment son nom aux Archives de Londres sur les rôles des gens d'armes à la solde de l'Angleterre. Mais Olivier du Guesclin lui-même, rallié à Charles de Blois dès la fin de 1344, est mentionné comme conseiller de ce prince dans un acte du 4 février 1346 où il reçoit trente livres pour visiter les châteaux de la vicomté de Limoges. Non seulement donc cette défection, si défection il y a, reste isolée, mais encore elle ne dure qu'un temps assez court et elle est bientôt rachetée par des services postérieurs. L'autre oncle du jeune écuyer, Bertrand du Guesclin, seigneur de Vauruzé, marié à Thomasse le Blanc, dame de la Roberie, ne montre pas moins de dévouement que les autres membres de sa famille à la cause de Charles de Blois. Pendant la captivité du vaincu de la Roche-Derrien et à l'époque du premier voyage de Charles en Bretagne, on a dit que ce chevalier alla se con-

stituer otage en Angleterre et tenir prison à la place du mari de Jeanne de Penthièvre. Toutefois il faut plutôt voir dans le « Bertrand de Gloaqun », auquel Édouard III délivre, le 10 novembre 1354, des lettres de sauf-conduit pour retourner en Bretagne, le futur connétable lui-même.

Quoique nous ne possédions aucun document authentique sur son rôle pendant les treize premières années de la guerre de succession de Bretagne, on ne peut douter que Bertrand n'ait embrassé dans cet intervalle, à l'exemple de ses oncles, le parti de Charles de Blois. Quand même nous n'aurions pas sur ce point le témoignage formel de Cuvelier, le dévouement éclatant dont du Guesclin fait preuve envers le mari de Jeanne de Penthièvre, aussitôt qu'on le peut suivre pas à pas dans sa carrière au grand jour de l'histoire, nous est un sûr garant de la conduite que le jeune écuyer dut tenir pendant la période à peu près inconnue de sa vie.

La lutte entre les deux compétiteurs à la succession de Bretagne, éclate dès la seconde moitié de l'année 1341. Jean de Montfort s'empresse de prendre les devants sur son adversaire; mais bientôt, assiégé dans Nantes par Charles de Blois et Jean, duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois, il est fait prisonnier, emmené à Paris et enfermé à la Tour du Louvre. Jeanne de Flandre, femme de Montfort, dont Froissart dit « qu'elle avait le courage d'un homme et le cœur d'un lion », continue la lutte à la place de son mari; et, si une trêve de quelques

semaines est conclue à Brest le 1er mars 1342, Jeanne en profite pour appeler les Anglais à son secours. Édouard III saisit avec empressement cette occasion de prendre sa revanche de l'appui prêté par le roi de France aux Écossais, et il envoie en Bretagne, d'abord Gautier de Masny, ensuite Robert d'Artois, l'ennemi personnel de Philippe de Valois, avec des forces imposantes. C'est à l'occasion du secours amené par Gautier de Masny que se passe cette scène si dramatique qui a rendu le nom de Jeanne de Flandre populaire. Charles de Blois est campé devant Hennebont où la femme de Montfort s'est enfermée, et soumet cette place au plus étroit blocus. Après plusieurs mois de résistance, les assiégés sont au comble de la détresse, et ils parlent déjà de se rendre. Cependant l'héroïque princesse, qui ne veut à aucun prix entendre parler d'un arrangement, passe les jours et les nuits au sommet d'une tour à regarder du côté de la mer si elle ne verra point enfin apparaître le secours promis. Après des semaines d'attente, au moment où l'on se dispose à remettre les clefs de la forteresse aux assiégeants, tout à coup Jeanne de Flandre voit blanchir à l'horizon la flotte anglaise qui remonte le Blavet et cingle à toutes voiles vers Hennebont. Elle pousse alors ce cri ou plutôt ce rugissement de joie qui, le génie de Froissart aidant, a retenti jusque dans la postérité.

Robert d'Artois est tué dans une escarmouche, vers la fin de 1342. Le roi d'Angleterre passe la mer à son tour et vient en personne renforcer ses gens

d'armes, il débarque à Brest dans le courant du mois d'octobre. Peu avant son arrivée, s'il faut en croire Froissart, un détachement des forces anglaises a mis le siège devant Rennes, sous les ordres des comtes de Salisbury, de Pembroke et de Suffolk. D'après le même chroniqueur, pendant l'investissement de Nantes par le comte de Northampton et le siège de Vannes par Édouard III, c'est-à-dire dans le courant de décembre 1342 ou pendant la première quinzaine de janvier 1343, ces Anglais campés devant Rennes livrent un assaut qui dure un jour entier et ils perdent beaucoup de monde, car il y a dans la place de bons chevaliers et écuyers du parti de Charles de Blois, le baron d'Ancenis, le seigneur du Pont, messire Jean de Malestroit, Even Charruel et Bertrand du Guesclin, écuyer. La rédaction du premier livre des Chroniques de Froissart où l'on trouve cette mention a été composée vers 1369. Dans une rédaction postérieure, qui date des dernières années du règne de Charles V, c'est-à-dire d'une époque où du Guesclin, devenu connétable de France, est arrivé au faîte des honneurs et de la gloire, le chroniqueur de Valenciennes, reprenant le récit de ce même siège de Rennes, a soin d'ajouter que Bertrand était alors très jeune et « de grande emprise. » Le fils aîné de Robert du Guesclin est jeune en effet, puisqu'il n'a guère que vingt-trois ans.

Sur ces entrefaites, le pape Clément VI interpose sa médiation, et par l'intermédiaire de ses légats les parties belligérantes, les Anglais et les parti-

sans de Montfort d'une part, les Français et les adhérents de Charles de Blois d'autre part, concluent à Malestroit le 19 janvier 1343 une trêve de trois ans et demi. Édouard III repasse en Angleterre où il débarque à Weymouth le dimanche 2 mars. La Bretagne commence à jouir des douceurs de la paix lorsque le roi de France, par un acte de violence arbitraire, vient tout remettre en question.

La politique de Philippe de Valois et de Jean son fils présente un double caractère qui la distingue de celle des grands rois du treizième siècle, de saint Louis par exemple. Novateur en administration, Louis IX fut toujours, dans ses rapports avec les grands vassaux, le religieux observateur de la constitution féodale. Philippe de Valois, au contraire, à l'exemple de Philippe le Bel, ne se fait aucun scrupule de violer les anciennes coutumes ou les prérogatives de certaines provinces, toutes les fois qu'il y croit avoir intérêt; mais en revanche il se montre imbu, dans l'ordre militaire principalement, de tous les préjugés de l'esprit féodal, et les grands seigneurs ou autres dont son autorité prend quelque ombrage trouvent en lui le plus absolu et le plus violent des souverains. Un puissant baron de Bretagne, Olivier, sire de Clisson, en fait l'expérience. Arrêté à Paris et emprisonné au Châtelet sans autre forme de procès, ce chevalier est traîné sur l'échafaud le 2 août 1343. Sa tête est même envoyée à Nantes et mise au bout d'une pique sur la porte de Sauvetour. Quatre mois après, le 29 novembre, six autres chevaliers et quatre

écuyers bretons sont aussi exécutés sans jugement à Paris aux halles de Champeaux.

Blâmables en tout état de cause, ces mesures sanguinaires sont surtout impolitiques en raison des caractères auxquels elles s'adressent. Ce n'est pas par la terreur qu'on prend les Bretons. Philippe de Valois s'aliène davantage ceux qu'il veut intimider, et nuit beaucoup à la cause de Charles de Blois son neveu, en croyant la servir. De telles violences ont pour effet immédiat, par la réprobation universelle qu'elles soulèvent en Bretagne, de rompre la trêve de Malestroit. La guerre se rallume aussitôt avec plus de fureur qu'auparavant. C'est alors, comme nous avons eu déjà l'occasion de l'indiquer, que Jeanne de Belleville, dame de Clisson, dont le mari a été décapité, s'introduisant par la ruse dans un château occupé par des gens d'armes au service du roi de France, fait passer au fil de l'épée toute la garnison. Dans le premier moment d'exaspération, plusieurs seigneurs appartenant à des familles dévouées à Charles de Blois, se jettent dans le parti de Montfort. De ce nombre est Olivier du Guesclin, oncle de Bertrand, mais son infidélité dure peu, et il se rallie au mari de Jeanne de Penthièvre dès le commencement de 1345.

Pendant la première moitié de 1344, Charles de Blois envahit à la tête d'une puissante armée la partie de la Bretagne occupée par les Anglais auxiliaires de Montfort, et ses opérations sont couronnées d'un tel succès que Jeanne de Flandre doit quitter le duché; elle va chercher un refuge en

Angleterre et demander du secours à Édouard III, son allié. La plus mémorable de ces opérations est le siège de Quimper. Cette ville est emportée d'assaut le 1er mai 1344, au dire d'un témoin oculaire. Dans leur enthousiasme pour les vertus chrétiennes de Charles de Blois, les Bretons prétendent que la mer, qui vient en marée par la rivière d'Odet baigner les murs de cette ville, a arrêté son flux pour laisser aux assiégeants le temps de s'en rendre maîtres. Ce qui paraît malheureusement certain, c'est que les vainqueurs commettent des atrocités au moins sur la population laïque, pendant que leur chef court à la cathédrale de Quimper pour remercier Dieu de sa victoire. Charles de Blois déploie une grande activité dans le cours de cette campagne. Nous le trouvons à l'autre bout de la Bretagne faisant le siège de Guérande le 18 août suivant. Vers le milieu de 1344, le parti de Montfort semble abattu, et Tanneguy du Châtel lui-même fait sa soumission.

Philippe de Valois vient encore une fois compromettre une situation aussi prospère par de nouvelles violences. La veille de Pâques 1344, il donne l'ordre d'attacher au gibet Guillaume Bacon, Jean Tesson, sire de la Roche-Tesson, Richard de Percy, après leur avoir fait trancher la tête. Un autre seigneur breton, Henri de Malestroit, qui se prévaut de sa qualité de diacre, est lapidé par la populace de Paris. Aussi l'année suivante n'est marquée que par des revers pour le parti français en Bretagne. Le retour dans le duché du comte de Montfort qui

réussit à s'échapper de sa prison du Louvre et meurt à Hennebont le 26 septembre 1345, l'arrivée sur le théâtre de la guerre du comte de Northampton, nommé par Édouard le 24 avril lieutenant général en Bretagne, surtout la défaite des gens de Charles de Blois par Thomas de Dagworth, un des plus habiles officiers de Northampton, dans la lande de Cadoret, le 17 juin, font perdre à la cause de Jeanne de Penthièvre et de son mari l'avantage conquis pendant l'année précédente. Les succès des Anglais se continuent en 1346, et enfin Thomas de Dagworth, institué le 10 janvier 1347 lieutenant et capitaine du roi d'Angleterre en Bretagne, inaugure le 18 ou le 20 juin son entrée en fonctions par la sanglante victoire de la Roche-Derrien. Pour se rendre compte de l'acharnement où en sont arrivés les deux partis, il faut connaître les détails de cette journée : elle ne ressemble en rien aux batailles chevaleresques de Crécy ou de Poitiers. Ici on ne fait guère de quartier, on veut se tuer pour tout de bon, et, sans parler des gens du commun, il y périt dans l'armée de Charles de Blois seulement six ou sept cents hommes d'armes, chevaliers et écuyers. Pour comble d'horreur, l'action s'engage au milieu de la nuit. Les Anglais, qui ont eu la précaution de convenir d'un mot d'ordre pour se reconnaître, sont armés de ces fameuses haches de guerre dont les Normands ont introduit l'usage. On se dispute longtemps la victoire. Thomas de Dagworth est fait deux fois prisonnier. Charles de Blois, qui commande les siens en personne, fait des prodiges de valeur et reçoit

dix-sept blessures avant de se rendre. Les chefs des plus grandes familles de Bretagne, les Rohan, les Laval, les Rougé, les Châteaugiron, les Châteaubriant, trouvent la mort en combattant aux côtés de leur duc; les autres, comme les seigneurs de Rochefort, de Beaumanoir, de Tinténiac, de Lohéac, tombent au pouvoir des Anglais. Défaite glorieuse, mais irréparable, dont le parti de Charles de Blois ne doit jamais se relever.

On aura remarqué sans doute que, dans la revue rapide que nous venons de faire des principaux événements écoulés entre la trêve de Malestroit et la bataille de la Roche-Derrien, nous avons complètement perdu de vue Bertrand du Guesclin. Il y a là dans l'histoire de notre héros une lacune regrettable que les montres de l'armée de Charles de Blois, si nous les avions conservées, permettraient probablement de combler. A défaut de documents de ce genre, on ne saurait s'étonner du silence des chroniques du temps sur un obscur écuyer, à une période de sa vie où personne ne peut prévoir qu'il deviendra un jour le plus grand capitaine de son siècle. Toutefois, il est permis de conjecturer que Bertrand ne reste pas inactif, alors que son pays prend feu ; et s'il peut ne pas assister à telle ou telle opération de détail, on incline à croire, non sans vraisemblance, qu'il joua de la hache lui aussi, à cette lutte décisive de la Roche-Derrien où donnèrent toutes les forces du parti de Charles de Blois. Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître que, sur le rôle de du Guesclin pendant les sept premières années de la guerre de

la succession, nous en sommes réduits à la mention fort succincte de Froissart relative au siège de Rennes.

Si isolée que soit cette mention, elle a beaucoup d'importance à un double point de vue. D'abord, elle confirme la tradition qui nous montre Bertrand attaché dès le début de sa carrière au parti de Charles de Blois. Ensuite, elle donne lieu de supposer que le jeune écuyer, enrôlé dans la garnison de Rennes à la fin de 1342, continue d'appartenir à ce qu'on peut appeler les forces organisées de son parti, tant que ce parti reste debout pour soutenir ouvertement la lutte contre les Anglais. Le désastre de la Roche-Derrien, la ruine aussi bien financière que militaire qui en est la conséquence, la captivité de Charles de Blois, la trêve conclue par Édouard tant avec son prisonnier qu'avec le roi de France, plusieurs fois renouvelée et maintenue sans interruption depuis la fin de 1347 jusqu'au commencement de 1351, tous ces événements vont changer entièrement la face des choses en Bretagne. Liée par les trêves et plus encore par le précieux gage qu'une défaite vient de mettre entre les mains des vainqueurs, épuisée d'ailleurs par l'énorme rançon qu'il faut recueillir pour obtenir la mise en liberté de son mari, Jeanne de Penthièvre est désormais hors d'état de prendre l'offensive contre ses adversaires. Ne pouvant plus dès lors combattre les ennemis de son pays dans les rangs d'une armée régulière, Bertrand du Guesclin, plutôt que de briser son épée, entreprend de faire aux Anglais une guerre de partisan, et il se met à la tête d'une compagnie franche.

CHAPITRE III

LA VIE PRIVÉE AU QUATORZIÈME SIÈCLE

Accroissement de la population. — Aisance générale. — Habitation. — Ameublement. — Argenterie. — Inventaire d'un paysan. — Mobilier d'une ferme. — Gages des domestiques et salaires des journaliers. — Alimentation. — Cuisine. — Boissons. — Mœurs gaies et libérales : banquets, fêtes, réjouissances, danses. — Établissements de bains dans les campagnes comme dans les villes. — Médecins et chirurgiens jurés. — Vogue de la médecine arabe. — Crédit médical des juifs. — Coût des opérations chirurgicales. — Traitement de certaines maladies. — Aliénation mentale. — Barbiers. — Luxe de l'habillement. — Fourrures. — Literie. — Usage universel de la chemise ou linge de corps. — Apparition et emploi fréquent du papier de chiffe. — Le siècle du linge et du papier de chiffe prépare le siècle de l'imprimerie. — Exemples de barbarie et d'immoralité de la justice, tant royale que seigneuriale. — Épanouissement de l'esprit chrétien dans les confréries.

Il est maintenant hors de doute que la population de la France, pendant la première moitié du quatorzième siècle, avant la peste de 1348 et les premiers désastres de la guerre dite de Cent ans, égalait au moins, si même elle ne dépassait un peu, sur la partie du territoire alors habitée et en exceptant nos grandes agglomérations urbaines, celle de la France actuelle. C'est la conclusion où étaient

arrivés depuis longtemps les savants qui avaient traité cette question d'une manière tout à fait approximative, et des recherches plus circonscrites, plus approfondies, plus précises, n'ont fait que la confirmer. Nous nous proposons de prouver qu'à cet accroissement de la population correspondait une aisance générale dont notre pays n'a peut-être retrouvé l'équivalent qu'à une époque assez récente, et l'on comprend sans peine pourquoi il n'est pas inutile de faire ici cette preuve.

Lorsque nous verrons tout à l'heure les maux sans nombre qu'attire sur la Bretagne la défaite de la Roche-Derrien et l'occupation anglaise, lorsque nous essayerons de peindre plus tard l'affreux spectacle qu'offre la France au lendemain de Poitiers, comment le lecteur pourrait-il se faire une idée juste des souffrances que durent éprouver alors les contemporains de du Guesclin, s'il ne s'était rendu d'avance un compte exact du bien-être dont avaient joui les victimes quelques années auparavant? Nous emprunterons de préférence nos exemples à la population rustique, parce que, dans les classes où l'on jouit du superflu, tel détail d'ameublement ou de costume, telle habitude de vie peut n'être qu'une fantaisie isolée, qu'un caprice individuel, qu'une exception en un mot, tandis que chez les paysans qui ont coutume de pourvoir seulement au nécessaire, les traits observés sur un ou plusieurs sujets représentent en général fidèlement l'état de la classe tout entière.

Transportons-nous, par la pensée, au milieu des

campagnes de Bretagne et de France, à la fin du règne de Philippe de Valois. Nous y voyons des villages nombreux, plus nombreux même qu'actuellement sur certains points. Peu de demeures isolées; les maisons se groupent d'ordinaire en essaims de hameaux. Les cabanes qui composent ces hameaux sont assez grossièrement construites; les murs sont faits le plus souvent de terre, d'argile, de torchis, parfois même de lattes ou de perches entre-croisées dont les interstices sont remplis avec du foin ou de la paille : la maçonnerie est l'exception.

Tandis que la tuile ou même l'ardoise égaye presque partout les dehors des habitations urbaines, les cabanes des paysans sont généralement couvertes de chaume, quelquefois d'aisseule dans le voisinage des grandes forêts; on n'y voit briller l'ardoise que dans certaines campagnes d'Anjou et de Bretagne renommées encore aujourd'hui pour l'extraction de cette pierre. La plupart n'ont qu'un rez-de-chaussée; quelques-unes cependant, les tavernes surtout, alors très fréquentées, sont élevées à la hauteur d'un premier étage.

Pénétrons dans l'intérieur de ces cabanes dont les portes sont fermées par des chevilles de bois ou des buchettes et dont la fermeture est disposée de telle sorte que, même quand il y a un pène, on peut le reculer avec la pointe d'un couteau et ouvrir la porte. Cet intérieur est assez mal éclairé et reçoit surtout le jour de la porte dont la partie supérieure consiste en un volet qu'on laisse ordinairement ou-

vert, car il n'y a guère de fenêtres ou, s'il y en a, elles sont excessivement étroites et se ferment au moyen d'un volet qu'il faut ouvrir comme celui de la porte pour faire pénétrer la lumière. On commence à fabriquer du verre à vitre, fort grossier, il est vrai, épais et opaque, hérissé de ces gros nœuds en forme de culs de bouteille comme on en voit encore aujourd'hui aux fenêtres des habitations rurales dans certaines provinces ; mais, si imparfaite que soit cette fabrication, ses produits coûtent trop cher pour que le paysan en fasse usage. L'auteur du *Ménagier de Paris*, qui vivait à cette époque et qui paraît avoir été un riche bourgeois, recommande de boucher ses fenêtres avec de la toile cirée ou du parchemin. Toutefois, un receveur de la rançon du roi Jean au diocèse de Bayeux faisait déjà, vers 1372, fermer les fenêtres de son bureau de recette avec du verre à vitre. Les fabriques de verre blanc les plus renommées se trouvent dans l'Argonne.

Le mobilier qui garnit l'intérieur de ces chaumières est le même à peu près qu'on y trouve encore de nos jours. Les seuls objets de ce mobilier qui méritent d'être signalés sont les cruches de cuivre à porter le lait, les courges à porter l'eau, les poêles à queue, les chandeliers qui sont parfois de cuivre, plus souvent de laiton ou de bois, les hanaps de madre vermeil, les rouets à brouette, les landiers ou chenets de fer, les cognées, les forces ou grands ciseaux de jardinier, les brouettes, les paniers qu'on met sur les chevaux quand on va au-marché ou en

voyage. Le verre et l'étain forment, en quantité à peu près égale, la matière ordinaire des objets de gobeleterie; les pots de cuivre sont plus rares. Mais ce qu'on n'apprendra pas sans surprise, c'est que l'argenterie entre alors pour une large part, plus large peut-être que de nos jours, dans la vaisselle du peuple des campagnes; il est question à chaque instant de hanaps, de gobelets, de cuillers d'argent.

L'inventaire d'un paysan aisé de basse Normandie, dressé en 1333, comprend en fait de bestiaux : un cheval rouge, deux poulains, deux truies, cinq veaux, deux de l'année courante et trois de l'année précédente, deux vaches, deux génisses, un bélier d'un an, dix brebis, deux agneaux, deux oies, six oiseaux. Le mobilier qui garnit la maison se compose de quatre poêles, de deux pots de métal, de quatre huches, de deux écrins, de deux lits de plume, de trois tables, d'un petit écrin, d'un bois de lit, d'une pelle de fer, d'un gril, d'un trou et d'une lanterne. La garde-robe se réduit à un surcot de brunette fourré, à un surcot de drap également fourré à usage de femme, et le linge à huit draps de lit, à deux nappes et à une serviette. Il est vrai qu'on mentionne aussi dans cet inventaire neuf pièces de fil préparées pour le tisserand. On trouve dans la cave deux tonneaux, deux cuves, un refroidisseur, deux pipes, deux queues, un plomb et deux poulains pour descendre le vin. Les instruments aratoires sont : une charrette ferrée, trois charrettes légères, une charrue ferrée, deux herses, trois bourreaux

ou colliers avec les traits, un boisseau pour mesurer le grain, un truble, une selle pour charrette, une paire de roues de bois, une faux et deux faucilles. Les fermes sont riches en bestiaux. Même en 1364, après les huit années de troubles qui ont suivi la défaite de Poitiers, dans une ferme qu'Even Dol, conseiller du roi, possède à Pomponne près Meaux, on compte encore six bœufs d'attelage, quatre vaches à lait, soixante bêtes à laine, une truie et une fosse à poisson. De grands chiens de garde complètent cet ensemble d'animaux à nourrir ; et même, vers la fin du siècle, on voit s'introduire la mode des chiens espagnols ou épagneuls.

Les salaires des serviteurs sont alors aussi élevés qu'ils l'ont été pendant la première moitié de notre siècle, si l'on tient compte de la différence du pouvoir de l'argent à ces deux époques ; ils varient pour le loyer à l'année, de sept à cinq francs et, pour une journée de travail, de trois sous à deux sous six deniers tournois.

L'alimentation des paysans atteste non moins que le chiffre des salaires l'aisance qui règne dans les campagnes. Sans doute, il y a des provinces où l'on vit surtout de bouillie et de pain de seigle ; mais le pain blanc n'est pas rare, puisque les membres d'une confrérie établie à Châlons au commencement du quatorzième siècle, en font des distributions à chaque tribu de mendiants de leur ville. Comme il y a partout de vastes forêts où l'on nourrit les pourceaux, le paysan fait son ordinaire de viande de porc, soit sous forme de lard salé, soit sous forme

de jambon; mais il n'est guère de chaumière qui ne soit aussi pourvue d'une broche en bois pour rôtir les volailles, et l'on a même l'habitude de les larder afin d'en rendre la chair plus savoureuse. On voit par les comptes des ducs de Bourgogne que les ouvriers employés à la vendange ducale mangeaient de la viande de bœuf ou de mouton à tous leurs repas. Un convive considère qu'on l'insulte quand on lui sert des pigeons cuits à l'eau, et un voyageur, breton, il est vrai, dégaîne contre le maître d'une hôtellerie où il est descendu, parce que la viande qu'on lui présente n'est pas assaisonnée de moutarde. C'est que la moutarde, comme du reste toutes les épices, est un condiment dont on fait le plus grand usage; et, dans les meuneries de quelque importance, il y a presque toujours, contre trois moulins à blé, un moulin à moutarde. Dans les plus humbles ménages, on met la nappe sur la table, quand on donne à dîner à des parents ou à des amis.

Les boissons sont à si bon marché qu'on en fait une consommation énorme. Dans les pays où l'on cultive la vigne, comme il n'est besoin d'aucune autorisation pour vendre le vin au détail, il y a presque autant de taverniers que de propriétaires de vignobles. En Normandie, le cidre tend à supplanter l'antique cervoise, et les tavernes où on le débite commencent à devenir nombreuses, mais chaque village ou plutôt chaque hameau n'en conserve pas moins un, sinon plusieurs établissements, qui continuent d'offrir à boire aux compagnons du vin et

de la bière. Les libations sont d'autant plus prolongées qu'il est de mode de mêler au vin un peu de gingembre. Les produits exotiques ne sont guère recherchés que de la haute noblesse. Toutefois il n'est pas rare de voir figurer sur des tables bourgeoises les vins de Portugal, déjà très renommés à cette époque.

On célèbre par de véritables banquets toutes les circonstances solennelles de la vie, les baptêmes, les fiançailles, les noces, les relevailles, les enterrements, les fêtes des saints, patrons des confréries, où l'on adjuge aux enchères le bâton de la bannière du saint au roi ou bâtonnier annuel de chaque confrérie, les retours de pèlerinage; et ces banquets ont un caractère tellement public que le premier venu, un passant, peut s'y inviter. On ne donne pas de noce sans confectionner une ou plusieurs tartes dont tous, même les étrangers, peuvent réclamer leur part. Le dîner a-t-il lieu dans une taverne, l'usage est de payer aux compagnons qui se trouvent là ce qu'on appelle l'avantage de la noce. En certains endroits, celui qui se remarie doit à qui en fait la demande un pot de vin pour secondes noces, faute de quoi on le monte sur une charrette et on le va jeter avec force huées dans une rivière. Ce qui donne à ces banquets un caractère tout à fait public, c'est que l'habitude est d'y apporter chacun son écot. Aux repas de noces, notamment, il y a un personnage, désigné sous le nom de maître gouverneur des noces, qui est chargé spécialement de recueillir cet écot. En 1367, Raoul Labbé, sergent du roi à

Hotot, dans la vallée d'Auge, réunit ses voisins à souper à l'occasion des relevailles de sa femme; mais Guillaume Campion, l'un des invités, a bien soin d'apporter deux pots de cidre, et Colin Campion, un autre invité, sa meilleure poule. Le desservant de la paroisse de Solers près Tournan, recevant un jour la visite de son doyen, le curé du vieux Corbeil, invite à cette occasion le trésorier de la fabrique de son église dont on veut vérifier les comptes. Celui-ci, en même temps qu'il accepte l'invitation, n'oublie pas d'envoyer au presbytère un oison et du vin.

Outre ces fêtes religieuses ou privées, on continue au quatorzième siècle de faire à certaines époques de l'année des réjouissances dont on a perdu le sens, mais qui se rattachent aux grandes phases des saisons et remontent aux premiers âges du monde. C'est ainsi que, dans le Vermandois, pendant la nuit du premier jour de mai, on dépose des rameaux verts à la porte des jeunes filles à marier. La veille de la Saint-Jean, dans le bailliage de Sens, les parents qui ont de petits enfants au berceau les exposent en pleine rue entourés de branches de bois vert et distribuent des tartes aux bonnes gens qui les viennent veiller. Il en est de ces fêtes tout à fait primitives comme des chansons populaires : chaque pays, chaque village ajoute sa variante au motif principal. Il n'y a pas de fête complète si elle n'est couronnée par des danses. On loue pour la circonstance des musiciens qu'on appelle alors des ménestrels, et les jeunes gens vont en grande pompe et au son de la

musique inviter les jeunes filles au dîner et à la danse. Il y a dans chaque village un lieu réservé pour ces divertissements et, en certains endroits, c'est le cimetière. Les femmes mettent des gants blancs avant d'entrer en ronde, et parfois l'on donne un coq au mieux dansant.

A mesure que l'aisance se répand, les habitudes de propreté pénètrent dans toutes les classes. Qui donc a dit que le moyen âge n'a pas connu l'usage des bains et qu'après la chute de l'empire romain on ne s'est pas lavé pendant mille ans? Les faits opposent le plus complet démenti à cette parole imprudente. A Paris, à Valenciennes, à Abbeville, dans tous les centres de quelque importance, les personnes de toute condition fréquentent les établissements de bains, les étuves, comme on disait autrefois; on s'y donne rendez-vous; ce sont des lieux de réunion, de délassement et de plaisir; on y va comme on va à la taverne. La médecine d'alors ordonne les bains comme le meilleur remède dans presque toutes les maladies; elle les recommande aux femmes enceintes, non seulement pendant leur grossesse, mais encore après leur accouchement, et les riches comme les pauvres ont coutume d'y soumettre les petits enfants. Aussi, toute habitation un peu aisée est pourvue de sa « cuve à baigner », et l'on n'est pas médiocrement surpris de trouver de petits établissements de bains dans de simples hameaux. Les princes et les grands seigneurs ont l'usage de se baigner dans de l'eau parfumée d'essence de rose.

Il y a dans chaque châtellenie un médecin ou chirurgien juré. Quelques-uns de ces médecins sont à la fois maîtres ès arts et en médecine. Les chirurgiens ont presque tous passé un examen et ont été reçus licenciés par un jury composé des maîtres chirurgiens jurés du Châtelet de Paris et présidé par le prévôt de la confrérie. Ils ont pour enseignes des bannières appendues à leurs fenêtres. En cas de crime commis par voie de fait, ils sont chargés de renseigner les tribunaux sur la gravité des blessures, les chances de guérison, et leur témoignage fait foi en justice. Les docteurs en médecine, comme du reste les docteurs en décret, ont la qualité de clercs et sont généralement voués au célibat. On s'imagine même, d'après la lettre des ordonnances et sur la foi d'Étienne Pasquier, que le cardinal d'Estouteville, vers le milieu du quinzième siècle, accorda le premier aux docteurs en médecine la permission de se marier, et que les docteurs en décret n'obtinrent pas cette autorisation avant 1552. Cela prouve, une fois de plus, combien il est dangereux d'écrire l'histoire d'après le texte des institutions que contredit si souvent la réalité historique, car il n'est pas rare de trouver, dès le quatorzième siècle, des avocats en cour d'église et des médecins mariés. A Laon, pendant la première moitié de ce siècle, Colard de Colligis est marié, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, quoique docteur en droit canon. A Corbie, en 1381, maître Pierre Hary, médecin, est aussi marié à une riche veuve dont il a surpris les bonnes

grâces en la traitant dans le cours d'une maladie.

La médecine que l'on enseigne dans les écoles, et d'après laquelle on traite la plupart des maladies, est celle de Rhazès ou Razi, célèbre médecin arabe mort vers 923, chirurgien de l'hôpital de Bagdad. Son ouvrage sur les fièvres pernicieuses est le manuel de tous les praticiens. C'est sous son influence que les saignées répétées deviennent à la mode. On se fait saigner, non seulement quand on croit être gêné par une exubérance de vie animale, mais encore pour mêler son sang à celui d'un ami, d'un frère d'armes, d'une bonne amie, en signe d'une union éternelle. Un onguent connu sous le nom de « blanc de Razès » se débite chez tous les apothicaires, et l'on voit, par exemple, Charles de Blois recourir à cet onguent pour guérir les écorchures que lui fait à la peau et sur les reins le cilice dont il a coutume de se revêtir. Cette origine arabe de la médecine à la mode assure beaucoup de crédit aux juifs, surtout au point de vue médical. Aussi la plupart des Israélites, en même temps qu'ils prêtent à intérêt, s'entremettent de médecine. L'inspection des urines joue un rôle dominant dans le diagnostic de la plupart de ces empiriques. On prend en moyenne vingt francs pour remettre une jambe rompue. Les médecins et chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Paris sont dès lors en grande réputation, et les malades viennent de très loin se remettre entre leurs mains. On pratique déjà la taille, même sur les enfants, ce qui n'empêche pas les personnes qui souffrent de la pierre d'attendre quelquefois leur guéri-

son de neuvaines à Notre-Dame de la Perrelle. Les malheureux atteints d'aliénation mentale, s'ils ne font de mal à personne, sont gardés chez leurs parents. Dans les cas de folie furieuse, qui vont devenir si fréquents, surtout chez les femmes à la suite des rapts et des viols commis par les brigands des compagnies, le patient ou la patiente est jetée en prison, ou du moins on lui attache des menottes aux mains.

Outre le médecin et le chirurgien jurés de la châtellenie, il y a presque dans chaque village un barbier qui a le droit de traiter les clous, les furoncles, de panser les plaies et bosses qui ne sont pas mortelles. Comme il met ses services à un moindre prix que le médecin et le chirurgien, c'est au barbier qu'ont recours de préférence les pauvres gens des campagnes et des villes. Certains barbiers sont parfois jurés et assermentés en justice au même titre que les chirurgiens, mais c'est l'exception. Ils sont tellement étrangers à toute notion anatomique qu'il arrive à l'un d'eux, qui soigne quelqu'un pour une blessure reçue à la tête, de faire à son malade avec son « canivet » ou petit canif une lésion mortelle dans la cervelle.

Le luxe du vêtement n'a jamais été poussé plus loin qu'en France pendant la première moitié du quatorzième siècle. Presque toutes les pièces de l'habillement sont garnies de fourrures. Comme la dépouille des animaux des régions glacées est d'un prix trop élevé, le petit peuple se rabat sur les peaux d'écureuil, de renard et de lapin. Ce luxe

apparaît surtout dans la garniture des chaperons, des ceintures et des bourses. Dans toutes les classes, les chaperons à l'usage des femmes sont ornés d'ordinaire de boutons d'argent. Les nobles portent des ceintures garnies de clous d'or, semées de perles, où leurs armoiries sont gravées en émail. Les bourses, brodées de perles ou munies de petites sonnettes d'argent, sont très communes.

On ne couche guère sur la paille que dans les cachots. Partout ailleurs on repose soit sur des matelas, soit même sur des lits de plume. Les couvertures de ces lits sont le plus souvent de serge grossière ou de tiretaine; elles sont quelquefois garnies de fourrure de gris. Il est de mode d'avoir des taies d'oreiller découpées à jour.

Nous arrivons enfin à la partie du vêtement dont la vulgarisation, contemporaine des premières années de du Guesclin, constitue peut-être le plus grand progrès qui ait été réalisé à aucune époque au point de vue de l'hygiène, nous voulons parler de la chemise. L'originalité du quatorzième siècle, en fait de vêtement, est d'avoir été le siècle du linge, et l'usage universel de la chemise est, à le bien prendre, l'événement le plus considérable de ce temps.

Dérivée d'un vêtement de dessous appelé chains ou chainse, en usage aux onzième et douzième siècles, dont le tissu était de fine laine ou de crêpe de soie aussi bien que de fil, la chemise ou vêtement de linge qu'on porte sur la peau a longtemps passé pour n'avoir pas été connue de nos pères du

moyen âge. On n'avait fait d'abord attention qu'aux miniatures des manuscrits qui représentent des personnes au lit; et comme ces personnes y apparaissent dans un état de nudité complet, on en avait conclu qu'à l'époque où ces peintures ont été exécutées, on ne portait pas de chemises. On ne serait pas tombé dans cette erreur si l'on avait su qu'au quatorzième siècle, on avait toujours soin d'ôter sa chemise avant de se mettre au lit. Le dernier et savant historien du costume en France, M. Jules Quicherat, n'avait garde de s'égarer sur une question de cette importance. Arrivé à la période comprise entre 1190 et 1340, il dit: « Le chainse se transforma en chemise, la chemise, dans le sens où nous l'entendons, pièce fondamentale en toile de fil, que toute personne aisée voulut porter sur la peau. » Quoique cette assertion, émanant surtout d'une autorité aussi considérable, ait le rare mérite de corriger une erreur très répandue et presque invétérée, elle n'est pas encore complètement exacte. La vérité est que, dès la première moitié du quatorzième siècle, la chemise ne fut pas réservée aux personnes aisées; elle devint alors d'un usage universel. Non seulement l'inventaire d'un valet de chambre, dressé en 1361, comprend jusqu'à treize chemises, mais encore nous voyons que des serviteurs de l'ordre le plus humble, de simples valets de ferme, ont une chemise à ôter quand ils se mettent au lit, et une chemise à mettre quand ils en sortent. Dans un acte où il est question de bandes de jeunes garçons qui viennent de se débarrasser de leur vêtement de dessus pour

jouer à la paume, on constate qu'ils sont tous en chemise. De pauvres femmes volent une grande toile à battre le blé pour s'en faire des chemises. Au fond des campagnes, on est déjà si riche en draps et en chemises qu'on fait une lessive à part pour le linge. Un jour que Charles de Blois, au retour d'un voyage à Paris, passe par Saint-Aubin-du-Cormier, village situé sur ces marches de Bretagne et de Normandie qui ont tant souffert des guerres, il apprend que deux malheureux qui viennent de mourir n'ont laissé ni draps, ni chemises, ni linge d'aucune sorte pour les ensevelir. Le bon duc est tellement frappé du degré de misère dont cette absence de linge est l'indice, qu'il s'arrête aussitôt, préside lui-même à l'inhumation des deux défunts, leur fait dire une messe et donne quinze sous pour les draps dont on les a enveloppés, ainsi que pour les autres frais de la cérémonie funèbre.

S'il était besoin de faire ressortir l'importance de cet usage universel du linge en général et du linge de corps en particulier, il suffirait de faire remarquer qu'il amena, comme une conséquence naturelle, le développement d'une industrie qui, seule, pouvait rendre pratique la plus grande découverte du siècle suivant et même des temps modernes. Antérieurement au quatorzième siècle, quand on rédigeait un acte quelconque, on se servait, pour fixer l'écriture, de parchemin, matière qui s'était substituée peu à peu au papyrus des Anciens conservé encore à l'époque mérovingienne. Le parche-

min avait continué de régner à peu près sans partage dans l'Europe occidentale jusque vers le milieu du treizième siècle où le papier de coton, importé à la suite des Croisades, commence à être employé, principalement dans le midi de la France; mais ce papier, fabriqué d'ordinaire en Orient, est d'un prix trop élevé pour passer dans l'usage courant et suffire aux besoins de la consommation journalière. Le monopole du parchemin n'est sérieusement menacé qu'au moment où, grâce au progrès de l'aisance, à l'abondance croissante du linge, à l'emploi universel de la chemise, on se met à fabriquer du papier de chiffe sur une grande échelle, c'est-à-dire dans les premières années du quatorzième siècle. Avant cette date, on ne trouve écrits sur ce papier que des documents courts et isolés, des lettres, par exemple; mais une matière adaptée à l'écriture ne peut être considérée comme usuelle que si elle arrive à former des registres plus ou moins volumineux. Or ces registres sur papier de chiffe apparaissent pour la première fois, dans notre pays du moins, sous le règne de Philippe de Valois. Le papier fabriqué avec des chiffons de linge devient dès lors de plus en plus commun et de moins en moins cher jusqu'à ce que cette abondance et ce bon marché viennent, un siècle plus tard, solliciter pour ainsi dire le génie de Jean Gutenberg, de Mayence. Tout le monde comprend en effet que si l'on n'avait pu confier qu'au parchemin les caractères de l'écriture, la rareté de la matière n'aurait jamais permis à la découverte de

l'imprimerie de prendre un caractère vraiment pratique. Peut-être même, l'immortel imprimeur, qui était un industriel et un commerçant aussi bien qu'un inventeur, en supposant qu'il eût eu l'idée de sa découverte, n'eût-il pas été tenté, à défaut du papier de chiffe, de la mettre à exécution. Voilà pourquoi il importe au plus haut degré de signaler ce lien étroit, ce rapport de cause à effet qui unit l'usage universel de la chemise à la fabrication du papier fait avec des chiffons. Voilà pourquoi, sans tomber dans le paradoxe, il est permis de considérer cette innovation relative à un détail du vêtement, cet essor donné à une industrie nouvelle, comme les deux événements les plus considérables de l'époque où vécut du Guesclin. L'économiste et le moraliste y verront, par un exemple saisissant, comment un perfectionnement, insignifiant en apparence, apporté dans l'hygiène du peuple, peut devenir le point de départ de l'invention la plus féconde dans l'ordre intellectuel et d'une ère nouvelle pour la civilisation générale. L'historien en conclura que ce quatorzième siècle, si misérable au point de vue politique, si abaissé au point de vue de la ferveur religieuse et de l'invention littéraire, n'en est pas moins, par cela seul qu'il est le siècle du linge de corps et du papier de chiffe, le digne précurseur ou, pour mieux dire, l'indispensable préparateur du siècle de l'imprimerie.

La honte de cette époque, nous tenons à l'ajouter après avoir tracé, d'après les faits, un tableau qui modifiera peut-être bien des opinions préconçues,

la honte de cette époque, c'est la barbarie et, il faut bien le dire, l'immoralité de la justice. La justice seigneuriale, qui est une propriété au même titre que la terre, se partage comme celle-ci. Il en résulte qu'il y a telle localité, Regniowez, par exemple, dans les Ardennes, où la justice appartient à trois seigneurs à la fois, au seigneur de Montegny, au seigneur de Toulon et au seigneur de Lor. Allez donc chercher une répression prompte du crime au milieu d'un tel déchirement! Cette justice est aussi cruelle dans ses arrêts que lente et difficile à faire mouvoir. En 1357, à Annonay, le juge criminel du seigneur de Roussillon condamne un faux témoin à parcourir la ville revêtu d'une chemise blanche constellée de langues rouges, à rester trois heures attaché au pilori de la ville, et finalement à avoir la langue coupée.

La justice royale, cette ressource suprême des opprimés, n'est pas moins cruelle. On brûle d'un fer chaud au visage, sur chaque joue, quelqu'un dont le seul crime est d'avoir mal parlé du roi. En 1362, une pauvre femme de Rouen, Alice Souris, est condamnée à être enfouie toute vivante, et le duc de Normandie est obligé d'intervenir; il accorde comme une faveur à cette malheureuse d'être noyée dans la Seine. Le roi s'efforce de protéger les faibles, il serait injuste de ne le pas reconnaître, mais à condition toutefois que les oppresseurs n'appartiennent pas, nous ne disons point à son entourage, mais seulement à la domesticité de son entourage. Un simple valet fauconnier de Bureau de la Rivière,

qui a attenté à l'honneur d'une femme mariée; Perrin de Mons, valet de chambre de Louis, duc d'Anjou, qui a fait violer une jeune fille de seize ans par ses deux aides après l'avoir violée lui-même, obtiennent des lettres de rémission de l'un des souverains du moyen âge les plus étrangers à l'engouement féodal, de Charles V. En 1371, Hardouin seigneur de Maillé, furieux de ce que l'on a blessé un de ses éperviers de chasse, coupe le poing droit d'un nommé Jean Bourdon, meunier de l'abbé de Marmoutier. Traduit en justice par sa victime à la suite de cet attentat, il obtient sa grâce moyennant le payement au trésor royal d'une amende de cinquante livres.

La torture par le feu est sévèrement défendue par les ordonnances, et pourtant les juges royaux ne cessent d'y avoir recours. A l'occasion d'un vol de cinquante-huit francs commis dans l'hôtel du seigneur de Marcoussis, le clerc du bailli de ce lieu soumet à la question une servante que l'on soupçonne d'avoir commis le vol. Il lui fait mettre les menottes aux mains, un mortier aux pieds, deux œufs chauds sous l'aisselle des bras; puis on lui noue un fouet autour du cou et on la tire d'un demi-pied de long avec une poulie. Enfin, comme ces tortures n'arrachent aucun aveu à la patiente, le lieutenant du bailli donne l'ordre de lui maintenir les jambes au-dessus d'un brasier ardent. La justice royale se montre parfois immorale, alors même que ses arrêts sont dictés par une pensée d'humanité. Charles V fait grâce à un écuyer qui a violé une de ses

serves, à condition qu'il l'affranchira, elle et sa postérité. Assurément le roi obéit à un sentiment généreux! qui ne voit pourtant qu'il y a là comme une prime d'encouragement accordée à la débauche. Mais c'est l'empiètement de la raison d'État sur la justice qui corrompt surtout celle-ci et qui donne parfois à la clémence royale un caractère d'immoralité révoltante. Il n'est pas de crime que l'on ne puisse se faire pardonner quand on sert fidèlement le roi à la guerre, surtout si l'on appartient à quelque province disputée, la Normandie, par exemple, où un rival aussi redoutable que le roi de Navarre est à la tête d'un parti puissant. Un chevalier, nommé Guillaume d'Agneaux, a commis en basse Normandie quatre viols bien avérés, un sur la personne d'une jeune fille, trois sur la personne de femmes mariées, mais il sert le roi sur mer sous les ordres de Jean de Vienne, amiral de France; et le sage, le pieux Charles V accorde purement et simplement à ce monstre le pardon de ses atrocités.

Il y a des époques où les institutions valent mieux que les hommes. Au quatorzième siècle, au contraire, l'élite du clergé, la bourgeoisie lettrée, et nous comprenons dans ce mot toutes les personnes exerçant les professions qu'on appelle aujourd'hui libérales, le peuple lui-même, dans sa partie saine, valent beaucoup mieux que les institutions. Cette élite du clergé, cette bourgeoisie lettrée attestent leur amour des lumières en fondant de nombreux collèges, leur humanité en soignant leurs serviteurs malades comme s'ils faisaient partie de la famille.

Il n'y a guère de village qui ne possède sa « charité d'aumône », et il est telle confrérie dont on peut citer les statuts comme un modèle de la charité la plus dévouée, la plus tendre, la plus prévoyante et la plus sage. Une société où l'esprit chrétien entretenait, à travers les caprices de la force, les souillures de l'arbitraire, cette santé morale, où il engendrait ces fortes vertus, faisait mieux que de jouir d'une prospérité matérielle croissante : elle savait l'ennoblir et s'en rendre digne.

CHAPITRE IV

DU GUESCLIN, CHEF DE PARTISANS

Formation des premières Compagnies en Limousin et en Bretagne. — Édouard III afferme la Bretagne à ses lieutenants qui afferment eux-mêmes à leurs capitaines les forteresses et les châtellenies; conséquences de ce système mercantile. — Marché passé entre le roi d'Angleterre et Raoul de Caours. — Du Guesclin et ses gars; la guerre de partisans; la forêt de Paimpont; une riche capture. — Raoul de Caours abandonne le parti anglais pour se rallier au roi de France et à Charles de Blois. — Cause de cette défection : monopole de la vente du sel en Poitou concédé par Édouard au comte de Lancastre; dommage porté à Raoul de Caours, possesseur des salines de Bouin et de Beauvoir. — Combat d'Auray mort de Thomas du Dagworth. — Du Guesclin prend par surprise le château de Fougeray. — Date approximative de ce fait d'armes (1347-1350).

Les batailles de Crécy et de Poitiers, livrées à moins de dix ans d'intervalle, inaugurent pour la France et la Bretagne une ère de désastres sans nombre. On vient de voir dans le chapitre précédent que, depuis le commencement du quatorzième siècle, la population et la richesse n'ont cessé de suivre dans ces deux pays une marche ascendante. A partir de 1346 et de 1347, non seulement cette prospérité s'arrête, mais encore elle fait place à la

misère la plus effroyable. Deux fléaux contribuent à amener ce résultat. Le premier est la peste qui, après avoir sévi une première fois en 1348, recommence ses ravages en 1362; le second, et non le moins terrible, est le brigandage des gens de guerre organisé sous le nom de Compagnies.

Les Compagnies désolent la Bretagne et le Limousin dix ans avant de se répandre dans le royaume de France proprement dit. Dans ce dernier pays, le fléau ne devient vraiment terrible qu'après la bataille de Poitiers en 1356, tandis que le Limousin et surtout la Bretagne sont la proie des brigands dès 1347. La vraie cause du mal, c'est le régime exceptionnel auquel Édouard soumet alors la partie du duché occupée par les Anglais, régime dont l'étrangeté n'a pas été suffisamment mise en lumière jusqu'à ce jour par les historiens. A la fin de 1346, le roi d'Angleterre vient de se couvrir de gloire, mais ses coffres sont vides; la fameuse invasion de la France, couronnée par la victoire de Crécy, les a complètement épuisés. Il se trouve hors d'état de consacrer un denier à faire la guerre en Bretagne, et pourtant il veut soutenir dans ce pays la cause du jeune Montfort dont il est le tuteur; ou plutôt il a intérêt à affaiblir par cette diversion son adversaire, dont il compte ainsi diviser les forces. Pour tourner la difficulté, Édouard imagine de donner le duché à ferme, comme on ferait d'une métairie. En nommant le 10 janvier 1347 Thomas de Dagworth son lieutenant et capitaine en Bretagne, le roi d'Angleterre autorise le dit lieutenant à toucher

pour son compte tous les revenus et profits du duché appartenant soit au roi, soit à Jean de Montfort, et à les appliquer à ses besoins propres. Si Thomas de Dagworth perçoit les revenus, en revanche, la défense des places, l'entretien des garnisons, la solde des troupes, bref tous les frais de guerre, de gouvernement et d'administration restent à sa charge; c'est, comme on le voit, un véritable marché à forfait.

On devine les conséquences de ce système mercantile appliqué par des Anglais à un pays qui n'est pas le leur. Édouard a donné la Bretagne à ferme à Thomas de Dagworth. Thomas de Dagworth, à son tour, donne à ferme chacune des châtellenies, chacun des châteaux de son gouvernement. Le roi d'Angleterre s'est arrangé pour que l'occupation à main armée du duché ne lui coûte rien. Le lieutenant d'Édouard s'arrange, à l'exemple de son maître, pour que cette occupation ne lui coûte pas davantage, ou plutôt pour qu'elle lui rapporte le plus possible. Sur tous les points de la Bretagne où les Anglais sont les maîtres, chaque forteresse devient une ferme pour laquelle on traite à forfait avec Dagworth, comme il a traité lui-même avec Édouard. Chaque capitaine est doublé d'un traitant, mais d'un traitant homme d'épée et presque toujours Anglais d'origine, qui n'est retenu par aucun frein, puisqu'il peut mettre la force armée dont il est entouré au service de ses exactions, et qui pressure avec d'autant moins de scrupule ses victimes, qu'elles ne lui sont pas rattachées par le lien d'une

nationalité commune. Le commerce va si bien qu'il ne tarde pas à susciter la contrefaçon, et le roi d'Angleterre se voit obligé, après quelques années de ce régime, de défendre à ses sujets de bâtir des forteresses dans le duché. Ces constructions, comme bien on pense, n'ont rien de militaire ; ce sont simplement de nouveaux centres d'exploitation qui viennent faire concurrence aux anciens. Frappée à mort sur le champ de bataille de la Roche-Derrien, la Bretagne, depuis cette néfaste journée, est comme en proie aux Anglais; ils accourent s'abattre sur son cadavre, et c'est à qui arrachera les meilleurs morceaux pour s'en repaître.

Ces brigandages sont d'autant plus odieux qu'on les commet au mépris de la trêve conclue à Calais le 28 septembre 1347, entre la France et l'Angleterre, renouvelée à diverses reprises et maintenue sans interruption jusqu'en 1351, trêve où la Bretagne est toujours comprise, quoi qu'en aient dit les historiens de cette province. Bientôt même, Édouard ne s'estime pas satisfait que la Bretagne ne coûte rien à son trésor; il veut, lui aussi, prélever sa part du butin et s'entend à cet effet avec l'un des brigands les plus renommés de ce temps, Raoul de Caours. Ce Raoul est originaire des environs de Guérande ; mais son nom de Caours ou de Cahors semble indiquer que sa famille est d'origine méridionale. Quoi qu'il en soit, Raoul de Caours est une des figures de bandit les plus cyniques qu'offre l'histoire du quatorzième siècle, si riche pourtant en types du brigandage. Changer perpétuellement de parti au

gré de son intérêt du moment, déjeuner de l'Angleterre et souper de la France, combattre le lendemain ceux qu'on servait la veille, trahir au plus offrant et dernier enchérisseur, tel est le métier que Raoul fait toute sa vie. Attaché d'abord au parti de Montfort et des Anglais, ce chevalier semble s'être un instant rallié à la cause de Charles de Blois; il est certain du moins que Philippe de Valois délivre à Raoul des lettres de rémission en janvier 1345. Dès le commencement de 1347 au plus tard, Raoul est redevenu Anglais, car le 17 janvier de cette année, il reçoit du tuteur de Montfort pleins pouvoirs pour traiter avec les habitants de Nantes. Il est compris nommément dans la trêve du 28 septembre suivant comme partisan d'Édouard, ainsi que Jeanne de Belleville; il est même, avec les capitaines du pays, l'un des gardiens de cette trêve en Bretagne pour le roi d'Angleterre.

Tel est l'homme avec lequel Édouard ne rougit pas de s'associer pour exercer en quelque sorte le brigandage de compte à demi. Moyennant une pension de mille livres sterling assise sur la seigneurie de Retz en Bretagne, ce chef de Compagnies promet d'abandonner à son royal associé les châteaux, villes et terres qui pourront être l'objet de ses prises, ainsi que la moitié de la part à lui afférente sur les rançons des prisonniers qui tomberont entre ses mains. Il est en outre convenu que, si Raoul fait quelque capture importante, s'il met la main sur un personnage de marque, il ne pourra lui rendre la liberté sans l'avis et l'assentiment du roi d'Angleterre. Tout

le reste des bénéfices, comme biens meubles, argent, bijoux, cheptel, bestiaux et autres menus profits, doit revenir en totalité à Raoul de Caours. Ce marché n'est pas seulement honteux, il est lâche et déloyal. La convention passée avec Raoul de Caours est du 9 août, et le 1er de ce mois le roi d'Angleterre a signé avec Charles de Blois, son prisonnier, une trêve spéciale par laquelle les deux parties contractantes s'engagent à s'abstenir de tout fait de guerre en Bretagne jusqu'au 25 décembre suivant. L'historien, qui signale pour la première fois ces turpitudes, éprouve le besoin de les flétrir. Il suffit, à la vérité, de rappeler au lecteur les hontes de la fin du règne d'Édouard III, pour montrer que la violation de la justice porte malheur, et que Dieu prend tôt ou tard sa revanche.

Tel est le régime dont les Anglais se font les fauteurs et auquel ils soumettent la Bretagne de 1347 à 1352. Aussi la haine des partisans de Charles de Blois contre leurs oppresseurs est de bonne heure poussée à ses dernières limites. Naturellement farouches vis-à-vis des étrangers, les Bretons détestent à plus forte raison des envahisseurs qui, non contents d'occuper leur pays à main armée, fomentent parmi eux la guerre civile. Il entre d'ailleurs du mépris dans cette haine, et elle en est d'autant plus implacable. Si les auxiliaires de Montfort étalent en toute occasion leur orgueil de conquérants, les vaincus de la Roche-Derrien ont, de leur côté, pour les vainqueurs ce mépris qu'inspire à l'homme de cœur l'abus de la force mise au service du lucre;

et il faut avoir étudié de près les compatriotes d'Abélard et de Lamennais pour se faire une idée de l'inaccessible hauteur où ce mépris peut s'élever dans une âme bretonne.

On raconté une anecdote où la charité chrétienne de Charles de Blois fait heureusement contraste à cet acharnement de haine contre les auxiliaires de Montfort. Ce prince, pendant sa captivité en Angleterre, traversait un jour le grand cimetière de Londres; il récitait, suivant sa coutume, un « De profundis » pour les âmes des morts ensevelis dans ce cimetière. « Pourquoi n'alternez-vous pas avec moi? » dit-il à Eudes Cillard, jeune page breton qui l'accompagnait. — « Parce que, répartit Eudes, ceux dont les ossements blanchissent ici ont égorgé nos parents, nos amis, et ont brûlé nos demeures. » — « Vous êtes un misérable », reprit Charles de Blois, en imposant silence à son page.

Eudes Cillard nous représente ici les sentiments qui animent toute la jeunesse bretonne, dans les familles dévouées au mari de Jeanne de Penthièvre. Du Guesclin partage au plus haut degré ces sentiments; mais, pour une nature comme la sienne, haïr les Anglais, c'est les combattre par tous les moyens dont il peut disposer. La défaite de la Roche-Derrien, la captivité du chef de son parti, la trêve conclue par Édouard tant avec le roi de France qu'avec Charles de Blois, rendent la guerre régulière désormais impossible. Bertrand se met alors à faire aux ennemis de son pays une guerre de partisan. Des nobles de haute condition répugneraient à faire cette

guerre ou ne voudraient pas se placer sous les ordres d'un simple écuyer. Ce qu'il faut d'ailleurs, ce sont des hommes jeunes, pauvres, endurcis aux privations, surtout connaissant à fond le pays par une longue habitude, capables de se retrouver à certains indices au milieu de l'immensité des landes, de l'épaisseur des bois, sachant les sentiers écartés, les chemins perdus, les défilés des routes, les souterrains, les clairières inconnues des forêts susceptibles d'offrir un refuge en cas de poursuite, les fourrés où l'on peut s'embusquer pour faire un bon coup et tomber à l'improviste sur les Anglais. Qui réunit mieux ces conditions que des paysans jeunes et bien choisis, de vigoureux gars, comme on les appelle encore dans la Bretagne française et en Normandie? Bertrand les recrute sans doute de préférence parmi les compagnons des jeux de son enfance, dont il a pu mettre à l'épreuve de bonne heure le courage ou la ruse dans ses belliqueux amusements; il les réunit au nombre de cinquante ou soixante et se met à leur tête.

Ce qui porte à croire que les compagnons d'armes de notre héros, pendant cette curieuse période de sa vie, sont bien de simples paysans, c'est que Bertrand doit prendre à sa charge les frais de leur armement. Cuvelier prétend même que, dans un moment de gêne, du Guesclin alla jusqu'à crocheter l'armoire et à faire argent des joyaux de sa mère, pour équiper ou nourrir sa troupe. Bertrand jura, il est vrai, s'il faut ajouter foi au récit du trouvère, que pour chaque denier pris il ne tarderait pas à en rendre cent.

Cette vie de surprises, d'embuscades, d'escarmouches perpétuelles, cette chasse à l'affût dans les genêts, les bruyères, les halliers du « border » breton, offre plus d'un trait de ressemblance avec l'existence que menèrent les chouans dans ces mêmes parages à l'époque de la Révolution. Seulement les partisans du quatorzième siècle, loin d'être réduits à attendre du secours des Anglais, les avaient en exécration. Alors aussi la complicité des gens du pays contre un envahisseur abhorré dut venir en aide à du Guesclin et aux siens comme elle soutint plus tard les chouans; et quoique les uns et les autres fussent réduits à vivre au jour le jour et à tout demander aux hasards, aux bonnes fortunes de la guerre, ce qui, malgré des désordres inévitables, les différencie profondément des brigands de profession, d'un Raoul de Caours ou d'un Croquart, par exemple, c'est que les gars de du Guesclin, les chouans de Charles de Blois, ne cherchaient, comme les Vendéens, à faire du butin qu'aux dépens de l'ennemi.

La ressemblance est d'autant plus frappante, qu'à quatre siècles d'intervalle le théâtre de cette guerre de partisans fut à peu près le même. Dans toutes les aventures où Cuvelier fait figurer les gars de du Guesclin, nous les retrouvons dans le voisinage de la forêt de Paimpont, cette fameuse Brocéliande, dont les romans de la Table-Ronde ont célébré à l'envi les mystérieux enchantements. Cette forêt formait alors la limite entre le diocèse de Saint-Malo resté généralement fidèle à Charles de Blois et

celui de Vannes, où les Anglais et les partisans de Montfort étaient les maîtres. Les chênes séculaires, les hautes futaies de cette forêt si chère à notre vieille poésie ont abrité du Guesclin pendant ces années de lutte obscure. Sur cette terre classique de la chevalerie errante, la légende de notre héros est venue ainsi réveiller en quelque sorte tout un monde de légendes antérieures; et l'on ne peut lire le récit des prouesses de Bertrand qui remontent à cette période, sans se croire transporté en plein roman d'aventure.

Un jour, du Guesclin chevauche pour aller rejoindre ses gars qui sont en forêt. Sa monture est une simple jument dérobée sans doute à l'étable paternelle; mais cette jument est forte, nerveuse et infatigable à la marche. Il porte une hache suspendue au cou et une épée attachée, d'un côté, à sa ceinture, tandis que, de l'autre, pend une grande taloche. Il n'a pour compagnon qu'un valet nommé Orris, grand et hardi gaillard, qui court essoufflé derrière la monture de son maître. Quand ils ont fourni une longue traite : « Sire, dit le valet tout hors d'haleine, j'en ai assez de ce métier, je ne puis aller à pied plus longtemps. Si vous ne me donnez mulet ou jument, je vais prendre congé de vous, bien le bonsoir! » — « Paix! répond Bertrand qui vient d'entendre retentir au loin le galop d'un cheval et le cliquetis d'une armure. Dans un instant, si je ne suis pas mort, tu seras bien monté, je te le promets. » Bientôt apparaît dans le sentier un chevalier anglais armé de toutes pièces, monté sur un

destrier de prix, le bassinet en tête, la lance au poing, au bras un écu étincelant. Suivi de deux hommes bien armés et montés, un écuyer et un valet portant en trousse les bagages, ce chevalier se rend au château du Fougeray occupé par une garnison de quatre-vingts ou cent soudoyers de sa nation. A certains détails de l'équipement, Bertrand reconnaît de suite un ennemi. La lutte a beau être inégale, son parti est bientôt pris. En quelques coups de hache, il fait voler en éclats la lance du chevalier, l'épieu de l'écuyer et les étend tous deux raide morts par terre; puis, enfourchant le destrier de l'Anglais, il rattrape le valet qui s'enfuyait sous bois avec le sommier chargé d'or et lui fend la tête. Le pauvre écuyer des marches bretonnes s'équipe alors de pied en cap avec les dépouilles du chevalier, tandis que son valet revêt celles de l'écuyer; n'ayant plus besoin de la jument qu'il montait avant cette bonne aubaine, il la remet au lieu où il l'avait prise et va trouver sa mère. « Depuis quand êtes-vous chevalier? » crie celle-ci à son fils, du plus loin qu'elle l'aperçoit dans cet équipage. — « Madame ma mère, répond Bertrand, veuillez me pardonner les larcins que j'ai parfois commis à votre détriment. Voici de l'or que j'ai conquis, vous y pouvez puiser à pleines mains : pour chaque denier que je vous ai pris, je veux vous rendre vingt sous. »

Le plus bel exploit de du Guesclin et de ses gars, pendant cette période, c'est la prise du château du Fougeray. Cuvelier à qui nous devons le curieux récit de ce fait d'armes, a omis comme toujours de

nous en faire connaître la date; mais Robert Bramborc, qui fut tué au célèbre combat des Trente, était alors capitaine du Fougeray : la prise de cette forteresse par notre héros doit par conséquent être antérieure au 27 mars 1351, date de la lutte épique qui se livra sous le chêne de Mi-Voie. D'un autre côté, l'audace même de ce coup de main, l'absence de Bramborc occupé à chevaucher contre l'armée de Charles de Blois nous reporte à une époque où le parti de ce prince, après avoir paru comme anéanti pendant les trois années qui suivirent le désastre de la Roche-Derrien, commençait à relever ouvertement la tête, c'est-à-dire à la première moitié de 1350. Dans le cours de cette année, le parti anglais en Bretagne fut très affaibli par la défection de Raoul de Caours, qui abandonna encore une fois Édouard pour se remettre en l'obéissance du roi de France. La cause de cette défection ne fut pas, comme les Bénédictins l'ont dit par erreur, la donation faite par le roi d'Angleterre à Gautier de Bentley, second mari de Jeanne de Belleville, dame de Clisson, de plusieurs seigneuries en Poitou sur lesquelles Raoul avait des prétentions. La donation dont il s'agit, loin de remonter à 1349, était encore récente lorsque Édouard la confirma le 30 décembre 1359 après la mort de Gautier de Bentley, au profit du jeune Olivier, sire de Clisson. Elle fut octroyée à l'occasion du second mariage de Jeanne de Belleville avec le lieutenant du roi d'Angleterre, et ce mariage est certainement postérieur au 8 septembre 1350, date de la nomination de Gautier de Bentley comme capitaine

général en Bretagne. A cette date, il y avait déjà quelque temps que Raoul de Caours s'était rallié au roi de France, puisque Bentley succéda dans le gouvernement du duché à Dagworth tué dans un combat que lui avait livré l'inconstant chef de Compagnies. Nous croyons avoir découvert le premier la véritable cause de la défection de Raoul.

L'avide partisan possédait à Beauvoir-sur-Mer et à Bouin d'importantes salines d'où il tirait des revenus considérables. Il attachait tant de prix à la possession de ces salines que, dans une convention passée pendant la première moitié de 1350 entre lui, d'une part, le seigneur de Beaumanoir, Foulques de Laval et Maurice Mauvinet, représentants de Philippe de Valois, d'autre part, où il donne en gage aux dits chevaliers les forteresses de Bouin et de Beauvoir-sur-Mer, il a soin de réserver expressément ses droits sur tout le sel fabriqué dans ses seigneuries. Si le roi de France a besoin de ce sel, il le payera comptant à Raoul qui promet seulement de faire remise du quart du prix que fixeront vingt-quatre experts désignés par moitié de part et d'autre. En octobre 1349, Édouard avait envoyé en Poitou Henri, comte de Lancastre, pour tenir tête au Galois de la Heuse institué par Philippe de Valois, au commencement de cette année, capitaine souverain de tout le pays compris entre la Sèvre de Niort et la mer. Raoul éprouva sans doute quelque ombrage de la présence, dans une région où il avait jusqu'alors commandé en maître, d'un lieutenant du tuteur de Montfort; mais quel ne dut pas être le

mécontentement de ce chevalier à l'âme vénale, lorsqu'il vit bientôt le roi d'Angleterre accorder au comte de Lancastre, par acte du 6 novembre 1349, le monopole de la vente du sel en Poitou et ès parties voisines. Cette mesure, en ruinant le possesseur des salines de Bouin et de Beauvoir, le frappait dans ce qu'il avait de plus cher. Comment la fidélité d'un Raoul de Caours aurait-elle résisté à une telle épreuve ! Nul doute que l'ancien pensionnaire d'Édouard ne soit entré dès ce moment en négociations avec le roi de France. Ces âmes viles, mercenaires, sont souvent les plus vindicatives. D'ailleurs, Raoul connaissait trop bien le prix de toutes choses pour ne pas se rendre compte du peu de valeur que pouvait avoir sa parole; il sentait parfaitement que personne ne prendrait au sérieux son nouveau changement de front, s'il n'en attestait avec éclat la sincérité par des actes. C'est alors que, rassemblant les débris du parti de Charles de Blois et y joignant l'appoint des forces dont il disposait, il infligea aux auxiliaires de Montfort dans les premiers jours d'août 1350 cet échec important d'Auray, où une centaine d'hommes d'armes anglais périrent avec leur chef Thomas de Dagworth, le vainqueur de la Roche-Derrien, le lieutenant d'Édouard en Bretagne.

Dagworth, pris à l'improviste par la défection de Caours, avait dû faire appel, pour soutenir la lutte, aux garnisons anglaises des forteresses de la vallée de la Vilaine où s'ouvrirent les hostilités; et Robert Bramborc, capitaine du Fougeray, répondit sans

doute à cet appel. Par un heureux hasard, Bertrand se tenait alors tapi avec sa bande composée d'environ soixante gars sur la lisière des bois qui entouraient, au quatorzième siècle, la forteresse dont il s'agit, guettant les Anglais de la garnison pour les happer à la première occasion favorable. Il apprend par un valet du château tombé en ses mains, que le capitaine et la plus grande partie de ses hommes viennent de partir en expédition. « Amis, nous souperons aujourd'hui dans ce maître donjon, et je vous y régalerai de mouton gras », s'écrie Bertrand, en montrant de loin à ses gars la belle tour à créneaux qui domine encore le pays. Il sait que la garnison a fait une commande de bois de chauffage, et voici le stratagème qu'il imagine. Il se présente devant le château à la tête de trente gars des plus résolus déguisés en bûcherons et tout courbés sous le poids de fagots et de bourrées où ils ont caché leurs armes. Le reste de la troupe, réparti en quatre petits groupes de sept à huit hommes, se tient caché à quelque distance, prêt à accourir au premier signal. Bertrand porte la plus forte charge et s'avance le premier, en faisant de grandes enjambées, comme quelqu'un qui aurait hâte de se débarrasser d'un fardeau trop lourd. Plusieurs de ses compagnons se sont affublés de jupons blancs pour ressembler à de pauvres vieilles femmes qui viennent de ramasser du bois. La sentinelle du château les aperçoit et sonne de la trompe. A ce moment, plus d'un des faux bûcherons voudrait bien « être dans la mer salée », mais il est trop tard pour reculer.

Le stratagème réussit. La garnison croit qu'on lui apporte le bois dont elle a besoin, elle fait abaisser le pont-levis et ouvrir la porte. Bertrand entre le premier. Dès qu'il est sur le seuil, il jette sa charge en travers, tire son épée et fend la tête au portier en poussant son cri de guerre. «Guesclin ! en avant ! mes amis, en avant ! crie-t-il à ses compagnons, à bas vos fagots ; il y a céans bon vin, il ne s'agit plus que de le tirer ; » puis, s'adressant aux Anglais : « Fils de putain, voilà du bois que vous payerez cher : c'est pour chauffer votre bain, mais c'est de votre sang que je remplirai la baignoire. »

Du Guesclin et ses compagnons sont déjà maîtres de la porte, lorsque la valetaille des cuisines et des écuries, accourant au bruit, s'efforce d'assommer les assaillants à coups de pierre. Un des gars de Bertrand reçoit même sur l'oreille un tel coup de cognée qu'il tombe sur le pont-levis pour ne plus se relever. Bertrand passe son épée au travers du corps de l'écuyer anglais qui a fait ce coup, saisit la cognée et s'élance en avant au cri de : « Guesclin ! la journée est gagnée ! » C'est alors qu'en poursuivant quelques fuyards, il se trouve tout à coup séparé du gros de sa troupe et comme enfermé dans une étable où il lui faut soutenir seul l'assaut de toute une armée de valets des cuisines, de la bouteillerie, de la paneterie et des écuries. Ces combattants d'un nouveau genre sont armés les uns de leviers à porter les seaux, les autres de perches pointues, plusieurs enfin de broches et de pilons. La situation de du Guesclin et des siens menace de

devenir critique lorsqu'on entend retentir un galop de chevaux. Par précaution, les gens de Bertrand crient à ces nouveaux arrivants : « Si vous n'êtes par pour Charles de Blois, si vous êtes Anglais, sauvez-vous, car fussiez-vous le double de ce que vous êtes, vous seriez morts ! Bertrand de Claquin et avec lui cinq cents Français sont ici, confessant les Anglais. » — « Eh ! par la vierge Marie, répondent les cavaliers, nous sommes des vôtres. »

Il est temps que ce secours arrive. Bertrand, lorsque ses compagnons parviennent jusqu'à lui et réussissent à le dégager, se débat comme un sanglier aux abois. Il ne lui reste plus une partie de son armure qui ne soit en pièce; sa cognée s'est brisée dans la lutte, et il en est réduit à se battre avec les poings. Blessé au front, aveuglé par le sang qui jaillit de sa blessure et lui coule dans les yeux, il ne distingue plus ni amis ni ennemis et frappe à tort et à travers quiconque s'offre à ses coups. Toutefois, une résistance aussi opiniâtre a donné aux compagnons de du Guesclin le temps de venir au secours de leur chef ; et bientôt, grâce surtout au renfort reçu pendant l'action, le château est conquis.

Cuvelier ajoute que Robert Bramborc fut tué en voulant reprendre le château dont du Guesclin s'était ainsi emparé; mais le témoignage du trouvère picard est contredit par un contemporain, probablement Breton d'origine, l'auteur du célèbre poème sur le combat des Trente. Le Robert Bramborc, capitaine du Fougeray, et le Robert Bembro

ou Boincbourc, chef des trente champions anglais dans l'affaire du 27 mars 1351, ne sont évidemment qu'un seul et même personnage. Or tout le monde sait que Robert Bembro trouva la mort sur le champ de bataille du chêne de Mi-Voie.

Du Guesclin n'était pas en mesure de garder longtemps la forteresse du Fougeray à une époque où toute cette partie de la Bretagne, depuis Redon jusqu'à Bécherel, était au pouvoir des partisans ou des auxiliaires de Montfort. Après une occupation qui dura tout au plus une année, il dut revendre sa conquête aux Anglais, si tant est que ceux-ci n'aient pas réussi à la reprendre. Il est à noter que Robert Bramborc ou Bembro est mentionné, au moment du combat des Trente, comme capitaine de Ploërmel; mais il est certain, d'un autre côté, que la forteresse du Fougeray était retombée au pouvoir des Anglais dès le 12 mai 1352. On peut supposer avec quelque vraisemblance que la garde de cette forteresse, après son évacuation volontaire ou forcée par du Guesclin, fut confiée par Gautier de Bentley à ce fameux Robert Knolles qui, de simple archer, allait bientôt devenir le plus redoutable chef de partisans de sa nation et même de son siècle. Robert, alors au début d'une carrière militaire qui devait être si brillante et surtout si fructueuse, avait figuré au combat des Trente comme le second champion du parti anglais, quoiqu'il ne fût encore qu'écuyer; car c'est à tort que, sur les listes des champions des deux partis, on le qualifie de chevalier : il n'acquit ce dernier titre que huit ans plus tard, au sac

d'Auxerre, le 10 mars 1359. Il commençait par conséquent à être assez en évidence pour prendre en main le commandement d'une forteresse, même importante. Quoi qu'il en soit, nous apprenons par un mandement en date du 10 juillet 1355, que le roi d'Angleterre avait donné, antérieurement à cette date, le château du Fougeray, ainsi que celui de Châteaubriant, à Knolles. Après avoir révoqué cette donation, le tuteur de Montfort confia de nouveau au célèbre partisan, par acte du 13 juin 1360, la garde des châteaux de la Gravelle, du Fougeray et de Châteaubriant, à la condition de payer à l'échiquier d'Angleterre une redevance annuelle de deux mille florins de France, dits moutons. On voit qu'Édouard, allant encore plus avant dans la voie où il s'était engagé dès 1347, au lieu de solder les capitaines de ses forteresses dans le duché, exigeait d'eux un tribut considérable : c'était mettre en quelque sorte aux enchères le pillage de la Bretagne. Il résulte d'un autre acte qu'en 1358 les Anglais étaient maîtres du Fougeray : on trouve ainsi cette forteresse occupée sans interruption, de 1352 à 1360, par les adversaires de Charles de Blois.

Nous ne saurions donc, à l'exemple du plus grand nombre des historiens de du Guesclin, placer le premier exploit du futur connétable pendant le siège de Rennes par le duc de Lancastre. Lorsque ce siège eut lieu à la fin de 1356 et pendant la première moitié de 1357, il y avait déjà plus de deux ans, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, que Bertrand avait été fait chevalier; et il faut re-

marquer que Cuvelier, dans le récit de la prise du Fougeray, ne donne jamais à son héros que la qualification d'écuyer. On sait d'ailleurs que la première année du gouvernement de Gautier de Bentley, qui succéda en 1350 à Thomas de Dagworth, fut signalée par un redoublement d'exploitation mercantile du duché, et que la perte de plusieurs places fortes en fut la conséquence. Il paraît que Dawgorth s'était enrichi très vite; une fois repu, le vainqueur de la Roche-Derrien assigna des gages convenables aux gardiens des forteresses et leur défendit de rançonner le plat pays.

Mais son successeur arrivait en Bretagne avec ses dents toutes neuves, des dents de loup-cervier anglo-saxon ; il mit au rabais l'entretien des garnisons, et les capitaines se rattrapèrent comme toujours sur le menu peuple. Il se fit alors des fortunes merveilleuses dont Jean le Bel et Froissart ne parlent qu'avec admiration. Un ancien page du seigneur de Herck en Hollande, le fameux Croquart, qui figura comme Knolles au combat des Trente, devint en un tour de main riche de soixante mille écus. Ce parvenu du brigandage avait toujours vingt ou trente coursiers de choix dans ses écuries. Le roi de France lui offrit même, s'il voulait embrasser son parti, une pension de deux mille livres et la main d'une riche dame par dessus le marché : ce fut le bon temps.

Lorsque ces aventuriers, qui le plus souvent étaient, comme Knolles et Croquart, des gens de la plus basse extraction, avaient saigné jusqu'à la der-

nière goutte le laboureur qui n'osait plus cultiver la terre, lorsqu'il ne restait plus rien à piller aux alentours de la forteresse dont ils avaient fait leur repaire, ils abandonnaient alors cette forteresse pour aller en occuper une autre dans un pays non encore exploité, sans se soucier en aucune façon du dommage qui pouvait en résulter pour leur parti. Comme ils n'étaient venus en Bretagne que pour s'enrichir, une fois leur fortune faite, ils ne voulaient plus courir de nouveaux dangers; et le lieutenant d'Édouard avait beau réclamer leurs services, ils refusaient de répondre à son appel. Enfin, détail piquant et vraiment caractéristique, quand le moment leur semblait venu de retourner en Angleterre avec le produit de leurs rapines, plutôt que de s'embarquer dans un port de Bretagne, ils aimaient mieux prendre la voie de terre et traverser la France, pour échapper à la vigilance ou peut-être pour ne pas éveiller les convoitises jalouses de Gautier de Bentley. Ce n'est pas sortir de notre sujet que de rappeler ce défaut de bonne garde des places fortes, ces désordres des gens de guerre anglais en Bretagne pendant les années 1350 et 1351, car ce furent là, selon toute apparence, les circonstances que du Guesclin mit à profit pour s'emparer vers cette époque du château du Fougeray.

Édouard III, par une ordonnance en date du 20 avril 1352, vint porter remède à cette situation en enjoignant à son lieutenant dans le duché de payer désormais aux soudoyers des garnisons une solde suffisante et régulière qui les dispensât de demander

leur subsistance au pillage. Cette mesure venait à point pour relever les affaires anglaises sur le continent. Dès le commencement de cette année, Baldo Doria, amiral de Bretagne au service de Charles de Blois, avait repris aux auxiliaires de Montfort le château de Redon. L'armée de terre commandée par Gui de Nesle, sire d'Offémont, maréchal de France, lieutenant du roi Jean ès parties de Bretagne, fut moins heureuse que la flotte; et bientôt la défaite de Mauron où le tir des archers anglais eut raison de la fougue inconsidérée des chevaliers de l'Étoile, vint encore une fois abattre le parti français dans le duché et ruiner les espérances des partisans de Charles de Blois.

On a conservé les montres des principaux chevaliers français qui prirent part à la malheureuse expédition de Mauron; il est remarquable que du Guesclin ne figure dans aucune de ces montres. Quant au « sire du Guesclin » qui se porta garant pour Charles de Blois avec les seigneurs bretons les plus notables du parti français le 29 novembre 1352, ce personnage est probablement le chef de la branche aînée de la famille, Pierre du Guesclin, seigneur de la Roberie, oncle du futur connétable, ou même Robert du Guesclin, son père; on n'aurait jamais désigné ainsi notre Bertrand, encore simple écuyer.

Ici se termine la période la plus curieuse peut-être, mais aussi la plus obscure de la vie de du Guesclin. Quel dommage que Froissart, qui a si bien peint la vie de surprises, d'embuscades, d'escarmouches du « border » écossais, n'ait pas connu et

fait revivre ces luttes de la marche bretonne où Bertrand et ses gars paraissent avoir joué pendant plusieurs années un rôle si actif : nous y avons perdu des pages d'histoire qui auraient eu la saveur du plus beau roman d'aventure. Autant qu'on peut l'entrevoir à travers le demi-jour de la légende, cette partie de la carrière de du Guesclin n'offre rien dont il ait eu à rougir plus tard. Le métier de chef de Compagnies était fort bien porté au quatorzième siècle ; la prodigieuse fortune d'un Robert Knolles, d'un Arnaud de Cervole, d'un Eustache d'Auberchicourt, en est une preuve éclatante. Cependant, si le futur connétable avait donné un pareil emploi à sa bravoure durant un temps plus ou moins long, ainsi que plusieurs historiens l'ont admis trop légèrement, ce serait une tache pour cette grande figure. Mais qui pourrait reprocher à un jeune écuyer breton d'avoir fait la guerre de partisan à des étrangers, à des envahisseurs dont l'avidité insatiable se repaissait, sous prétexte d'intervention, de la chair et du sang de son pays ? Le héros de l'affaire du Fougeray ne fut pas un brigand comme Croquart, il fut un chouan comme Douglas ; et si le brigandage est toujours une chose honteuse, il y a au contraire telle chouannerie où il faut voir la dernière ressource du patriotisme aux abois et qui n'est pas sans gloire.

Lorsque Bertrand fut parvenu au faîte de l'opulence et des grandeurs, il devait parfois se reporter avec charme vers ce temps lointain où il avait mené avec ses gars une vie si pauvre, si précaire, mais si indé-

pendante, où il avait couru tant de hasards. C'est alors que son génie avait essayé ses forces; alors aussi il avait connu pour la première fois l'ivresse du triomphe. On se le figure, à la fin d'un repas copieux, arrosé de fréquentes rasades, évoquant ces souvenirs en présence de quelques amis fidèles, compagnons de ses premières prouesses, et disant comme l'Aimerigot Marchès de Froissart: « Il n'est temps, ébattement ni gloire en ce monde que de gens d'armes, de guerroyer par la manière que nous avons fait aux jours de notre jeunesse folle. Comment étions-nous réjouis, quand nous chevauchions à l'aventure et nous pouvions trouver par les chemins un chevalier anglais richement équipé, monté sur un destrier de prix, ou une route de mules du Poitou chargées de sel du comte de Lancastre: tout était nôtre ou rançonné à notre volonté. Tous les jours, nous avions nouveaux esterlins d'Édouard. Ah! il y avait parfois de durs moments, de rudes épreuves à traverser, quand la chasse à l'Anglais avait été mauvaise, et qu'on avait vainement battu l'estrade sur la route de Ploërmel au Fougeray, de Redon à Bécherel, ou bien encore lorsqu'on était réduit à chercher un refuge en pays ami pour échapper à la poursuite d'un adversaire trop supérieur en nombre. Les braves gens que nos Bretons, j'entends les partisans de notre bon duc Charles! Non contents de nous recéler, moi et mes gars, ils s'empressaient alors de partager avec nous le peu qu'ils possédaient. Le besoin devenait-il trop pressant, force m'était bien en cette extrémité de fouiller

l'armoire maternelle. C'étaient là les mauvais jours. Mais, lorsqu'il nous arrivait de faire quelque bonne prise, quelque riche capture, comme nous nagions dans l'abondance! Pour punir les lâches qui se rançonnaient aux brigands de Bentley, nous les obligions à nous apporter à notre tour les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. A ces heures de triomphe, nous étions gouvernés et étoffés comme rois; et, quand nous chevauchions de Ploërmel à Bécherel, tout le pays anglais tremblait devant nous. Tout était nôtre, allant et retournant. Comment prîmes-nous, moi et mes gars déguisés en bûcherons, le fort château du Fougeray qui était à Robert Bramborc? Je ne le tins que peu de temps, et si en reçus sur une table la charge d'un sommier en esterlins sonnants. Par ma foi, cette vie était bonne et belle. »

CHAPITRE V

DU GUESCLIN FAIT CHEVALIER A MONTMURAN

Avènement du roi Jean et reprise des hostilités en Bretagne. — Du Guesclin, enrôlé au service de la France, quitte les vallées de la Vilaine supérieure et vient guerroyer dans la région de Pontorson. — Mort de Jeanne Malemains. — Combat des Trente. — Défaite des Français à Mauron. — Mort de Robert du Guesclin. — Voyage en Bretagne de Charles de Blois, prisonnier des Anglais. — Arrivée à Pontorson d'Arnoul, sire d'Audrehem, en qualité de lieutenant du roi de France sur les frontières de Bretagne et de Normandie. — Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson ; joutes organisées dans cette ville par du Guesclin et Baudoin d'Annequin. — Expédition d'Arnoul d'Audrehem en Bretagne. — Affaire du château de Montmuran ; Bertrand est fait chevalier par Eslatre des Marès, capitaine de Caen. — Voyage en Angleterre de du Guesclin, otage pour Charles de Blois (1350-1354).

Du Guesclin, chef de partisans, semble avoir pris surtout pour théâtre de ses opérations les forêts qui couvrent la Bretagne près du cours supérieur de la Vilaine ou des principaux affluents de cette rivière. De cette guerre sous bois, pour ainsi dire, que Bertrand fit aux Anglais après l'écrasement de son parti à la Roche-Derrien, nous ne connaissons que le couronnement, la prise du château de Fougeray. Un succès aussi éclatant vint appeler l'attention sur

le jeune écuyer au moment même où le roi Jean, à peine monté sur le trône, après avoir rassemblé comme en un faisceau les débris du parti de Charles de Blois, se préparait à reprendre pour son compte l'offensive en Bretagne. Philippe de Valois était mort le 22 août 1350, et dès le lendemain son successeur mandait auprès de lui les principaux seigneurs bretons du parti français pour s'entendre avec eux sur ce qu'il y avait à faire. C'est à ce moment, il y a tout lieu de le croire, que le vainqueur du Fougeray s'enrôla pour la première fois au service du roi de France devenu ainsi, en l'absence de Charles de Blois prisonnier des Anglais, le chef des adversaires de Montfort. Au lieu d'une poignée de gars ramassés un peu au hasard en vue d'un coup de main et licenciés aussitôt l'affaire faite, du Guesclin eut désormais sous ses ordres une troupe régulière de gens d'armes soldés. Alors aussi il dut quitter les vallées de la Vilaine supérieure et de ses affluents pour aller guerroyer sur les bords de la Rance et continuer la lutte dans la région de Pontorson, centre des opérations militaires des Français en Bretagne.

Vers ce même temps, d'ailleurs, Bertrand avait été rappelé sans doute dans cette région par un grand malheur de famille qui l'avait frappé peu avant son succès du Fougeray; il avait perdu sa mère. La femme de Robert du Guesclin fit son testament au mois de juin 1350, et quelques jours après avoir dicté ses dernières volontés, elle descendait dans la tombe. Jeanne Malemains fixait sa sépulture

dans l'église de Sens au diocèse de Rennes où elle possédait une terre qui formait la meilleure part de sa dot, et elle instituait ses exécuteurs testamentaires son mari Robert du Guesclin, Thibaud de Saint-Didier et Hervé de Mauny. Jeanne avait connu les joies profondes d'une union bénie du ciel, mais la providence ne lui avait pas ménagé les épreuves. Elle avait eu dix enfants. Son fils aîné arrivait à peine à l'adolescence que la Bretagne avait pris feu. Elle avait vu succomber le parti auquel son mari et ses enfants s'étaient attachés. Deux ans seulement avant sa mort, l'épouvantable peste de 1348 avait ajouté ses horreurs aux maux de la guerre. Enfin, au moment où elle rendit le dernier soupir, alors que Bertrand était réduit à guerroyer avec des vilains au fond des bois et à voler ses parents pour nourrir ses gars, comment la femme de Robert du Guesclin aurait-elle espéré encore que les prédictions de la religieuse se réaliseraient un jour? Dieu lui refusa donc cette joie suprême, la plus douce qu'on puisse goûter en ce monde, où l'on oublie en un instant les douleurs de toute une vie : il ne prolongea pas assez les jours de Jeanne pour que son cœur de mère pût battre à la gloire naissante de son fils.

Le héros de l'affaire du Fougeray avait sans doute quitté déjà les vallées de l'Oust et de la Vilaine en 1351. Au combat des Trente livré le 27 mars de cette année, il ne figure pas parmi les trente champions du parti français dans les rangs desquels sa place était marquée, s'il avait encore habité cette région.

On ne sait si du Guesclin prit part le 14 août de l'année suivante à la sanglante bataille de Mauron. Il est certain du moins, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, que les montres assez nombreuses que l'on a conservées des gens d'armes français enrôlés pour cette expédition ne mentionnent pas le nom de Bertrand. Un nouveau malheur de famille qui, s'il en faut croire les autorités les plus dignes de foi, le vint frapper en 1353, dut contribuer autant que son entrée au service du roi Jean, à le retenir aux alentours de Pontorson et à le fixer dans la vallée de la Rance. Trois ans après la mort de Jeanne Malemains, Robert du Guesclin suivit sa femme dans la tombe. Bertrand, en sa qualité d'aîné, hérita du fief patrimonial de Broons; il avait déjà recueilli la terre de Sens dans la succession de sa mère. Devenu possesseur de ces deux domaines en un temps où les Anglais de Bécherel, attirés par l'appât du pillage, poussaient des pointes jusqu'au Guildo, notre écuyer avait désormais trop d'intérêts propres à protéger dans cette partie de la Bretagne pour n'en pas faire le théâtre de son activité guerrière.

Au commencement de 1353, Charles de Blois, prisonnier en Angleterre, obtint d'Édouard la permission de se rendre en Bretagne pour y recueillir de quoi payer sa rançon. Ce prince, pendant le séjour de quelques mois qu'il fit dans son duché, résida surtout à Dinan ou à Rennes, et sa présence fut peut-être aussi l'une des causes qui retinrent Bertrand dans cette région.

Les Français, après leur défaite à Mauron le 14 août 1352, étaient restés simplement sur la défensive, du moins en Bretagne, et l'on a vu que pendant ce temps des négociations fort actives s'étaient engagées en vue de la mise en liberté de Charles de Blois. Les rois de France et d'Angleterre avaient même conclu à cette occasion, le 10 mars 1353, une trêve qui expirait le 1er août suivant. A l'expiration de cette trêve, après l'échec des négociations et le retour en Angleterre du mari de Jeanne de Penthièvre qui n'avait pu réussir à se procurer la rançon convenue, on crut à Paris comme à Londres que les hostilités allaient recommencer dans le duché, et l'on prit des mesures en conséquence.

C'est alors que la direction des opérations militaires sur les frontières de Bretagne et de Normandie fut confiée à un homme qui devait avoir sur l'avenir de du Guesclin l'influence la plus décisive. Nommé lieutenant du roi Jean dans cette région le 2 août 1353, Arnoul, sire d'Audrehem, maréchal de France, prit possession de ses nouvelles fonctions et établit son quartier général à Pontorson dès la première quinzaine du même mois. Issu d'une famille du Boulonnais d'assez petite noblesse, le sire d'Audrehem était ce qu'on appelle un officier de fortune. Sa haute taille, sa bonne mine, sa force prodigieuse avaient charmé le roi Jean qui, doué lui-même de la plus belle prestance, prisait fort ces avantages chez les autres. Toutefois, Arnoul devait sa haute position à la protection de Charles d'Espagne, connétable de France. Il était déjà capitaine souverain

et gouverneur du comté d'Angoulême, lorsque ce comté fut donné le 23 décembre 1350 au connétable qui, reconnaissant les services du sire d'Audrehem, le fit nommer maréchal de France à la fin de juin 1351 en remplacement d'Édouard, sire de Beaujeu, tué au combat d'Ardres. Charles d'Espagne devint la même année le gendre du duc de Bretagne par son mariage avec Marguerite, l'aînée des filles de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. Le sire d'Audrehem dut donc tenir un compte particulier à du Guesclin du dévouement dont il avait fait preuve envers le beau-père de son protecteur. D'ailleurs, l'humilité relative de leur origine, leur passion pour la guerre, leur supériorité dans tous les exercices chevaleresques étaient autant de traits communs propres à inspirer à Arnoul une vive sympathie pour l'écuyer breton.

A la même époque, la forteresse de Pontorson avait pour capitaine un chevalier réservé à la plus haute fortune, que nous verrons quelques années plus tard user de son influence auprès du dauphin Charles, fils aîné du roi Jean, pour attacher définitivement du Guesclin au service de la France et le faire appeler au premier poste important qu'ait occupé le futur connétable. Nous voulons parler de Pierre de Villiers, celui qui devint en 1359 maître d'hôtel du régent, charge qu'il conserva lorsque le régent monta sur le trône sous le nom de Charles V. Pierre de Villiers avait été fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Mauron, et le 14 septembre 1353 le roi Jean lui fit allouer mille deniers d'or pour

payer sa rançon. A peine délivré, le capitaine de Pontorson s'occupa de mettre en bon état de défense la place dont la garde lui était confiée, un crédit de mille livres tournois fut affecté à cet emploi ; et nous voyons par une quittance du 21 août 1354 qu'à cette date, qui coïncide avec la présence du sire d'Audrehem et de du Guesclin, les travaux étaient en pleine activité.

Une autre haute influence que l'amitié de Pierre de Villiers mit au service de la fortune naissante de du Guesclin, ce fut celle du frère du roi Jean. Du chef de sa femme Blanche de France, fille de Charles IV dit le Bel et de Jeanne d'Évreux, Philippe, duc d'Orléans, possédait en usufruit le comté de Beaumont-le-Roger et la châtellenie de Pontorson comme assiette de cinq mille livres de rente qui formaient la dot de Blanche. Le 5 mars 1354, il échangea avec le roi de France, son frère, le comté de Beaumont-le-Roger contre celui de Beaumont-sur-Oise. L'Isle-Adam dont Pierre de Villiers était seigneur faisait partie du comté de Beaumont-sur-Oise. Rattaché par un double lien au premier prince du sang, le capitaine de Pontorson devint dès lors un des conseillers les plus intimes du duc d'Orléans; et comme le frère du roi Jean attacha plus tard Bertrand du Guesclin à son service, il y a lieu de croire que ce dernier fut redevable de cette faveur au crédit de Pierre de Villiers.

Les hostilités ne se rouvrirent pas aussitôt qu'on l'avait cru d'abord. Une nouvelle trêve fut conclue entre Édouard III et Charles de Blois; le 20 novem-

bre 1353, le roi d'Angleterre la notifia à Jean Avenel qu'il avait institué son lieutenant en Bretagne, en remplacement de Gautier de Bentley, marié à Jeanne de Belleville, veuve du sire de Clisson. Cette trêve expirait le 2 février de l'année suivante; mais elle fut renouvelée le 4 janvier et prorogée jusqu'à la prochaine quinzaine de Pâques, afin de permettre à Charles de Blois de retourner en Bretagne et de faire une nouvelle tentative pour recueillir l'argent de sa rançon.

La noblesse d'alors avait la passion des joutes et des tournois; celle d'Angleterre surtout s'y livrait avec d'autant plus d'ardeur sur le continent qu'Édouard III, trop pénétré du véritable esprit militaire pour goûter les parades chevaleresques, interdisait rigoureusement ces exercices dans ses États. La conclusion, puis la prorogation de la trêve, la faiblesse de Jean Avenel, alors lieutenant du roi d'Angleterre dans le duché, la présence à Pontorson d'un jouteur aussi renommé que le sire d'Audrehem, enfin le voyage de Charles de Blois sur le continent fournirent aux gentilshommes des deux pays, cantonnés sur les marches de Normandie et de Bretagne, l'occasion de s'abandonner à leur divertissement favori. Les joutes qui se donnèrent alors à Pontorson en présence du lieutenant du roi de France, eurent tant de retentissement que les chroniques du temps en ont conservé le souvenir. Nous y voyons que Bertrand du Guesclin fut le principal organisateur de ces joutes avec Baudouin de Lens, sire d'Annequin, qui depuis exerça l'importante charge de

maître des arbalétriers. C'est à cette occasion qu'un homme d'armes allemand à la solde du roi d'Angleterre, nommé Éric de Ridebourg, fut défait en champ clos et tué par le seigneur de Woincourt, gentilhomme picard de la puissante famille des Quieret. Quelque temps auparavant, il y avait eu à Dinan, probablement à l'occasion du voyage et de la présence de Charles de Blois, des joutes plus importantes encore où Guillaume de Lucy et Mathieu de Gournay, du côté des Anglais, Guillaume Martel, châtelain de Falaise, et Jean Martel son fils, du côté des Français, avaient joué le rôle le plus brillant. Un Anglais nommé Jennequin Standon y périt de la main de Jean Martel.

Comme la trêve expirait du 1er au 15 avril 1354, le lieutenant du roi de France employa les trois premiers mois de cette année à préparer la reprise des hostilités. Il convoqua à Saint-Lô pour le dimanche 26 janvier, et à Caen dans le courant du mois de février, le clergé, la noblesse et les gens des bonnes villes, afin d'en obtenir la finance nécessaire. Le sire d'Audrehem dut entrer en campagne à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. Il inaugura ses opérations par un brillant fait d'armes : la prise de Landal, cette forteresse avancée des Anglais à l'extrémité nord-est de la Bretagne gallot d'où ils menaçaient Pontorson. Encouragé par ce succès, il poussa une pointe jusqu'à Bécherel, mais au retour il se laissa surprendre à Combourg par les Anglais qui l'avaient poursuivi, et un chevalier français nommé Griseau de Champs fut tué dans cette rencontre.

Le sire d'Audrehem fit une autre expédition contre la garnison anglaise de Bécherel pendant la semaine de Pâques; et le jeudi saint il dînait avec ses principaux chevaliers au château de Montmuran chez Jeanne de Dol, dame de Combourg, veuve de Jean, sire de Tinténiac, tué à la bataille de Mauron. Ce jeudi saint 10 avril 1354 est une date mémorable dans la vie de Bertrand du Guesclin, car c'est ce jour-là qu'il fut fait chevalier. Bertrand d'Argentré, qui le premier a raconté ce fait de guerre, paraît avoir emprunté la matière de son récit à une tradition locale; mais le témoignage du vieil historien breton est confirmé par une chronique contemporaine, dont l'auteur inconnu est particulièrement bien informé au sujet des événements survenus sur les frontières de Normandie et de Bretagne. Cette chronique, il est vrai, tout en constatant, comme on l'a vu plus haut, la présence de Bertrand à Pontorson, ne le nomme pas dans les quelques lignes qu'elle consacre à l'affaire de Montmuran. Cependant, comme il n'est aucune des circonstances du récit de d'Argentré qui ne soit en parfait accord avec ce que nous savons par les actes, l'historien peut et même doit l'admettre, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Informé de la fête que doit donner la dame de Tinténiac au lieutenant du roi de France, Hugh de Calverly, l'un des chefs de la garnison anglo-bretonne de Bécherel, entreprend d'enlever le sire d'Audrehem ainsi que les principaux chevaliers de l'escorte du maréchal, afin d'en tirer de grosses

rançons. Il espère prendre à l'improviste les Français à Montmuran, comme il les a surpris à Combourg peu de temps auparavant. Ce coup de main aurait peut-être réussi si du Guesclin, pressentant, avec son flair de vieux routier, les projets de l'ennemi, ne les avait déjoués. Bertrand place trente archers en embuscade sur la route que doit suivre Calverly. Pendant que ces archers soutiennent la première attaque, l'éveil est donné à Bertrand et au sire d'Audrehem qui viennent aussitôt à la rescousse. On met pied à terre et l'on se bat de part et d'autre avec un acharnement inouï. C'est alors qu'un chevalier du pays de Caux, Eslatre des Marès, châtelain de Caen, émerveillé de la bravoure de Bertrand, le fait chevalier sur le champ de bataille et lui ceint l'épée. Aux côtés de du Guesclin, et sous ses ordres, combattent Nicole Paynel, Jean Paynel, frère de Nicole, seigneur d'Orange en Bretagne, Raoul de Beauchamp, Jean Ruffier, Jean du Hallay, Jean de Mutilien. Au milieu de la mêlée, Enguerrand de Hesdin, prenant à partie Calverly, le charge avec une telle impétuosité qu'il l'abat par terre et le contraint à se rendre. Bertrand fait aussi beaucoup de prisonniers. Une centaine d'Anglais environ restent entre les mains des vainqueurs; quelques-uns seulement parviennent à s'échapper et regagnent Bécherel.

Tous ces détails, quelle que soit la source où Bertrand d'Argentré ait puisé son récit, s'adaptent bien à ce que l'on sait des personnages qui y figurent. Eslatre des Marès qui, d'après l'historien breton,

conféra à du Guesclin l'ordre de la chevalerie, était en effet originaire du pays de Caux; de plus, il occupait, au moment où se passa l'affaire de Montmuran, le poste de châtelain de Caen. Nous avons vu plus haut que le sire d'Audrehem était dans cette ville le 1er février; il n'est donc pas étonnant qu'Arnoul, en sa qualité de lieutenant du roi de France en Normandie, ait emmené avec lui le châtelain d'une des principales places fortes de son gouvernement, pour l'accompagner dans son expédition en Bretagne. On n'est pas surpris davantage de retrouver à Montmuran Enguerrand de Hesdin, le compatriote et le fidèle compagnon d'armes de Baudouin d'Annequin, qu'une chronique contemporaine nous a déjà montré organisant des joutes à Pontorson de concert avec du Guesclin.

Si nous nous sommes tant efforcé de donner quelque consistance historique à la légende du combat de Montmuran, c'est que la promotion de Bertrand dans la chevalerie fut le point de départ indispensable de ses hautes destinées. De pure forme ou à peu près pour les princes du sang et les grands feudataires, le titre de chevalier était au contraire fort difficile à obtenir pour les nobles d'un rang inférieur, surtout quand ils étaient peu favorisés de la fortune. Pour en être revêtu, il ne suffisait pas de faire preuve de bravoure, de mérite personnel; il fallait encore mener un certain train de vie et être assuré de ce qu'on appellerait aujourd'hui une situation honorable. On ne s'expliquerait pas autrement la promotion tardive d'un homme de

la valeur de du Guesclin, alors âgé d'environ trente-quatre ans, et il n'est pas sans intérêt de remarquer, à ce point de vue, qu'en 1354, au moment de l'affaire de Montmuran, Bertrand venait précisément de recueillir, en sa qualité d'aîné, tout l'héritage patrimonial laissé par son père mort l'année précédente. Le vainqueur du Fougeray, l'ancien chouan des forêts de Teillais et de Paimpont avait peut-être aussi à surmonter certaines difficultés qui lui étaient personnelles et qui tenaient à son genre de vie d'autrefois. Bertrand n'avait pas fait seulement aux Anglais la guerre de partisan ou, si l'on veut, de maraudeur; il n'avait eu pendant longtemps pour soudoyers que des vilains, il s'était mis à la tête de simples gars, et c'est ce que les préjugés chevaleresques du temps devaient voir avec une certaine défaveur. L'héritage paternel, le rôle brillant de notre écuyer dans les tournois de Pontorson, avaient commencé à l'entourer de ce prestige sans lequel il lui eût été difficile de s'avancer malgré son génie militaire et son admirable bravoure. La robe blanche du chevalier, cette robe que, s'il faut en croire une tradition locale, il revêtit selon la coutume dans la chapelle même du château de Montmuran, acheva de recouvrir ce que ses contemporains auraient pu trouver de trop humble ou même de risqué dans l'aventureuse pauvreté de ses débuts. C'est à partir de ce moment que Bertrand, peut-être en souvenir de la veillée des armes et de la cérémonie religieuse de sa promotion, adopta son fameux cri d'armes : Notre-Dame ! Guesclin ! qui devint bientôt la terreur des Anglais.

Toutes les circonstances étaient réunies pour que cette journée du jeudi saint 10 avril 1354 frappât vivement l'imagination de du Guesclin et de ses compagnons d'armes. Le château où le futur connétable fut fait chevalier couronne la crête d'un rocher à pic qui, comme l'indique le nom de Montmuran, semble murer l'extrémité d'un vallon creusé en forme de cirque dans la chaîne de hauteurs que l'on a surnommée l'échine bretonne. C'est un des plus beaux points de vue de la péninsule armoricaine qui, en dehors de ses rivages, offre assez peu de sites grandioses: le paysage était digne de la scène.

Aussi, une tradition locale non interrompue a conservé jusqu'à nos jours le souvenir de ce glorieux fait d'armes. Ce souvenir fut d'abord ravivé, vingt ans après l'affaire de Montmuran, par le mariage du connétable, veuf de Thiphaine Raguenel, avec Jeanne de Laval, la petite-fille et l'héritière de la dame de Tinténiac, à qui Bertrand avait rendu un si éminent service dans la journée du 10 avril 1354. Du Guesclin a cela de commun avec un autre grand capitaine des temps modernes que son second mariage lui porta malheur et entraîna pour lui les plus fâcheuses conséquences. Lorsque Charles V tenta prématurément en 1379 l'annexion de la Bretagne à la Couronne, comme les Laval prirent ouvertement parti pour l'autonomie du duché contre le roi de France, l'alliance du connétable avec une dame de cette famille le mit dans la situation la plus fausse, et fit même concevoir des soupçons fort injustes sur sa fidélité.

Voilà pourquoi sans doute Cuvelier, qui écrivait son poëme au lendemain de ces événements, pendant les premières années du règne de Charles VI, craignant de déplaire aux oncles du roi alors tout-puissants, a passé sous silence tout ce qui se rattachait de près ou de loin à cet épisode irritant de la vie de son héros ; il n'a pas dit un mot de l'affaire de Montmuran, non plus que du second mariage de du Guesclin avec Jeanne de Laval et du rôle du connétable dans les affaires de Bretagne, en 1379.

Entre autres prisonniers faits par Bertrand au combat de Montmuran, se trouve un des proches de Guillaume Trussel, chevalier anglais de la plus haute distinction. Celui-ci envoie un exprès au vainqueur pour négocier la mise en liberté de son parent. Cet exprès est muni d'une obligation scellée par laquelle Guillaume se porte garant du payement de la rançon, mais notre Breton refuse de souscrire à cette requête. Outré de ce refus, Trussel fait défier Bertrand et lui demande combat de deux coups d'épée et de trois coups de lance. Du Guesclin accepte le défi à condition que celui qui sera vaincu payera cent écus pour faire les frais d'un banquet offert à l'assistance. On prend jour et l'on se donne rendez-vous à Pontorson, avec la permission du sire d'Audrehem, gouverneur pour le roi Jean en basse Normandie,

Guillaume Trussel sert alors sous les ordres de Henri, duc de Lancastre. Ce prince, qui connaît la force et l'adresse extraordinaires de Bertrand, ayant entendu parler du défi, en prévoit l'issue et blâme

fort le chevalier anglais. Pour le détourner, il lui représente que du Guesclin est malade, on vient d'en recevoir la nouvelle, et atteint de la fièvre. « Il ne vous sera pas tenu à honneur, ajoute-t-il, de vous battre contre un malade et de provoquer quelqu'un qui a la fièvre. » Piqué de ces reproches, Trussel fait dire à Bertrand qu'ayant appris sa maladie, il n'entend pas combattre sa fièvre et que, voulant avoir affaire à lui tout entier, il attendra que son adversaire ait recouvré la santé. « Que celui qui m'a provoqué, répond Bertrand, ne fasse point d'excuse pour moi, pas plus que je n'en veux faire moi-même: tel que je suis, je me mesurerai contre mon agresseur. Ce n'est pas honneur à un assaillant de retirer son gage, sans coup frapper. Que messire Guillaume garde son assignation; quant à moi, je suis bien résolu à la garder: je serai au rendez-vous et je le combattrai. »

Cette réponse rend le duel inévitable. Au jour assigné, Trussel se trouve à Pontorson avec son écuyer, il monte un coursier magnifique et entre le premier dans le champ clos. Bertrand, de son côté, ne tarde pas à paraître, suivi de son écuyer, nommé Hamon Leraut; il est très pâle, il a l'air tout affaibli et comme exténué par la fièvre. Dès qu'ils sont en présence, les deux champions s'élancent au grand galop l'un contre l'autre. On se bat d'abord à coups d'estoc. A la première passe, Trussel assène un si grand coup dans l'écu de son adversaire qu'il lui fait perdre les arçons. Les tenants de du Guesclin, son parrain Bertrand de Saint-Pern, son cousin

Olivier de Mauny, Beaumanoir, Raguenel, vicomte de la Bellière, ne peuvent retenir un cri de frayeur; ils s'imaginent que Bertrand est blessé et croient un moment qu'il a perdu la partie. Mais le Breton se remet vivement en selle; et bientôt, conformément à la convention, après les deux coups d'épée, l'on en vient aux lances. A ce combat, Bertrand, comme si la chaleur de la lutte, en chassant la fièvre, lui avait rendu des forces, retrouve tous ses avantages. Il donne un tel coup au chevalier anglais en l'attache de l'écu, qu'il lui transperce l'épaule. Trussel tombe étendu dans le champ; il est forcé de s'avouer vaincu et de payer les cent écus. Du reste, la fortune semble réserver ce jour-là toutes ses faveurs pour les Français. Après la victoire de du Guesclin, son écuyer Leraut, Jean Ruffier, un nommé Tournebu, chevalier de la maison du sire de Longueville, Jean Martel, du pays de Falaise, entrent en lice à leur tour contre les Anglais, et ont aussi raison de leurs adversaires.

Quatre jours seulement avant le combat de Montmuran, le 6 avril 1354, des conférences tenues devant Guines, à l'instigation du cardinal Gui de Boulogne, avaient abouti au renouvellement de la trêve qui fut prorogée jusqu'au 1er avril 1355. Cette trêve fut immédiatement notifiée à Thomas de Holland qu'Édouard avait institué, le 18 mars précédent, son lieutenant dans le duché de Bretagne et ès parties de Poitou en remplacement de Jean Avenel. Pendant la seconde moitié de cette année, les principaux seigneurs bretons, partisans de Charles de Blois,

firent une nouvelle tentative pour obtenir la mise en liberté de ce prince; ils se rendirent en Angleterre et, sur leurs instances, Édouard autorisa de nouveau son prisonnier, par acte du 10 novembre, à repasser en Bretagne. Des lettres de sauf-conduit furent délivrées le même jour à ces seigneurs, au nombre de seize, qui, après avoir accompagné leur duc sur le continent, devaient revenir en Angleterre se constituer otages en cas de non payement de la rançon, si Charles de Blois en personne n'était pas de retour avant le 24 juin 1355. Jean, vicomte de Rohan, Thibaud, sire de Rochefort, Bonabbes de Rougé, sire de Derval, Jean de Beaumanoir étaient les chefs de cette députation; mais parmi les seigneurs moins importants, à côté d'Éven Charruel et de Robert de Saint-Pern, figure « Bertrand de Gloaqun. » Est-ce notre Bertrand? Il y a d'autant plus lieu de le croire que d'Argentré lui fait jouer un rôle ainsi qu'à Éven Charruel dans une anecdote qu'il raconte au sujet de cette ambassade. Il est vrai que le vieil historien place ces événements en 1351, mais il ajoute que les députés bretons amenèrent à Édouard les enfants de Charles de Blois; et il est certain que Gui et Jean de Blois ne furent otages en Angleterre qu'à partir des premiers mois de 1353. Une autre circonstance qui oblige de rapporter à la députation mentionnée dans les lettres de sauf-conduit du 10 novembre 1354 l'anecdote racontée par d'Argentré, c'est que l'on n'en connaît pas d'autre où les actes constatent la présence simultanée d'Éven Charruel et de Bertrand du Guesclin.

S'il fallait en croire le même historien, le séjour des seigneurs bretons à Londres aurait été signalé par des fêtes qu'Édouard aurait données en leur honneur et par un tournoi magnifique auquel il les aurait invités. Quelques-uns, notamment Beaumanoir, Charruel, Geoffroi de Dinan, Henri de Pledran, Bertrand du Guesclin, Saint-Pern, Frehières et Pierre du Boisboissel, après s'être fait prier, parce qu'ils connaissaient la jalousie des Anglais, auraient fini par accepter l'invitation. Les joutes auraient eu lieu à trois rangs; un favori du roi y aurait trouvé la mort, et les Bretons auraient remporté le prix. Édouard III proscrivit les tournois avec tant de rigueur pendant tout le cours de son règne, comme nous aurons l'occasion de l'établir plus loin, que ce récit de d'Argentré semble un peu suspect, à moins de supposer pourtant que la défense dont nous parlons s'appliquait seulement aux tournois entre Anglais, tandis que le roi aurait toléré ces exercices entre les chevaliers de sa nation et ceux des pays étrangers.

A l'occasion du voyage et du séjour de Charles de Blois en Bretagne, il fut convenu qu'outre la trêve générale entre les rois de France et d'Angleterre conclue le 6 avril précédent, il y aurait une trêve spéciale dans le duché, du 11 novembre 1354 au 24 juin 1355, entre les partisans du mari de Jeanne de Penthièvre, d'une part, ceux de Montfort et les Anglais, de l'autre. D'après une anecdote rapportée par d'Argentré, à laquelle nous avons déjà fait allusion, Édouard voulut un jour faire jurer

aux seigneurs bretons qui étaient venus à Londres d'observer fidèlement cette trêve; et comme ceux-ci gardaient le silence, parce qu'en parlant à cœur ouvert, ils auraient craint de dire quelque chose de blessant pour le roi d'Angleterre: « Nous l'observerons, répondit Bertrand avec brusquerie, comme vous l'observerez vous-même; s'il vous arrivait de l'enfreindre, ainsi ferons-nous. » L'orgueilleux monarque eut peine à se contenir en entendant un pareil langage où l'on mettait en doute sa bonne foi et où un simple chevalier lui parlait d'égal à égal; il était sur le point de faire un mauvais parti à du Guesclin. Voyant que l'incident menaçait de tourner au tragique, Éven Charruel comprit qu'il fallait atténuer n'importe comment l'effet de cette imprudente sortie. « Sire, ajouta-t-il aussitôt, ne faites pas attention aux paroles de Bertrand, c'est un cerveau détraqué; il ne sait pas la moitié du temps ce qu'il dit : nous l'avons pris avec nous comme un fou pour nous faire rire et nous amuser de ses saillies. »

Les Bénédictins prétendent que, malgré les lettres de sauf-conduit du 10 novembre 1354, le voyage projeté par Charles de Blois en Bretagne à la fin de cette année n'eut pas lieu alors. Ce qui est certain, c'est que la trêve du 11 novembre fut très mal observée dans le duché par les deux partis. A son retour d'Angleterre, Bertrand fut informé que les Anglais de la garnison de Bécherel avaient pris le château de la Roche aux Anes, situé sur la rivière de Rance, que de là ils faisaient sans cesse des

courses sur le plat pays de Saint-Malo et de Dol, et qu'il n'y avait paroisse qu'ils n'eussent pillée et mise à rançon jusqu'au Guildo. Il tenait alors garnison à Châteauneuf de la Noue, non loin de Dinan. Il manda auprès de lui les principaux capitaines des environs, Olivier et Éon de Mauny ses parents, Robert de Pleguen, Lucas de Maillechat, Henri et Jean Hongar, le seigneur de Coetquen et Olivier de Porcon. Ces chevaliers ayant joint leurs forces aux siennes, du Guesclin se trouva en mesure de tenir la campagne contre les partis ennemis. Un jour que les Anglais couraient le pays sous les ordres de Robert Richer, chevalier du pays de Retz et d'un Anglais nommé Jannequin Toigne, fourrageant tout selon leur habitude, Bertrand les chargea avec beaucoup d'impétuosité et les mit en déroute. Toigne fut fait prisonnier par Olivier de Mauny; Richer se rendit à du Guesclin qui le mena à Dinan. Mis à rançon, Toigne se taxa lui-même à six cents écus : « Je vous engage à mettre cela de côté, dit-il par bravade à Bertrand, en lui remettant la somme convenue, car j'espère qu'avant peu vous me le rendrez. » Un autre captif de distinction, Jacques Plantin, fit dans une circonstance analogue la même prédiction à notre chevalier; et les prévisions de Toigne et de Plantin se réalisèrent, car nous verrons bientôt que du Guesclin, avant d'être fait prisonnier à Auray et à Najera, était déjà tombé au moins deux fois entre les mains des Anglais.

Dès le 18 mars 1354, Thomas de Holland avait

remplacé Jean Avenel comme lieutenant d'Édouard en Bretagne. Thomas est surtout célèbre par sa femme Jeanne de Kent, remariée en 1361 au prince de Galles, princesse dont la beauté merveilleuse éblouit son siècle. Le nouveau lieutenant vint se briser contre les mêmes difficultés où avait échoué Jean Avenel. Fidèle au système de mise à ferme qu'il appliquait depuis 1346, Édouard III avait assigné à Thomas de Holland, pour ses frais et dépens et ceux de ses hommes d'armes, tous les revenus du duché sans qu'il eût à en rendre compte à personne ; mais dès lors un certain nombre de capitaines anglais enrichis, les uns par des mariages, comme Gautier de Bentley et Roger David qui avaient épousé le premier Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier de Clisson, le second Jeanne de Rostrenen, veuve d'Alain, vicomte de Rohan, les autres par le pillage, comme Robert Knolles, châtelain du Fougeray et de Châteaubriant, ces capitaines, dis-je, s'étaient taillé de petits gouvernements indépendants où l'autorité du lieutenant du roi était purement illusoire. En vain Thomas de Holland se fit proroger dans ses fonctions le 8 février 1355, en vain il obtint même le 10 juillet suivant la révocation des immunités ou des concessions faites à Roger David et à Robert Knolles. Ces derniers furent les plus forts, et le 14 septembre Thomas fut invité à remettre son commandement à Henri, duc de Lancastre, qu'Édouard venait de nommer lieutenant et capitaine général en Bretagne. Au point de vue militaire, la lieutenance de Thomas de Hol-

land n'avait guère été signalée que par des revers. Le 17 février 1355, une soixantaine d'Anglais avaient pris par escalade le château de Nantes, nommé la Tour Neuve ; mais ce château fut reconquis, dans la nuit même où l'ennemi s'en était emparé, par Gui de Rochefort qui commandait la place pour Charles de Blois.

A l'expiration de la trêve, le 24 juin 1355, les hostilités recommencèrent entre le roi Jean et Édouard. Toutefois, l'orage n'éclata d'abord que sur la France, et il semble que la Bretagne fut épargnée. En octobre et novembre, le roi d'Angleterre et le prince de Galles son fils envahirent, le premier l'Artois, le second le Languedoc. Dès le commencement de cette année, le roi Jean, craignant une attaque du côté de la basse Normandie sur les frontières de Bretagne, y avait envoyé comme lieutenant, en remplacement du sire d'Audrehem appelé en Artois, Jean, sire de Hangest, avec cinq cents hommes d'armes et quatre cents archers. Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson, Denisot Haudri et Guillaume Chappedelaine avaient été commis à recevoir les montres des gens d'armes enrôlés pour cette expédition. Des mesures plus énergiques encore furent prises dans les premiers mois de 1356. Ordre fut donné de prélever sur le produit des gabelles et des subsides de guerre, dans les bailliages de Caen et de Cotentin, quinze mille écus d'or pour le payement de deux mille hommes d'armes et de mille archers établis sur les frontières de Normandie et de Bretagne sous Jean, sire de Hangest, lieutenant

du roi, et Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson.

L'arrestation tragique du roi de Navarre au château de Rouen, le 5 avril suivant, vint tout à coup donner un autre cours aux forces qu'Édouard III se disposait, depuis longtemps, à envoyer en Bretagne. Le duc de Lancastre était sur le point de mettre à la voile pour aller enfin, en compagnie du comte de Montfort, prendre possession de sa lieutenance dans le duché, lorsqu'à la demande de Philippe de Navarre il eut ordre de descendre en Normandie, où il débarqua dans les premiers jours de juin avec cinq cents hommes d'armes et huit cents archers. Outre un renfort de cent lances fourni par Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt, Robert Knolles vint rejoindre à l'abbaye de Montebourg le lieutenant d'Édouard, et lui amena de Carentoir, en Bretagne, trois cents hommes d'armes et cinq cents archers. A la tête de cette petite armée, le duc se mit en marche le 22 juin, obligea les Français commandés par Robert d'Houdetot à lever le siège de Pont-Audemer, pilla Verneuil, et après avoir échappé à la poursuite du roi Jean qui l'attendait à Tubœuf avec des forces très supérieures, regagna le Cotentin et revint à son point de départ dès le 13 juillet. Le roi de France assiégeait la forteresse navarraise de Breteuil qui se rendit à la fin de la première quinzaine d'août, lorsqu'il reçut la nouvelle de la marche victorieuse du prince de Galles à travers le Périgord, le Limousin et le Berry. Le but du prince était de faire sa jonction avec le duc de Lancastre; mais le roi

Jean, en se portant avec toutes ses forces à la rencontre de l'envahisseur, arriva à temps pour l'empêcher de passer sur la rive droite de la Loire. Le duc de Lancastre, de son côté, s'était mis en marche pour rejoindre le prince de Galles. Nommé de nouveau, le 8 août, lieutenant d'Édouard et du comte de Montfort en Bretagne, il avait quitté la basse Normandie et s'était avancé à travers le Maine et l'Anjou; à cette expédition se rattache sans doute, quoique les chroniqueurs n'en aient rien dit, la prise de Domfront, de Messei et de quelques autres forteresses qu'on sait avoir été occupées par les Anglais dès la fin de 1356. Vers le 16 septembre, Lancastre essayait en vain de franchir la Loire aux Ponts-de-Cé; il trouvait le pont rompu et la rive gauche du fleuve bien gardée par les Français; quelques jours après cette tentative, avait lieu la bataille de Poitiers.

CHAPITRE VI.

LA BATAILLE DE POITIERS

La défaite de Crécy et le désastre de Poitiers; étonnement général en Europe à la nouvelle de la victoire des Anglais. — Causes de la supériorité de l'Angleterre : Édouard Ier et Édouard III, créateurs de l'infanterie moderne; — application du principe de la nation armée; service militaire et instruction obligatoires; — interdiction des tournois et de tous jeux autres que le tir de l'arc; — enrôlement forcé d'une élite d'archers et de coutilliers qui forment les quatre cinquièmes de l'effectif; — avantages des arcs anglais sur les arbalètes génoises ou françaises, et défense d'exporter ces arcs sur le continent. — Causes de la décadence militaire de la France : préventions aveugles de Philippe de Valois, de Jean et de leur entourage contre l'emploi des vilains à la guerre; — appel illusoire ou trop tardif de l'arrière-ban rendu inutile par le défaut de préparation des milices communales; — intrusion de troupes mercenaires; — mauvais armement; — mœurs et toilette efféminées; — chevalerie de parade; — application à la guerre des us et coutumes des tournois; — cartels adressés par Philippe de Valois et Jean à leurs adversaires avant les batailles; — absence complète d'un service d'éclaireurs. — La stratégie et la tactique anglaises comparées à la stratégie et la tactique françaises à la bataille de Poitiers.

Du Guesclin est, avec Jeanne d'Arc et après les rois fondateurs de l'unité nationale, le nom le plus populaire de l'ancienne France; et comme notre pays partage avec la Grèce antique le privilège de faire adopter ses grands hommes par l'humanité

tout entière, la popularité du héros breton est presque aussi grande à l'étranger que chez nous. La vie de Bertrand, si bien remplie qu'elle puisse être, ne suffirait pas pour expliquer une telle gloire. En réalité, il est arrivé que la reconnaissance pour les incomparables services rendus par l'illustre capitaine a redoublé l'admiration qu'inspiraient ses belles actions; et le sentiment, l'imagination, se mettant de la partie, ont entouré le vainqueur des Anglais, le libérateur du territoire, d'une auréole légendaire. Il en est des peuples, à ce point de vue, comme des individus : ce n'est pas seulement le mérite des actes, pris en soi, qui les touche; ils sont d'autant plus reconnaissants que leur détresse était plus grande lorsqu'on est venu à leur secours. Un guerrier qui accroît encore par ses victoires la puissance et le prestige de sa nation, c'est un héros; mais un capitaine dont le bras parvient à retirer son pays du fond de l'abîme où il était tombé, c'est plus qu'un héros, c'est un sauveur. Or, tout le monde en conviendra, le rôle historique de du Guesclin au quatorzième siècle, comme celui de Jeanne d'Arc au siècle suivant, a ce dernier caractère. L'exposé que nous allons faire de la décadence militaire de la France et des progrès de l'Angleterre sa rivale, à l'époque où parut Bertrand, ne saurait donc être considéré comme une digression déplacée, puisque sans cet exposé on ne comprendrait pas ce que le rôle du bon connétable eut d'exceptionnellement glorieux, et qu'on y trouve en partie le secret de sa popularité vraiment merveilleuse. Par la même raison,

quoiqu'il ne semble pas que Bertrand ait figuré à la défaite de Poitiers, la recherche des causes de cette défaite, où la supériorité de nos ennemis et notre propre faiblesse, amassées depuis longtemps pour ainsi dire, éclatèrent comme en un coup de foudre, doit trouver place dans le récit de la vie d'un capitaine dont la prudente bravoure, secondée par la sagesse d'un grand roi, sut prévenir le retour de ces effroyables catastrophes.

La journée de Poitiers marque la fin de la suprématie, du prestige militaire dont la France avait joui presque sans interruption pendant les trois siècles précédents. Crécy n'avait été qu'une défaite; Poitiers fut un désastre. Dans la première de ces deux affaires, l'action s'était engagée en quelque sorte par surprise, assez tard dans l'après-midi, entre les gens d'armes de Philippe de Valois harassés par une marche forcée qui durait depuis le matin, et les troupes fraîches d'Édouard campées dans la position la plus avantageuse; une partie seulement de l'armée française avait donné; le combat ne faisait que commencer sur toute la ligne lorsque la tombée de la nuit était venue l'interrompre: la défaite avait une explication et une excuse. Dans la seconde bataille, au contraire, les Français avaient eu le temps de se reposer pendant un jour des fatigues d'une chevauchée fort belle d'ailleurs; ils étaient en outre cinq ou six fois plus nombreux que leurs adversaires; enfin, ils prononcèrent leur attaque dans les conditions les plus favorables, puisque l'ennemi, d'après le témoignage d'un

témoin oculaire, eut à soutenir le premier choc au moment où il était occupé à traverser une petite rivière. Et pourtant l'immense armée du roi Jean fut mise en pleine déroute par une poignée d'Anglais. En réalité, dans cette journée néfaste, sur ce plateau désormais historique de Maupertuis, non loin des champs de bataille qui avaient vu les victoires de Clovis et de Charles Martel, ce ne fut pas seulement un armée française qui fut vaincue, ce fut la France de Philippe Auguste, de saint Louis, de Philippe le Bel qui s'écroula comme par enchantement. Un coup de foudre abattit l'arbre dont Dante avait dit, moins d'un demi-siècle auparavant, qu'il « couvrait la chrétienté de son ombre. »

A la nouvelle de la défaite de Poitiers, il y eut en Europe une impression générale de profond étonnement, presque de stupeur. Dans une lettre écrite au retour d'un voyage qu'il fit à Paris au mois de décembre 1360, Pétrarque a exprimé avec force l'effet que produisit partout le désastre dont la France avait été frappée environ quatre ans plus tôt. « Dans ma jeunesse, dit Pétrarque, les Bretons que l'on appelle Angles ou Anglais, passaient pour les plus timides des barbares; maintenant, c'est une nation très belliqueuse. Elle a renversé l'antique gloire militaire des Français par des victoires si nombreuses et si inespérées, que ceux qui naguères étaient inférieurs aux misérables Écossais, outre la catastrophe lamentable et imméritée d'un grand roi que je ne puis me rappeler sans soupirs, ont tellement écrasé par le fer et par le feu le royaume tout

entier que moi, qui le traversais dernièrement pour affaires, j'avais peine à me persuader que c'était là le pays que j'avais vu autrefois. »

Quelle fut la cause d'un si soudain et si prodigieux écroulement ? A notre avis, ni l'ordre imprudent donné par le roi Jean dès le début de l'action à ses hommes d'armes, excepté à trois cents chevaliers réservés pour l'attaque d'avant-garde, de descendre de leurs chevaux ; ni l'injonction faite au dauphin Charles ainsi qu'à ses deux frères, après une première et malheureuse escarmouche, de se retirer avec leurs gens loin du champ de bataille ; ni même la conduite vraiment honteuse et pusillanime de Philippe, duc d'Orléans, qui alla de bonne heure se replier avec sa division derrière le corps d'armée de son frère, ne suffisent pour expliquer la défaite de Poitiers. Malgré ces défections, les Français qui tinrent bon restaient encore supérieurs en nombre à leurs adversaires dont ils égalèrent au moins le courage. Non seulement le roi Jean, de sa personne, une hache de guerre à la main, se battit comme un lion, mais encore la division qu'il commandait, animée par son exemple, fit des prodiges de valeur ; et cette division, nous le répétons, était à elle seule plus nombreuse que l'armée anglaise tout entière. Et pourtant le résultat définitif n'en fut pas changé, et l'on peut ajouter hardiment qu'il ne pouvait l'être. C'est que la défaite des Français avait une cause profonde, inéluctable, indépendante de la bravoure personnelle des soldats, de l'héroïsme et même jusqu'à un certain point de l'habileté de

leur chef. Cette cause était la révolution radicale accomplie sans bruit, depuis cinquante ans, par Édouard Ier et Édouard III, dans la manière de faire la guerre usitée jusqu'alors.

Ces princes, et c'est par ce côté que leurs règnes marquent une époque décisive dans l'histoire du moyen âge aussi bien que dans celle de l'Angleterre, sont les véritables créateurs de l'infanterie moderne. Qu'on se garde bien, du reste, de faire honneur de cette création uniquement au génie militaire des deux rois anglais; ils y furent amenés par la nécessité, qui a été si souvent la cheville ouvrière du progrès. Le levier qu'ils employèrent est le même, à le bien prendre, auquel ont eu recours dans tous les temps, pour s'assurer la suprématie à la guerre, les pays de peu d'étendue territoriale et par conséquent de population restreinte : ce levier, c'est le service militaire obligatoire. Si le nom est, comme on le voit, très moderne, actuel même, la chose est ancienne précisément chez le peuple qui y est le plus étranger aujourd'hui, et l'on peut établir par des preuves certaines qu'Édouard III surtout la pratiqua sur une large échelle.

Les textes qui démontrent ce fait sont tellement nombreux qu'on ne pourrait les énumérer sans écrire un chapitre, non le moins intéressant, il est vrai, ni le moins neuf de l'histoire anglaise, et cela n'entre point dans le plan de ce livre. Qu'il nous suffise de citer, entre mille autres, une ordonnance par laquelle Édouard III, remettant en vigueur un statut d'Édouard Ier, enjoint à tout Anglais, jouis-

sant depuis trois ans de quarante livres de terre ou de rente, qui n'est pas encore homme d'armes, d'embrasser l'état militaire.

« Que ceux qui ont quarante livres de terre ou de rente annuelle dont ils ont joui pendant trois ans entiers, et qui ne sont pas encore hommes d'armes, aient à embrasser la profession militaire. » Une ordonnance complémentaire oblige, sous les peines les plus sévères, ceux qui ont vingt livres de terre ou de rente, à se pourvoir de chevaux, de harnais et des armures, tant défensives qu'offensives, propres aux hommes d'armes montés; ceux qui possèdent quinze livres, à se munir d'un haubergeon, d'un chapeau de fer, d'une épée, d'un couteau et d'un cheval. Tout rentier de dix livres doit avoir un haubergeon, une épée, un chapeau et un couteau; tout rentier de cent sous, un pourpoint, un chapeau de fer, une épée, un couteau; tout rentier de quarante à cent sous, une épée, un arc, des flèches, un couteau; tout rentier de moins de quarante sous, de fausses guisarmes, des couteaux et autres menues armes; tout propriétaire de moins de vingt marcs de capital, une épée, un couteau et autres menues armes. Enfin, tout Anglais qui ne se trouve pas compris dans les catégories précédentes, doit se procurer au moins des arcs, des flèches et des pieux. Six mois plus tard, Édouard III ordonne que tous ses sujets prennent les armes, de seize ans à soixante.

On voit par ces exemples, pris pour ainsi dire au hasard dans l'immense collection des actes

d'Édouard I[er] et d'Édouard III, combien fut profond l'abîme creusé par les institutions de ces rois novateurs entre les mœurs, les habitudes des pays situés des deux côtés de la Manche. En France, la profession d'homme d'armes constitue un privilège exclusif que la noblesse revendique pour elle seule et qu'elle dispute au reste de la nation avec une sorte d'égoïsme jaloux, tandis qu'en Angleterre, du moins sous le règne d'Édouard III, c'est une obligation inhérente au chiffre du revenu, à la position de fortune, obligation que le roi impose au besoin par force aux récalcitrants ; à vrai dire, c'est déjà l'application du principe de la nation armée.

Édouard III avait compris, d'un autre côté, que rien n'était plus opposé au véritable esprit militaire que les exercices de parade chevaleresque si fort en honneur chez nous sous les deux premiers Valois et d'où devait sortir la malheureuse création de l'ordre de l'Étoile : de là l'interdiction, qu'il renouvela souvent pendant le cours de son règne, des joutes, des passes d'armes et des tournois.

Ces mesures, si sages qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à un prince aussi belliqueux qu'Édouard, qui, plus d'une fois, eut à tenir tête en même temps aux Écossais et au roi de France. Aussi, le voyons-nous invariablement, au début de ses grandes expéditions, sans préjudice de l'appel adressé aux hommes d'armes proprement dits, mander aux comtes et vicomtes de son royaume de choisir, de trier avec soin entre tous les hommes de leur ressort les individus les plus valides, les plus coura-

geux, les plus adroits, les plus exercés soit au tir de l'arc, soit au maniement de la lance, les plus endurcis à la fatigue, et de les envoyer à l'endroit qu'il a fixé pour le rendez-vous général. Les comtes et vicomtes étaient ainsi chargés d'un travail de révision et de triage; mais comme cette révision et ce triage s'exerçaient sur tous les sujets de leur ressort indistinctement, de telles opérations supposent, loin de l'exclure, le service militaire obligatoire. Les individus une fois recrutés dans ces conditions, on en faisait deux parts à peu près égales : les plus adroits étaient enrôlés comme archers, les plus forts comme coutilliers ou lanciers à pied. Les premiers étaient munis d'un arc en bois d'if, quelquefois peint, si commode, si maniable, si portatif qu'on tirait avec cet arc trois « saiettes » ou flèches barbelées en moins de temps qu'on n'en mettait avec une arbalète génoise ou française à lancer un carreau ou vireton. Cet arc anglais du quatorzième siècle, long de plus de cinq pieds, mais très léger, était véritablement par le progrès qu'il réalisait et par son action irrésistible contre toute espèce d'hommes d'armes à cheval, le pendant de la mousqueterie perfectionnée des temps modernes. Quant aux coutilliers ou lanciers à pied, qu'on prenait de préférence parmi les montagnards de la Cornouaille et du pays de Galles parce qu'ils étaient plus endurcis à la fatigue et meilleurs marcheurs, après qu'on avait remplacé leurs guenilles par un uniforme de gros drap, l'arme qu'on leur mettait en main ne ressemblait en rien à ces lances chevale-

resques dont les proportions étaient si démesurées que le roi Jean, le matin de Poitiers, les fit retailler à la longueur de cinq pieds. Non, c'était un grand coutelas, une espèce de dague à la pointe acérée, pour trouver le défaut de la cuirasse des hommes d'armes et achever les chevaliers ou écuyers que le tir des archers avait désarçonnés, en un mot, quelque chose de tout à fait analogue par sa forme et surtout par sa destination et ses effets à notre baïonnette.

Si le vainqueur de Crécy innova par les éléments dont il composa son armée, il fit une révolution non moins profonde et non moins heureuse par la proportion dans laquelle il employa ces éléments divers. L'infanterie avait été jusqu'alors l'accessoire des armées féodales, il en fit le principal. En parcourant les montres et revues passées à l'occasion de ses expéditions militaires, on constate que les fantassins, archers ou coutilliers, formaient généralement les quatre cinquièmes de l'effectif total.

Du moment que tous les sujets d'un royaume peuvent être appelés à servir, il devient nécessaire de les préparer de longue main à cette éventualité en les astreignant tous sans distinction, les petits comme les grands, les riches comme les pauvres, à une sorte d'éducation guerrière. Il n'est pas moins utile de les pourvoir d'un certain degré d'instruction générale qui permette de tirer dans le cours d'une campagne le meilleur parti possible de la valeur intellectuelle de chacun aussi bien que de ses forces physiques. A ce point de vue, l'organisation régu-

lière, sur tous les points du territoire, d'exercices fréquents en rapport avec les institutions militaires de chaque pays, la diffusion systématique de certaines connaissances appropriées au but que l'on se propose, sont le complément à peu près indispensable du service obligatoire. C'est ce qu'Édouard III comprit avec un admirable bon sens lorsqu'il édicta, en 1337, une ordonnance dont Froissart a résumé la teneur et dont les deux dispositions suivantes méritent d'être rapportées textuellement : « 1° Il est défendu, sous peine de mort, par tout le royaume d'Angleterre, de se divertir à un autre jeu que celui de l'arc à main et des flèches, et il est fait remise de leurs dettes à tous les ouvriers qui fabriquent des arcs et des flèches. 2° Il est enjoint à tous seigneurs, barons, chevaliers et honnêtes gens des bonnes villes, de faire apprendre la langue française à leurs enfants, afin que ceux-ci soient plus en état de se renseigner et moins dépaysés à la guerre. » A cette école, à la faveur d'un ensemble d'institutions aussi complet, se formèrent ces incomparables archers dont le tir décida la plupart des victoires remportées par les Anglais au quatorzième siècle. Les contemporains ne s'y trompèrent pas, et Édouard lui-même, renouvelant le 1er juin 1363 l'ordonnance dont nous venons d'emprunter le texte à Froissart, en proclame hautement les heureux effets et reconnaît la part qui revient aux sagittaires dans ses triomphes. Le vainqueur de Crécy savait si bien où résidait la principale force de son armée que beaucoup de sauf-conduits, délivrés à des Français prisonniers en

Angleterre, portent interdiction expresse d'emporter sur le continent des arcs et des flèches.

Tandis que le roi d'Angleterre étendait l'obligation du service à la nation tout entière, son rival le roi de France, après avoir paru d'abord entrer dans la même voie, s'en écarta vers la fin de son règne d'une manière complète. Grâce au principe posé par Philippe le Bel qu'en cas de danger suprême tout Français devait porter les armes, mais que ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient servir avaient la faculté de se faire exempter moyennant une contribution pécuniaire, toutes les fois que les rois de France, pendant la première moitié du quatorzième siècle, eurent un pressant besoin d'argent, ils ordonnèrent une levée en masse avec faculté de rachat, en d'autres termes ils établirent un impôt de guerre. C'est ainsi qu'en 1337 et 1338 et aussi en 1347 et 1348 Philippe de Valois proclama le ban et fit un appel général pour la défense du royaume; mais ces ordonnances, il ne faut pas s'y méprendre, avaient surtout pour but et n'eurent guère d'autre résultat que de remplir les coffres des agents du fisc. Dans tous les octrois de deniers faits sous ce règne par des villes, il est stipulé que leurs habitants seront dispensés du service militaire, sauf le cas d'arrière-ban. La noblesse française, du reste, était très hostile à l'emploi à la guerre des milices bourgeoises. Elle exploita contre celles-ci plusieurs incidents malheureux de la campagne de 1346, comme la prise de Caen et le passage de Blanquetaque. Elle exploita surtout la défaite de Crécy, quoiqu'il n'y

eût pas de raison de faire retomber la responsabilité de ces échecs sur les gens des communes plutôt que sur la chevalerie proprement dite. Soumis à l'influence des grands seigneurs qui l'avaient porté sur le trône, imbu d'ailleurs par son éducation des préjugés les plus étroits de l'école féodale, Philippe de Valois se fit un principe, surtout à partir de 1347, d'exclure plus encore qu'on ne l'avait fait avant lui les gens des communes de son armée. « Il advint, dit Froissart racontant la malheureuse expédition entreprise par Philippe en juin et juillet 1347 pour débloquer Calais investi par Édouard III, il advint que, dans l'espérance de reconforter les habitants de Calais et de faire lever le siège, le roi de France rassembla un très grand nombre d'hommes d'armes venus de toutes les parties de son royaume. Il dit qu'il ne voulait désormais guerroyer qu'avec des gentilshommes et que, d'amener en bataille les gens des communautés, ce n'est que toute perte et encombrement, car ces gens-là fondent dans une mêlée comme la neige au soleil. Bien y avait paru à la bataille de Crécy, à Blanquetaque, à Caen et en tous les lieux où on les avait menés. Aussi, il n'en voulait plus avoir, excepté les arbalétriers des cités et des bonnes villes. Quant à leur or et à leur argent, il en voulait bien pour payer les frais et la solde des gentilshommes, mais voilà tout. Les non nobles n'avaient qu'à rester chez eux pour garder leurs femmes et leurs enfants, faire leurs affaires et leur commerce, cela leur devait suffire. C'était aux nobles seuls à user du métier des armes qu'ils ont

appris et où ils ont été dressés dès l'enfance. »

Si nous avons rapporté textuellement ce curieux passage, c'est qu'il ne nous fournit pas seulement un renseignement précieux, il a de plus la couleur du temps, l'accent du personnage, et l'on dirait que l'on entend parler Philippe de Valois. Le chroniqueur de Valenciennes tenait probablement ces détails du très féodal Jean de Hainaut, l'un de ses protecteurs, qui avait accompagné le roi de France dans l'expédition de 1347. Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'on y trouve reproduite une erreur grossière que Froissart, dans son récit de l'invasion d'Édouard III en France en 1346, avait déjà empruntée à Jean le Bel dont la chronique, comme l'auteur a soin de nous en prévenir, a été écrite pour ainsi dire sous la dictée du seigneur de Beaumont. Nous voulons parler de la prétendue lâcheté qu'auraient montrée les bourgeois de Caen en défendant leur ville contre les Anglais. Cette assertion n'est qu'un mensonge inventé à plaisir par la noblesse pour discréditer les gens des communes au point de vue militaire, mais il y a là un curieux exemple de l'audace avec laquelle la passion et l'esprit de parti dénaturent les faits. Il en faut plutôt croire deux témoins oculaires, deux ennemis, d'abord le confesseur d'Édouard III, Michel de Northburgh, qui dit dans une lettre écrite peu après l'événement que les Anglais « eurent fort à faire, que les Français défendirent résolûment le pont et montrèrent un grand courage », puis Édouard III lui-même, qui reconnaît que les bourgeois de Caen « se défendirent fort

bien et très courageusement, de telle sorte que le combat fut long et la victoire très disputée. » Pour en revenir au langage prêté par Froissart à Philippe de Valois, il y a lieu de croire que la conduite des soudoyers des communes ne fut ni pire ni meilleure que celle des gentilshommes à Blanquetaque et à Crécy; mais, en ce qui est de l'affaire de Caen, le prince, qui se montrait si hostile à l'admission des non nobles dans les rangs de son armée, ne pouvait choisir plus mal son exemple. Comment! voilà de simples bourgeois de Caen qui, sans même attendre le concours de la garnison du château, avec un courage poussé jusqu'à la témérité, entreprennent de défendre leur ville, alors complètement ouverte, contre une armée anglaise tout entière, qui, s'ils ne réussissent pas dans une lutte aussi inégale, excitent du moins l'admiration de leurs adversaires; et pourtant une année s'est à peine écoulée qu'on ne craint pas de citer leur conduite pour prouver que les gens des communautés fondent dans la mêlée comme la neige au soleil! En vérité, pour contenir son indignation, on éprouve le besoin de penser que la narration du chroniqueur est de pure fantaisie et qu'un roi de France n'a jamais aussi étrangement méconnu l'intrépidité patriotique de ses sujets.

Philippe de Valois s'était servi surtout de la proclamation du ban comme d'un expédient financier et n'avait voulu tirer que de l'argent de ses bonnes villes; Jean, à notre avis mieux inspiré que son père, leur demanda des hommes. Menacé au com-

mencement de 1355 d'une nouvelle invasion anglaise, le roi de France convoqua à Amiens le 17 mai de cette année le ban et l'arrière-ban, c'est-à-dire tous les hommes valides depuis dix-huit jusqu'à soixante ans; mais les communes, à leur tour, ne répondirent pas ou répondirent mal à son appel. Nous apprenons par de curieuses lettres de rémission octroyées en décembre 1355 aux habitants de Paris, que les contingents des bonnes villes, outre qu'ils étaient fort incomplets, n'arrivèrent pas en temps. C'est que rien ne s'improvise et qu'on ne transforme pas par décret, du jour au lendemain, de pacifiques bourgeois en soldats. Pour que cette convocation de l'arrière-ban eût porté ses fruits, il eût fallu d'abord qu'au lieu d'être un expédient provisoire, une ressource suprême employée seulement en temps de crise, elle devînt une institution permanente, et nous verrons bientôt les États généraux, loin d'étendre sur ce point la prérogative royale, y mettre au contraire des restrictions. Il eût fallu ensuite, il eût fallu surtout que le roi de France donnât à l'arrière-ban un caractère vraiment pratique en astreignant, à l'exemple d'Édouard III, tous ses sujets à de fréquents exercices militaires. Comme ni l'une ni l'autre de ces conditions ne fut remplie, l'ordonnance du 17 mai 1355 n'aboutit qu'au rassemblement d'une cohue informe, d'une tourbe confuse et disparate qui ne figura que pour nombre à la néfaste journée de Poitiers.

Déjà inférieure par le nombre et par la préparation, l'infanterie française avait encore un désavan-

tage plus marqué au point de vue de l'armement. Outre qu'elle se composait en grande partie de mercenaires, surtout de Génois, elle n'employait guère d'autre arme que l'arbalète; et il suffit de jeter un coup d'œil dans nos musées sur ces arbalètes du quatorzième siècle, si massives et d'un maniement si compliqué, pour comprendre qu'elles ne pouvaient lutter avec avantage contre les arcs anglais. Par un contraste frappant, tandis que le roi d'Angleterre prohibait dans son royaume tout autre jeu que le tir de l'arc, on avait eu en France la malheureuse inspiration de mettre un impôt sur les cordes des arcs. L'ordonnance qui établit cet impôt n'a pas été publiée par le savant Secousse, et nous avons fait inutilement des recherches pour la retrouver; mais il y est fait allusion dans des lettres de rémission du mois de mai 1359 qui prouvent que cette ordonnance fut mise en pratique, puisqu'elles constatent l'assiette et la levée de l'impôt dont il s'agit.

C'est au moment où la fortune militaire de la France, où la force effective de son armée reposait ainsi tout entière dans la noblesse qu'il s'opéra dans les habitudes de celle-ci, et notamment dans son costume, une révolution, frivole en apparence, mais dont les conséquences furent pernicieuses. La cause primordiale de cette révolution fut sans doute le développement merveilleux de la richesse publique qui marqua le second quart du quatorzième siècle et que la guerre, dite de Cent ans, vint si brusquement interrompre. Ce développement se traduisit, entre autres choses, par un accroissement

notable de la population; mais il eut aussi pour résultat, en diminuant, comme il arrive inévitablement en pareil cas, la puissance de l'argent, de produire une perturbation profonde dans tous les intérêts.

Une autre conséquence, plus fâcheuse encore, de ce développement de la richesse publique, ce fut l'apparition du luxe, d'un luxe effréné; et comme le fléau prenait sa source dans l'opulence générale, les classes qui la détenaient furent naturellement celles qui subirent d'abord les atteintes de la contagion et qui en ressentirent le plus gravement les effets. Cette invasion du luxe, outre qu'en introduisant la frivolité elle énerva l'esprit de la noblesse, amena l'abaissement des caractères, la corruption des mœurs. Comment les âmes n'auraient-elles pas perdu quelque chose de leur virilité, comment les corps eux-mêmes ne se seraient-ils pas dans une certaine mesure amollis et efféminés à une époque où la toilette des hommes devint plus recherchée, plus coûteuse, plus incommode que celle des femmes, où les chevaliers se mirent à porter ces vestes de drap brochées d'or qui étranglaient la taille, si courtes, dit un chroniqueur contemporain, qu'elles laissaient voir le haut des fesses, ces panaches de plumes d'autruche, ces chapeaux d'or garnis de perles, du prix de cent, de deux cents moutons, ces cuirasses constellées de pierreries, ces chaussures à pointe recourbée d'une longueur démesurée dites à la poulaine, en un mot toutes ces fantaisies ruineuses dont la mode commença alors à se répandre.

Cette frénésie de luxe, où se laisse emporter la noblesse, n'a d'égale que la corruption des mœurs. Froissart, cet historien, on pourrait presque dire ce chantre de la chevalerie, a raconté longuement un brillant fait d'armes de Galehaut de Ribemont contre les Anglais au début de la fameuse campagne d'invasion qui marqua la fin de 1359 et aboutit au traité de Brétigny. Ce que le chroniqueur de Valenciennes se garde bien de dire, et pourtant il était trop rapproché du théâtre des événements pour l'ignorer, c'est que ce même Galehaut avait commis l'année précédente l'attentat le plus audacieux dont les annales judiciaires de cette époque, si riche pourtant en scandales, aient gardé le souvenir. En 1356, Marie de Mortagne, fille unique de Guillaume de Mortagne, sire d'Oudenarde, est restée orpheline à l'âge de huit ou neuf ans, avec six mille livres de revenu annuel : c'est alors la plus riche héritière de Flandre et de Hainaut. Aussi, obtenir la main de cette fillette est le rêve que carressent tous les gentilshommes de cette région. En attendant qu'elle soit en âge de se marier, Marie vit au château de Tupigny sous la garde de la dame de Tupigny, d'Eustache et de Galehaut de Ribemont, ses cousins germains, impatients de voir mûrir cet épi blond dont ils se promettent bien les grains les plus dorés. Malheureusement pour eux, un chevalier de leurs amis, Jean de Fay, a déjà jeté, lui aussi, un regard de convoitise sur cette riche proie. Pendant qu'Eustache et Galehaut sont allés servir le roi Jean dans cette néfaste expédition qui se termine

par la défaite de Poitiers, Jean profite de leur absence pour enlever à l'église pendant la messe, avec l'aide d'une de ses sœurs nommée Clémence, la richissime héritière. Il l'emmène en son château du Fay, trouve un prêtre pour bénir leur mariage, et le tour est joué. Quelle n'est pas la déconvenue des deux Ribemont lorsqu'à leur retour en Picardie, ils s'aperçoivent qu'on les a prévenus. Un avide oiseleur a mis la main sur la petite colombe, alors que les premières plumes lui poussaient à peine. Galehaut, surtout, moins riche que son frère en sa qualité de cadet, est inconsolable, et il guette dès lors l'occasion de reprendre celle qu'il considère comme son bien. Jean de Fay et Marie de Mortagne sont mariés depuis plus de deux ans; ils habitent le château du Fay, en Vermandois. Un matin qu'ils reposent tranquillement ensemble, Galehaut, qui s'est introduit par surprise dans le château, envahit avec l'aide de Baudas de Hennin, sire de Cuvilliers, chevalier, de Colard de la Cauchie, de Bernequin de Bailleul et de Bridoulet d'Atiches, écuyers, la chambre nuptiale, arrache Marie de Mortagne, toute nue et tremblante de frayeur, des bras de son mari, puis la conduit dans son manoir de Sorel, situé à quatre lieues du Fay où il la tient enfermée dans une tour pendant plusieurs semaines. Enfin, comme la jeune femme, révoltée sans doute de passer ainsi de main en main comme une marchandise qu'on s'arrache, refuse de faire les volontés de ce nouveau ravisseur, Galehaut, qui veut que son équipée lui rapporte au moins quelque chose, prend le parti de transporter

sa cousine germaine an château de Dossemer, dans le souverain bailliage de Lille, où il la vend en mariage à un chevalier de Gand, nommé Pierre « Pascharis, au prix de deux mille quatre cents florins d'or, plus deux draps d'écarlate. » Voilà le vilain revers de cette chevalerie, affolée de luxe, de tournois, de parade, dont Froissart n'a voulu voir que les prouesses et les élégances. Pendant qu'elle s'amuse à ravir les femmes, Édouard, lui, nous ravit la victoire.

Si des gentilshommes de bon lieu ne rougissent pas de se procurer de l'argent par de tels moyens, c'est qu'ils ne visent qu'à s'éclipser les uns les autres dans ces fêtes, à la fois militaires et galantes, qui passionnent alors toutes les imaginations. Quand on porte de si beaux habits, de si magnifiques armures, on ne cherche que l'occasion d'en faire parade. Le progrès du luxe entraîna, comme une conséquence nécessaire, la passion des tournois. Combattue en Angleterre, comme nous l'avons vu, par les ordonnances les plus sévères, cette passion sévit sur le continent avec une singulière fureur. Elle fut encore surexcitée par un courant de galanterie romanesque qui emporta toute la chevalerie de ce temps et qu'il faut attribuer en grande partie à l'influence des romans de la Table-Ronde. Bizarre destinée que celle de ces poèmes d'aventures ! Composés au treizième ou même au douzième siècle, ils semblent n'avoir eu d'action générale et marquée sur les mœurs qu'au quatorzième siècle. Autant ils forment dissonance avec le milieu qui les entoure à

l'époque de Philippe Auguste, de saint Louis, de Joinville, autant ils s'harmonisent avec les contemporains de Philippe de Valois et du roi Jean. Non seulement les prénoms de Lancelot, de Gauvain, de Galehaut, et tant d'autres, empruntés à ces poèmes, deviennent alors plus fréquents; mais encore, à voir certaines figures historiques de cette période, un Arnaud de Cervolle, un Eustache d'Auberchicourt, un Galehaut de Ribemont, par exemple, on dirait que les personnages mêmes de ces romans ont pris corps et sont entrés dans la vie réelle.

La chevalerie de théâtre fait son avènement sur la scène, que dis-je, elle s'assoit sur le trône avec Philippe de Valois, avec Jean et consomme la décadence du véritable esprit militaire dans notre pays. Le caractère distinctif de cette chevalerie, c'est qu'elle porte dans la guerre réelle tous les procédés des joutes et des tournois, les us et coutumes de la guerre de parade.

Concentrer sur un point que l'on a choisi et que l'on juge favorable à l'attaque, soit à l'aide d'une feinte comme Bertrand du Guesclin à Cocherel, soit par une marche forcée de nuit comme le même capitaine à Pontvallain, des forces plus considérables que l'adversaire, tel était au quatorzième siècle, tel a été dans tous les temps et tel reste encore aujourd'hui le principe fondamental de l'art de la guerre. Les moyens d'action se transforment sans cesse, mais ce principe lui-même n'a reçu dans le passé et ne recevra dans l'avenir aucune atteinte. En d'autres termes, la guerre vit de feintes et de sur-

prises, mais ce n'est pas ainsi que l'entendaient Philippe de Valois et Jean. Comme, d'après le code des tournois, tout combat doit être précédé d'un cartel ou défi en règle, toutes les fois, je ne dis pas qu'ils attaquèrent, mais qu'ils songèrent à attaquer l'ennemi, ils se firent un devoir de le prévenir plusieurs jours à l'avance, sauf à lui fournir les moyens de leur échapper. On en peut citer deux exemples mémorables.

Tout le monde connaît la célèbre campagne d'Édouard III en France en 1346, qui se termina par la victoire de Crécy. Débarqué à Saint-Waast-de-la-Hougue le 12 juillet, le roi d'Angleterre arriva à Poissy le 14 août, veille de l'Assomption, après avoir ravagé la Normandie. A cette nouvelle, grand effroi à Paris. Mais au fond le plus effrayé à ce moment, c'était Édouard lui-même. Philippe de Valois avait eu soin de faire couper tous les ponts sur la Seine qui auraient permis à son adversaire de passer de la rive gauche de ce fleuve sur la rive droite. Le pont de Poissy notamment avait été détruit, il fallait plusieurs jours pour le reconstruire et les Français se trouvaient en force sur le rebord opposé à celui où campaient les Anglais. Ceux-ci en outre commençaient à manquer de vivres, et le pays, ravagé sur leur passage, ne pouvait plus leur en fournir. Ajoutez que le roi de France se tenait à Saint-Denis à la tête d'une puissante armée. La situation d'Édouard, incertain des mouvements projetés par son adversaire, lancé par une pointe aventureuse au cœur même du pays ennemi, menacé

d'être acculé à la Seine et finalement jeté dans ce fleuve, pouvait devenir très critique. Philippe de Valois se chargea de le tirer d'embarras en adressant, selon la règle des tournois, un cartel ou défi au roi anglais, le jour même où celui-ci arrivait à Poissy, pour lui proposer la bataille soit entre Saint-Germain-des-Prés et Vaugirard, soit entre Francheville et Pontoise, lui donnant le choix entre le jeudi, le samedi, le dimanche ou le mardi suivants. Le rusé Édouard comprit aussitôt à qui il avait affaire, il répondit à cette naïveté par une feinte; il se contenta de dire à l'archevêque de Besançon, qui lui avait apporté la lettre de défi, qu'il se disposait à prendre le chemin de Montfort-l'Amaury où on le pouvait venir chercher. En même temps, pour donner plus sûrement le change sur la direction qu'il était résolu à suivre, l'habile stratégiste chargeait son fils, le prince de Galles, établi à Saint-Germain-en-Laye, de menacer l'ouest et même le sud de Paris, comme si les Anglais eussent voulu passer la Bièvre et la Seine en amont de cette ville : de là les incursions à Saint-Cloud, à Boulogne et à Bourg-la-Reine. Le roi de France vint tomber dans le piège que son adversaire lui tendait : il alla se poster avec le gros de ses forces au pont d'Antony pour défendre le passage de la Bièvre au moment même où le roi anglais, exécutant le mercredi 16 août un rapide mouvement rétrograde, franchissait la Seine sur le pont refait de Poissy. Le lendemain 17 seulement, le tour une fois joué, Édouard adressa de Grandvilliers une réponse hautaine et

quelque peu ironique aux lettres de défi du roi de France: « Ce n'est pas notre intention, dit-il entre autres choses à Philippe de Valois, d'être fixé par vous ni de prendre de vous lieu et jour de bataille. »

Le second exemple de cartel, adressé à l'ennemi dans des circonstances analogues, est emprunté à l'histoire du roi Jean; il est moins connu que le précédent, mais il n'est pas moins caractéristique. Pendant la première quinzaine de juillet 1356, Henri, duc de Lancastre, regagnait la basse Normandie au retour d'une chevauchée qu'il avait entreprise pour forcer les Français à lever le siège de Pont-Audemer; il n'avait sous ses ordres que neuf cents hommes d'armes et quatorze cents archers. Jean attendait les Anglais à une petite lieue de Laigle, à Tubœuf, avec son fils aîné Charles, le duc d'Orléans son frère, une armée de huit mille hommes d'armes et de vingt mille arbalétriers et autres gens des communes. Mais le roi de France, au lieu de tomber à l'improviste sur les Anglais, envoya deux hérauts offrir la bataille au duc de Lancastre qui naturellement profita de cet avis pour s'échapper.

Il y a une création de ce temps, qui résume fidèlement l'esprit dont était animée cette chevalerie de parade, c'est l'ordre de l'Étoile fondé par le roi Jean. Jean le Bel et Froissart disent expressément que le fondateur s'était inspiré des souvenirs du roi Arthur et avait pris pour modèle la fameuse Table-Ronde. Que penser, au point de vue militaire, de cet article des statuts: « Et leur convenait (il s'agit des

membres de l'ordre) jurer que jamais ils ne fuiraient en bataille plus loin que quatre arpents à leur estimation, mais mourraient plutôt ou se laisseraient faire prisonniers. » Dès le mois d'août suivant, un serment de cette nature, très chevaleresque assurément, mais détestable au point de vue militaire, par cela seul qu'on en faisait une règle absolue, portait ses fruits. A Mauron en Bretagne, Gui de Nesle, sire d'Offémont, maréchal de France, et une centaine de chevaliers tombaient dans une embuscade que leur avait tendue Gautier de Bentley, capitaine pour le roi d'Angleterre en Bretagne ; ils auraient pu s'échapper, mais le serment solennel prêté le 6 janvier précédent s'y opposait, et ils se faisaient tuer presque tous dans cette sanglante boucherie.

La leçon ne fut pas perdue, il faut le reconnaître, les statuts de l'Étoile furent mis en oubli, et l'ordre tomba peu à peu de lui-même. Mais il semble que Jean continua de croire, même après une aussi cruelle expérience, qu'il en était d'une bataille comme d'un tournoi, que pour attaquer son adversaire il n'y avait qu'à aller droit devant soi et que le courage personnel pouvait tenir lieu de tout le reste. Tandis qu'Édouard III avait organisé, dès le commencement de son règne, sous le nom de « hobbiliers » un corps de cavalerie légère spécialement chargé des reconnaissances, il ne paraît pas que Philippe de Valois et le roi Jean aient jamais eu dans le cours de leurs expéditions militaires un service d'éclaireurs fonctionnant régulièrement et d'une

manière constante. A Crécy, c'est seulement quelques heures à peine avant d'en venir aux mains que Philippe de Valois charge le Moine de Bazeilles, les seigneurs de Noyers, de Beaujeu et d'Aubigny, de prendre les devants pour se rendre compte de la position des Anglais; et si ces quatre chevaliers sont choisis en cette circonstance, ce n'est pas qu'ils soient plus spécialement chargés que d'autres en temps ordinaire du service d'éclaireurs, mais uniquement, dit Froissart, parce qu'on les considère comme « les plus chevalereux » et vaillants.

Jean suivit trop fidèlement, sous ce rapport comme sous tant d'autres, les funestes errements de son père. Si la campagne du mois de septembre 1356, inaugurée sous les plus brillants auspices, eut l'issue désastreuse que l'on sait, c'est en partie à l'absence d'un service d'éclaireurs bien organisé, fonctionnant d'une manière régulière et constante, qu'il le faut attribuer. Avec une activité à laquelle il convient de rendre hommage, le roi Jean qui était encore avec le gros de ses forces à Meung-sur-Loire le jeudi 8 septembre, avait réussi à concentrer quarante ou cinquante mille hommes dans les environs de Poitiers dès le vendredi 16 septembre; mais il avait si mal éclairé sa marche que lorsque, le matin du 16, après avoir fait passer la Vienne à ses troupes sur le pont de Chauvigny, il s'avança dans la direction de Poitiers, les Anglais qu'il croyait devant lui étaient derrière. Arrivé à Châtellerault dans la soirée du mercredi 14, le prince de Galles, se voyant déjà débordé sur sa gauche par l'armée française, avait

voulu lui laisser le temps de s'écouler, et il était resté immobile le jeudi et le vendredi. Il n'avait repris sa marche en avant que le samedi 17, de grand matin. Arrivé à Chauvigny, il s'était écarté à dessein de la route qui va de cette localité à Poitiers pour ne pas rencontrer les Français; il avait sacrifié dans cette intention la plus grande partie de ses bagages et s'était avancé à travers champs. Son but était de laisser Poitiers à sa droite, de se dérober par la gauche de l'armée française qu'il savait campée en face de cette ville, du côté du sud-ouest, en la contournant, et de regagner Bordeaux par l'Angoumois. C'est à ce moment qu'eut lieu sur la route de Chauvigny à Poitiers la fameuse rencontre entre les éclaireurs du prince, commandés par Eustache d'Auberchicourt et Jean de Ghistelles, et une partie de l'arrière-garde du roi de France. Les Français eurent le dessous dans cette escarmouche où les comtes d'Auxerre et de Joigny furent faits prisonniers; mais cet engagement, en révélant à Jean la véritable position des Anglais, rendait la bataille inévitable.

Le prince de Galles, s'inspirant de l'exemple de son père à Crécy, ne songea plus dès lors qu'à choisir l'emplacement le plus favorable pour soutenir l'attaque et s'y établit avec ses dix à douze mille hommes dont les deux tiers étaient des archers ou des fantassins à pied et l'autre tiers des hommes d'armes, chevaliers ou écuyers. La nature de cet emplacement était commandée à un capitaine aussi habile qu'Édouard par la composition même de son armée. Sa principale force résidait dans son infan-

terie et dans son artillerie, tandis que celle de l'ennemi consistait surtout dans sa cavalerie aussi importante par la qualité qne par le nombre: l'élite de la noblesse d'Allemagne, d'Écosse aussi bien que de France, accourue à l'appel du roi Jean, était venue ranger ses bannières autour de l'oriflamme. Par conséquent, le prince de Gallesavait intérêt à occuper des hauteurs abruptes, boisées, inaccessibles à la cavalerie; c'est ce qu'il fit.

Au sud des plaines de Beauvoir où se développait l'immense armée du roi de France, s'élève un plateau, alors planté de vignobles, hérissé de haies épaisses, couvert à l'ouest et au sud-ouest par le bois de Saint-Pierre et les bords escarpés du Miausson, au sud et au sud-est par le bois de Nouaillé et l'abbaye de ce nom, longé à l'est par la voie romaine de Poitiers à Limoges: telle est la position qu'occupa le prince de Galles. Il en compléta les défenses naturelles en faisant creuser, dans la journée du dimanche 18, des fossés ou des retranchements en avant de ses lignes. Cette position était très forte, si forte que le premier devoir de l'agresseur était de la faire explorer sous toutes ses faces, par tous les côtés, afin d'en trouver, s'il était possible, le point vulnérable. Quel que fût le résultat de cette exploration, il fallait dans tous les cas couper à l'ennemi la retraite vers Bordeaux, en faisant occuper par des forces suffisantes, d'une part, la rive gauche du Miausson au sud-ouest, d'autre part, la voie romaine de Poitiers à Limoges au sud-est du campement des Anglais. Ces mesures une fois prises, on pouvait à

son choix attaquer le prince de Galles par le côté que l'on aurait reconnu le plus abordable, sinon même par plusieurs côtés à la fois, ou bien l'affamer en se contentant de le bloquer.

Que fit au contraire le roi de France? Renouvelant sans y rien changer les errements de son père à Crécy, il envoya en éclaireurs dans la journée du dimanche Eustache de Ribemont et trois autres grands seigneurs qu'il chargea de le renseigner sur la situation des Anglais. Eustache de Ribemont était ce chevalier qui s'était rendu fameux, six ans auparavant, sous les murs de Calais, par un combat corps à corps contre le roi d'Angleterre. C'est assez dire que la bravoure personnelle était ce qui le recommandait le plus. Au lieu de contourner la position des Anglais et de l'étudier sous ses divers aspects, Eustache et ses compagnons se bornèrent à chevaucher tout droit devant eux. Ils ne reconnurent ainsi que la partie nord du campement de l'ennemi, et c'était précisément celle dont l'attaque offrait le plus de difficultés. On n'y pouvait pénétrer que par un étroit ravin où quatre hommes d'armes auraient pu à peine s'avancer de front, et ce ravin était bordé de haies épaisses où s'étaient embusqués les archers anglais. On peut dire que cette reconnaissance si incomplète fut l'une des principales causes du désastre, car c'est par ce côté le plus défavorable de tous que le roi Jean fit commencer l'attaque le lendemain au matin, en lançant dans l'étroit ravin dont nous venons de parler l'élite de sa chevalerie qui y trouva la mort.

Du reste, si les Français, avant d'en venir aux mains, furent mal renseignés sur la position de leurs adversaires, ils ne semblent pas s'être mieux rendu compte des mouvements de l'ennemi le jour même de la bataille. Ils paraissent avoir toujours ignoré qu'au moment où ils attaquèrent les Anglais, ceux-ci se mettaient en mesure de traverser le Miausson. L'opération du passage était même si avancée que l'avant-garde, commandée par le comte de Warwick, était déjà de l'autre côté de cette rivière. Attaqué sur ses derrières, le prince de Galles fit volte-face; et ce fut son arrière-garde, placée sous les ordres du comte de Salisbury, qui eut à soutenir le premier choc. Ce qui est certain, c'est qu'aucune chronique française ne mentionne cette particularité d'une importance capitale; elle a été révélée par un héraut d'armes anglais qui assistait à la bataille.

En présence d'une telle ignorance des mouvements de l'ennemi du côté de Français, qui pourtant se battaient sur leur propre territoire, on serait porté à se demander comment le roi Jean, à défaut d'un service de reconnaissances organisé dans son armée, ne fut pas mieux renseigné par les gens du pays, si un curieux incident rapporté par une chronique du temps ne nous donnait la raison pour laquelle cette source d'informations elle-même lui dut manquer. D'après cette chronique, Renaud Chauveau, évêque de Châlons, fut tué au moment où il s'enfuyait, par un charretier qui l'avait vainement prié la veille d'intercéder en sa faveur, afin qu'on le remît en pos-

session de ce que lui avaient enlevé par saisie les preneurs du roi. Tout le monde sait qu'en vertu d'une certaine coutume appelée droit de prise, le roi de France pouvait faire main basse, partout où il passait, sur les bestiaux, grains, fourrages et autres biens meubles nécessaires pour l'entretien de sa maison. Les gens d'armes, de leur côté, ne se faisaient pas faute de s'approprier ce qui était à leur convenance. Aussi nos paysans, en ce temps-là surtout, fuyaient-ils sur le passage d'une armée, même française, comme à l'approche de la peste. On aurait dit des lièvres qui se blottissent au fond de leurs gîtes jusqu'à ce que les chasseurs aient disparu. Ainsi en fut-il sans doute, les 18 et 19 septembre 1356, des paysans du Poitou, voisins du champ de bataille. Il ne faut donc pas s'étonner si le roi Jean, réduit à la reconnaissance dérisoire d'Eustache de Ribemont, ne se rendit compte ni de l'ensemble de la position des Anglais ni du mouvement par lequel le prince de Galles inaugura la journée.

On ne prend pas ces précautions, quand on est convaincu que l'on tient dans ses mains la victoire, et tel était le cas du roi de France. Assuré de la supériorité du nombre, confiant avec raison dans sa bravoure personnelle et dans celle de ses troupes, n'avait-il pas en outre au doigt un de ces anneaux enchantés avec lesquels on croyait au quatorzième siècle se rendre invincible! C'est cet anneau qui lui fut arraché dans la presse à laquelle donna lieu sa prise. Galéas Visconti trouva moyen de le racheter, et lorsque Jean fut rentré à Paris en décembre 1360

au retour de sa captivité en Angleterre, il y reçut une députation envoyée par le seigneur de Milan. Le chef de cette députation, qui n'était autre que le poète Pétrarque, tout en complimentant le roi de France sur sa délivrance, lui remit deux anneaux dont l'un était le diamant enchanté perdu à Poitiers.

Mal renseigné avant le combat, Jean commit deux fautes grossières de tactique pendant le combat lui-même. Par un contresens à peine croyable, c'est par de la cavalerie qu'il fit attaquer au début de l'action un ravin profond et étroit, des pentes boisées et abruptes. Puis, lorsque les hommes d'armes anglais, témoins de la déroute de l'avant-garde française, ayant remonté sur leurs chevaux qu'ils n'avaient cessé de tenir par la bride, s'élancèrent au grand galop dans la plaine, par un second contresens non moins énorme que le premier, le roi de France donna l'ordre aux siens de mettre pied à terre pour soutenir en rase campagne le choc de cette charge impétueuse. Écrasés sous le poids de leurs lourdes armures, embarrassés dans leur marche par des chaussures à la poulaine de dimensions démesurées, ayant à manier des lances longues de plus de cinq pieds, les chevaliers français, dès l'instant où ils n'étaient plus à cheval, perdaient la plus grande partie de leurs avantages; et l'on peut dire qu'ils étaient vaincus avant même d'avoir combattu. Aussi la division commandée par le roi Jean en personne eut beau faire des prodiges de valeur, elle fut mise en pleine déroute après une lutte

acharnée, comme l'avait été l'avant-garde et la division du duc de Normandie.

Jean perdit la bataille, mais il sauva l'honneur. Le sort de la journée était décidé, la victoire était acquise aux Anglais. A quoi bon continuer une résistance maintenant inutile? Ne faut-il pas épargner la vie de ses sujets? Jean a trop de cœur pour être dupe de ces sophismes. N'a-t-il pas fait périr, six ans auparavant, Raoul, comte d'Eu, son connétable, sans même lui donner le temps de se justifier? Quand on a souillé, ne fût-ce qu'une fois, sa politique par l'effusion illégale du sang, est-on bien reçu à s'en prétendre économe devant l'ennemi, au dénouement d'une lutte à outrance? Arrière ces lâches inspirations qui se voudraient masquer d'humanité! Montrons à ces Anglais comment meurt un roi de France. Et Jean, saisissant sa hache d'armes, s'élance au plus fort de la mêlée. Après avoir assouvi sa rage contre les premiers Anglais qui essayent de lui tenir tête, il se voit bientôt entouré de toutes parts. Philippe, son plus jeune fils, qui ne l'a pas voulu quitter, l'aide à parer les coups : selon le côté d'où il voit venir les assaillants, il crie au roi : « Père, gardez-vous à droite! Père, gardez-vous à gauche! » Enfin Jean reçoit une blessure au visage, et, à la vue de son sang qui coule, il éprouve comme un soulagement. C'est que, rester debout et intact, quand on sent son pays qui est là blessé à mort et gisant à terre sur un champ de bataille, c'est pour un roi le plus cruel des supplices. Aussi toute blessure est la bienvenue, en attendant que Dieu veuille

vous enlever la pensée avec la vie. Mais plus Jean s'acharne à poursuivre la mort, plus celle-ci le semble fuir. Autour de lui, la presse devient telle qu'il ne peut plus faire un mouvement. Un des ennemis, qui se disputent cette royale proie, s'écrie alors: « Je suis Français et originaire du pays d'Artois, je m'appelle Denis de Morbecque. » Jean se rend de préférence à ce chevalier et lui tend son épée.

Depuis plus d'une heure que dure cette lutte héroïque, la fleur de la noblesse, électrisée par l'exemple d'un tel chef, s'est fait tuer aux côtés de son roi. Frappé mortellement, Geoffroi de Charny, le gardien de l'oriflamme, est mort en tenant embrassée la bannière nationale qu'il serre dans une suprême étreinte. Tant de sang aurait-il été dépensé en pure perte, et la vaillance du souverain n'aurait-elle abouti qu'à l'immolation impuissante et inutile du meilleur de son armée? Immolation impuissante, nous le voulons bien, mais nullement inutile. Les nations, dignes de vivre, ne trouvent jamais trop grands les sacrifices qu'on leur demande dans ces journées décisives où se joue leur destinée, et elles pensent avec raison que le sang le mieux employé est celui qu'on verse uniquement pour sauver l'honneur. Chacun des coups de hache dont le roi de France, dans cet effort désespéré, vient de frapper les Anglais, va pour ainsi dire enfoncer son nom au plus profond du cœur de ses sujets qui, malgré les charges dont il les accablera pour payer sa rançon et celle du royaume, ne voudront plus voir en lui désormais que Jean le Bon. L'ennemi lui-même

rendra tout à l'heure hommage à tant d'héroïsme. Jusqu'alors Édouard III et son fils aîné ont affecté de n'appeler le fils et successeur de Philippe de Valois que Jean de Valois; mais, après Poitiers, le prince de Galles sent bien que les chevaliers anglais seraient les premiers à protester s'il gardait ces habitudes de langage avec un prince qui a défendu si intrépidement l'honneur de sa couronne. Aussi, lorsque le vainqueur aborde son prisonnier le soir de la bataille, ce n'est plus Jean de Valois qu'il salue, c'est le roi de France.

La conclusion de ces longs développements, c'est que la plupart des contemporains se trompèrent en attribuant au défaut de courage des gentilshommes ou même à la trahison le désastre de l'armée française. On a vu plus haut que nous avons apprécié sévèrement la prévention contre l'emploi dans les armées des milices communales, l'amour effréné du luxe, la passion des tournois, l'esprit romanesque qui s'emparèrent de la noblesse sous les règnes de Philippe de Valois et de Jean, défauts que ces deux princes portèrent plus ou moins dans leur manière de faire la guerre, en un mot ce que nous avons appelé la chevalerie de parade. Nous n'en devons pas moins reconnaître que ce qui manqua le moins aux vaincus de Poitiers, ce fut précisément le courage. S'il y eut des défections partielles dans leurs rangs, le nombre des morts de leur côté suffirait, à défaut de témoignages plus explicites, pour attester avec quel acharnement ils disputèrent en général la victoire. Un échec isolé peut être le résultat d'une sur-

prise; mais quand un peuple essuie coup sur coup des défaites graves comme celles de Crécy en 1346, de Saintes en 1351, de Mauron en 1352, de Poitiers en 1356, il est rare qu'elles résultent de causes purement accidentelles et qu'elles ne soient pas la conséquence d'une décadence plus ou moins générale, plus ou moins profonde. La même légèreté, le même aveuglement, qui fait qu'une nation se précipite tête baissée dans un abîme, la porte à chercher partout ailleurs que dans ses fautes accumulées la cause de sa chute. On cria aussi à la trahison après Crécy, et les paysans de Picardie égorgèrent les arbalétriers génois qui revenaient de la bataille. La vérité est qu'à Crécy comme à Poitiers, c'est notre pays qui, en restant stationnaire, en se laissant envahir par le luxe et l'esprit romanesque, au lieu d'étudier de près et de s'assimiler les progrès militaires accomplis sous Édouard III par une nation rivale, c'est notre pays, dis-je, qui s'était trahi lui-même.

Il n'est que juste en effet de le faire remarquer, quelles qu'aient été les fautes de nos rois et de leurs sujets pendant cette période si désastreuse pour nous, l'Angleterre avait encore plus monté que la France n'avait décliné. Voilà pourquoi, lorsque nous avons essayé de tracer, en commençant ce chapitre, le tableau sommaire des mesures prises par Édouard Ier et Édouard III pour constituer l'incomparable infanterie anglaise du quatorzième siècle, nous ne nous écartions de notre sujet qu'en apparence, car au fond, c'est cette infanterie qui triom-

pha à Poitiers, comme elle avait triomphé à Crécy dix ans auparavant. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble qu'après avoir lu ce qui précède, loin de s'étonner du succès du prince de Galles, on se demanderait bien plutôt comment il aurait pu se faire que son armée n'eût pas remporté la victoire. A notre avis, cinq à six mille archers anglais, exercés et outillés comme l'on sait, secondés par un égal nombre de coutilliers, auraient toujours eu raison, du moins dans une attaque de front et de vive force, de la plus brave chevalerie du monde, fût-elle même très supérieure en nombre. Telle paraît avoir été du reste l'opinion du plus fameux capitaine du moyen âge, de Bertrand du Guesclin, qui ne livra jamais une grande bataille rangée contre une véritable armée anglaise qu'à son corps défendant : à Cocherel, il eut affaire surtout à des Gascons, et, à Pontvallain, il écrasa l'arrière-garde de Robert Knolles, grâce à une de ces marches foudroyantes dont il avait le secret; mais il fut vaincu à Auray et à Najera.

Loin de profiter d'une seconde et si cruelle épreuve, la noblesse française, avec l'aveuglement de la routine, ne trouva rien à changer à ses anciens errements. Elle y persista si bien que, le 6 avril 1362, elle éprouva un nouveau désastre plus honteux encore : elle se fit battre à Brignais par un ramassis de brigands, brigands, il est vrai, d'origine anglaise ou formés à l'école anglaise. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis cette défaite, que Charles V signalait son avènement au trône en appelant du

Guesclin, quoiqu'il fût simple chevalier et qu'il dût avoir sous ses ordres un prince du sang, à commander l'armée qui vainquit à Cocherel : c'est le point de départ d'une ère nouvelle et glorieuse où peu à peu tout se relève ; et la stratégie, la tactique, ne restent pas étrangères à ce relèvement universel. Il était temps que cette révolution arrivât. Pendant les règnes de Philippe de Valois et de Jean, au moment même où l'Angleterre réalisait de merveilleux progrès, on vient de voir ce qu'était devenu Tou, pour être plus exact, ce qu'était resté chez nous l'art de la guerre. Tandis que le génie organisateur d'Édouard III mettait au service d'une ambition insatiable l'infanterie la plus redoutable peut-être que l'Europe eût vue depuis la chute de l'empire romain, en France, au contraire, la routine, aggravée par le préjugé d'un faux idéal chevaleresque, menaçait de faire disparaître complètement le véritable esprit militaire.

CHAPITRE VII

DU GUESCLIN AU SIÈGE DE RENNES

Mise en liberté de Charles de Blois et retour de ce prince en Bretagne. — Domination des Anglais dans la plus grande partie du duché. — Siège de Rennes par le duc de Lancastre. — Noms des principaux défenseurs de cette place. — Séjour de Charles de Blois à la cour du régent; envoi de secours aux habitants de Rennes. — Rôle de du Guesclin pendant la première période du siège. — Tentative des Anglais contre Dinan; combat à outrance entre du Guesclin et Thomas de Canterbury; prédiction de Thiphaine Raguenel. — Ruses de guerre du capitaine de Rennes. — Du Guesclin réussit à s'introduire dans la place assiégée et à la ravitailler; son entrevue avec le duc de Lancastre. — Duel avec Guillaume de Bramborc. — Joute avec Nicolas de Dagworth. — — Duel entre Olivier de Mauny et Jean de Bolleton à l'occasion de six perdrix. — Trêve de Bordeaux; versions diverses sur la levée du siège de Rennes; contribution de guerre payée par les habitants; échec relatif du duc de Lancastre. — Commencement de la popularité de du Guesclin en France (octobre 1356-juillet 1357).

Un mois environ avant la bataille de Poitiers, il s'était passé un événement d'une grande importance au point de vue des affaires bretonnes. Après avoir tenu Charles de Blois en captivité pendant neuf années, le roi d'Angleterre avait enfin consenti, sur les instances du pape Innocent VI, à mettre en liberté son prisonnier. Par acte daté de

11

Westminster le 10 août 1356, le mari de Jeanne de Penthièvre s'engagea à payer pour sa rançon sept cent mille florins en cinq ans et à laisser ses deux fils, Jean et Gui, otages en Angleterre jusqu'au parfait payement de cette somme. Il fut stipulé en outre qu'on rendrait à Édouard, avant le 24 juin 1357, toutes les pièces relatives à un mariage projeté à la fin de 1352 entre Jean de Bretagne, fils aîné de Charles de Blois, et l'une des filles du roi anglais. Édouard, lorsqu'il s'était prêté à ces négociations, était déjà tuteur du jeune comte de Montfort auquel il avait fiancé la princesse Marie; et l'on comprend qu'il eût à cœur de faire disparaître toute trace d'un arrangement qui aurait pu être si préjudiciable aux intérêts de son pupille et de son futur gendre.

Trois jours avant la signature du traité du 10 août, Édouard avait accordé à Charles de Blois des lettres de sauf-conduit pour retourner en Bretagne avec sa fille Marie et une suite de quarante personnes. Du reste, les négociations qui aboutirent à cette mise en liberté définitive du prisonnier de la Roche-Derrien n'avaient jamais été interrompues depuis le dernier voyage de Charles en Bretagne. Grâce aux lettres de sauf-conduit du 7 août 1356, nous connaissans les noms des principaux personnages qui avaient pris part à ces négociations : c'étaient Robert de Saint-Pern, Even Charruel, Etienne Goyon, Guillaume du Châtellier, Pierre Poulard, chevaliers; Jean Beaucours, Rainfroi le Veir, grand chantre de Dol, Jean Kermoisan, Olivier

de Morzelles et Alain Chanu. Il n'est pas impossible que Bertrand du Guesclin ait fait partie de cette députation où l'on retrouve quelques-uns des membres les plus considérables de l'ambassade de 1354, notamment Éven Charruel; toutefois, il faut reconnaître que cette conjecture a contre elle le silence des actes, puisque notre héros, auquel Édouard avait délivré des lettres de sauf-conduit le 10 novembre 1354, ne figure pas parmi les chevaliers bretons qui en obtinrent nommément le 7 août 1356.

Charles de Blois débarqua à Tréguier, sans doute dans le courant du mois d'août. Sa première visite fut pour l'église cathédrale où il fit déposer dans le tronc de la fabrique dix écus de Jean et gratifier de cinq florins chacun des cinq vicaires; il donna aussi cinq florins à la fabrique de l'église de Saint-Tugdual. Le lendemain, il alla rejoindre à Guingamp sa femme, Jeanne de Penthièvre. Le bonheur qu'eurent les deux époux de se revoir dut être mêlé de bien de l'amertume, car leurs affaires étaient alors dans la situation la plus déplorable. Sauf la partie occidentale du diocèse de Tréguier, les Anglais étaient les maîtres de toute la Bretagne bretonnante. Saint-Pol-de-Léon, Saint-Mathieu, Brest, le Conquet, Quimper, Conk (aujourd'hui Beuzec-Conq), Quimperlé, Suscinio, Hennebont, Auray, Vannes, étaient en leur pouvoir. Ils avaient même des postes avancés dans la Bretagne gallot comme Ploermel et Bécherel, d'où ils inquiétaient les garnisons françaises des environs de Rennes, et le Fougeray, Châteaubriant, Blain, Guérande, d'où ils menaçaient

Nantes. Ils venaient depuis quelques mois de prendre pied en basse Normandie, non loin des confins de la Bretagne, en occupant Saint-Sauveur-le-Vicomte que leur avait livré Godefroi de Harcourt. Enfin, au moment où Charles rentrait dans son duché, le duc de Lancastre, lieutenant du tuteur de Montfort, en s'emparant au mois de septembre 1356, soit dans le cours de sa chevauchée vers la Loire, soit au retour de cette chevauchée, de Domfront, de Messei, du Bois de Maine et de quelques autres forteresses, tendait à rendre plus difficiles les communications entre la presqu'île bretonne et les provinces limitrophes de Normandie, du Maine et de l'Anjou d'où le roi de France était le plus à portée de venir au secours de son allié.

Les Anglais rencontrèrent d'autant moins de resistance que Jean, sire de Hangest, nommé au commencement de 1355 lieutenant sur les frontières de Normandie et de Bretagne en remplacement du sire d'Audrehem, était allé dès le mois d'août 1356 rejoindre le roi Jean avec le gros de ses forces ; il avait combattu à Poitiers; et comme il avait été assez heureux pour n'être ni tué ni fait prisonnier dans cette néfaste journée, le régent l'avait nommé capitaine général ès parties de Poitou et de Saintonge, poste qu'il occupait encore en 1357. Mais les forteresses, placées sur les limites de la Normandie et de la Bretagne, étaient trop importantes pour qu'on les dégarnît de leurs garnisons : Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson, était donc resté pour garder ce château ; et il paraît que, si du

Guesclin lui aussi ne se battit pas à Poitiers, c'est qu'il servit sous les ordres du dit Pierre depuis le 7 août 1356 jusqu'au 3 mars suivant.

Non content de la prise des places indiquées plus haut, le duc de Lancastre mit le siège devant Rennes dans les premiers jours d'octobre, comme pour se consoler de n'avoir pu prendre part à la victoire de Poitiers remportée par le prince de Galles quinze jours auparavant. Le siège de Rennes est une des plus glorieuses étapes de la carrière militaire de du Guesclin; c'est alors que sa renommée, qui jusqu'à ce moment n'avait guère franchi les limites de la Bretagne, se répandit en France. Aussi Cuvelier n'a-t-il pas consacré moins d'un millier de vers à cet épisode de la vie de son héros. Le trouvère picard a commis de nombreuses erreurs de détail que nous aurons l'occasion de relever. Néanmoins, comme il écrivait son poème quelques années seulement après la mort du connétable, les principaux faits qu'il raconte ont dû lui être rapportés par d'anciens compagnons de Bertrand et peut-être par des témoins oculaires.

D'après Cuvelier, dont la version paraît avoir été acceptée sans discussion, jusqu'à ce jour, par la plupart des historiens, le sire de Penhoët, dit le Tort Boiteux, aurait commandé la place assiégée. D'un autre côté, s'il fallait ajouter foi au témoignage d'un chroniqueur contemporain dont le récit est généralement exact et digne de confiance, le capitaine de Rennes était Bertrand de Saint-Pern, qu'une tradition fort ancienne et très accréditée

désigne comme le parrain de du Guesclin. Du reste, il n'est pas impossible de concilier deux assertions qui semblent au premier abord contradictoires. A cette époque, toute ville fortifiée qui, comme Rennes, était pourvue à la fois d'un château et d'une enceinte, avait ordinairement deux chefs militaires, un châtelain, préposé à la garde du château proprement dit, et un capitaine, chargé de la défense des remparts. Le sire de Penhoët, surnommé le Tort Boiteux, put avoir le titre et remplir l'office de châtelain, tandis que Bertrand de Saint-Pern exerçait de son côté les fonctions de capitaine de la ville. Malheureusement, il n'y a là que des conjectures plus ou moins vraisemblables que des actes, émanés de Bertrand de Saint-Pern et du sire de Penhoët pendant la durée du siège dont il s'agit, pourraient seuls, si nous les possédions, changer en certitude.

Les mêmes doutes s'élèvent dans l'esprit, la même incertitude subsiste, lorsqu'on voit Froissart et certains historiens bretons compter au nombre des défenseurs de Rennes le sire de Derval, le vicomte de Rohan, le sire de Laval et Charles de Dinan. Cette assertion est inexacte, au moins en ce qui concerne Bonabbes ou Bonabbé de Rougé, sire de Derval, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers et emmené en Angleterre. Bertrand d'Argentré cite, on ignore sur quel fondement, parmi les principaux capitaines de la garnison Geoffroi Charruel, sans doute un parent, sinon un frère d'Éven Charruel qui, comme nous le verrons, fut un des chefs

du corps d'armée envoyé par le roi de France au secours des assiégés.

L'armée assiégeante était la même avec laquelle le duc de Lancastre avait forcé les Français à lever le siège de Pont-Audemer ; elle se composait d'environ mille hommes d'armes et de quatorze ou quinze cents archers. Le jeune comte de Montfort s'y trouvait, ainsi que le fameux Robert Knolles, qui avait sous ses ordres une des divisions de cette armée. Cuvelier ajoute à ces noms ceux de Jean Chandos, de James Audley et du comte de Pembroke, et l'on sait que ces trois chevaliers, les deux premiers du moins, étaient à la journée du 19 septembre 1356 dont ils furent les héros.

La défaite de Poitiers atteignait par contre-coup Charles de Blois autant que le roi de France. Le siège, mis devant Rennes au commencement d'octobre par le duc de Lancastre, portait au duc de Bretagne un coup encore plus direct. Le prisonnier sur parole d'Édouard dut en souffrir d'autant plus qu'il lui était interdit de prendre part à la lutte jusqu'à sa parfaite libération. Charles de Blois se rendit donc à Paris à la fin de 1356, pour offrir ses condoléances au dauphin et lui demander de venir en aide aux habitants de Rennes. Thibaud, sire de Rochefort, avait déjà été envoyé avec mille hommes d'armes et cinq cents archers au secours des assiégés, lorsque, par acte rendu le 6 décembre dans les champs entre Charenton et Créteil, en présence du mari de Jeanne de Penthièvre, le jeune Charles, lieutenant du roi son père captif des Anglais, manda

à Jean Chauvel, trésorier des guerres, de payer au sire de Rochefort, capitaine ès parties de Bretagne, quatre cents deniers d'or à l'écu par mois sur la finance ordonnée pour le fait dessus dit. Éven Charruel et Silvestre de la Feuillée furent commis à recevoir les montres, comme on disait alors, c'est-à-dire à passer la revue des hommes d'armes, chevaliers et écuyers, qui servirent sous les ordres du sire de Rochefort. Plusieurs de ces montres ont été conservées; on y remarque les noms de Gui de Rochefort, frère de Thibaud, d'Olivier, sire de Montauban, de Renaud de Montauban, de Jean, sire de Beaumanoir, d'Eustache de la Houssaye, d'Alain de Tinténiac, de Raoul et de Colin Paynel, d'Yvonnet de Karembars et d'Yvon de Kergorlay. On voit par ces montres que le rassemblement et les engagements se firent à Paris au mois d'octobre. A la date du 20 novembre, les principaux chefs de l'armée de secours avaient leur quartier général à Vitré; mais dans le courant du mois de janvier 1357 ils s'étaient transportés à Dinan avec le gros de leurs forces. Un autre détachement fut chargé de garder les frontières d'Anjou et du Maine sous les ordres de Foulques de Laval, nommé par le dauphin capitaine général en ces pays en remplacement d'Amauri, sire de Craon, fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Dans les premiers jours de décembre, Jean de Neuville, neveu et lieutenant du maréchal d'Audrehem, passa au Mans la revue des gens d'armes de Foulques de Laval, parmi lesquels figurent Jean dit Tournemine, Hue de Kerantret, Macé Giffart,

Jean Raguenel, chef de seize archers à cheval, dont l'un s'appelle Olivier du Glequin. Nul doute que cet Olivier ne soit le frère puiné de Bertrand; et l'on voit, par cet exemple, combien les Bretons avaient appris des Anglais à estimer les archers, puisque les rejetons des plus grandes familles ne dédaignaient pas de faire cet office. On sait aussi qu'un cousin de Jeanne de Penthièvre, Thomas de la Marche, de la maison de Lusignan, servit en Bretagne pour Charles de Blois, du 7 avril au mois d'août 1357, à la tête d'une compagnie de trente et un hommes d'armes.

On ne connaissait jusqu'à présent que par le poème de Cuvelier le rôle de du Guesclin pendant cette période. Un arrêt inédit du parlement, où le chevalier breton n'est pas nommé, mais où figurent Olivier de Porçon et Jean Hogar ou Hongar, les deux plus inséparables compagnons de Bertrand, nous révèle la région qui fut alors le principal théâtre de ses exploits et aussi le caractère particulier de la guerre qu'il fit aux Anglais. Il dut prendre pour base d'opérations les forteresses françaises de Pontorson, de Dinan et de Fougères. C'est aux environs de cette dernière place, non loin de Bazouges, que Guillaume de Saint-Hilaire, chevalier, sire de Montagu, et quatre écuyers, parmi lesquels on cite Olivier de Porcon et Jean Hogar, arrêtèrent un seigneur anglais nommé Jean Berkeley, prisonnier de Jean de Chaponnois, écuyer français, au moment où il allait rejoindre l'armée du duc de Lancastre campée devant Rennes, pour se procurer l'argent de sa ran-

çon. La présence de Porcon et de Hogar nous autorise à supposer que leur chef opérait dans la région où fut fait ce coup de main, quoiqu'il n'y ait pas pris une part personnelle. Jean Berkeley avait été arrêté et détenu au mépris d'un sauf-conduit que le capitaine d'Alençon lui avait délivré. Aussi Jean de Chaponnois, menacé de perdre une rançon de quinze mille livres tournois que son prisonnier lui avait promise, assigna devant le parlement les compagnons d'armes de du Guesclin qui furent condamnés à restituer Jean Berkeley à son premier maître, et à payer au roi une amende considérable.

La région, très boisée aujourd'hui encore, qui s'étend entre Pontorson, Dinan, Fougères et Rennes, se prêtait à merveille au genre de guerre que Bertrand fit aux Anglais pendant les premiers mois du siège de Rennes. Il n'avait pu arriver assez tôt pour s'enfermer dans la place avant l'investissement; il se dédommagea de ce contretemps en attaquant sans cesse les derrières de l'armée assiégeante ou les partis isolés qu'il pouvait surprendre. Après chaque affaire, il se retirait soit à Pontorson, soit à Dinan, soit à Fougères, selon que l'expédition avait eu lieu aux environs de l'une ou de l'autre de ces trois forteresses. Sa petite troupe se composait de soudoyers de Pontorson et des garnisons voisines auxquels vinrent se joindre sans doute quelques-uns des anciens gars du Fougeray. D'Argentré cite parmi les compagnons d'armes de Bertrand à cette époque Lucas de Maillechat, Henri Leraut, Jean Hongar, Olivier de Porcon, Robert de Pleguen.

A cette période de la vie de du Guesclin se rattache tout naturellement son fameux duel contre Thomas de Canterbury qu'il est impossible de placer en 1359, comme l'ont fait jusqu'à présent d'après Cuvelier tous les historiens. Nous avons vu plus haut qu'au mois de janvier 1357, Dinan était le boulevard des forces françaises envoyées par le dauphin pour faire lever le siège de Rennes. Dans ces conditions, qui ne comprend que le chef de l'armée assiégeante avait le plus grand intérêt à se rendre maître d'une place d'où l'ennemi menaçait sans cesse ses derrières ! On peut donc supposer sans invraisemblance qu'à une certaine période de l'investissement de Rennes, probablement pendant les deux premiers mois de 1357, le duc de Lancastre mit le siège devant Dinan. Les habitants se trouvèrent tellement pressés qu'ils conclurent une trêve avec le prince anglais; ils s'engageaient à lui rendre leur ville, s'ils ne recevaient pas de secours dans un délai fixé.

Un frère puîné de Bertrand, alors fort jeune, Olivier du Guesclin, faisait partie de la garnison de Dinan où il servait comme archer à cheval dans la compagnie de Jean Raguenel. Un matin, il prend fantaisie à ce jouvenceau de profiter de la trêve pour chevaucher tout seul aux environs de la ville assiégée. Un chevalier anglais, nommé Thomas de Canterbury, le rencontre, le fait prisonnier et exige, pour lui rendre la liberté, une rançon de mille florins. Bertrand, cantonné à ce moment entre Dinan et Pontorson, est informé de l'arrestation de

son frère par un chevalier breton qui revient du camp anglais. A cette nouvelle, il rougit « comme un charbon », monte à cheval et se rend à la tente du duc de Lancastre. Il trouve le prince jouant aux échecs. On offre à du Guesclin le vin de la bienvenue. « Je ne boirai, répond Bertrand, que quand on m'aura fait justice. » Il expose le grief qui l'amène et accuse Thomas de Canterbury d'avoir violé la trêve en arrêtant son jeune frère. Le duc de Lancastre fait venir aussitôt le chevalier dont se plaint du Guesclin, et lui dit :

« Voici Bertrand qui vous vient accuser de ce que, malgré le répit accordé aux assiégés, vous avez aujourd'hui pris son frère et le voulez rançonner comme votre prisonnier. Qu'avez-vous à répondre?

— Sire, répond Thomas en toisant du Guesclin avec arrogance, si ce Bertrand que je vois ici prétend soutenir que j'ai fait chose dont on me doive blâmer et que loyal chevalier ne puisse faire, voici mon gage : je suis prêt à prouver mon bon droit en champ de bataille, corps à corps, pair à pair. »

Bertrand, sans dire d'abord un tout seul mot, s'élance pour saisir le gage.

« J'accepte votre défi, s'écrie-t-il aussitôt qu'il tient le gage en main, et devant les barons je vous combattrai avant qu'il soit nuit. Faux chevalier! traître! vous mordrez la poussière devant tous les seigneurs, ou à honte mourrai.

— Je ne vous ferai pas défaut, n'ayez crainte, reprend le chevalier anglais. Jamais nul jour en

lit ne dormirai jusqu'à ce que je vous aie combattu.

— Et moi, riposte Bertrand, je le jure par la sainte Trinité, jamais ne mangerai que trois soupes au vin avant que je soie armé.

— Je vous ferai bien équiper, dit à du Guesclin un chevalier de l'entourage du duc de Lancastre, et vous prêterai mon meilleur destrier, car je veux de vous deux tantôt voir l'essai. »

La nouvelle du combat qui doit avoir lieu ne tarde pas à se répandre dans la ville assiégée. Toute la population s'en émeut. Bourgeois et bourgeoises désirent tellement le succès de Bertrand que l'issue de ce duel les préoccupe. Une noble damoiselle de Dinan, qui se pique de connaître l'avenir, rassure ses compatriotes en leur annonçant à l'avance que Bertrand sera vainqueur.

Fille de messire Robert Raguenel, dit Robin, et de Jeanne de Dinan, vicomtesse de la Bellière, Thiphaine Raguenel avait alors vingt-quatre ans. Très versée dans l'astronomie et la philosophie, elle passait pour la fille la plus sage et la plus instruite qui fût dans tout le pays. On racontait même qu'une fée avait présidé à sa naissance et l'avait douée du don de prophétie. Comme les femmes en général et les Bretonnes en particulier, la fille de Robert Raguenel devait être sensible à la gloire, et un brave, si laid qu'il fût, avait grande chance de faire battre son cœur. Aussi, dans la circonstance dont il s'agit, un sentiment aussi vif que tendre rendait sans doute plus perçante encore la seconde vue de Thi-

phaine. On est d'autant mieux fondé à le supposer que, quelques années après cet incident, la belle devineresse épousa son compatriote. Un écuyer nommé Amauri s'empresse de rapporter à du Guesclin l'augure favorable qui le concerne. Bertrand, loin de se montrer touché de cette prédiction, affecte l'indifférence et y répond d'une manière fort brutale : « Va, fou, dit-il au messager, sottises que tout cela ! Qui à femme se fie n'est guère avisé : en femme n'a de sens non plus qu'en la brebis. »

Deux amis de Thomas de Canterbury, Robert Knolles et Thomas de Grandson, essayent en vain au dernier moment de faire la paix entre les deux champions. Du Guesclin ne veut entendre parler d'aucun accommodement. Le combat a lieu sur la place du marché de Dinan en présence du duc de Lancastre, que l'on a laissé entrer dans la ville avec une escorte de vingt chevaliers, et de la plus grande partie des habitants accourus pour assister à ce spectacle. A la première passe, les deux adversaires se précipitent l'un contre l'autre avec tant d'impétuosité que leurs lances se brisent et volent en éclats ; ils saisissent alors leurs épées. Longtemps, ils se frappent d'estoc sans parvenir à s'entamer, tant leurs armures sont impénétrables. Enfin, dans un effort désespéré que fait Canterbury pour fendre la tête de son adversaire, son épée porte à faux et lui échappe de la main. Bertrand descend aussitôt de cheval, ramasse l'épée et la jette hors du champ. L'Anglais, n'ayant plus d'autre arme que sa dague, refuse de combattre à pied, comme du Guesclin l'y

invite à plusieurs reprises. Celui-ci se débarrasse en toute hâte de ses armures de jambes qui le gênent, afin d'avoir toute la liberté de ses mouvements. Grâce à cette précaution, au moment où Thomas fond sur lui pour l'écraser sous le poids de sa monture, Bertrand réussit à esquiver la charge. En même temps, il enfonce son épée dans les flancs du cheval qui se cabre, tombe et entraîne son cavalier dans sa chute. Bertrand se précipite sur son adversaire « comme lion crété », arrache le casque ou bassinet qui lui couvre le visage et le frappe si fort à la tête avec ses gantelets de fer que Thomas de Canterbury est bientôt aveuglé par son propre sang. Le capitaine de Dinan et quelques autres chevaliers, tant anglais que français, s'interposent : « Ami Bertrand, vous en avez assez fait. L'honneur de la journée est pour vous.

— Beaux seigneurs, laissez-moi terminer ma bataille; car, par la foi que je dois à Dieu le droiturier, ou il se rendra mon prisonnier comme il a tenu Olivier mon frère, ou je vais le tuer sur l'arène de ce champ clos.

— Bertrand, lui crie Robert Knolles, veuillez bailler votre champion au duc de Lancastre qui vous en saura gré et vous en tiendra bon compte. Vous en avez assez fait : il est à votre merci.

— Je l'octroie, répond Bertrand, tout à votre désir. »

Bertrand s'avance ensuite vers le duc et, se mettant à genoux :

« Noble duc, je vous prie et requiers, ne me veuil-

lez haïr ni blâmer si j'ai maltraité ce meurtrier. Ne fût pour votre amour, il eût été occis.

— Il n'en vaut guère mieux, dit en souriant le duc. De tant qu'en avez fait, on vous doit bien priser. Votre frère Olivier sortira de prison, et il aura mille livres pour s'équiper. Vous, vous aurez les armes du félon chevalier et son cheval aussi. Quant à lui, jamais à ma cour il ne pourra reparaître, car les traîtres n'y sont pas admis. »

Le duc de Lancastre prend ensuite congé des habitants de Dinan après avoir bu le vin d'honneur qu'ils lui offrent et regagne son camp. L'heureuse issue du combat met le comble à la renommée de Bertrand. Dès lors aussi, on a plus de confiance encore qu'auparavant dans le sens divinatoire de Thiphaine Raguenel, dont la prédiction s'est si bien réalisée.

Peu après le duel de du Guesclin contre Thomas de Canterbury et avant l'expiration de la trêve, les assiégés reçurent sans doute du dauphin Charles les secours qu'ils attendaient. N'espérant plus après l'arrivée de ces renforts se rendre maître de Dinan, le duc de Lancastre leva son camp et alla rejoindre le gros de son armée qu'il avait laissé devant Rennes. Les forces anglaises se trouvèrent ainsi concentrées autour de cette dernière ville qui fut soumise au plus étroit blocus. Dès le début du siège, le duc, ne pouvant prendre Rennes d'assaut, avait entrepris de l investir. Il avait échelonné ses troupes sur tout le circuit des remparts de cette place dont il faisait surveiller les portes et dont ses détache-

ments commandaient les principales issues. Il voulait obtenir ainsi par la famine ce qu'il n'osait demander à la force ouverte, et il y aurait réussi s'il n'avait trouvé dans du Guesclin le plus terrible et le plus infatigable des adversaires.

Embusqué dans les forêts qui avoisinent la capitale de la Bretagne, Bertrand se donne pour mission d'inquiéter, de harceler sans cesse les Anglais. Il court la campagne, rôdant autour des partis ennemis et épiant leurs moindres mouvements; il intercepte leurs convois, enlève leurs quartiers, détrousse leurs vivandiers, tombe à l'improviste sur leurs fourrageurs et leur fait presque tous les jours des prisonniers. Il met de l'intervalle entre chacune de ses escarmouches ou il en change complètement la direction, afin que l'on soit moins sur ses gardes; puis, soudain il revient à la charge au moment où l'on y pense le moins. Parfois même, il profite de l'obscurité de la nuit pour aller réveiller les assiégeants jusque dans leur camp et s'esquive aussitôt que l'alarme est donnée, non sans avoir mis le feu aux tentes des Anglais.

Dans une de ces attaques de nuit, du Guesclin réussit à s'emparer de quatre chevaliers anglais. L'un de ces prisonniers est chargé d'aller dire au duc de Lancastre qu'on le laissera en repos, lui et ses hommes, s'il veut permettre à Bertrand et à ses gens d'entrer dans la ville. On répond à cette demande par un refus, et le siège n'en est poussé qu'avec plus de vigueur.

Le duc de Lancastre a juré de n'abandonner la

partie que quand il aura fait flotter sa bannière sur les créneaux des remparts de Rennes. Après plusieurs assauts infructueux, il se décide à employer la mine. Le commandant de la place assiégée évente cette mine, en enjoignant à tous les habitants dont les maisons sont attenantes aux remparts, de suspendre dans leurs salles basses de petits bassins de cuivre, afin de pouvoir se rendre compte par la vibration de tout ébranlement produit dans les profondeurs du sol. On découvre ainsi le point précis des remparts sous lequel les assiégeants ont creusé une galerie souterraine, et on la peut contre-miner. Une fois la mine éventée, Bertrand de Saint-Pern, Geoffroi de Saint-Barthélemi, Geoffroi Dupont, connétable de Rennes, s'y précipitent l'épée à la main et massacrent bon nombre des travailleurs anglais dont ils détruisent l'ouvrage.

Furieux de cet échec, Lancastre a recours à un autre stratagème pour venir à bout de la résistance de la garnison. Il sait que les habitants de Rennes, par suite de l'investissement de leur ville, souffrent depuis quelque temps de la disette de vivres et que la viande surtout commence à leur manquer; il fait donc lâcher un troupeau de porcs aux abords des fossés, pensant que les assiégés ne résisteront pas à cet appât et sortiront pour s'emparer d'une si riche proie. Le capitaine de Rennes devine le piège. « Laissez-moi faire, dit-il à ses gens, nous aurons les porcs des Anglais sans courir aucun risque. »

Il ordonne d'amener et de suspendre par les pieds une truie près d'une des portes de la ville en face

d'une prairie où paît le troupeau dont Lancastre fait à dessein l'exhibition ; on a soin en même temps d'abaisser le pont-levis. La truie ainsi suspendue se met à pousser de tels grognements que presque tous les porcs de la prairie voisine accourent sur le pont. On s'empresse alors de la détacher et de la faire rentrer dans l'intérieur de la place où elle entraîne la plus grande partie du troupeau des assiégeants. Le tour une fois joué, on relève le pont; et quand les Anglais se présentent : « Vous nous devez des gages, leur crient ironiquement les assiégés du haut des remparts; ne vous en allez pas sans nous les payer, puisque c'est nous qui sommes maintenant vos porchers. »

Malgré ce ravitaillement inattendu, les habitants de Rennes ont bientôt épuisé leurs provisions et commencent à être en proie à la famine. Le commandant de la place assiégée réunit alors un conseil et propose d'envoyer un messager à Nantes où l'on croit que se trouve Charles de Blois, pour informer ce prince de la situation; mais la difficulté est de traverser les lignes du duc de Lancastre. Un bourgeois, qui n'a plus rien à donner à manger à sa femme et à ses nombreux enfants, offre de se charger du message. On convient qu'il se présentera à l'ennemi comme un déserteur, et l'on fait semblant de courir à sa poursuite pour donner plus sûrement le change aux assiégeants. Arrêté aux avant-postes et conduit à la tente du duc de Lancastre, ce bourgeois dit que les assiégés sont sur le point de mourir de faim, mais qu'ils attendent pour le lendemain

un convoi de quatre ou cinq mille Allemands auxiliaires au service du roi de France, allié de Charles de Blois. Ce jour-là même, les assiégés, comme il a été convenu entre eux et le faux déserteur, afin de rendre le récit de ce dernier plus vraisemblable, sonnent des instruments et se livrent aux démonstrations de joie les plus bruyantes. Le duc tombe dans le piège qu'on lui tend ; il se porte avec l'élite de ses gens du côté par où sa crédulité s'est laissé persuader que doivent venir la prétendue armée de secours et les approvisionnements. La nuit suivante, le bourgeois s'échappe furtivement et s'achemine vers Nantes. Le hasard veut qu'il tombe au milieu de la petite troupe de du Guesclin. Le chevalier breton apprend ainsi que le duc de Lancastre est allé avec la plus grande partie de ses forces à la rencontre d'un corps d'armée et d'un convoi purement imaginaires. Bertrand s'empresse de saisir une occasion aussi favorable de forcer le cordon d'investissement et de pénétrer dans Rennes; sachant que les lignes anglaises sont à peu près dégarnies de troupes, il les attaque aussitôt, met le feu aux tentes et fait main basse sur plus de cent charrettes chargées de viande salée, de vin, de blé et autres provisions qu'il introduit avec lui dans la ville affamée. Du Guesclin s'est rendu populaire par les bons tours qu'il a joués aux Anglais depuis le commencement du siège. Son arrivée excite des transports de joie, et le convoi de vivres qu'il amène met le comble à l'allégresse générale. Les habitants de Rennes accourent en foule à sa

rencontre; les femmes et même les petits enfants veulent lui faire cortège. Bertrand, qui retrouve à Rennes son cousin Olivier de Mauny, descend chez sa tante, sans doute la dame de la Roberie, la même qui lui a autrefois donné l'hospitalité lorsqu'il s'est enfui de la maison paternelle.

Ici se place un fait très important, parce qu'il tend à prouver que, si du Guesclin fit à ses débuts la guerre de partisan, il n'eut jamais rien de commun avec les chefs des Compagnies et se piqua toujours, à la différence des brigands de profession avec lesquels on a eu le tort de vouloir parfois le confondre au moins pendant la première période de sa vie, de respecter la propriété privée. Il fait venir les charretiers qu'il a amenés de force dans Rennes et leur demande si les approvisionnements entassés dans les charrettes leur appartiennent en propre; il reçoit une réponse affirmative. « Puisque c'est ainsi, leur dit Bertrand, vous ne perdrez pas un denier, on vous va payer ce que ces denrées vous ont coûté. » Il leur rend leurs chevaux et leurs chariots et les renvoie vers le camp anglais avec un message de courtoisie pour le duc de Lancastre, leur faisant promettre seulement de ne plus ravitailler à l'avenir les assiégeants. Les charretiers transmettent fidèlement le message et disent au duc de Lancastre : « Sire, Bertrand se recommande à vous et dit que par Dieu il vous viendra voir en voisin le plus tôt qu'il pourra. Il a assez de vivres, lui et ses gens. Et quand il vous plaira des vins de la cité, il vous en enverra, et du boschet (boisson faite

avec du miel) aussi, pour radoucir votre cœur. »

Malgré le défi ironique contenu dans ces paroles, le duc de Lancastre est si frappé de la généreuse conduite de du Guesclin envers ses vivandiers qu'il désire vivement connaître un si vaillant chevalier. Il l'engage donc à se rendre au camp anglais, et, de l'avis du comte de Pembroke, un héraut est envoyé avec un sauf-conduit pour porter à Bertrand l'invitation du prince. Introduit dans la ville avec le cérémonial d'usage et au son des trompettes, puis conduit en présence du capitaine de la garnison, ce héraut demande du Guesclin; et comme on le lui montre à peu de distance très simplement accoutré selon sa coutume, vêtu d'un jaque aussi noir qu'une crémaillère, portant sur l'épaule une grande hache d'armes et suivi de six écuyers de son entourage: « Par ma foi, dit l'Anglais, on dirait un brigand qui épie des marchands.

— Héraut, interrompt le capitaine de Rennes, prenez bien garde de ne parler à Bertrand qu'avec beaucoup de courtoisie; car si vous avez le malheur de prendre un autre ton avec lui, d'un coup de hache il vous aura bientôt coupé les oreilles. » Le héraut, s'inclinant profondément devant du Guesclin, s'acquitte de son message. Bertrand accepte aussitôt l'invitation, fait présent au héraut d'un bel habit ainsi que d'une bourse de cent florins et reçoit le sauf-conduit qu'il se fait lire, « car lire ne sait ni écrire ni compter. »

Du Guesclin se rend au camp ennemi et va droit à la tente du duc de Lancastre. Les Anglais accou-

rent de tous côtés pour le voir et se disent les uns aux autres : « Quel gaillard ! Il ne faut pas s'étonner s'il détrousse si bien nos marchands. Regardez qu'il est fort, comme il a les poings carrés, le teint noir et hâlé ! » Introduit en présence du duc, le chevalier breton fléchit respectueusement le genou. Le prince anglais relève sur le champ son hôte et le remercie gracieusement d'avoir accepté son invitation sans défiance. « Sire, dit Bertrand, je suis prêt à faire tout ce que vous me commanderez, excepté à mettre bas les armes tant que vous serez vous-même en guerre avec mon seigneur et maître. » — « Et quel est donc, interrompt le duc, votre seigneur ? » — « Sire, vous le savez, c'est Charles de Blois, du sang royal de France, et madame sa femme, héritière du duché de Bretagne. » — « Vous ignorez donc, reprend le duc, qu'avant que cette question soit jugée, il en coûtera la vie à plus de cent mille hommes. » — « Eh bien ! s'écrie Bertrand, s'il y a beaucoup de gens tués, c'est tant mieux pour les survivants : leur part d'héritage en sera plus belle. » Le prince anglais ne peut s'empêcher de rire de cette saillie et fait au chevalier breton des offres magnifiques, s'il veut entrer à son service. « Sire, répond Bertrand, à Dieu ne plaise que j'accepte vos propositions. Certes, si bonne paix était entre vous et mon dit seigneur, je me mettrais volontiers à votre disposition. Mais convenez, sire, que, si tout premièrement je vous avais servi et vous quittais pour autre servir qui serait votre ennemi, je vous aurais vilainement trahi et serais déloyal. »

Le duc de Lancastre, loin de s'irriter de cette réponse, sent redoubler au contraire l'estime qu'il avait déjà pour du Guesclin. Il fait apporter le vin et les épices, et l'on boit à la santé du chevalier breton. Pendant qu'on vide les verres, un des seigneurs anglais nommé Guillaume Bramborc, proche parent de ce Robert Bramborc à qui le chevalier breton au début de sa carrière avait pris le château du Fougeray, adresse un cartel à du Guesclin : « Bertrand, dit-il, je vous requiers de trois coups de lance, si cela vous convient. » — « Beau sire, grand merci, répond Bertrand en serrant la main à l'Anglais; par mon serment, je ne vous en faudrai. Vous demandez trois coups de lance : je prends Dieu à témoin que vous en aurez six, si besoin est.» Le combat est fixé au lendemain matin ; il doit avoir lieu dans l'espace compris entre le camp anglais et les fossés de la ville de Rennes. Le duc de Lancastre, touché de la générosité avec laquelle a été traité son héraut, ne veut pas rester en arrière de Bertrand, il lui donne un coursier magnifique. « Sire, dit Bertrand en remerciant le prince, je n'ai trouvé jusqu'à ce jour duc, comte ni prince qui m'ait donné du sien la valeur d'un denier : si j'ai conquis quelque chose, c'est à la pointe de mon épée ; mais, puisque vous voulez bien me faire cadeau d'un si beau cheval, je l'essayerai demain devant vous. »

Du Guesclin prend congé du duc et retourne à Rennes. Informé de la provocation adressée par Guillaume Bramborc au chevalier français, le capi-

taine de la ville craint qu'elle ne cache un piège et veut dissuader Bertrand de tenir son engagement. Celui-ci ne se laisse pas ébranler. Il a donné sa parole, et il ne peut croire que le duc de Lancastre manque à la sienne. D'ailleurs, quand même les Anglais trameraient quelque perfidie, il a confiance que Dieu se mettrait du côté du bon droit. Le lendemain, de grand matin, du Guesclin s'ajuste un bon jupon boutonné et serré à la taille, revêt un haubergeon ou cotte de mailles et endosse par-dessus tout cela un grand jaque. Il refuse de mettre un pectoral d'acier que lui offre le capitaine de Rennes. Une lance et un écu à nervures complètent son équipement. Il se rend ensuite à l'église où il entend une messe chantée. Il venait de monter à cheval, après avoir pris une soupe au vin, et se dirigeait vers le champ clos lorsqu'il rencontre sa tante, en larmes, qui, redoutant elle aussi la perfidie anglaise, supplie son neveu de ne pas aller au rendez-vous convenu. « Fais ôter ton heaume, dit-elle, et je te vais embrasser. » — « Allez-vous-en chez vous, répond Bertrand, embrasser votre mari et préparer le dîner; car, s'il plaît à Dieu et pourvu que mon champion soit prêt, je serai de retour que votre feu ne sera pas encore allumé. »

La ville de Rennes est en grand émoi. Les habitants, grands et petits, montent sur les créneaux de l'enceinte et suivent du Guesclin du regard. Aussitôt que les deux combattants sont en présence, le duc de Lancastre fait proclamer à son de trompe qu'aucun des assistants, armé ou non, ne s'approche

des champions plus près qu'à la distance de vingt lances et ne prête aide ou assistance à l'un ni à l'autre. Le prince anglais reste seul avec le comte de Pembroke pour garder le champ clos. Le signal est donné : du Guesclin et Bramborc saisissent leur écu et se précipitent l'un contre l'autre, la lance au poing. A la première passe, le Breton assène un tel coup sur l'écu de Bramborc qu'il le perce et aussi le haubert. L'Anglais, de son côté, frappe le bassinet de son adversaire avec une telle force qu'il l'entame. Bertrand ne s'en maintient pas moins sur ses étriers, immobile ainsi qu'une tour. Deux autres passes restent également sans résultat. Du Guesclin s'approche alors de Guillaume Bramborc et lui dit : « Bramborc, êtes-vous content ? Par égard pour le duc ici présent dont j'ai été l'hôte, je vous ai épargné jusqu'à cet instant ; mais je ne réponds de rien, si vous me tenez tête davantage ! » — « Recommençons, » riposte aigrement l'Anglais. Revenant à la charge avec plus d'impétuosité qu'auparavant, Bertrand, cette fois, au premier coup qu'il porte à son adversaire, l'atteint au-dessous du blason. Le fer perce de part en part la cotte de maille, entre dans les chairs, et peu s'en faut qu'il ne traverse le poumon. Bramborc est renversé de cheval à demi-mort. « J'espère que vous en avez pour votre argent, crie du Guesclin au vaincu. Si je n'avais pitié de vous par égard pour le duc de Lancastre, vous n'en seriez pas quitte à si bon compte. »

Bertrand reçoit les félicitations du duc de Lancastre, donne à l'un des hérauts de ce prince le

cheval du vaincu et retourne à Rennes. Le vainqueur est accueilli par toute la population avec des transports de joie et conduit au château où l'on donne un somptueux festin en son honneur.

Le soir même du jour où du Guesclin vient de remporter ce triomphe, le duc de Lancastre fait donner un assaut au moyen d'une haute tour ou grand beffroi de bois que les assiégeants traînent jusqu'au pied des remparts de Rennes. La nuit ayant interrompu l'attaque, les Anglais laissent dans cette tour de bois un certain nombre de gens d'armes et d'archers pour la garder, bien décidés à recommencer la lutte le lendemain dès le lever de l'aurore. Ils ont compté sans Bertrand qui, profitant de l'obscurité de la nuit pour faire une sortie avec le capitaine de la garnison et cinq cents arbalétriers, attaque la tour, y jette du feu grégeois; et bientôt l'énorme machine est la proie des flammes. L'incendie prend de telles proportions que, de toutes les parties du camp anglais, on voit cette haute tour flamber au milieu des ténèbres.

La victoire remportée sur Bramborc avait encore accru le prestige de du Guesclin. Dès lors, les chevaliers anglais les plus renommés pour leur force physique, leur adresse, leur bravoure, briguèrent l'honneur de se mesurer contre un si redoutable adversaire; et Bertrand n'était pas homme à leur en refuser l'occasion. De l'humeur dont il était, il aurait répondu successivement aux provocations d'une armée tout entière.

Froissart nous a conservé le souvenir d'un autre

fait d'armes dont l'invincible Breton et un chevalier anglais nommé Nicolas de Dagworth furent les héros. Ici, la lutte fut plus longue et plus compliquée qu'avec Bramborc : les combattants échangèrent non seulement trois coups de lance, mais encore trois coups de hache et trois coups de dague. Cette seconde joute eut lieu comme la première en présence de l'armée assiégeante et des habitants de Rennes qui contemplaient ce spectacle du haut de leurs remparts : elle fut également honorable pour les deux champions qui quittèrent le champ sans avoir réussi à se blesser l'un l'autre.

Le chroniqueur de Valenciennes, mentionnant cette joute avec Nicolas de Dagworth, dit que Bertrand était alors un jeune bachelier. Ceci demande pour le lecteur moderne quelques mots d'explication. Il y avait au moyen âge, comme chacun sait, deux grandes classes de chevaliers correspondant à des situations de fortune différentes. Les chevaliers assez riches pour enrôler le nombre d'hommes d'armes sans lequel on ne pouvait lever bannière, étaient dits bannerets ; on appelait les autres des bacheliers, quand on les voulait distinguer des bannerets. En 1356, Bertrand, quoiqu'il eût perdu son père et sa mère et qu'en sa qualité d'aîné il eût recueilli la meilleure part du patrimoine, représentant d'une branche cadette et pauvre de la famille du Guesclin, se trouvait encore dans une position de fortune relativement médiocre : il n'arriva à l'opulence que quelques années plus tard, grâce aux faveurs de Jean et de Charles V ; en outre, il n'y

avait guère plus de deux ans qu'il avait été fait chevalier. L'expression de jeune bachelier ou, ce qui revient au même, de jeune chevalier s'applique donc à merveille à cette période de sa vie.

Triste époque que celle du siège de Rennes! On est au lendemain de Poitiers, la France est abattue, le roi est prisonnier, le pouvoir est aux mains du dauphin, âgé de vingt ans à peine; et les États généraux, que ce jeune prince a convoqués, n'ont rien de plus pressé que de réclamer, sous l'influence de Robert le Coq, évêque de Laon, la mise en liberté de Charles le Mauvais, roi de Navarre, le plus mortel ennemi du royaume. En attendant l'application des mesures fiscales arrêtées par ces États, le Trésor est vide, la noblesse a perdu son prestige, le peuple est mécontent, la défiance se met entre les différentes classes de la nation qui commencent à se créer les unes vis-à-vis des autres ces fantômes de haine dont parle Froissart. La situation de la Bretagne est pire encore que celle de la France. Désolée par une guerre qui dure depuis seize ans; déchirée en tous sens et pour ainsi dire dépecée par les partis qui se la disputent comme une proie, cette province est arrivée à un tel degré de misère que les aventuriers anglais qui l'exploitent et la rançonnent depuis si longtemps, l'ayant épuisée jusqu'à la dernière goutte, vont bientôt profiter de la victoire de Poitiers pour transporter ailleurs leur industrie. Les Anglais, il est vrai, viennent de mettre Charles de Blois en liberté, mais à des conditions si onéreuses que sa délivrance doit entraîner, pour ses

sujets du duché, un surcroît de charges presque intolérable. A la fin de 1356, les vivres étaient si chers dans la région de Vitré et de Dinan, la monnaie était tellement décriée par des altérations perpétuelles que Thibaud, sire de Rochefort, envoyé par le dauphin au secours de la ville assiégée, ne put entretenir le nombre de gens d'armes qu'il avait promis d'enrôler.

Peu de temps après ces événements, le jeudi saint 1358, Charles de Blois se rendait de Dinan à son château de Lehon. Il aperçoit une femme en haillons accroupie sur le bord de la route; il demande aux gens de sa suite ce que fait là cette mendiante. Il apprend que c'est une prostituée qui se livre, pour de l'argent, aux passants. S'approchant alors de cette malheureuse, Charles lui reproche avec une sévérité tempérée par la pitié la vie honteuse qu'elle mène et l'engage à rentrer dans le devoir. Elle répond en rougissant que, si elle fait le mal, ce n'est pas par amour du vice, mais par besoin et pour nourrir ses enfants. Le duc ne la quitte pas sans lui donner quarante sous, à condition qu'elle s'abstiendra de toute fornication pendant le carême et les bonnes fêtes de l'année. La misère navrante de la Bretagne, la pauvreté de Charles de Blois lui-même, le caractère particulier de la dévotion au moyen âge, tout un passé, si différent du milieu où nous vivons, tient comme en raccourci dans cette précieuse anecdote qui fait revivre devant nos yeux un monde évanoui.

Et pourtant l'on se tromperait fort si l'on s'ima-

ginait que les contemporains de ces événements, j'entends ceux qui prenaient une part active à la lutte, étaient tristes. Jamais on ne mena plus joyeuse vie que pendant le siège de Rennes, soit dans le camp anglais, soit même parmi les défenseurs de la ville assiégée. Anglais et Bretons se reportaient plus tard vers ce fait de guerre avec une sorte d'enchantement. C'est que l'idéal dominant, pour ne pas dire unique, de toute cette noblesse, était l'esprit chevaleresque. Plus on avait l'occasion de se battre, de faire preuve de bravoure personnelle, de gagner la faveur des nobles dames, et plus on était heureux. Le point d'honneur, surexcité souvent par une inspiration galante, telle était alors la grande affaire, tel était le vrai but de la vie. Qu'importait le reste ! On laissait volontiers aux vilains ces soucis vulgaires.

On trouve dans quelques manuscrits de Froissart une anecdote relative au siège de Rennes, dont Olivier de Mauny, cousin de du Guesclin, est le héros, et qui peint à merveille cette disposition des âmes. Un seigneur anglais, l'un des plus braves de l'armée assiégeante, Jean de Bolleton, va chasser un jour avec un épervier, pour passer le temps, dans la campagne des environs de Rennes et prend six perdrix. Au retour de la chasse, il monte à cheval, armé de toutes pièces, ses perdrix en main, et vient devant les barrières de la cité crier aux sentinelles qu'il veut parler à Bertrand du Guesclin. Il arrive que, d'aventure, Olivier de Mauny était venu de ce côté se rendre compte par lui-même de la situation des assiégeants. Apercevant cet Anglais avec ses perdrix,

Olivier lui demande ironiquement ce qu'il veut et s'il est disposé à vendre ou donner son gibier aux dames enfermées dans la ville. « Par ma foi, répond Bolleton, si vous l'osiez marchander de plus près et venir vous battre avec moi, vous avez trouvé marchand. » — « Oui, je le veux bien de par Dieu, reprend Olivier, attendez-moi et je vous payerai tout sec. » Ce disant, le chevalier breton, armé de toutes pièces, sauf son harnais des jambes et ses gantelets dont il s'est dépouillé, descend du haut des murs, traverse les fossés pleins d'eau et vient à son marchand qui l'attend de l'autre côté. Puis Bolleton et Mauny se battent l'un contre l'autre en présence de l'armée du duc de Lancastre et de la population de Rennes, notamment des dames qui sont accourues pour assister à ce spectacle et suivent avec anxiété toutes les péripéties de la lutte. Après un combat long et acharné, Olivier de Mauny est vainqueur ; il emmène Jean de Bolleton devenu son prisonnier dans l'intérieur de la ville et le présente aux dames à qui il fait hommage des perdrix. Mais la victoire a été chèrement achetée. Le chevalier breton a reçu une blessure fort grave, et il aurait besoin, pour se guérir, de simples qu'on chercherait en vain à Rennes. Il voudrait obtenir du duc de Lancastre un sauf-conduit qui lui permît de passer un mois hors de la ville assiégée et de suivre le traitement au moyen duquel il espère recouvrer la santé. Il charge donc son prisonnier de négocier cette affaire ; si Bolleton réussit, il sera mis en liberté pour sa récompense. Le duc de Lancastre accorde de bonne grâce le sauf-

conduit qu'on lui demande, non sans avoir beaucoup plaisanté le négociateur au sujet de ses perdrix. Olivier de Mauny se rend au camp anglais où le duc l'accueille avec empressement et le félicite de son noble désintéressement, puisque, pour avoir un sauf-conduit et un peu d'herbe, il a renvoyé, sans exiger de rançon, un prisonnier dont il aurait pu tirer dix mille moutons d'or. Le prince anglais met à la disposition du chevalier breton une chambre richement parée. Il fait soigner le blessé par ses chirurgiens et médecins auxquels il donne l'ordre de le visiter tous les jours ; lui-même le va voir très souvent pour le réconforter et le distraire.

Le duc de Lancastre donne comme souvenir à Olivier, lorsque celui-ci est guéri et qu'il va prendre congé, des pièces de vaisselle magnifiques et lui fait ses adieux en ajoutant ces paroles : « Mauny, je vous prie de me recommander aux dames et damoiselles et de leur dire que nous leur avons souvent souhaité perdrix. » Olivier de Mauny, à son retour à Rennes, est reçu avec des transports de joie par les assiégés et surtout par Bertrand du Guesclin, car les deux cousins s'aimaient beaucoup et restèrent étroitement unis jusqu'à la mort.

Les assiégeants, bivouaquant en rase campagne dans des baraquements provisoires, avaient eu beaucoup à souffrir des rigueurs de l'hiver, qui avait été très rude. A la fin de la mauvaise saison, le 23 mars 1357, grâce à l'intervention du pape Innocent VI, une trêve fut conclue à Bordeaux, où le prince de Galles se trouvait encore avec son prison-

nier, entre les rois de France et d'Angleterre. Le principal négociateur de cette trêve avait été, avec l'Italien Nicolas Capocci, Élie de Talleyrand, évêque d'Albano, le cardinal le plus influent du sacré collège, le faiseur de papes, dont Pétrarque, son correspondant et son ami, disait qu'il était la lumière de l'Église, le grand rameur de la barque apostolique, l'un des deux taureaux vainqueurs qui dominent sans rivaux dans les pâturages du Christ. La veille et le matin même de Poitiers, les deux légats avaient fait de vains efforts pour empêcher les belligérants d'en venir aux mains. Quoique les gens de sa suite, et notamment Don Juan Fernandez de Heredia, châtelain d'Amposta, eussent combattu, le 19 septembre, dans les rangs français où son neveu Robert de Duras se fit tuer, Talleyrand n'en réussit pas moins à rentrer bientôt dans les bonnes grâces du prince de Galles qu'il décida à conclure la trêve du 23 mars. Charles de Blois, auquel le pape Innocent VI s'intéressait particulièrement, ne fut pas oublié dans cette trêve. Le prince de Galles s'obligeait à faire lever le siège de Rennes par le duc de Lancastre auquel il promit de donner connaissance aussitôt que possible de l'accord intervenu entre les deux rois. Si le duc refusait de se rendre à l'injonction du prince et parvenait à s'entendre avec les assiégés pour faire son entrée dans leur ville avec une suite de vingt personnes, il occupera cette place jusqu'à ce qu'Édouard III lui intime l'ordre de l'évacuer, et le prince de Galles se faisait fort d'obtenir cet ordre du roi son père. Au cas où le duc n'obéirait

pas au mandement du prince, et où les assiégeants et les assiégés n'arriveraient pas à s'entendre à l'amiable, ils continueront de se faire la guerre à leurs risques et périls en attendant que l'armée anglaise reçoive de son chef suprême le commandement exprès de mettre fin aux hostilités. Si le duc de Lancastre s'emparait de Rennes après que l'ordre de lever le siège lui aura été notifié par le prince, celui-ci prend l'engagement de faire livrer la ville au roi de France. Enfin il est stipulé qu'à dater de la présente trêve les assiégés ne recevront aucun secours, comme aussi nuls gens d'armes n'iront renforcer le duc de Lancastre, tant de la part du prince de Galles que du roi d'Angleterre.

Le duc de Lancastre, nous l'avons dit, furieux de la résistance opiniâtre des habitants de Rennes, avait fait serment de ne se retirer qu'après s'être rendu maître de la ville. Le prince de Galles, qui connaissait l'indomptable ténacité de son cousin, craignait fort de n'être pas obéi lorsqu'il intimerait au duc l'ordre d'exécuter la clause relative au siège de Rennes, les réserves spécifiées dans la trêve du 23 mars indiquent clairement cette crainte. Les prévisions du prince se réalisèrent. Le duc de Lancastre ne tint aucun compte de l'injonction du vainqueur de Poitiers. Il fallut que le roi d'Angleterre intervînt lui-même. Un mois seulement après la conclusion de la trêve, par un mandement en date du 28 avril, il somma son lieutenant en Bretagne de lever le siège de Rennes aussitôt après la réception de ce mandement. Un chroniqueur anglais, Knyghton,

assure que Charles de Blois, impatienté de ces lenteurs, vint en personne à la tête de dix mille gens d'armes pour faire lever le siège de Rennes; mais le duc de Bretagne n'avait été mis en liberté qu'à la condition de ne pas s'armer tant que sa rançon ne serait pas payée, et il n'était pas homme à manquer à sa parole. Ce fut Guillaume de Craon, comme on le voit par divers actes, que le dauphin, duc de Normandie, envoya en Bretagne pour contraindre le duc de Lancastre à tenir l'engagement pris à Bordeaux par le prince de Galles le 23 mars précédent. Ce capitaine mit beaucoup de temps à réunir les gens d'armes qui devaient faire partie de l'expédition; quelques-uns des chevaliers qu'il avait enrôlés, au lieu de le suivre, allèrent même piller les terres de la vicomtesse de Beaumont. Les habitants de Rennes, pressés par la disette et se croyant abandonnés, ne cherchèrent plus que l'occasion d'entrer en pourparlers avec le duc de Lancastre.

Il y a deux versions sur la manière dont se termina le siège de Rennes. D'après Cuvelier, le duc de Lancastre, désespérant de prendre la ville et voulant néanmoins satisfaire à son serment de ne lever le siège qu'après avoir planté son étendard sur les murs, se serait contenté d'un pur simulacre dont du Guesclin lui suggéra l'idée, et auquel les assiégés, à l'instigation de Bertrand, voulurent bien se prêter. On aurait permis au capitaine anglais d'entrer dans la ville, lui dixième, comme s'il était victorieux, de monter sur la muraille, d'y planter sur une des portes sa bannière déployée, à la condition

qu'il lèverait le siège immédiatement après cette cérémonie, la formule de son vœu se trouvant ainsi accomplie littéralement. Lancastre aurait accepté cette proposition, surtout pour se rendre compte par lui-même de la situation des assiégés au point de vue des vivres et des approvisionnements, se promettant bien du reste de ne pas tenir son engagement s'il résultait de son inspection que la famine obligerait bientôt les habitants à se rendre. Bertrand et Penhoët, pénétrant la pensée de leur adversaire, auraient ordonné aux Rennois de se tenir prêts à recevoir le duc et de faire étalage à leurs fenêtres et à leurs portes de tout ce qui leur restait en viande salée, pain, vin et poisson, afin que leur misère ne parût pas. A la faveur d'une trêve conclue pour trois jours, le duc de Lancastre aurait fait son entrée dans Rennes où Penhoët et du Guesclin l'auraient reçu avec les plus grands honneurs ; il se serait promené par la ville, et à la vue de ces maisons regorgeant de vivres, de ces étaux chargés de toute sorte de viandes, il se serait dit en soi-même : « Décidément, ce que j'ai de mieux à faire, c'est de tenir le marché dont nous sommes convenus. » Puis, selon la convention, il serait monté sur les remparts au-dessus d'une des portes de la ville, et y aurait arboré aux créneaux la bannière d'Angleterre, après quoi, ayant bu le vin d'honneur que Bertrand lui présenta au nom des habitants, il aurait regagné son camp. Mais à peine aurait-il été hors de l'enceinte que les assiégés auraient arraché la bannière, l'auraient jetée par terre et foulée aux

pieds en poussant des huées. Tout irrité qu'il fût de cette insulte, Lancastre n'en aurait pas moins levé le siège la nuit suivante. Telle est la version qui, du poème de Cuvelier, a passé dans les divers remaniements en prose de ce poème, et que la plupart des historiens bretons ont adoptée.

Bien différente est la version anglaise rapportée par Knyghton. D'après ce chroniqueur, il y avait entre l'enceinte de la ville investie et le camp des assiégeants une église qui avait été polluée par un meurtre. L'évêque de Rennes étant allé avec six chevaliers réconcilier cette église, le duc, qui avait accordé de fort bonne grâce un sauf-conduit au prélat et aux gens de son escorte, les invita à dîner. Pendant le repas, on dit que les assiégés seraient bientôt réduits à se rendre, puisque personne ne venait à leur secours. Le prince anglais voulait qu'on se remît entièrement à sa discrétion. Après d'assez longs débats, il fut convenu que les habitants de Rennes payeraient une contribution de guerre de cent mille écus, et qu'à cette condition l'on épargnerait leurs biens; ils s'obligèrent en outre à livrer la place au vainqueur toutes les fois qu'il en aurait besoin pour le service du roi d'Angleterre. Le duc de Lancastre institua le sire de Beaumanoir capitaine de Rennes; et, pour mettre plus sûrement cette ville à l'abri du pillage, il se contenta d'en faire prendre possession par procureurs; lui-même n'y voulut pas entrer.

Une circonstance, dont Knyghton a pris soin de nous informer, permet de déterminer avec une cer-

taine précision la date probable de cet arrangement en même temps qu'elle explique comment les habitants de Rennes se laissèrent imposer ces conditions, malgré l'ordre donné par Édouard au duc de Lancastre de lever le siège. Ce mandement, on se le rappelle, est daté du 28 avril, et le lieutenant du roi d'Angleterre en Bretagne prétendit qu'il ne l'avait reçu que le vendredi 30 juin suivant. On a quelque peine à croire que l'ordre dont il s'agit ait mis deux grands mois à franchir la distance entre Londres et Rennes. Ne peut-on soupçonner le rusé capitaine d'avoir tenu caché le mandement royal jusqu'à ce que son amour-propre fût sauf et qu'il eût amené, comme il en avait fait le serment, les assiégés à s'avouer vaincus et à lui payer une indemnité? Dans cette hypothèse, la convention entre le duc de Lancastre et les habitants de Rennes aurait été conclue à la fin du mois de juin. Cela s'accorde bien avec le témoignage des chroniques contemporaines, tant anglaises que bretonnes, d'après lesquelles le prince anglais leva son camp dans les premiers jours de juillet.

Quoi qu'il en soit, il était temps que Lancastre en finît avec ce siège de Rennes, commencé dès les premiers jours d'octobre de l'année précédente, qui durait par conséquent depuis neuf mois. Il ne pouvait désormais le maintenir sans violer d'une manière flagrante la trêve du 23 mars. Les deux cardinaux, Talleyrand et Capocci, qui avaient été les principaux négociateurs de cette trêve, passèrent le détroit pour en réclamer la pleine et loyale exécu-

tion; ils arrivèrent à Londres le 2 juillet. Ils trouvèrent Édouard très monté contre le pape qu'il accusait de partialité pour son adversaire le roi de France. Les Anglais, tout fiers de la victoire qu'ils avaient remportée à Poitiers, faisaient circuler partout ce mauvais quatrain rimé, dont la forme est triviale, mais dont le fond est plein de piquante hardiesse : « Or est le pape devenu Français et Jésus devenu Anglais. Or sera vu qui fera plus, le pape ou Jésus. »

Knyghton raconte que, le jour où Édouard reçut les cardinaux au palais de Westminster, il avait voulu les frapper de respect en s'entourant du plus majestueux appareil et qu'il leur montra le visage d'un lion irrité. Mais cette colère s'apaisa vite, car le pape obtint, à la demande de ses légats, un subside de quatre deniers au marc sur le spirituel et le temporel du clergé d'Angleterre. Les cardinaux ne réussirent pas moins dans la partie de leur mission relative à la levée du siège de Rennes. Deux jours seulement après leur arrivée à Londres, le 4 juillet, Édouard renouvela l'ordre précédemment donné au duc de Lancastre, disant que son honneur y était engagé, et menaçant son lieutenant, s'il différait plus longtemps de lui obéir, d'encourir son indignation; il enjoignait sous les peines les plus sévères au chef de l'armée assiégeante de décamper, sans porter dommage aux assiégés, huit jours après que le roi de France ou plutôt le dauphin aurait, selon sa promesse, fait retirer les troupes envoyées au secours des habitants de

Rennes. Pendant ces huit jours, les Anglais devaient laisser les Rennois se ravitailler et se pourvoir de vivres, sans y mettre aucun empêchement.

Lorsque l'on eut connaissance à Rennes de ces ordres transmis par le roi d'Angleterre à son lieutenant, il était sans doute trop tard pour que les assiégés en pussent profiter. Toutefois, ils durent regretter amèrement de s'être soumis aux exigences du duc de Lancastre et d'avoir perdu ainsi, en partie du moins, le bénéfice d'une si longue et si honorable résistance. Alors peut-être, dans leur dépit, ils jetèrent par terre et foulèrent aux pieds, ainsi que le raconte Cuvelier, la bannière d'Angleterre qui, en vertu de la convention passée entre eux et le prince anglais, flottait sur les remparts de leur ville. Il n'est pas moins certain, quoique le poème sur du Guesclin et les recensions en prose de ce poème n'en disent pas un mot, que le chef de l'armée assiégeante fut assez habile pour imposer aux assiégés la contribution de guerre dont parle Knyghton. A l'appui de l'assertion du chroniqueur anglais, on peut citer un acte d'une autorité irréfragable qui prouve que, non seulement les habitants de Rennes se soumirent à une indemnité pécuniaire, mais encore qu'ils la payèrent réellement. Trois barons de Bretagne, les seigneurs de Beaumanoir, de Laval et de Montfort ayant avancé certaines sommes « pour cause de la délivrance de notre ville de Rennes », Charles de Blois manda le 16 mars 1358, pendant un séjour qu'il fit à Nantes, à Georges Giquel, son receveur général en Breta-

gne gallot, de rembourser l'un de ces barons, le sire de Montfort, sur l'aide de demi-écu par feu levée en la seigneurie de Montfort pour sa rançon.

On n'apprendra peut-être pas sans surprise que le savant bénédictin dom Morice, qui le premier a publié cette pièce curieuse, n'en a néanmoins tenu aucun compte; il a suivi de préférence dans cette partie de son récit la version de Cuvelier, sans doute parce qu'elle flattait davantage l'amour-propre breton. Ce parti pris est d'autant plus regrettable que, si le document dont il s'agit constate un succès plutôt diplomatique que militaire du duc de Lancastre, il atteste en revanche le désintéressement patriotique de trois des plus grands seigneurs de Bretagne, en même temps que leur dévouement absolu au mari de Jeanne de Penthièvre.

Charles de Blois paraît être resté pendant la durée du siège de Rennes à la cour du dauphin. En décembre 1356 et dans les premiers jours de l'année suivante, lorsque ce jeune prince fit un voyage à Metz où il eut une entrevue avec son oncle l'empereur Charles IV, le duc de Bretagne accompagna son cousin. Il était à Paris pendant la session des États généraux et assista à la séance du Parlement où fut promulguée la célèbre ordonnance du 3 mars 1357 ; on constate encore sa présence dans le conseil du duc de Normandie pendant les dernières semaines d'avril.

Nul doute que les gens d'armes qui essayèrent à diverses reprises, comme nous l'avons vu, de forcer le duc de Lancastre à renoncer à son entreprise,

n'aient été envoyés sur les pressantes sollicitations du duc de Bretagne. Aussitôt que Charles de Blois apprit la levée du siège de Rennes, il se rendit dans cette ville pour remercier le gouverneur et les bourgeois de leur fidélité et les féliciter de leur résistance vraiment héroïque. S'il faut en croire Cuvelier, le rôle glorieux qu'avait joué du Guesclin, soit en harcelant les Anglais au début du siège, soit en s'enfermant plus tard dans la place pour la défendre, lui valut un témoignage de satisfaction particulière. Pour témoigner sa reconnaissance à Bertrand et l'indemniser des dépenses qu'il avait faites, Charles lui aurait donné en toute propriété la seigneurie de la Roche-Derrien dans le comté de Penthièvre. Nous devons dire toutefois que cette assertion du trouvère picard soulève une objection assez grave. Nous avons un certain nombre d'actes émanés de du Guesclin et très peu postérieurs au siège de Rennes. Dans aucun de ces actes, le chevalier breton ne s'intitule sire de la Roche-Derrien. Il y a donc lieu de douter que la donation de cette seigneurie ait été faite par Charles de Blois à Bertrand, du moins à cette date.

Le duc de Lancastre, malgré le succès de sa ruse, n'en avait pas moins subi devant Rennes un humiliant échec. Lui qui passait pour le plus grand homme de guerre de son temps, que l'on considérait comme le maître et l'inspirateur d'Édouard III lui-même, il avait assiégé pendant neuf mois une ville qui n'était pas une forteresse de premier ordre, sans pouvoir la prendre. Aussi fit-il de vains efforts pour

donner le change à l'opinion; les contemporains ne s'y trompèrent pas, et le vainqueur d'Auberoche perdit en réalité, dans cette entreprise, une partie du prestige dont sa glorieuse campagne de Guyenne, en 1345, l'avait entouré. La France, au contraire, trouva dans la levée du siège de Rennes une sorte de revanche de la terrible catastrophe de l'année précédente. A un peuple vaincu, mais dont la défaite tient plutôt à l'infériorité de son organisation militaire qu'au défaut de courage, et tellement écrasé qu'il ne peut plus lutter en rase campagne contre l'ennemi, il ne reste que les sièges pour prouver qu'au fond il n'a point dégénéré, et, dans l'effondrement de tous les autres biens, pour sauver du moins l'honneur. Après le désastre de Crécy, la belle défense de Calais avait relevé les courages. De même, l'héroïque résistance des habitants de Rennes consola un peu notre malheureux pays, dont la cause se confondait avec celle de Charles de Blois, de l'humiliation de Poitiers. Cela explique la faveur universelle qui s'attacha à ce fait de guerre, et du Guesclin y avait figuré avec trop d'éclat pour ne pas participer en première ligne à cette popularité. Les prouesses de Bertrand au siège de Rennes étendirent sa réputation, qui n'avait pas dépassé jusqu'alors les limites de la Bretagne, à la France entière; et c'est probablement à l'occasion de ce siège que le dauphin, depuis Charles V, entendit pour la première fois prononcer le nom de celui qu'il devait appeler un jour à la plus haute dignité militaire de son royaume.

CHAPITRE VIII

DU GUESCLIN, CAPITAINE DE PONTORSON

Voyage du dauphin à Metz; traité d'alliance offensive et défensive entre le roi de France et l'empereur Charles IV. — Médiation du pape Innocent VI; trêve conclue à Bordeaux entre les rois de France et d'Angleterre. — Omnipotence des États généraux; mise en liberté du roi de Navarre. — Pierre de Villiers est appelé à Paris comme chevalier du guet, et du Guesclin lui succède dans la capitainerie de Pontorson, du Mont-Saint-Michel, des manoirs de Montagu et de Sacey. — Oppression de l'Avranchin et du Cotentin par les garnisons anglaises, navarraises, françaises, ou par les tuchins ou brigands de bois; misère effroyable de la population des campagnes. — Alerte donnée à la garnison de Pontorson par le Bascon de Mareuil. — Causes de la popularité de Bertrand; son voyage à la cour du régent (décembre 1356 — juin-1358).

Nous avons vu que du Guesclin, lorsque le duc de Lancastre opéra l'investissement de Rennes, servait sous les ordres de Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson. Il alla sans doute, aussitôt que le prince anglais eut levé son camp, se poster de nouveau sur les frontières de l'Avranchin et de la Bretagne gallot. Comme c'est maintenant en Normandie que Bertrand va déployer son activité guerrière, il importe de retracer sommairement les principaux événements militaires dont cette pro-

vince avait été le théâtre pendant la durée du siège de Rennes, et aussi les grands faits de politique générale survenus dans le cours de la même période, en tant du moins qu'ils purent influer sur la défense du royaume, et particulièrement de la région où il nous faudra suivre tout à l'heure le chevalier breton.

Galéas Visconti, écrivant, un mois environ après la défaite de Poitiers, une lettre de condoléance au dauphin à l'occasion de la captivité de son père, lui disait que son infortune était supérieure à son âge, mais non à sa capacité et à sa force d'âme. Il y a dans cette antithèse, où l'on a cru reconnaître la plume du plus grand lettré du quatorzième siècle, de Pétrarque, qui était alors l'hôte des Visconti, autre chose qu'une figure de rhétorique et un emprunt à la prose cicéronienne. Le dauphin, à peine âgé de vingt ans, ne tarda pas à prouver que Galéas, ou plutôt Pétrarque qui le fait parler, avait été bon prophète. Docile aux conseils du pape Innocent VI, au lieu de s'abandonner à la douleur, de se laisser aller au désespoir, le jeune duc de Normandie se raidit en quelque sorte contre l'adversité, et s'appliqua avec autant de sang-froid que de constance à fermer les plaies saignantes du royaume.

La France était tombée de si haut qu'on la pouvait croire blessée à mort; son premier besoin était de trouver un allié puissant qui lui tendît la main pour l'aider à se relever. Le trône impérial était alors occupé par Charles IV, oncle du dauphin Charles, qui avait conclu à Trente, en mai 1347,

lorsqu'il n'était encore que roi de Bohême, une alliance offensive et défensive avec Jean duc de Normandie, son beau-frère, et avec les quatre fils du dit Jean, Charles, Louis, Jean et Philippe, ses neveux. Sans doute, vers le milieu du quatorzième siècle, l'Empire était bien déchu de son ancienne gloire, et le prince entre les mains de qui se trouvait alors le sceptre de Frédéric Barberousse, loin d'en relever le prestige, ne pouvait que l'amoindrir. Sauf l'amour qu'il portait comme ses ancêtres à la France, le prosaïque Charles IV ne ressemblait en rien à son père Jean de Bohême, l'héroïque aveugle qui avait trouvé sur le champ de bataille de Crécy une mort si chevaleresque. Toutefois l'Empereur n'en exerçait pas moins toujours sur les autres souverains de la chrétienté, une sorte de magistrature suprême à laquelle le superbe Édouard III lui-même avait rendu hommage en obtenant naguère, à force d'intrigues, le titre de vicaire impérial. Que Charles IV voulût bien confirmer le traité d'alliance de 1347, et la France obtenait une sorte de revanche morale de l'échec essuyé à Poitiers. C'est pour obtenir cette confirmation que le dauphin Charles entreprit, à la fin de décembre, un voyage en Lorraine où son oncle lui avait donné rendez-vous. L'entrevue porta tous les fruits qu'en attendait le jeune prince. Par acte daté de Metz le 28 décembre, en présence des archevêques de Trêves, de Mayence et de Cologne, des ducs de Bavière et de Saxe, du roi des Romains, du marquis de Brandebourg, des évêques de Strasbourg, de Metz, de Toul et de Verdun, l'empereur

ratifia solennellement l'alliance offensive et défensive conclue neuf ans auparavant avec le roi de France, alors duc de Normandie, et ses quatre fils. Cette alliance ne se borna pas à un protocole diplomatique, elle se traduisit par des faits. Charles IV ne cessa dès lors de fournir à son neveu des secours en hommes et en chevaux, sinon en argent. Il engagea quelques-uns des plus grands feudataires d'Allemagne, de Lorraine, du comté de Bourgogne, du Luxembourg, à prendre du service en France. Lorsque le régent fut réduit à assiéger, en juillet 1358, les Parisiens révoltés, son armée se composait en grande partie de chevaliers et de soudoyers venus tant de l'Empire que du royaume de Bohême. Il nous suffira de citer les noms d'Othon, duc de Brunswick, de Jean, comte de Nassau, de Gérard de Juliers, comte de Berg et de Ravensberg du chef de Marguerite sa femme, de Jean, comte de Salm, de Henri, comte de Montbéliard et sire de Montfaucon, d'Humbert de Bulgnéville, d'André de Savigny, de Jean de Rye, d'Englebert, évêque de Liége, de Simon, Nicolas et Jean de Lalaing, de Jean de Los, sire d'Agimont, du prince d'Anhalt, du comte de Magdebourg, maître de la cour de Charles IV. Qui croirait que la plupart des historiens de notre siècle, ignorant ces faits ou en méconnaissant la portée, ont reproché au dauphin comme une faute son voyage à Metz !

Si l'entrevue de Metz avait eu l'heureuse issue qu'on vient de voir, l'honneur en revenait principalement au souverain pontife, qui, à la première

nouvelle du désastre de Poitiers, avait écrit à l'Empereur en faveur des vaincus, et bientôt même avait dépêché un légat auprès de Charles IV pour lui recommander le jeune dauphin. Quand on étudie le pontificat d'Innocent VI d'après les actes les plus dignes de foi, on est amené à faire justice de bien des calomnies. Préoccupé exclusivement des intérêts matériels du clergé, avare, faible, crédule, vendu à la cour de France, c'est sous ces traits défavorables que le successeur de Clément VI nous apparaît dans la correspondance de Pétrarque et en général dans les récits des chroniqueurs italiens. Il fallait être étrangement aveuglé par l'esprit de parti pour apprécier ainsi un pape qui, à défaut de génie, sut honorer la tiare en donnant l'exemple de toutes les vertus. Ce défenseur à outrance des immunités financières des ecclésiastiques vis-à-vis du pouvoir séculier accorde pendant huit années consécutives au roi Jean, de 1354 à 1362, la levée de décimes sur le clergé de France. Cet amonceleur de trésors, dont Pétrarque compare quelque part la cour à un gouffre dévorant que rien ne peut combler, est réduit en 1357 à engager un tabernacle d'or aux armes de Clément IV, du poids de cent soixante-sept marcs, pour obtenir le prêt d'une somme considérable dont il a besoin. Cet avare fait généreusement au roi de France, qui se trouve au dépourvu en 1362 pour payer un des termes de la rançon de Brétigny, une avance de quatre-vingt-dix mille écus, dont il n'avait pas été remboursé quand il mourut. Cet indigne successeur de Grégoire VII adresse, par l'intermé-

diaire de son légat, les plus sévères remontrances à Don Pèdre, roi de Castille, au sujet de ses mœurs dissolues, et refuse de légitimer le mariage de Pierre, roi de Portugal, avec Iñez de Castro, ainsi que la progéniture issue de ce mariage. Cet homme peureux et timide ose tenir tête au despotisme sanguinaire de Barnabo Visconti, le tyran de Milan, le dominateur tout-puissant de l'Italie du Nord. En 1361, ce vieillard infirme et malade ne quitte pas un seul instant la ville d'Avignon au plus fort des ravages de la peste, qui moissonne à ses côtés dix-sept mille individus dont neuf cardinaux et cent évêques, tandis qu'en 1348 l'amant de Laure s'était sauvé devant le fléau dont fut victime, comme on sait, la femme qu'il avait chantée. Enfin ce pape ignare, que Pétrarque accuse de l'avoir pris pour un sorcier parce qu'il lisait Virgile, fait offrir à l'auteur des « Canzone » les fonctions de secrétaire apostolique. Certes, nous admirons autant que personne celui qui fut, avec Dante, la plus haute illustration de l'Italie au quatorzième siècle; l'âme d'élite qui vécut de poésie, d'amour et d'étude dans un siècle de désordre et de violence; l'humaniste éminent qui joignit, l'un des premiers, la délicatesse du goût au culte passionné des lettres antiques; l'ardent patriote qui se consolait des malheurs et des hontes du présent en rêvant le retour des beaux temps de la république romaine. Toutefois on ne peut rapprocher par la pensée l'amant de Laure du pape, sur qui il a essayé de jeter une teinte de ridicule, sans voir aussitôt de quelle hauteur morale la simple vertu do-

mine même le génie: Pétrarque ne fut qu'un grand poète, Innocent VI fut un saint. Ce saint, il est vrai, aima trop la France sa patrie, et c'est un tort que les écrivains d'au delà des Alpes ne lui ont pas pardonné. Mais n'était-il pas, après tout, dans son rôle de pape en prenant la défense d'une nation vaincue! Il faut dire encore pour son excuse, et c'est là un fait important négligé jusqu'ici par les historiens, que le jour où sa résidence à Avignon lui parut faire obstacle à son indépendance et nuire à l'accomplissement de ses devoirs, Innocent VI résolut de reporter le saint-siège à Rome; la mort seule l'empêcha de mettre ce projet à exécution.

Non content d'agir auprès de l'Empereur, Innocent VI avait écrit au prince de Galles, aussitôt qu'il avait appris sa victoire, pour l'exhorter à la clémence envers les vaincus. Il avait donné à ses deux légats, les cardinaux Élie de Talleyrand et Nicolas Capocci, l'ordre de se rendre à Bordeaux auprès du vainqueur de Poitiers, leur enjoignant de ne quitter cette ville qu'après avoir obtenu la suspension des hostilités. Si le jeune Édouard, au printemps de l'année suivante, trois semaines environ avant de s'embarquer pour l'Angleterre, consentit à signer avec le roi de France une trêve de deux ans, ce fut sur les pressantes sollicitations du souverain pontife, et, comme on lit dans le texte, « pour la révérence de Dieu, de notre Saint-Père et de la sainte église de Rome. » Dans chaque province, des chevaliers furent institués par les deux partis pour faire observer cette trêve; ce furent, en Normandie, du côté du roi de

France, les seigneurs de Hambye, de Marcé et d'Argouges, Henri de Thiéville, Robert de Clermont, le Baudrain de la Heuse et le bailli de Caux; du côté du roi d'Angleterre, un chevalier que Philippe de Navarre était chargé de désigner ultérieurement. Malgré ces précautions, la trêve du 23 mars ne fut guère observée dans le cours de l'année 1357, du moins en Bretagne et en Normandie. Les garnisons anglaises cantonnées dans ces deux provinces trouvèrent le moyen de l'éluder en guerroyant sous le couvert de Philippe de Navarre qui refusa d'y donner sa sanction, et bientôt même ces Anglo-Navarrais ne gardèrent plus aucune retenue lorsqu'à la fin de 1357 ils furent excités sous main et se sentirent soutenus par Charles le Mauvais, évadé de sa prison d'Arleux.

On chercherait vainement dans l'histoire un personnage plus repoussant que Charles II, roi de Navarre. Si le crime est odieux, la perfidie est à la fois odieuse et méprisable; or, Charles le Mauvais fut la perfidie en personne. Il y avait du serpent et du tigre dans ce petit homme d'allure féline, à l'œil vif, au regard chatoyant, d'une faconde intarissable, qui faisait d'abord patte de velours même aux gens qu'il voulait égorger. Le roi Jean l'avait comblé de témoignages de sa bienveillance, il lui avait donné sa fille, il l'avait nommé en 1351 son lieutenant en Languedoc. Le gendre acquitte sa dette de reconnaissance en faisant assassiner à la faveur d'un guet-apens, le 6 janvier 1354, Charles d'Espagne, connétable de France, le favori de son beau-père. Le roi de Na-

varre vient à peine d'obtenir son pardon qu'il s'efforce d'entraîner le jeune dauphin dans un complot tendant à jeter Jean en prison et à le faire mourir. Le complot ayant été découvert, Charles le Mauvais administre à ce même duc de Normandie, naguère sa dupe, sinon son complice, un poison terrible dont ce jeune prince se ressentit pendant le reste de sa vie. En 1358, pour se rendre populaire, il invite à sa table « un marchand de vin de petit état », alors maire de Rouen ; il recherche l'alliance de Marcel et de la commune de Paris dont il se fait nommer capitaine, et il extermine sans pitié les Jacques alliés des Parisiens; il s'empare par trahison de la personne de Guillaume Cale, que les paysans révoltés s'étaient donné pour chef et qu'ils appelaient leur roi, et lui met sur la tête un trépied de fer rouge. Le dimanche 8 juillet de la même année, il jure sur la sainte hostie « d'être avec le régent contre tous »; et lorsqu'il prête ce serment, il est depuis plus d'un mois en pourparlers avec Edouard III pour conclure un traité tendant au partage de la France à son profit et au profit du roi d'Angleterre.

Cet hypocrite scélérat prodiguait ses faveurs aux gens d'église; ses lieutenants en Basse-Normandie furent longtemps Robert Porte, évêque d'Avranches, l'abbé de Cherbourg et Gui Quieret, chanoine d'Amiens et archidiacre de Glasgow. Il avait dans un recoin de son palais une pharmacie destinée aux « secrètes besognes de monseigneur », c'est ainsi qu'on désignait parfois ce terrible laboratoire. Il

vivait dans les meilleurs termes avec les chefs des Compagnies dont on l'avait surnommé le roi ; il les laissait s'engraisser à loisir du sang du pauvre peuple. Seulement, quand ces chefs avaient fait fortune, il les invitait à sa table et leur servait au dessert quelque plat sucré qui les conduisait tout droit dans l'autre monde. C'est ce qui advint à un capitaine de brigands dont les affaires avaient été tellement brillantes qu'on l'appelait lui aussi le roi des Compagnies, au fameux Seguin de Badefol. Né au milieu des rochers et des sites sauvages du Périgord Noir, Seguin, fils aîné du sire de Badefol et de Berbiguières, s'était emparé le 13 septembre 1363 de la ville de Brioude. Après dix ou douze mois d'occupation qui lui avaient rapporté cent mille francs, il avait quitté la Basse-Auvergne, où il ne restait plus rien à piller, et il avait pris un matin par escalade l'importante forteresse d'Anse, située à quelques lieues de Lyon, qui commandait le cours de la Saône. Là, il avait pressuré tellement les habitants du Lyonnais et du Beaujolais, il avait rançonné avec tant de succès les voyageurs et les marchands, qu'au bout d'un an on n'évaluait pas ses profits à moins de quarante-cinq mille florins. C'est alors que Charles le Mauvais, qui se trouvait en Navarre, entendant parler des prouesses de Seguin de Badefol, le fit venir à sa cour, sous prétexte de le prendre à sa solde. L'opulent aventurier emmenait partout avec lui, le roi de Navarre le savait, un nombre considérable de mules qui portaient ses trésors. Charles accueillit son hôte avec des démon-

strations de joie; il lui fit servir dans la grande salle de son palais un souper magnifique. A la fin du repas, Guillelmin Petit, l'un des valets de chambre du roi, apporta des coings et des poires sucrées. Ces fruits avaient sans doute reçu certain condiment extrait de la redoutable pharmacie ; car Seguin, après en avoir mangé, ne tarda pas à être pris d'un accès de colique et mourut bientôt après à Pampelune, en proie à d'atroces souffrances. Débauché et violent en même temps, Charles le Mauvais a plus d'un trait de ressemblance avec Pierre, dit le Cruel, son voisin et son allié. Certes le roi de Castille, malgré son surnom espagnol de Justicier, fut sous beaucoup de rapports un rare modèle de perversité. Et pourtant le roi de Navarre le laissa bien loin derrière lui. Justicier, c'est un titre que jamais personne ne songea à accoler au nom de Charles : il ne fut que cruel; et comme il joignit la perfidie à la violence, les contemporains, devançant le jugement de la postérité, l'appelèrent avec raison le Mauvais.

Tel était le prince dont les États sollicitèrent la mise en liberté dès leur première réunion au mois d'octobre 1356. Les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur les motifs qui avaient poussé le roi Jean à s'emparer de la personne de son gendre le 5 avril précédent; mais, quelque opinion que l'on puisse avoir sur la légitimité de cette arrestation, c'était une bonne fortune inouïe pour la France, on en conviendra, que ce roi ambitieux, brouillon, brûlant de se venger d'un affront sanglant, qui avait

pris l'année précédente un si fâcheux empire sur l'esprit du jeune dauphin, se trouvât sous les verrous au lendemain du désastre de Poitiers. Circonvenus par les intrigues de Robert le Coq, évêque de Laon, qui semble dès lors vendu à Charles le Mauvais, les États ne comprirent pas une vérité aussi évidente, et c'est la faute la plus grave qu'on leur puisse reprocher. Que ces États, dans leur grande ordonnance de mars 1357, aient voulu aller trop vite et trop loin dans la voie des réformes; que, non contents de leur rôle législatif, ils aient empiété sur les attributions légitimes du pouvoir exécutif; qu'ils aient ainsi frappé eux-mêmes d'impuissance la plupart de leurs mesures, financières ou autres, en leur donnant un caractère trop radical, c'est ce que l'histoire impartiale doit peut-être, sinon approuver, au moins excuser, en tenant compte aux députés des intentions généreuses qui animaient la plupart d'entre eux et aussi des circonstances terribles où se trouvait notre pays. Tout organisme, collectif ou autre, est sujet à des troubles de fonctions qu'il faut soigner à mesure qu'ils surviennent, sinon ils s'aggravent et se traduisent dans la vie physique des individus par des maladies, dans la vie politique des sociétés par des coups d'État. C'est la destinée ou, si l'on veut, le châtiment des peuples qui n'ont pas su perfectionner graduellement leurs institutions, de vouloir presque toujours démolir de fond en comble et raser, quand il menace ruine, l'édifice gouvernemental dont, par défaut de clairvoyance ou par paresse, ils n'ont pas

pris garde de réparer à temps les dégradations. En un mot, les nations routinières deviennent pour ainsi dire fatalement, un jour ou l'autre, des nations radicales et révolutionnaires. Il n'est donc pas étonnant que, dans un pays comme était le nôtre au quatorzième siècle, les représentants de la nation, étrangers pour la plupart à la direction des affaires publiques, aient cru bien faire en profitant de la captivité de Jean, de la jeunesse du dauphin son fils, pour substituer leur omnipotence à l'arbitraire royal inauguré par Philippe le Bel, continué par les premiers Valois. Les députés aux États généraux étaient trop dépourvus d'expérience politique pour comprendre que l'effet inévitable de tout changement brusque dans la forme du gouvernement étant de mettre les partis aux prises, d'animer davantage les diverses classes les unes contre les autres, le patriotisme leur défendait d'annuler la Couronne, qui représentait le plus fidèlement à cette époque l'unité nationale, et de tenter une révolution au moment où la France avait besoin du concours de tous ses enfants pour faire tête aux envahisseurs.

Il est moins facile d'excuser l'insistance avec laquelle les États réclamèrent à plusieurs reprises la mise en liberté du roi de Navarre. Sans doute, ces réclamations étaient l'œuvre de Robert le Coq, le grand meneur, qui avait réussi à embaucher un certain nombre de membres des trois ordres, notamment Jean de Picquigny et Étienne Marcel, en trompant peut-être ce dernier sur ses véritables

intentions. Les autres représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, auraient dû protester énergiquement contre les intrigues de ces créatures de Charles le Mauvais; ils s'y associèrent au contraire, du moins par leur silence. Dans ces conditions, comment le dauphin n'aurait-il pas pris les États en haine et conçu des soupçons sur la fidélité de la plupart des députés qui les composaient! Il opposa d'abord à toutes les demandes d'élargissement de son beau-frère un refus formel. Bientôt même, vers le milieu de 1357, il secoua le joug du grand conseil permanent des États, chassa de sa cour l'évêque de Laon et le renvoya dans son diocèse. Mais les trois États avaient un moyen infaillible de venir à bout de la résistance du jeune prince, et ils en usèrent. On ne gouverne pas sans argent, et ils tenaient les cordons de la bourse; ils coupèrent les vivres au lieutenant du roi pour l'amener à subir leurs exigences. Le duc de Normandie dut convoquer de nouveau les États pour le 7 novembre et rappeler Robert le Coq.

Le lendemain même de cette convocation, le roi de Navarre parvenait à s'échapper de sa prison d'Arleux; un traître, Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois, avait procuré cette évasion. Charles le Mauvais fit son entrée à Paris le mercredi 29 du même mois, et le jour suivant il harangua au Pré aux Clercs dix mille Parisiens. L'éloquence verbeuse du Navarrais produisit sur cette population, qui a toujours été mobile et crédule, son effet accoutumé. Le vendredi 1er décembre, Étienne

Marcel, prévôt des marchands, maître Robert de Corbie et quelques autres meneurs allèrent au palais sommer le dauphin de faire raison et justice au roi de Navarre. L'évêque de Laon, redevenu tout-puissant dans les conseils du duc de Normandie, quoiqu'il fût l'âme damnée de Charles le Mauvais, l'évêque de Laon, qui avait arrangé toute cette comédie, répondit au nom du jeune prince que l'on se conduirait envers le gendre du roi Jean, non seulement avec raison et justice, mais encore avec toute la courtoisie que l'on doit à un bon frère. Le 9 et le 15 décembre, l'évadé d'Arleux, en quête de popularité, arrachait à la faiblesse de son beau-frère la mise en liberté de tous les criminels détenus tant au Châtelet que dans les autres prisons de Paris, y compris celles de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Le dauphin subissait ce qu'il ne pouvait empêcher; mais, si jeune et si peu expérimenté qu'il fût alors, il était naturellement trop clairvoyant pour ne pas pénétrer, quoiqu'en aient dit quelques historiens, les secrets desseins de ses ennemis. Ce Marcel qui, au sein des États généraux, n'avait paru préoccupé que de restreindre les prérogatives de l'autorité royale, voulait maintenant qu'on cédât à toutes les exigences de Charles le Mauvais auquel il faisait une cour assidue : un contraste aussi étrange était de nature à éveiller les soupçons du lieutenant du roi Jean, et il les éveilla en effet.

Le service actif de la police était fait à Paris par la compagnie du guet, entretenue par le roi et compo-

sée, du moins à l'origine, de vingt sergents à cheval et de vingt-six sergents à pied. C'est ce guet royal qui faisait les rondes dans les divers quartiers de la ville. On n'avait recours qu'en cas de besoin au guet bourgeois ou guet assis. Le commandant de cette police soldée, qui s'appelait le chevalier du guet, était, on le comprend, un personnage assez important; il était nommé par le roi; mais le prévôt des marchands, en sa qualité de premier magistrat municipal, avait le guet sous sa juridiction. Il importait donc plus que jamais, au moment où Étienne Marcel semblait gagné à la cause du roi de Navarre, de confier le commandement du guet royal à quelqu'un dont on fût absolument sûr. C'est ce qui décida sans doute le dauphin à mander auprès de lui, dans les premiers jours de décembre 1357, Pierre de Villiers, investi depuis plusieurs années, comme nous l avons vu plus haut, de la capitainerie de Pontorson, pour le charger des fonctions de chevalier du guet. En même temps, Charles institua Bertrand du Guesclin, chevalier, capitaine général des châteaux de Pontorson et du Mont-Saint-Michel ainsi que des manoirs de Montagu et de Sacey. Nous n'avons pas la date de ces lettres de nomination, mais le 13 décembre le dauphin manda aux généraux élus de payer sur les subsides pour le fait des guerres les gages du nouveau capitaine de Pontorson et ceux de soixante hommes d'armes et de soixante archers à sa solde, et il y a lieu de croire que ce mandat de payement fut expédié le même jour que la nomination dont il est, en quelque sorte, le complé-

ment. Du Guesclin avait joué un rôle si brillant pendant le siège de Rennes que le bruit de ses exploits était, selon toute apparence, parvenu jusqu'aux oreilles du duc de Normandie, et Charles de Blois, qui se trouvait alors à Paris, avait dû faire valoir avec chaleur les services d'un de ses sujets les plus fidèles. Toutefois, si le chevalier breton fut appelé au commandement de quatre forteresses auxquelles leur situation sur les confins de la Normandie et de la Bretagne donnait une importance de premier ordre, il est probable que ce fut surtout grâce à la recommandation de Pierre de Villiers, qui avait pu apprécier le courage et les talents militaires de Bertrand pendant le long séjour qu'il avait fait à Pontorson comme capitaine de cette forteresse.

Pontorson est sur la rive droite et non loin de l'embouchure du Couesnon, rivière qui, comme on sait, sépare la Normandie de la Bretagne. Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Jean, s'étant marié le 18 janvier 1344 à Blanche de France, comtesse de Beaumont, fille de Charles IV dit le Bel et de sa troisième femme Jeanne d'Évreux, Philippe d'Évreux, à la suite d'un procès entre lui et la veuve de Charles le Bel sa sœur, au sujet de l'héritage du royaume de Navarre, avait assigné cinq mille livres de rente en France et en Normandie à Marie et à Blanche de France, filles de sa dite sœur. La châtellenie de Pontorson, échue à Blanche, figurait dans cette assiette pour neuf cent dix livres treize sous de rente. Philippe d'Évreux, il est vrai, avait fait une réserve : c'est que, si Marie et Blanche

mouraient sans postérité, les terres qui formaient l'assiette de ces cinq mille livres reviendraient aux rois de Navarre, comtes d'Évreux. Or, en 1357, après treize ans de mariage, le duc et la duchesse d'Orléans n'avaient pas d'enfants. Charles le Mauvais avait donc lieu de considérer Pontorson comme devant lui revenir un jour ou l'autre. On conçoit sans peine combien ce prince ambitieux devait être impatient d'entrer en possession d'une place qui aurait mis en sa main les clefs de la Normandie et de la Bretagne. Il fallait que le duc de Normandie eût, dès ce moment, une bien grande confiance dans la fidélité et les talents militaires de Bertrand, pour lui confier le commandement d'une forteresse de cette importance.

Le seul nom du Mont-Saint-Michel évoque ce que les paysages de France ont de plus grandiose, ce que le patriotisme a de plus inviolé, ce que la religion a de plus saint. Il faut remercier le hasard qui a marié ce nom, dès le début de la carrière de du Guesclin, à la gloire du futur connétable. L'imagination peut-elle rien concevoir de plus merveilleux que ce monastère, point de rencontre de la rêveuse Bretagne et de la sage Normandie, tel qu'il florissait au onzième et au douzième siècle, alors qu'il avait pour abbé un Robert de Torigni, par exemple, et que des moines éminents par le savoir aussi bien que par la piété, isolés sur le haut de ce rocher où venaient expirer à leurs pieds les soucis vulgaires et les vains bruits du monde, suspendus entre la mer et le ciel, répandaient autour d'eux comme un

parfum de prière et d'étude? Ce fut alors un de ces coins de terre bénis, une de ces retraites bienheureuses où l'humanité se transfigure et où la vie d'ici-bas devient si belle qu'elle prend quelque chose de la vie d'en haut. On raconte une légende qui témoigne du prestige dont fut entouré le Mont-Saint-Michel aux plus grands siècles du moyen âge. Un jour que Norgot, évêque d'Avranches, qui vivait au commencement du onzième siècle, assis à l'une des fenêtres de son palais épiscopal, portait le regard du côté de la mer, il lui sembla que la célèbre abbaye était tout en feu. Il fit prendre aussitôt des informations, et l'abbé déclara que lui et ses moines n'avaient rien vu ni rien entendu de ce que disait l'évêque. Alors, ajoute dom Huynes qui rapporte cette légende, tous reconnurent que ce feu qu'avait vu le prélat n'était autre chose que la présence des bienheureux esprits qui visitaient cette montagne, et l'évêque Norgot n'eut rien de plus pressé que de se démettre de sa charge épiscopale pour se faire moine au Mont-Saint-Michel. Quoi qu'il en soit du phénomène qu'avait cru observer le bon évêque d'Avranches, l'explication qu'en donnèrent les contemporains respire la plus touchante poésie : le monastère du Mont-Saint-Michel apparaissait aux hommes du onzième siècle si au-dessus de la terre qu'il leur semblait se confondre avec le ciel et n'être pas indigne de la vénération même des anges.

Il importait d'autant plus de protéger le Mont-Saint-Michel, en le confiant à la garde de du Gues-

clin, que l'église de la célèbre abbaye, considérée comme but de pèlerinage, ne fut jamais plus fréquentée qu'au quatorzième siècle. La place que les voyages d'agrément occupent dans la vie de nos jours, les pèlerinages la tenaient dans l'existence de nos pères. Mais aujourd'hui, malgré la facilité beaucoup plus grande des communications, les gens riches ou du moins aisés entreprennent seuls de grands voyages pour leur instruction ou pour leur plaisir. Autrefois, au contraire, les classes laborieuses, les paysans et les ouvriers des villes, étaient précisément celles qui s'adonnaient le plus aux pèlerinages. On abusait même de cette forme de dévotion en y admettant prématurément les enfants. Il n'était pas rare alors de rencontrer par les chemins des petits garçons de dix à douze ans et au-dessous qui se rendaient par bandes à un pèlerinage, quelquefois lointain, en vivant d'aumônes et en chantant des cantiques. D'ailleurs il y avait, outre les pèlerins volontaires, les pèlerins forcés. Le plus souvent, lorsque les rois de France accordaient à un criminel sa grâce, ils le condamnaient à se rendre en pèlerinage, dans un délai fixé, à quelque célèbre sanctuaire, pour y demander pardon à Dieu et y déposer telle ou telle offrande, un cierge, par exemple. Les plus coupables devaient faire le voyage nu-pieds et en chemise, les autres à pied et en jeûnant au pain et à l'eau. Nous avons dressé, d'après les registres de la chancellerie royale, la liste de ces sanctuaires pour ainsi dire officiels, liste qui n'est pas sans intérêt, quand on songe à la

place énorme que tenaient, à tort ou à raison, les pèlerinages dans la vie du moyen âge. On y remarquera une lacune où s'accuse bien la politique suivie par les rois de France pendant tout le cours du quatorzième siècle dans la question du siège de la papauté. Tandis qu'on impose en certaines occasions aux criminels graciés des voyages en Chypre, au Sinaï, à Jérusalem, on ne les condamne pas une seule fois à se rendre en pèlerinage à Rome.

Le dauphin Charles paraît avoir eu pour le pèlerinage du Mont-Saint-Michel une dévotion particulière dont hérita, du reste, son fils et successeur, l'infortuné Charles VI. Le trait suivant, qui nous est fourni par un document inconnu jusqu'à ce jour, atteste la ferveur de cette dévotion. Un certain Guillaume Lesage, de Vains au diocèse d'Avranches, au mois de novembre 1357, avait noyé son beau-père dans la grève du Mont-Saint-Michel. Enfermé à la suite de son crime dans les prisons de Saint-James, le meurtrier fit agir des amis influents qui sollicitèrent sa grâce. Le duc de Normandie l'accorda, mais à la condition que Guillaume, nu-pieds et en chemise, visiterait trois fois l'église du Mont-Saint-Michel et qu'à chacun de ces voyages il ferait dire trois messes où l'on prierait « Dieu, notre créateur, sa bienheureuse mère, tous les saints et saintes, pour monseigneur le roi de France, nous dauphin son fils et l'état de la couronne de France. » Pauvre couronne de France, elle était alors tellement gisante à terre et foulée aux pieds que le dauphin Charles, au moment où il implorait ainsi pour elle

l'assistance divine par l'entremise de saint Michel, ne se doutait certainement pas qu'il lui rendrait un jour tout son éclat! et pourtant ce dauphin Charles devint bientôt le glorieux roi Charles V. Tant il est vrai que les puissances tombées, qui s'humilient devant Dieu, sont bien vite relevées devant les hommes!

D'ailleurs, tout sentiment de dévotion mis à part, le duc de Normandie devait être reconnaissant aux moines de leur fidélité. La gloire du Mont-Saint-Michel, au quatorzième siècle, c'est d'avoir été un véritable sanctuaire de ce sentiment national que la guerre de Cent ans développa, pour ne pas dire éveilla avec tant d'énergie. Depuis dix ans que durait la lutte contre les Anglais, les religieux avaient montré un patriotisme admirable. Leur abbé, Nicolas le Vitrier, qui avait vu le jour sur le pittoresque rocher dont le monastère forme le couronnement féerique, avait armé ses hommes et serviteurs, « faisant lui-même, ajoute dom Huynes, historien du Mont-Saint-Michel, un tel guet autour de ce rocher que jamais nul Anglais durant ces troubles n'y mit le pied. » Pour récompenser cette grandeur de courage, le dauphin accorda à Nicolas le Vitrier le 27 janvier 1357 des lettres patentes portant que le capitaine du Mont-Saint-Michel ne serait désormais autre que l'abbé ou celui que l'abbé désignerait au roi. Nicolas, dont la modestie égalait le patriotisme, désigna sans doute Geoffroi de Castegny, car cet écuyer est mentionné comme capitaine de la garnison du Mont dans un acte du 11 juillet 1357.

Geoffroi de Castegny fut remplacé le 13 décembre suivant par Bertrand du Guesclin, ou, s'il fut maintenu, il se trouva placé sous les ordres du nouveau capitaine de Pontorson. Mais, afin que la nomination de Bertrand ne pût préjudicier au privilège accordé à l'abbé du Mont-Saint-Michel le 27 janvier précédent, le duc de Normandie confirma ce privilège le 22 décembre 1357. Déjà, du temps que Pierre de Villiers exerçait le commandement dont hérita Bertrand, il avait sous ses ordres la garnison de Sacey, qui avait alors pour chef Guillaume de Mucelian. Il est probable que les garnisons du Mont-Saint-Michel et de Montagu relevaient aussi dès cette époque de la capitainerie de Pontorson. Si cette conjecture est fondée, du Guesclin, institué capitaine du Mont-Saint-Michel, de Sacey et de Montagu en même temps que de Pontorson, aurait simplement succédé à Pierre de Villiers dans toute l'étendue de ses attributions militaires.

La basse Normandie, avant la guerre de Cent ans, était parvenue à un degré de prospérité dont témoignent tous les contemporains. « Si trouvèrent, dit Froissart racontant la marche des Anglais à travers le Cotentin en 1346, le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de bleds, les maisons de toutes richesses, riches bourgeois, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, brebis, moutons et les plus beaux bœufs du monde que l'on nourrit en ce pays. » La population s'était accrue considérablement pendant les quarante premières années du quatorzième siècle ; et, au fond des cam-

pagnes, de simples paysans vivaient dans une large aisance, ainsi qu'en font foi quelques inventaires de mobiliers rustiques heureusement conservés. La première atteinte portée à cette prospérité fut l'invasion d'Édouard III, en 1346; mais cette atteinte fut peu profonde : l'armée anglaise s'écoula comme ces torrents formés par des pluies d'orage qui dévastent un instant la surface, sans atteindre le fond même d'un pays. La peste de 1348 produisit des effets plus terribles. L'Avranchin et le Cotentin ne furent pas moins éprouvés que les autres parties de la Normandie et les diverses provinces du royaume. Toutefois l'arrestation du roi de Navarre à Rouen, le mardi 5 avril 1356, et l'exécution de Jean, comte de Harcourt, sont les deux faits qui inaugurent pour la basse Normandie la période la plus malheureuse peut-être qu'elle ait jamais traversée.

Au moment où se passa la tragique scène de Rouen, les Navarrais avaient une position très forte en basse Normandie, où le traité de Mantes, conclu le 22 février 1354, avait cédé à Charles le Mauvais le clos de Cotentin, les vicomtés de Valognes, de Coutances et de Carentan, avec toutes leurs dépendances. Le château de Cherbourg, si important pour assurer les communications avec la mer, était compris dans cette concession. Du chef de Jeanne de France sa mère, fille unique de Louis le Hutin, le roi de Navarre tenait en outre le comté de Mortain avec Avranches et Gavray. A la date du traité de Valognes, le 10 septembre 1355, des gar-

nisons navarraises occupaient Cherbourg, Gavray, Mortain, Avranches et Carentan.

A la nouvelle de l'arrestation de son frère, Philippe de Navarre jeta feu et flamme ; il se ligua aussitôt avec Godefroi de Harcourt, le grand vassal rebelle qui, après avoir amené en 1346 les Anglais en Normandie et s'être réconcilié ensuite avec le roi de France, se mit de nouveau en révolte ouverte contre son souverain pour venger le supplice du comte de Harcourt, son neveu, et de ses amis. Fils de Jean III de Harcourt et d'Alice de Brabant, frère de Jean IV de Harcourt fait comte en 1328 et tué à la bataille de Crécy, oncle de Jean V, comte de Harcourt et d'Aumale, décapité à Rouen le 5 avril 1356, Godefroi dit le Boiteux était le seigneur le plus puissant de cette région de la basse Normandie qu'on appelait au moyen âge le clos de Cotentin. De Portbail et d'Olonde, où commencent les bas-fonds de la Sansurière, sur la côte occidentale de ce pays, jusqu'aux relais de mer de Brucheville, sur la côte orientale, s'étend le long du cours de la rivière d'Ouve une ligne non interrompue de marais, recouverts d'eau pendant la mauvaise saison, qui donnait et donne encore aujourd'hui, en hiver, à la partie septentrionale du diocèse de Coutances, l'apparence d'une presqu'île : c'est cette presqu'île que les chroniqueurs du quatorzième siècle désignent presque toujours sous le nom de clos de Cotentin. Godefroi de Harcourt en tenait les clefs par ses seigneuries de Saint-Sauveur-le-Vicomte, d'Auvers et de Sainte-Marie-du-Mont, par où passaient au

moyen âge les trois principales routes reliant Valognes et Cherbourg, à l'ouest, avec Coutances et Avranches, à l'est, avec Bayeux et Saint-Lo. Telle est la forteresse naturelle où Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt se retirèrent, la rage dans le cœur; ils défièrent le roi Jean et se préparèrent à lui faire une guerre acharnée. Repoussé par Louis de Harcourt, frère du malheureux comte décapité à Rouen, qu'il avait essayé d'entraîner dans sa rébellion, Godefroi manda à son neveu qu'il le déshéritait et appela une seconde fois les Anglais. Nous avons raconté plus haut la descente du duc de Lancastre dans le Cotentin au mois de juin 1356 et son expédition en haute Normandie où, avec le secours de Philippe de Navarre, de Godefroi de Harcourt et de Robert Knolles, qui avait quitté la Bretagne pour venir le rejoindre à Montebourg, il força les Français à lever le siège de Pont-Audemer. C'est au retour de cette expédition, le 18 juillet, que Godefroi de Harcourt, perdant toute retenue, scella dans son château de Saint-Sauveur la fameuse charte où il reconnaissait Édouard III pour roi de France et lui faisait hommage comme à son suzerain légitime; il léguait en même temps au roi d'Angleterre toutes ses possessions de Normandie, notamment le boulevard du Cotentin, la forteresse presque imprenable de Saint-Sauveur-le-Vicomte. A dater de ce moment, le clos de Cotentin fut perdu pour le roi de France et le dauphin, son fils, duc de Normandie. Les Anglo-Navarrais y dominèrent en maîtres, et bientôt la victoire remportée par le prince de Galles

à Poitiers vint encore accroître leur audace. Un clerc nommé maître Pierre Pigache, seigneur de Turqueville, créature de Godefroi de Harcourt, y rendit dès lors la justice au nom d'Édouard III.

Le chapitre précédent nous a montré avec quelle activité Charles, appelé à prendre les rênes de l'État en qualité de lieutenant du roi pendant la captivité de son père, avait porté secours aux habitants de Rennes assiégés par les Anglais. La Normandie n'éprouva pas à un moindre degré les effets de son zèle et de sa vigilance. La bataille de Poitiers s'était livrée le 19 septembre, et dès la fin de ce mois le dauphin était à Rouen où il chargeait Guillaume de Bruval, bailli d'Évreux, et Jean le Bigot, chevalier, de visiter les bailliages d'Évreux et de Rouen pour y faire mettre sur le pied de guerre tous les habitants en état de porter les armes. Les non-nobles aussi bien que les nobles étaient appelés à concourir à la défense du pays. C'est que le danger était pressant. Du fond de leur repaire du clos de Cotentin, Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt étaient sans cesse aux aguets pour se jeter sur le reste de la Normandie comme sur une proie qui ne pouvait plus désormais leur échapper. De toutes parts, les gens du plat pays, surtout ceux qui habitaient les confins du Bessin et du Cotentin, en proie à une véritable panique, accouraient se réfugier dans les villes fermées; on fortifiait même les églises, dans les cités aussi bien que dans les simples villages. Il y avait dans la cathédrale de Bayeux une garnison de six écuyers, de cinq ar-

chers à cheval, de quatre arbalétriers à pied, que commandait un chevalier nommé Guillaume du Buret; et dans une quittance du 18 octobre 1356, Raoul de Renneval est qualifié « capitaine des ville, château, églises et vicomté de Bayeux. » Dès la fin de septembre, les messagers envoyés au nom du duc de Normandie ou de ses gens des comptes n'osaient plus s'aventurer au delà de la vicomté de Caen et mettre le pied dans le Cotentin. Bientôt le dauphin ne considéra plus ce pays que comme une terre ennemie où il fit porter le ravage à plusieurs reprises par ses lieutenants. L'un d'eux, Amauri de Meulan, au retour d'une expédition où il avait dévasté quelques villages appartenant à Godefroi de Harcourt et à ses adhérents, fut battu et fait prisonnier en passant les Veys au gué de Rupalay. Vers le mois de novembre suivant, il est vrai, les Français, un jour qu'ils revenaient d'une chevauchée dans le Cotentin, prirent leur revanche à ce même passage des Veys, près de Cocbour, où ils mirent en déroute l'ennemi qui les poursuivait. Godefroi de Harcourt fut tué dans cette rencontre où il mourut en héros après avoir vécu en traître; mais la mort même de ce vassal rebelle fut un malheur pour le parti français en basse Normandie, car elle mit les Anglais en possession de Saint-Sauveur-le-Vicomte et des autres possessions que Godefroi leur avait léguées.

Anglais et Navarrais se partagèrent alors le clos de Cotentin. Les premiers firent du château de Saint-Sauveur leur quartier général; ils établirent

en même temps des postes avancés à Barfleur, sur la côte orientale, et au fort Graffart près du havre de Carteret, sur la côte occidentale de la presqu'île. Leur principal but, en se fortifiant sur ces deux points, était d'empêcher qu'on ne les coupât de la mer. On les trouve aussi de bonne heure à Montebourg, entre Valognes et Carentan ; au Homme, aujourd'hui l'Isle-Marie, près du Pont-l'Abbé, au cœur des marais du Cotentin ; à Telle, fort situé en la paroisse de la Cambe au milieu des gras pâturages qui ont rendu célèbre le nom d'Isigny, et enfin au Hommet-d'Arthenay d'où ils menaçaient Saint-Lo. Les Navarrais, de leur côté, conservèrent les places qu'ils occupaient en vertu du traité de Mantes, ainsi qu'on l'a vu plus haut, entre autres Cherbourg, dont l'abbé Guillaume était un des lieutenants de Charles le Mauvais, Valognes et Carentan. En dehors du clos de Cotentin, dans la circonscription même où du Guesclin venait d'être nommé capitaine général, ils tenaient le château réputé inexpugnable de Gavray, Mortain ; et dès la fin de 1356 ils s'étaient rendus absolument maîtres d'Avranches, dont l'évêque Robert Porte était depuis longtemps l'âme damnée du roi de Navarre. Du reste, il importe de ne pas s'y méprendre, lorsque les chroniqueurs relatent l'occupation de ces places par les Navarrais, cela veut simplement dire qu'on chassa le châtelain, dont le roi Jean s'était réservé la nomination en vertu d'une des clauses du traité de Valognes.

Coutances tenait pour le roi de France. Quoique

le traité de Mantes eût donné la vicomté au roi de Navarre, la ville même, qui avait alors pour évêque Louis d'Erquery, l'un des plus intimes conseillers du duc de Normandie, était restée fidèle à ce prince. Les actes émanés du dauphin Charles pendant ces tristes années mentionnent souvent « le fort de notre bonne ville de Coutances. » Ce n'est pas que cette cité épiscopale, dont l'enceinte de groseilliers donnait lieu à la fin du seizième siècle aux plaisanteries des habitants de Saint-Lo, fût, à proprement parler, au quatorzième, une place défendue par une ligne de remparts; mais le malheur des temps avait forcé à convertir en forteresse l'église cathédrale elle-même, ce joyau d'architecture dont le génie normand a couronné la crête d'un petit mamelon bordé de verts coteaux. Au moindre signal de danger, les bourgeois de Coutances, et aussi les paysans des environs, couraient chercher un refuge dans la basilique pourvue de retranchements et d'ouvrages avancés en charpente, car c'est l'honneur de ces merveilleux édifices d'avoir protégé souvent au moyen âge les corps et les biens, en même temps que les âmes y venaient puiser la consolation et l'espérance. Périers, bourg voisin de Coutances qui avait vu naître au siècle précédent le cardinal Grosparmi, l'un des prélats les plus aimés de saint Louis, faisait partie, ainsi que Saint-Sauveur-Lendelin et Pontorson, du douaire de Blanche de France, femme de Philippe duc d'Orléans. Les habitants de ce bourg ne se montrèrent pas moins bons Français que ceux de Coutances. Sous les ordres d'un

capitaine nommé Colin Pélerin et de Richard Condran, ils se retranchèrent dans leur église convertie en forteresse; mais, dès les premiers mois de 1359, Périers était tombé au pouvoir des Anglo-Navarrais. Les forts de Laulne et de la Haye-du-Puits, situés dans le voisinage du clos de Cotentin, étaient de ce côté les postes avancés des partisans du duc de Normandie.

Herpin, seigneur d'Erquery, frère de l'évêque de Coutances, était capitaine de Saint-Lo, la plus forte place des Français dans le Cotentin. Les ennemis, postés au Hommet-d'Arthenay et au manoir de Tolé, à peu de distance des faubourgs, venaient faire des prisonniers jusque vers la maison-Dieu de cette ville; et il y régnait une telle frayeur que tous les soirs, après le coucher du soleil, on fermait la barrière des champs de Saint-Thomas. La forteresse de Torigni, la plus importante de la vallée de la Vire après celle de Saint-Lo, tenait aussi le parti du duc de Normandie; elle avait pour capitaine un écuyer nommé Guillaume du Buret. La garnison était composée de Bretons; et comme le titre de gardien du château de Torigni est donné dans un acte à du Guesclin, il y a quelque lieu de supposer que le capitaine de Pontorson avait en même temps la haute main sur Guillaume du Buret et ses hommes.

Entre Coutances et Avranches, le long de la vallée de la Sienne, s'échelonnaient trois forteresses françaises : au Mesnil-Garnier, Henri, sire de Thiéville, qui fut en 1359 lieutenant du régent en basse Normandie; à Hambye, le seigneur du lieu, Guil-

laume Paynel ; à la Roche-Tesson, Nicole Paynel, frère de Guillaume Paynel, surveillaient les Navarrais de Gavray. Ceux-ci, il est vrai, se rendirent maîtres de Hambye vers le milieu de 1357 et s'y maintinrent pendant quelques mois. Peu de temps après la prise de cette dernière forteresse, l'intrépide Nicole Paynel, retiré à la Roche-Tesson, ayant fait une chevauchée du côté de Gavray à la tête de quarante combattants, vengea son frère en infligeant près du gué de Mauny, à une centaine de Navarrais qui s'étaient élancés à sa poursuite, une honteuse défaite. Une quittance donnée à Hambye, le 16 juin 1358, atteste qu'à cette date Guillaume Paynel avait déjà recouvré son château.

A la fin de 1357, le principal boulevard du parti français dans l'Avranchin, avec Pontorson confié à la garde de Bertrand du Guesclin, était Saint-James-de-Beuvron. Cette ville avait alors pour capitaine Jean Paynel, seigneur de Marcé, et pour châtelain Thomas Pinchon, bailli du Cotentin, frère de Ravain Pinchon, vicomte de Coutances. Ces Pinchon étaient très puissants, grâce au crédit de leur frère maître Guillaume, conseiller du roi à Paris. Thomas, malgré son titre de bailli du Cotentin et de châtelain de Saint-James, ne s'en était pas moins rendu suspect aux partisans du régent par son mariage avec la sœur de Colin et de Guillaume Avenel, créatures des Anglo-Navarrais d'Avranches. Aussi, lorsque au mois de juillet 1358 le dauphin et Charles le Mauvais entrèrent en lutte ouverte, une émeute éclata aussitôt à Saint-James contre Thomas Pinchon,

que les habitants chassèrent du château : le capitaine Jean Paynel, qui avait été avec deux notables bourgeois, Étienne Guiton et Olivier de Cresne, le principal instigateur de ce soulèvement, obtint pour ce fait des lettres de rémission au mois d'août 1358 ; et le procès qui lui fut intenté en Parlement, ainsi qu'à ses deux complices, par les frères Pinchon, durait encore en 1360. A Saint-Hilaire-du-Harcouët, Robin du Pont-Juhel occupa en 1358 l'église paroissiale et s'y fortifia, sous le prétexte que cette église était menacée par les Navarrais de Mortain.

Outre Pontorson et Saint-James, Saint-Pierre-Langers et Moyon complétaient, avec le Mont-Saint-Michel et Sacey, le cercle de forteresses d'où les habitants de cette région, restés fidèles au duc de Normandie, s'efforçaient de soutenir la lutte contre les ennemis du royaume et de tenir en respect les Anglo-Navarrais d'Avranches.

On imagine sans peine l'anarchie qui résulta de cet état de choses : l'oppression multiple et continue qui pesa alors sur les paysans du Cotentin épouvante la pensée. Les souffrances furent d'autant plus horribles que ces contrées, comme nous l'avons dit, n'avaient cessé de croître depuis le commencement du quatorzième siècle en population et en richesse. Les gens du plat pays y devinrent une proie que se disputèrent tour à tour et exploitèrent à l'envi les Anglais, les Navarrais, même les Français, sans compter les tuchins ou brigands de bois. Heureux les paysans à qui leur position de fortune

avait permis de se réfugier dans une ville fermée, ou qu'une faveur relative du sort avait placés dans le voisinage immédiat de quelque forteresse importante! Du moins ceux-là n'avaient ordinairement affaire qu'à la garnison de cette forteresse, qui levait sur eux une aide pour sa solde, ou les obligeait à se racheter du pillage moyennant une somme convenue : c'étaient les plus favorisés. Mais malheur aux pauvres gens qui faisaient leur résidence et possédaient des biens en frontière de pays anglais, navarrais ou même français! Ils servaient pour ainsi dire de cible aux trois partis; c'est sur leur dos qu'on se portait des coups, de part et d'autre; c'est à leurs dépens que s'exerçaient les représailles. Par exemple, les habitants d'une paroisse de la lisière du clos de Cotentin avaient-ils été contraints de payer rançon aux Anglais de Saint-Sauveur ou aux Navarrais de Carentan, les Français de Saint-Lo ou de Coutances avaient à peine reçu la nouvelle de cette exaction que, sous prétexte de punir les malheureux qui l'avaient subie, ils accouraient les rançonner à leur tour. Ce n'était entre toutes ces petites forteresses, qui se guerroyaient sans cesse, qu'une partie de barres perpétuelle dont la région intermédiaire faisait toujours les frais.

Même en pays ami, les gens de guerre se livraient aux plus honteux excès. Vers 1357, un homme d'armes du fort français de l'église de Périers, qui devint dans la suite bailli des possessions du duc d'Orléans en basse Normandie, Richard Condran, va se promener un jour avec plusieurs autres sou-

doyers à Saint-Sébastien de Raids, village voisin de la forteresse où il tenait alors garnison. Richard et ses compagnons font dans ce village la connaissance de deux jeunes filles de bonne vie et d'honnête extraction, qui ont le malheur de leur plaire. Ils les prennent aussitôt de force, les lient sur deux chevaux, les ramènent avec eux comme une proie et ne les renvoient chez elles qu'après les avoir violées.

On ne pouvait entreprendre alors le plus petit voyage, si l'on n'avait eu soin de se munir préalablement d'un ou même de plusieurs sauf-conduits achetés à prix d'or. Une distance d'une douzaine de lieues sépare, comme on sait, Coutances de Valognes. Eh bien, pendant ces tristes années, il ne fallait pas moins de trois sauf-conduits pour se rendre en toute sécurité de l'une de ces villes à l'autre : un sauf-conduit français délivré moyennant finance par la garnison de Coutances, un sauf-conduit anglais par celle de Saint-Sauveur, un sauf-conduit navarrais par celle de Valognes. Un porteur de pardons, passant en 1358 par le « chemin royal » de Valognes à Coutances, est massacré dans le bois du Plessis, près de Saint-Jores, par quelques habitants de ce dernier village, parce qu'il venait du clos de Cotentin et qu'on l'avait trouvé pourvu seulement d'un sauf-conduit navarrais. Deux marchands de Caen, Jean Pélerin et Pierre le Vignon, voulant en 1359 transporter de la guède à Cherbourg, se font délivrer un sauf-conduit français par Henri de Thiéville, maître d'hôtel du régent et son lieutenant en

basse Normandie. Au commencement de 1358, Colinet Bloville, bourgeois de Carentan, détenu dans le château de cette ville, se procure un sauf-conduit du roi de France pour venir à Paris rejoindre son beau-père, maître Pierre Caisnot, clerc notaire du régent, et malgré ce sauf-conduit, les routes lui semblent si peu sûres, qu'il prend la voie de mer et débarque à Dieppe d'où il gagne Paris.

Les habitations situées sur le bord des grands chemins offraient, de jour comme de nuit, si peu de sécurité, que les propriétaires étaient réduits à les abandonner pour se retirer dans des cachettes avec leurs femmes, leurs enfants et ce qu'ils avaient de plus précieux. C'est qu'outre les garnisons anglaises, navarraises, françaises, ces trois fléaux, les gens des campagnes du Cotentin et de l'Avranchin eurent bientôt à souffrir d'un quatrième fléau, les tuchins ou brigands de bois, dits aussi « guetteurs de chemins ». Ces tuchins étaient le rebut de la société d'alors et ce que nous appellerions aujourd'hui des réfractaires. Il y en avait de toute provenance : les uns étaient des criminels qui avaient eu maille à partir avec la justice ; les autres des soudoyers des garnisons cassés aux gages par leur capitaine ; d'autres enfin des paysans qui, lassés de travailler pour les brigands à main armée enrichis de leurs dépouilles, s'étaient mis à leur tour à vivre du brigandage. Ces tuchins occupaient les maisons placées dans le voisinage des routes fréquentées que la terreur avait fait vider ; de là, ils guettaient au passage les voyageurs, surtout les marchands dont

ils tiraient de grosses rançons. Ils commettaient encore plus de désordres que les gens d'armes proprement dits; ils se faisaient un jeu de violer les femmes, et mettaient le feu aux chaumières des villageois qui refusaient ou que leur dénuement empêchait de composer avec eux. Comment les vengeances privées n'auraient-elles pas profité de cette anarchie pour s'assouvir? Voulait-on nuire à quelqu'un, rien n'était plus facile que de le faire arrêter, piller et tuer au besoin, en le dénonçant comme français aux Anglais ou aux Navarrais, comme anglais ou navarrais aux Français.

Traqués par tant d'ennemis à la fois, les laboureurs du Cotentin et de l'Avranchin, surtout ceux des environs de Coutances et de Saint-Lo, qui restèrent généralement fidèles au régent, ne savaient plus où se blottir : à Saint-Jores, ils se cachaient dans les roseaux et les hautes herbes des marais, et à Saint-Gilles, dans les bois; à la Mancellière, ils creusaient des souterrains pour y mettre en sûreté leurs familles et leurs biens. Le cœur se serre quand on pense que des populations, qui avaient goûté toutes les douceurs du bien-être, vécurent pendant des années au milieu de telles angoisses. La royauté sut du moins apprécier le dévouement de sujets aussi fidèles, et rendit plus d'une fois un touchant hommage à leur patriotisme. « Les habitants de la terre qui se tient française et fidèle au roi et à nous, dit le régent dans un acte de décembre 1358, n'osent demeurer en leurs hôtels, maisons et habitations; mais il a fallu

que les uns se réfugient en marais, les autres en bois et les autres en villes fortifiées : ils ont tout laissé le leur pour l'amour du roi et de nous. » « Nul bon Français, lit-on ailleurs, loyal envers le roi, nous et la couronne de France, n'osait alors habiter, demeurer ni converser au plat pays; mais force a été à ceux qui avaient quelque argent de se retirer dans les forteresses où ils ont vécu à grands frais et dépensé ce qu'ils possédaient, tandis que les indigents se réfugiaient dans les bois où ils ont souffert beaucoup de misères et de méchefs. » Une sympathie vraie ne perce-t-elle pas dans ces lignes empruntées à des lettres de rémission du régent Charles, du futur Charles V ? Et nous-même, avouons-le, à la distance de cinq siècles, nous sommes profondément ému à notre tour devant tant de souffrances, nous qui sentons couler dans nos veines le sang de ces vilains du Cotentin, de ces humbles martyrs du travail champêtre qui payèrent d'un tel prix l'honneur de rester fidèles à leur roi et traversèrent, sans désespérer de Dieu ni de leur pays, d'aussi épouvantables épreuves.

Ce tableau des misères de tout genre dont souffraient les populations de l'Avranchin et du Cotentin, lorsqu'à la fin de 1357 Bertrand du Guesclin fut appelé à exercer un commandement parmi elles, était nécessaire pour faire comprendre la popularité que conquit bien vite le nouveau capitaine de Pontorson. Quel malheur que nous ne connaissions pas la vie si active de Bertrand dans ce poste difficile, vie de surprises, d'embuscades, où il fallait

être constamment sur la défensive ou prêt à prendre l'offensive, tantôt pour repousser, tantôt pour attaquer les garnisons navarraises d'Avranches et de Mortain qui poussaient des reconnaissances et se laissaient entraîner par la soif du pillage jusque sur la terre de Fougères appartenant au comte d'Alençon !

La garnison d'Avranches paraît avoir été mi-partie d'Anglais et de Navarrais. Le connétable Richard Scholl et le receveur Guillaume de Tuttebery étaient Anglais ; mais les principaux capitaines étaient Navarrais, notamment le fameux Bascon de Mareuil, le Bacon de Jean le Bel et de Froissart. Ce Bascon, l'un des plus audacieux chefs de bandes de son temps, avait débuté dans la carrière par un coup de maître ; vers 1350 il s'était emparé par escalade du fort château de Comborn en Limousin où il avait fait prisonnier Archambaud, vicomte de Comborn, qui s'était rançonné à vingt-quatre mille écus. Au commencement de 1358, le 17 février, la veille de la Quadragésime, qu'on appelait au moyen âge le dimanche des Brandons, ce hardi partisan, profitant sans doute d'une absence de du Guesclin, vint mettre le feu aux barrières de Pontorson. Cette alerte n'eut pas de suite. Les gens d'armes de la garnison, sous la conduite de Guillaume Heraut, dit Patoul, accoururent éteindre le feu et firent si bonne contenance que le Bascon ne jugea pas à propos de pousser plus loin son attaque. Les Anglo-Navarrais d'Avranches serraient alors de si près Pontorson que leurs sentinelles avancées se te-

naient à très peu de distance des remparts de la forteresse française. Le lendemain de l'alerte donnée par le Bascon de Mareuil, Guillaume Heraut alla tuer par surprise l'une de ces sentinelles, un nommé Geffroi le Clerc, qui, caché derrière un arbre, le guettait lui et ses compagnons d'armes. Toutefois on peut se demander si Guillaume en cette circonstance n'avait pas masqué du prétexte de l'intérêt public une vengeance privée, car cet homme d'armes, poursuivi en justice à l'occasion de l'homicide qu'il avait commis, fut obligé de se faire délivrer par le régent des lettres de rémission.

On en est réduit, il faut bien l'avouer, à cet incident, où du Guesclin est à peine mentionné, si l'on veut se faire une idée de l'activité guerrière qu'il dut déployer comme capitaine de Pontorson pendant cette terrible année 1358. Tout ce qu'on sait, c'est que Bertrand se fit adorer des soudoyers placés sous ses ordres et aussi des habitants du pays où son nom est encore aujourd'hui l'objet d'une vénération particulière. Quel ne fut pas l'étonnement, quelle ne fut pas la reconnaissance de ces populations, accoutumées à être foulées par les gens de guerre, qu'ils fussent Anglais, Navarrais ou même Français, en trouvant, peut-être pour la première fois, un capitaine assez ferme et assez humain en même temps pour mettre les personnes et les biens des laboureurs à l'abri de toute atteinte! Le renom de du Guesclin, comme protecteur du pauvre peuple des campagnes, devint bientôt légendaire.

La première condition à remplir, quand on veut

que le soldat ne vive pas aux dépens des paysans, c'est de le payer régulièrement. Bertrand le comprenait si bien qu'il fut toute sa vie en lutte contre les trésoriers des guerres et autres financiers auxquels il arrivait de ne pas s'acquitter dans les termes convenus envers les gens d'armes enrôlés sous sa bannière. La garnison de Pontorson se composait, comme on l'a vu plus haut, de soixante hommes d'armes et de soixante archers; et dès le 13 décembre 1357, le dauphin Charles avait mandé aux généraux élus à Paris de prélever sur les subsides octroyés pour la guerre la solde de cette garnison. Mais ces ordres ne furent pas exécutés et pour cause : le Trésor était vide. Dominés en matière de finance comme en politique et en administration, moins par l'esprit de réforme que par la passion révolutionnaire, les États généraux avaient promulgué, au commencement de 1357, une sorte d'impôt sur le revenu qui n'avait rien produit. Aussi, dans une réunion tenue en janvier 1358, quelques jours seulement après le mandement rendu au profit de du Guesclin, ils avaient dû recourir à l'expédient honteux qu'ils avaient mis naguère leur honneur à flétrir : ils avaient décrété l'affaiblissement de la monnaie et décidé que le duc de Normandie toucherait le cinquième du profit, dont les quatre autres cinquièmes seraient affectés à la défense du royaume. Cette ordonnance, abusive au point de vue monétaire, avait été le prélude d'événements politiques plus fâcheux encore. Le triomphe de la démagogie à Paris, le massacre de Regnaut

d'Acy, des maréchaux de Normandie et de Champagne, l'effacement complet du régent, contraint de se sauver de Paris et de chercher un refuge en province, avaient porté le désordre financier à son comble. Les États, du reste, s'étaient fait de bonne heure un système de serrer les cordons de la bourse pour triompher plus sûrement de la résistance qu'ils pouvaient rencontrer de la part du dauphin. Telle fut la détresse où ce jeune prince se trouva réduit qu'il dut emprunter des sommes même modiques à ses conseillers, comme un particulier tombé dans la gêne, pour qui le plus petit appoint n'est pas à dédaigner. Le 5 novembre 1358, Pierre Paien, chevalier et conseiller du roi, donna quittance à Gillet Traguenaz, receveur général des impositions de la ville et vicomté de Paris, « de cent deniers d'or prêtés naguère au régent à son besoin, pour le fait de ses guerres. »

En quittant Paris, le régent, plus clairvoyant et plus prompt à se décider que ne le fut plus tard Louis XVI, voulait circonscrire l'incendie allumé par quelques factieux avant qu'il eût eu le temps de se communiquer au reste du royaume et étouffer pour ainsi dire la rébellion parisienne sous le royalisme provincial. Toutefois, avant de s'éloigner d'une ville où on le tenait en chartre privée pour se rendre au milieu de ses fidèles Champenois, le duc de Normandie avait pris des mesures importantes qui prouvent que le soin de sa sûreté ne lui faisait pas oublier la défense du royaume. Les environs de Dreux et de Chartres étaient désolés par les compa-

gnies anglo-navarraises, notamment par le fameux James de Pipe qui tenait garnison à Épernon, et par Jean de Standon qui occupait la Ferté-Fresnel. Il y avait deux mois à peine, le mardi 16 janvier, ces brigands avaient poussé l'audace jusqu'à attaquer la ville d'Étampes qu'ils avaient prise et pillée le jour même où se célébrait à Paris le mariage de Louis, comte d'Étampes, avec Jeanne d'Eu, veuve de Gautier duc d'Athènes, tué à Poitiers.

Ne pouvant extirper le mal, le dauphin essaya du moins de l'empêcher de s'étendre. Par mandement en date du 15 mars, il chargea un chevalier qui jouissait de toute sa confiance, Pierre de Villiers, le protecteur de du Guesclin et son prédécesseur dans la capitainerie de Pontorson, de mettre en la main royale les forteresses situées entre Paris et Dreux, entre Paris et Chartres, entre Paris et Étampes, et d'y établir au nom du régent des châtelains et des officiers pour les garder. Mais il ne suffisait pas de comprimer le brigandage à l'intérieur. Ce brigandage s'alimentait sans cesse de tous les aventuriers d'Angleterre qui, passant la mer comme des bandes d'oiseaux de proie, venaient périodiquement s'abattre sur le royaume de France pour s'y repaître. Il fallait mettre un terme à cette émigration malfaisante. Pour pourvoir à ce besoin, le duc de Normandie résolut d'entretenir une croisière chargée de garder l'entrée des principaux ports par où les compagnies anglo-navarraises faisaient leurs recrues. Trois jours après avoir confié à Pierre de Villiers la mission dont nous venons de parler,

le 18 mars, il conclut un arrangement avec un de marins les plus renommés de ce temps, Baldo Doria, chevalier de l'illustre famille génoise de ce nom. Aux termes de cet arrangement, Baldo s'engageait à servir le roi de France par mer à la tête de quatre cents hommes, tant Génois que Français. Il se chargeait d'armer en course, outre deux galiots, sa propriété personnelle, qui étaient en station dans le port de Nantes, une galée et une galiote appartenant au roi et ancrées à la Rochelle. Le duc de Normandie se réservait la moitié des prises, moyennant quoi Doria devait toucher, pour sa solde et celle de l'équipage, pendant deux mois de croisière, six mille neuf cent quarante livres parisis. Que, dans des conjonctures aussi critiques, on ait perdu de vue une forteresse de l'extrême frontière comme Pontorson, et négligé de payer les gages du capitaine et des soudoyers, on ne saurait s'en étonner. Mais Bertrand ne reculait devant rien quand il s'agissait de faire délivrer à ses gens d'armes des sommes qui leur étaient dues.

A la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril 1358, il alla trouver le régent qui se trouvait alors à Provins où les États de Champagne avaient été convoqués. Il se plaignit du retard que l'on mettait à solder la garnison placée sous ses ordres, menaçant de licencier ses soudoyers si on ne s'acquittait envers eux. Ces réclamations étaient tellement fondées et le capitaine de Pontorson les présenta avec tant d'énergie que le régent s'empressa d'y faire droit. Par acte daté de Provins, le 12 avril 1358, le

duc de Normandie manda à ses généraux élus de payer et faire payer sans délai sur les subsides établis au diocèse d'Avranches l'arriéré de la solde due à du Guesclin et à ses gens d'armes, « de telle sorte que, par défaut de payement, ils ne quittent le pays et que pour ce le dit chevalier ne revienne se plaindre à nous, et ce ne laissez en aucune manière. » On voit que l'injonction est conçue dans les termes les plus pressants, comme si le dauphin eût craint que Bertrand ne quittât son service, au cas où elle n'aurait pas été suivie d'effet. Ce mandement, que nous signalons ici pour la première fois, est donc très important, non seulement parce que c'est le second en date des actes directement relatifs à du Guesclin que nous connaissions, mais encore parce que le futur connétable y apparaît déjà tout entier tel que l'histoire et la légende nous le montrent, à la fois l'idole des gens de guerre et le protecteur des populations des campagnes. Comment les soudoyers de Pontorson n'auraient-ils pas adoré un capitaine qui ne reculait pas devant un voyage de Bretagne à Provins pour réclamer l'arriéré de leur solde? Mais aussi qui ne voit que, si l'on entreprend une chevauchée de quatre-vingts lieues pour obtenir le payement des gages de ses compagnons d'armes, c'est qu'on ne leur permet pas de vivre sur le pauvre peuple?

Le régent, bien résolu dès lors à engager la lutte contre Marcel et ses partisans, garda-t-il auprès de lui un chevalier dont il appréciait la bravoure pour le comprendre dans l'armée qui assiégea Paris du

29 juin au 31 juillet; ou le capitaine de Pontorson, une fois le but de son voyage atteint, regagna-t-il immédiatement son poste? En supposant, comme il semble plus probable, que Bertrand retourna en Normandie, prit-il part aux opérations militaires dont le Bessin, occupé en grande partie dès les premiers mois de 1357 par les Anglo-Navarrais, fut alors le théâtre? Assista-t-il notamment à la reprise de Fontenay-le-Pesnel, à celle du château de Creully, d'où, le dimanche 29 juillet 1358, Richard, seigneur du lieu, avec l'aide des garnisons françaises de basse Normandie et des paysans du Bessin, chassa une centaine d'Anglais commandés par Thomas de Holland? Ce sont là des questions auxquelles le silence des actes et des chroniques ne nous permet malheureusement pas de répondre; et force nous est d'avouer que, depuis le voyage à Provins en avril 1358 jusqu'au siège de Melun en juin 1359, nous perdons complètement la trace de du Guesclin.

CHAPITRE IX

DU GUESCLIN AU SIÈGE DE MELUN

Attitude d'Édouard III vis-à-vis de la révolution parisienne dirigée par Étienne Marcel. — Traité secret entre les rois d'Angleterre et de Navarre. — Ravages des compagnies anglo-navarraises. — Traité de Londres; le régent et les États refusent de le ratifier. — Expiration de la trêve et rupture des négociations entre la France et l'Angleterre. — Siège de Melun par le régent; exploits de du Guesclin. — Traité de paix conclu à Pontoise entre le régent et le roi de Navarre. — Invasion de la France par Édouard III; échec du roi anglais devant Reims et insuccès général de cette expédition. — Descente des Parisiens, des Picards et des Normands à Winchelsea. — Du Guesclin est battu et fait prisonnier au Pas d'Évran; il bat à son tour les Anglais à Saint-Meen de Gueel (juin 1358 — mai 1360).

Le 24 octobre 1358, Édouard III délivrait solennellement un certificat attestant que Malatesta le Hongrois, de Rimini, et Nicolas de Beccaria, de Ferrare, avaient visité le purgatoire de Saint-Patrice en Irlande et y étaient restés enfermés un jour et une nuit. En lisant aujourd'hui cette pièce officielle dont le contenu nous semble si étrange, on se dit, si l'on connaît quelque peu l'époque à laquelle elle se rapporte, que ces touristes allaient chercher bien loin des impressions de terreur. Dans cet ordre

d'émotions, le spectacle qu'offraient alors certains pays du continent avait de quoi satisfaire les imaginations les plus exigeantes. Si, après être descendus au fond du souterrain auquel la croyance populaire du moyen âge donnait le nom du lieu d'épreuves de l'autre vie, ces deux Italiens avaient voulu se faire une idée du monde infernal, de la méchanceté des démons, des souffrances des damnés, il leur suffisait vraiment de venir en France.

Les démons, c'étaient les brigands des Compagnies. Les damnés, c'étaient les gens des campagnes. Quand on a étudié d'après les documents originaux la situation de notre pays pendant la régence du dauphin Charles, le sentiment que l'on éprouve est une pitié mêlée d'épouvante. Dès les premiers mois de cette régence, la commune de Paris se met en révolte ouverte contre l'autorité royale. Bientôt, les paysans à qui Marcel tend la main du moins au début se soulèvent à leur tour, et la fameuse jacquerie ensanglante l'Ile-de-France, le Beauvaisis, la Brie et la Champagne. Pendant ce temps, les Compagnies, à l'appel du roi de Navarre, commencent à fourmiller comme une hideuse vermine sur le cadavre de la France abattue. Charles le Mauvais, qui profite de sa mise en liberté pour attiser partout le feu de la discorde, Charles le Mauvais, qui tient toutes les mailles de ce filet où le dauphin est sur le point d'être enveloppé, joue selon son habitude un double jeu : d'une part, pour se concilier la noblesse, il aide le régent à réprimer la jacquerie ; de l'autre, il encourage dans leur rébel-

lion les Parisiens qui l'élisent capitaine de leur ville. Soudain, comme si cette tragédie n'avait pas assez de complications, un nouvel acteur y intervient, le plus redoutable de tous, quoiqu'il se cache sous un masque et reste dans la coulisse, c'est le roi d'Angleterre.

Depuis la victoire remportée par son fils à Poitiers, Édouard n'a qu'un but : se faire céder les plus belles provinces du royaume et arracher la plus grosse rançon possible en échange de la mise en liberté du roi Jean. C'est dans cette espérance qu'il a consenti à signer le 23 mars 1357 la trêve de Bordeaux et s'est engagé à s'abstenir de tout fait de guerre jusqu'à Pâques 1359 (21 avril). Au commencement de 1358, certains préliminaires de paix sont arrêtés entre lui et son royal prisonnier, mais on refuse de les ratifier à Paris. Sur ces entrefaites, la guerre ouverte qui éclate entre le dauphin et Étienne Marcel, les progrès du roi de Navarre, la faveur croissante dont ce prince insinuant jouit à Paris, à Amiens, à Laon et dans quelques autres villes, viennent ouvrir à l'ambition d'Édouard de nouvelles perspectives. Que, dans la lutte décisive qui paraît s'engager entre les deux beaux-frères, Charles le Mauvais, soutenu par la faction du prévôt des marchands et de Robert le Coq, parvienne à l'emporter définitivement sur le régent et à le supplanter, l'implacable ennemi de Jean de Valois n'a garde d'y faire obstacle. Seulement, le rusé conquérant s'empresse de prendre ses précautions pour que, le cas échéant, il ne puisse perdre, par

suite du triomphe du Navarrais, le bénéfice des victoires de Crécy et de Poitiers. Voilà pourquoi, dès les premiers jours de juin, lorsqu'il croit que le dénouement approche, il entre en négociations avec son cousin de Navarre. En même temps, comme il a une confiance assez médiocre dans la bonne foi de Charles le Mauvais, il fait occuper les forteresses de Poissy et de Saint-Cloud par ses gens d'armes. Ces Anglais ne tardent pas à s'emparer aussi de Creil et d'Argenteuil. Bientôt même, ils parviennent, sous les ordres du fameux James de Pipe, capitaine d'Épernon, à pénétrer dans Paris, dont les habitants, après les avoir admis à combattre parmi eux contre le dauphin, ne rougissent pas de les prendre à leur solde et de loger leurs principaux chefs au palais même du roi. Édouard s'était pourtant interdit, par la trêve de Bordeaux conclue l'année précédente, tout acte d'hostilité contre le royaume pendant deux ans; mais il est convenu, pour sauver les apparences, que ces garnisons anglaises, cantonnées aux environs de Paris, feront la guerre au régent sous le couvert du roi de Navarre.

Celui-ci profite de la position ambiguë, déloyale du roi d'Angleterre vis-à-vis de Jean et du régent, pour traîner les négociations en longueur. Ce qu'Édouard veut, Charles le Mauvais ne l'ignore pas, ce n'est rien de moins que la couronne de France. Or, le roi de Navarre est bien résolu, de son côté, à s'approprier cette même couronne si, comme il l'espère, la complicité de quelques meneurs dé-

voués à sa cause le rend maître de la capitale du royaume. La mort tragique de Marcel dans la nuit du 31 juillet, au moment même où le coupable et infortuné prévôt se dispose à ouvrir les portes de Paris à l'allié des Anglais, vient anéantir ces espérances ou, si l'on veut, ces illusions. Dès le lendemain, Charles le Mauvais, que cet événement a rendu plus modeste dans ses prétentions, invite ses plénipotentiaires à faire aboutir enfin les négociations pendantes depuis plus d'un mois et à signer un traité, en se soumettant aux conditions posées par Édouard. Ce traité, daté du 1er août et destiné évidemment à rester secret, consacre le démembrement de la France au profit des deux contractants. Le roi d'Angleterre se fait naturellement la part du lion, il s'adjuge le royaume de France proprement dit. Le roi de Navarre a pour sa part le comté de Champagne et de Brie. Comme les plénipotentiaires n'ont pu s'entendre au sujet de la Normandie, du bailliage d'Amiens et du comté de Chartres, le traité porte que les deux souverains décideront eux-mêmes de la possession de ces provinces à leur première entrevue. Sauf ces pays, le surplus du royaume doit revenir avec la couronne au roi d'Angleterre.

Important au point de vue de l'histoire de Paris en ce qu'il éclaire d'un jour tout nouveau les deux derniers mois de la révolution dirigée par Étienne Marcel, le traité du 1er août 1358 offre un intérêt bien plus considérable encore au point de vue de l'histoire générale de la France. A la lumière de ce

traité, les événements des quatre années comprises entre le désastre de Poitiers et le traité de Brétigny, les plus terribles peut-être de nos annales, apparaissent pour la première fois avec leur véritable caractère ; c'est comme un éclair dans cette nuit sombre. On s'explique enfin, grâce à ce document, l'appui si actif, quoique plus ou moins déguisé, qu'Édouard prêta dès lors à Charles le Mauvais.

Désormais, en effet, les Anglais vont faire cause commune avec les Navarrais pour occuper et ravager notre pays. Le malheureux régent ne passera plus un seul jour sans apprendre que plusieurs de ses forteresses viennent de tomber au pouvoir des ennemis du royaume. « En ce temps, dit le moine de Saint-Alban, surgit en France la fameuse Grande Compagnie que l'on appelait Sans-Tête. » C'est un chroniqueur anglais, il importe de le remarquer, qui donne aux Compagnies ce sobriquet de Sans-Tête. Édouard aurait bien voulu faire croire que les gens d'armes dont il se servait pour accabler les vaincus et les contraindre à subir ses exigences n'obéissaient à personne ; mais nous savons aujourd'hui que le monstre aux mille bras qui, de 1356 à 1359, dévora la France au mépris de la trêve de Bordeaux, avait une tête, et cette tête, c'était Édouard lui-même, associé secrètement à Charles le Mauvais. Jean de Fodrynghey, l'un des négociateurs du traité du 1er août pour le roi d'Angleterre, est capitaine de Creil au lieu et place de Philippe de Navarre dont il se dit le maréchal. A Épernon, Ja-

mes de Pipe; à la Ferté-Fresnel, Jean de Standon; à l'abbaye du Val, Jean de Weston; à Auvilliers, Thomas Fogg; au Neubourg, Thomas Caun; à Saint-Valery-sur-Somme, Guillaume Boulemer; à Lingèvres et à Sain-Vaast, Robin Adez; à Becoiseau en Brie, Griffith ou Griffon de Galles; à Vailly-sur-Aisne, Robin l'Escot; à Mauconseil près Noyon, Rabigot de Dury et Richard Franklin; tous ces capitaines et tant d'autres que nous pourrions nommer sont Anglais.

C'est alors que le fameux Robert Knolles, quittant ses quartiers ordinaires des marches de Bretagne où il ne trouve plus rien à piller, prend pour théâtre de ses exploits une région encore neuve. En octobre 1358, il s'empare de Châteauneuf-sur-Loire, puis de Malicorne, et couronne, le 10 mars 1359, cette fructueuse expédition par la prise d'Auxerre où il est fait chevalier, ainsi que Thomas Fogg, et où il lève sur les habitants un tribut de quarante mille moutons et de quarante mille perles du prix de dix mille moutons. L'audacieux aventurier qui, d'abord simple archer, est tellement enrichi par le pillage qu'il mène le train d'un roi et que sa femme voyage avec l'entourage d'une princesse, qui fait graver sur ses armoiries cette devise : « Celui qui prendra Robert Knolles gagnera cent mille moutons », a beau se vanter de ne faire la guerre ni pour le roi d'Angleterre ni pour le roi de Navarre, mais pour lui-même, il n'est en réalité que l'exécuteur des basses œuvres d'Édouard à qui il offre la dime de ses rapines. Eustache d'Auberchicourt,

qui occupe à la même époque Nogent-sur-Seine et une foule d'autres forteresses situées entre la Seine et la Marne, prend le titre de lieutenant du roi de Navarre; au fond, son véritable chef est Édouard qu'il sert depuis longues années. Au moment même où il rançonne la Champagne et la Brie sous le couvert de Charles le Mauvais, il est l'amant de la propre nièce de la reine d'Angleterre, d'Isabelle de Juliers, comtesse douairière de Kent, qu'il finit par épouser en grande pompe. Émerveillée des exploits de ce chevalier, cette princesse lui envoie de son château de Wingham en Kent des haquenées, des coursiers, des lettres d'amour qui redoublent l'ardeur d'Eustache pour ce que Froissart son compatriote appelle les belles bacheleries et grandes apertises d'armes. La nature vient ajouter ses rigueurs à tous les autres fléaux, et Pétrarque a peint dans une de ses lettres l'hiver de 1358-1359 sous les plus sombres couleurs.

Désireux de mettre un terme à tant de maux et aussi de recouvrer sa liberté, le roi Jean signe à Londres, le 24 mars 1359, un traité désastreux pour la France. Par ce traité, il abandonne à Édouard la Normandie, la Saintonge, l'Agenais, le Bigorre, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Pontieu, Guines, Boulogne et la suzeraineté de la Bretagne; c'est, comme on le voit, la cession aux Anglais de la moitié occidentale du royaume. Jean s'engage en outre à payer pour sa rançon quatre millions d'écus d'or. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, les comtes de

Tancarville, de Dammartin et Arnoul d'Audrehem, apportent à Paris le texte de ce traité. Sans tenir rancune aux États du rôle qu'ils ont joué à la fin de 1357 sous l'influence de Robert le Coq et d'Étienne Marcel, le régent convoque aussitôt, pour le 19 mai suivant, les gens d'église, les nobles et les députés des bonnes villes. Peu de députés osent répondre à son appel. Les Anglo-Navarrais infestent toutes les routes, et les garnisons françaises n'inspirent pas moins de crainte aux voyageurs que les ennemis eux-mêmes. En présence de tout le peuple, Guillaume de Dormans, avocat du roi au Parlement, lit cette convention honteuse qui divise le royaume en deux parts pour en livrer une aux ennemis de la France. Cette lecture excite l'indignation de l'assistance. Les États sont d'avis que le traité n'est « passable ni faisable », et que la seule manière de répondre dignement à de telles propositions, c'est « de faire bonne guerre aux Anglais ».

Édouard est transporté de colère en apprenant que le dauphin et les États refusent de ratifier le traité. Dès ce moment, il forme le projet d'envahir de nouveau la France; il n'attend, pour mettre ce projet à exécution, que l'expiration de la trêve dont le roi Jean a obtenu, le 18 mars, quelques jours avant de souscrire aux conditions indiquées plus haut, la prorogation pour trois mois.

Le régent, prévoyant l'orage qui va fondre sur le royaume, se prépare à y tenir tête. Il entame avec Valdemar III, roi de Danemark, des négociations actives qui aboutissent à un projet de descente en

Angleterre. En attendant que des commissaires spéciaux envoyés dans toutes les provinces aient recueilli l'argent destiné à faire les frais de cette expédition, le dauphin déploie une activité prodigieuse pour mettre le royaume en état de défense. Les États s'associent à ses efforts avec le plus généreux patriotisme. Les nobles s'engagent à servir un mois à leurs dépens et à contribuer aux impositions ordonnées par les bonnes villes. Les gens d'église consentent aussi à payer leur part de ces impositions. La ville de Paris prend à sa charge l'entretien de six cents glaives, de trois cents archers et de mille brigands.

Encore toute meurtrie de sa chute à Poitiers, affaiblie pendant les années qui ont suivi cette défaite par les dissensions civiles, la France se retrouve enfin sous l'excès des maux qui l'accablent et oppose à l'ennemi l'énergie du désespoir. C'est alors qu'un simple paysan de Longueil-Sainte-Marie près Compiègne, Guillaume l'Aloue, a la gloire d'armer le premier avec succès les gens des campagnes pour la défense du sol envahi. Ces vilains ne font pas de quartier aux Anglais qui tombent entre leurs mains et refusent de les prendre à rançon. Ils mettent aussi une sorte de point d'honneur à ne recevoir aucun noble dans leurs rangs, sans doute pour montrer qu'ils sont capables de se défendre par eux-mêmes. Guillaume l'Aloue perd la vie dans un combat où ses paysans ont tué plus de cent ennemis, dont vingt-quatre chevaliers, mais il laisse un valet, véritable type du bon géant, le Grand Ferré,

qui se charge de venger son maître dont il surpasse encore l'héroïsme. Si la postérité a retenu les noms de l'Aloue et du Grand Ferré, c'est que ces humbles héros ont inspiré à l'un des continuateurs de Nangis, à leur compatriote Jean de Venette, quelques pages immortelles. Dans ces pages, écrites en latin, un latin, il est vrai, tout vivant et en quelque sorte frémissant d'inspiration, le sentiment national tel que nous l'entendons aujourd'hui prend, peut-être pour la première fois, cet accent d'ardeur militante qu'avait surtout la foi religieuse dans les productions des âges précédents. C'est, à vrai dire, l'avènement d'un genre alors original, de ce qu'on pourrait appeler déjà la littérature patriotique.

Ce touchant épisode de la défense de Longueil-Sainte-Marie par une garnison de paysans nous fournit l'occasion de citer un fait, jusqu'à présent inconnu, où l'esprit nouveau que du Guesclin apporta dans la manière de faire la guerre apparaît dans tout son jour. Loin de partager les préventions de la plupart de ses contemporains contre l'emploi des vilains dans les armées, Bertrand, même lorsqu'il fut parvenu au faîte des honneurs militaires, allait chercher de préférence ses soudoyers parmi les manœuvres dont la profession nécessite une certaine adresse ou une grande force physique; et les actes mentionnent des batteurs en grange, des charrons, des forgerons, des tonneliers, qui furent enrôlés par le connétable de Charles V. On n'est donc nullement surpris, mais l'on n'en est pas moins charmé, d'apprendre, grâce à un document

récemment découvert, que l'illustre capitaine, dont le nom représente avec tant d'éclat la résistance victorieuse aux Anglais envahisseurs, recueillit dans les rangs de ses soldats quelques-uns des anciens compagnons d'armes de Guillaume l'Aloue.

Informé des préparatifs formidables que fait Édouard pour envahir la France, le dauphin comprend que le premier besoin est de pourvoir à la sûreté de la capitale du royaume. A peiné âgé de vingt-trois ans, le régent est déjà assez maître de lui pour ne garder aucun ressentiment ni contre les hommes ni contre les institutions, et assez sérieux pour n'avoir pas peur des mots; à l'utilité publique, au bien général, il subordonne volontiers tout le reste et laisse de côté la formè pour ne s'attacher qu'au fond des choses. Les Parisiens désirent avoir un capitaine chargé spécialement de protéger leurs personnes et leurs biens dans tout le ressort de la vicomté. Ce titre de capitaine de Paris rappelle les plus fâcheux souvenirs, puisqu'il a été créé l'année précédente en faveur de Charles le Mauvais par Marcel et ses partisans. Mais le régent sait que les bourgeois de sa bonne ville, entraînés en 1358 par quelques meneurs, sont revenus à de meilleurs sentiments, dont ils viennent de donner la preuve aux États du 19 mai et il n'hésite pas à satisfaire leur désir. Le 1er juin, il institue Regnaut de Gouillons, chevalier, ancien sénéchal de Poitou, capitaine général de la ville de Paris et de Lagny. Il lui confie en même temps, au point de vue militaire, pleins pouvoirs dans toute la prévôté et vicomté qu'il con-

sent ainsi à placer en dehors de la juridiction, non seulement des maréchaux, mais encore du connétable de France.

Il ne suffit pas de mettre la capitale du royaume à l'abri d'une attaque de vive force, il faut encore prendre des mesures pour que l'ennemi ne puisse l'affamer. Ces mesures sont d'autant plus urgentes que les Anglais de la Ferté-sous-Jouarre et de Creil commandent la Marne et l'Oise, tandis que les Navarrais de Melun, de Poissy et de Mantes, sont maîtres du cours de la Seine en amont et en aval de Paris. L'occupation de Melun est surtout inquiétante. Les gens d'armes à la solde de Charles le Mauvais qui, dès le 4 août de l'année précédente, se sont emparés par surprise du château, du pont et du quartier de cette ville situé sur la rive gauche du fleuve du côté du Gâtinais, grâce à la connivence de la reine Blanche, sœur du roi de Navarre, ces gens d'armes, dis-je, tiennent à leur discrétion tous les arrivages de la haute Seine et menacent sans cesse Corbeil dont les nombreux moulins approvisionnent de farine la capitale du royaume.

Le régent est resté en possession de la rive droite située du côté de la Brie où commande, avec le titre de capitaine général, Jean d'Andrezel, un favori et chambellan du roi Jean, qui s'amuse à faire sauter les femmes par-dessus un bâton, pendant que les garnisons du voisinage, celles qui sont aux gages du dauphin aussi bien que les autres, se livrent aux plus abominables excès. Dans la première quinzaine de juin, Charles entreprend de reconqué-

rir la partie de Melun qui est tombée au pouvoir des Navarrais et, le 18 de ce mois, il vient en personne assiéger le château à la tête de forces imposantes. Trois reines font alors leur résidence dans ce château : Jeanne d'Évreux, veuve de Charles le Bel, Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, la première tante, la seconde sœur du roi de Navarre, et enfin Jeanne de France, sœur du duc de Normandie et femme de Charles le Mauvais. La garnison a pour chefs deux célèbres capitaines, Martin Enriquez ou Martin de Navarre, et ce terrible Bascon de Mareuil qui n'a pas craint, comme nous l'avons vu, d'attaquer Pontorson le 17 février de l'année précédente. Aussi, le régent a mis en œuvre une artillerie déjà puissante. Il a tiré pour la circonstance de son arsenal du Louvre, dont la garde est confiée à Jean de Lyons, vingt mille carreaux, dix mille viretons, dix-huit falots, six cents tourteaux et même deux grands canons garnis de poudre, de charbon et de « plommées. »

Les plus grands personnages, Robert, sire de Fiennes, dit Moreau, connétable de France, Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, prennent part à ce fait de guerre. Toutefois, s'il faut en croire Cuvelier, le héros du siège de Melun fut du Guesclin. Il y a lieu de croire du moins que Bertrand y assista, comme cela semble résulter de deux actes datés de Melun en juin 1359, que nous avons découverts. Le régent y donne à deux écuyers, Roland de la Chesnaye et Colin Robert, compagnons d'armes du capitaine de Pontorson, sans doute à la prière de celui-

ci, les biens confisqués de Robert d'Oyssé et de Normand de Champeaux, sire de Bréquigny et de Champeaux. Ainsi se trouve confirmé le témoignage de Cuvelier que l'on avait jusqu'à présent quelque raison de suspecter, en voyant le trouvère picard placer le siège de Melun en 1363, c'est-à-dire quatre ans après sa date véritable.

L'épisode où figure du Guesclin est dans toutes les mémoires. Aussitôt que le régent, duc de Normandie, a terminé ses préparatifs, il ordonne un assaut général. Les assiégeants sont disposés sur deux lignes. Les arbalétriers et les archers forment le premier rang ; ils sont munis de pavois pour se garantir du trait. Derrière ceux-ci se tiennent, pour les soutenir, les chevaliers et les écuyers ; ils sont armés de lances, d'écus et de targes. Tous ces gens d'armes s'avancent dans un si bel ordre que c'est merveille de les voir. Ils descendent dans les fossés et s'approchent avec des échelles pour escalader l'enceinte du château de Melun ; mais ils sont aussitôt le point de mire des archers et des arbalétriers de la garnison dont les traits tombent sur eux « plus drù que la pluie en hiver. » Le Bascon de Mareuil anime les assiégés par son exemple ; il soulève des pierres énormes et les lance sur les Français. Du Guesclin ne pardonne pas à ce Navarrais d'avoir voulu naguère s'emparer par surprise de Pontorson. « Ah Dieu ! s'écrie-t-il dès qu'il l'aperçoit, enfin le voilà. J'ai tant à cœur de le combattre que j'en oublierais le boire et le manger. Quel bonheur, si je lui pouvais enfoncer ma dague dans le corps ! »

Pendant que ses troupes tentent ainsi l'escalade, le dauphin, appuyé contre la fenêtre d'une maison voisine, observe avec anxiété toutes les péripéties de la lutte. « Seigneurs, dit-il aux conseillers qui l'entourent, vous me ferez blâmer. Je devrais être à la tête de mes soldats, c'est ma main qui aurait dû frapper les premiers coups, et vous me condamnez à rester ici les bras croisés, tandis que là-bas tant de braves donnent leur vie pour moi. » — « Sire, répondent les conseillers, laissez vos gens faire leur besogne. Aujourd'hui, c'est un devoir de se garder de la trahison qui a déjà attiré tant de maux sur nous. Un mauvais coup est bientôt fait. Si l'on ne prend soin de mettre en sûreté votre personne, on allumera dans peu de temps pour vous les cierges des funérailles, et nous aurons perdu notre dernier espoir. »

A ces mots, tous les malheurs qui sont venus fondre en quelques années sur le royaume se présentent à la pensée du jeune prince et lui inspirent les plus mélancoliques réflexions. « Le royaume de France est, en effet, bien confondu à cette heure. Mon père est prisonnier en Angleterre, et c'est le vassal qui tient son suzerain en servage. Il s'est emparé de nos forteresses, et ses soudoyers les occupent sans que je puisse les en chasser, je l'avoue à ma honte. Pour comble d'infortune, mes amis, mes plus proches parents sont contre moi ; ceux qui devraient honorer les Fleurs de Lis les foulent aux pieds. Hélas ! ne verrai-je donc jamais le bon droit vengé, mes ennemis abattus et mon père dé-

livré de sa captivité ! Dieu veuille m'accorder ces grâces ! Oh ! que volontiers, pour les obtenir, je disparaîtrais de ce monde ! »

Cependant le Bascon et les siens font pleuvoir une telle grêle de flèches, de carreaux, de pierres, que les Français, qui s'étaient approchés avec des échelles, reculent épouvantés. « Brigand, crie du Guesclin au Bascon, que ne puis-je te joindre ! Je le jure par le saint nom de Dieu, ou je serai assommé au point que les médecins n'y pourront trouver guérison, ou j'irai aux créneaux te parler tête à tête ! » En disant ces mots, Bertrand saisit une longue échelle, la pose sur son épaule et va la planter contre les remparts ; puis, se couvrant la tête de son écu, il commence à monter. A la vue de cet homme qui ose seul tenter l'escalade, « quel est celui, demande le duc à ses gens, qui ainsi monte là ? » — « C'est Bertrand du Guesclin, lui répond un de ses conseillers, ce chevalier breton si renommé pour ses prouesses, qui a tant combattu ès guerres de Bretagne pour votre cousin Charles de Blois. » — « Quel intrépide guerrier ! reprend le duc. Je me souviendrai de lui. »

Furieux des provocations de Bertrand, le Bascon de Mareuil se fait apporter les pierres les plus pesantes que l'on peut trouver, des poutres, des tonneaux pleins de cailloux. « Courage ! disent les assiégés. Écrasez ce vilain qui monte ainsi à l'échelle. Regardez comme il est gros, court et carré, et comme il est enflé, parce qu'il porte des armes ! Dieu ! qu'il ferait bon le précipiter dans les fossés !

En tombant, il aurait bien vite le cœur crevé. Surtout, donnez-lui une bonne charge, car c'est évidemment un portefaix de Paris qui a endossé le harnais. On dirait qu'il est tout poussif. » Sans s'émouvoir de ces insultes, Bertrand continue de monter à l'échelle; il invite le Bascon à venir se mesurer avec lui, il se fait fort de lui prouver sa félonie. Mareuil saisit alors une grande caque remplie de cailloux qu'un autre aurait eu peine à soulever et la décharge sur son adversaire. Le choc est si violent que l'échelle se brise sous le poids, et Bertrand roule au fond du fossé la tête la première. Le dauphin, qui remarque l'incident, ordonne d'aller au secours du chevalier breton. Un écuyer, le prenant par les pieds, le retire de l'eau. Du Guesclin est tellement étourdi par la chute qu'il semble plus mort que vif. « Oh ! je vous en conjure, dit le duc à ses médecins en le voyant ainsi sans connaissance, sauvez-moi mon homme ! »

On emporte Bertrand et on le pose, pour le réchauffer, en un tas de fumier chaud où il ne tarde pas à recouvrer ses esprits. « Beaux seigneurs, demande du Guesclin aux amis qui l'entourent, dès qu'il est revenu à lui-même, comment va? Avez-vous pris la forteresse? Les assiégés se sont-ils rendus? » — « Non, répondent les chevaliers auxquels il s'adresse. On ne veut rendre Melun au duc de Normandie qu'à une condition, c'est qu'il lève auparavant le siège et retourne à Paris. » — « Par ma foi! dit Bertrand, le duc n'y consentira pas. Retournons à l'assaut, et qui m'aime me suive! »

Il prend à peine le temps de revêtir ses armes, court aux barrières et s'avance jusqu'à un endroit où les plus hardis n'ont osé aller. Il repousse les assiégés qui ont profité de sa mésaventure pour faire une sortie, en tue plusieurs et les force à se replier derrière leurs palissades. L'ennemi s'y renferme et lève le pont-levis. On sonne la retraite, et la nuit vient mettre fin à la lutte.

Cet assaut général, si important pour l'avenir de du Guesclin, parce que le duc de Normandie y vit le capitaine de Pontorson à l'œuvre pour la première fois, eut lieu sans doute dans les derniers jours de juillet. Sur ces entrefaites, les reines, enfermées dans le château de Melun, s'entremirent entre le dauphin et le roi de Navarre. Des préliminaires de paix furent arrêtés, et le 31 juillet le régent retourna à Paris. Après des négociations fort laborieuses, la paix fut signée à Pontoise le 21 août suivant. Le même jour, la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois et sœur de Charles le Mauvais, qui avait pris à ces négociations la part la plus active, céda Melun à la Couronne en échange de Vernon, de Pontoise, de la vicomté de Gisors, de Gournay et de Neufchâtel-en-Bray.

Cette paix n'était, comme quelques uns le soupçonnèrent au moment où elle fut conclue, qu'une nouvelle trahison du roi de Navarre. De même qu'après le traité secret du 1er août 1358 les soudoyers anglais avaient fait la guerre au régent au nom de Charles le Mauvais, de même après la paix de Pontoise les gens d'armes navarrais continuèrent cette

guerre sous le couvert du roi d'Angleterre. Dès le 18 novembre, à la faveur d'un sauf-conduit accordé par le régent sur les instances de son nouvel allié, Jean de Grailly, captal de Buch, prend un matin par escalade, au moyen d'échelles de corde et de grappins d'acier, l'importante forteresse de Clermont en Beauvaisis. A la fin de décembre, on trouve la main du roi de Navarre dans un complot formé par un certain nombre de bourgeois de Paris, dont Martin Pisdoue était le chef, pour renverser le régent. Un témoin contemporain, qui achevait en cette année la rédaction de sa chronique, Jean le Bel, prétend même que Charles le Mauvais essaya alors de faire assassiner à la chasse le duc de Normandie.

C'est au milieu de ces difficultés, de ces embûches, que le jeune dauphin doit se préparer à soutenir une des plus terribles invasions que la France ait jamais subies. Dès le commencement d'octobre, le duc de Lancastre ravage l'Artois et la Picardie. Enfin, le 30 du même mois, après des préparatifs longs et formidables, Édouard débarque à Calais à la tête d'une armée immense, et commence cette campagne d'invasion qui paraît avoir été une merveille d'organisation militaire.

Mais le roi d'Angleterre a compté sans la sagesse précoce, sans l'activité vigilante du régent Charles qui, quoiqu'il manque à la fois d'hommes et d'argent, est parvenu néanmoins à mettre toutes les places en si bon état de défense, qu'après une expédition de quatre mois l'envahisseur n'a pas réussi à prendre une seule forteresse de quelque impor-

tance. Il a compté aussi sans l'héroïsme de nos paysans qui opposent aux agresseurs le courage du désespoir et se battent comme des lions. Non seulement les villes fortifiées comme Reims, mais de simples églises de village, entourées à la hâte de fossés et de palissades, tiennent tête à des milliers d'ennemis. Le duc de Normandie peut revendiquer une part d'autant plus belle dans ce résultat, qu'il a dû faire exécuter en beaucoup d'endroits les travaux de défense malgré l'opposition des seigneurs locaux. A Reims, par exemple, l'archevêque Jean de Craon, dont on avait entamé le château pour compléter les fortifications de cette ville, ne rougit pas d'intenter pour ce fait aux habitants un procès qui durait encore en 1363. Grâce à ces mesures, les Anglais rencontrent presque partout, excepté en rase campagne, une résistance à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Devant cette énergie passive, le vainqueur doit s'avouer vaincu à son tour, vaincu dans son insatiable avidité de conquérant.

La tempête, qui éclate sur ces entrefaites aux environs de Chartres, vient à point pour sauver son amour-propre à la fin d'une campagne qui a si misérablement avorté. Cette tempête est le prétexte, l'occasion, si l'on veut, non la cause du changement soudain qui se fait alors dans les dispositions du roi d'Angleterre et qui rend possible la conclusion du traité de Brétigny. En réalité, l'ambition de l'envahisseur s'est brisée contre la sagesse prévoyante du régent Charles secondé par la patriotique résistance des populations. L'orgueilleux

Édouard aime mieux laisser croire qu'il a été vaincu par le ciel.

D'ailleurs, le roi d'Angleterre a hâte de revenir au milieu de ses sujets que la descente des Français à Winchelsea, suivie du sac de ce port de mer (14 mars 1360), vient de frapper de terreur. La ville de Paris s'est engagée à fournir deux mille deniers d'or pour cette expédition, à la condition qu'un des navires de la flotte d'invasion sera monté par ses bourgeois et portera ses armoiries. Le chef de ce contingent parisien n'est autre que Pépin des Essarts, le fidèle chevalier qui, dans la nuit du 31 juillet 1358, a si puissamment contribué, avec Jean Maillart, à renverser Marcel et à faire rentrer la capitale du royaume sous l'obéissance du régent. Les bourgeois d'Amiens, et entre autres Fremin Andeluye, écuyer d'écurie du duc de Normandie, prennent également une part importante à l'affaire de Winchelsea dont l'effet moral est immense. La guerre contre l'Angleterre dure depuis vingt ans, et c'est la première fois que l'on ose tenter une entreprise aussi hardie, pour ne pas dire aussi téméraire. Le dauphin en a pris résolument l'initiative au moment même où la France est envahie par une innombrable armée; et telle a été sa politique que deux villes, révoltées un an et demi auparavant contre son autorité, lui ont fourni les hommes et l'argent pour mener à bien cette croisade du patriotisme.

Pendant que le centre du royaume était le théâtre de ces événements considérables, la lutte n'a pas été

moins vive sur les frontières de Bretagne et de basse Normandie, où du Guesclin est retourné au mois d'août 1359, après la levée du siège de Melun. A peine rentré à Pontorson, Bertrand se trouve en présence d'un nouvel adversaire qui n'est rien de moins qu'un commissaire spécial envoyé sur le continent par Édouard III lui-même; voici dans quelles circonstances.

On a vu plus haut que Henri, duc de Lancastre, avait occupé, à la fin de 1356, un certain nombre de forteresses, tant du comté d'Alençon que du Perche, entre autres Domfront et Messei. Il lève depuis lors de grosses rançons sur tout le plat pays environnant; mais, de ce tribut imposé par le vainqueur, une faible partie seulement arrive dans ses coffres : le reste passe entre les mains de ses avides lieutenants. A Neuvy, Robert Maréchal; à l'abbaye du Val, un clerc nommé Jean de Weston; à Condé-sur-Noireau et à Saint-Germain-du-Crioult, Tomas Fogg, savent si bien exploiter les alentours de ces forteresses et étendent si loin le champ de leurs opérations qu'il ne reste rien à glaner aux receveurs du duc de Lancastre. Celui-ci s'aperçoit avec un profond déplaisir qu'il a fait des élèves plus forts que leur maître. Il leur adresse des remontrances dont ils ne tiennent aucun compte. Il se plaint alors à Édouard qui prend le parti de dépêcher sur le continent un chevalier, investi de toute sa confiance, pour mettre à la raison les récalcitrants. Débarqué en Bretagne au commencement du printemps de 1359, Guillaume de Windsor, c'est le nom de ce che-

valier, se tient d'ordinaire à Ploërmel; mais il est obligé de faire de fréquents voyages en Passais et dans le comté d'Alençon où se trouvent les capitaines dont la conduite a donné lieu aux plaintes du duc de Lancastre.

Un jour que Guillaume se rend ainsi de Ploërmel à Domfront, Bertrand est informé de la présence du chevalier anglais dans le voisinage des forteresses confiées à sa garde. Il court aussitôt se poster avec une cinquantaine de compagnons d'élite dans le voisinage de la forteresse française de Saint-James-de-Beuvron, et là il attend au passage l'envoyé du roi d'Angleterre. Guillaume de Windsor vient tomber dans le piège. Confiant dans la force de son escorte, il voyage sans crainte, quand soudain il se voit assailli de toutes parts au cri de : Notre-Dame ! Guesclin ! Toutefois, il fait bonne contenance et se met en devoir de tenir tête aux agresseurs. Mais le capitaine de Pontorson a autour de lui les braves des braves, ses plus proches parents et ses meilleurs amis, les frères Mauny et Beaumont, ses cousins, Fralin de Husson, son beau-frère, Jean Goyon qui, quatre ans plus tard, portera sa bannière à Cocherel, Thibaud de la Rivière qui apportera à Charles V la nouvelle de cette victoire, Nicole Paynel, Raoul Tesson, Éven Charruel, Olivier de Porcon, Jean le Bouteiller, Bertrand de Saint-Pern, Lorgeril, tout son bataillon sacré enfin. Le moyen de résister à de tels adversaires, alors sourtout que du Guesclin les commande et les anime par son exemple ! Jean Ruffier, notamment, Guillaume de la

Chapelle, Olivier de Porcon, Roland de la Chesnaye, Jean Hongar, Thibaud de la Rivière, Olivier de Maillechat, font des prodiges de valeur. Le désordre ne tarde pas à se mettre dans les rangs des Anglais. Les mieux montés se sauvent de toute la vitesse de leurs chevaux. Les autres sont tués ou faits prisonniers, et Bertrand ramène Guillaume de Windsor à Pontorson comme un trophée de sa victoire. L'affaire de Saint-James a le plus grand retentissement; et, comme bien on pense, Robert Maréchal, Jean de Weston, Thomas Fogg, quoique Anglais, ne sont pas les derniers à s'en réjouir. En les débarrassant si à propos d'un censeur envoyé exprès en France pour les mettre à la raison, du Guesclin a fait admirablement leurs affaires.

La capture de Guillaume de Windsor n'est pas seulement une déconvenue pour le duc de Lancastre; c'est aussi un grave échec pour la cause anglaise sur le continent. Édouard s'empresse de rappeler en Bretagne Robert Knolles, occupé alors à ravager l'Auvergne. Le fameux partisan regagne le duché à marches forcées et se dirige vers Bécherel dont la garnison est sans cesse en butte aux attaques de du Guesclin. Il arrive, selon son habitude, à pas de loup. Il fait si peu de bruit, il sait si bien dérober ses mouvements que l'ennemi n'a pas connaissance de son retour. Bertrand lui-même, dont l'oreille est si fine, ne l'a pas entendu venir. Knolles songe aussitôt à mettre à profit cette ignorance. Il prend à peine le temps de grossir sa troupe au moyen de détachements fournis par les

principales garnisons anglaises, tant de Bretagne que de basse Normandie, et une fois qu'il a reçu ces renforts, il tombe à l'improviste sur les Français. La rencontre a lieu vers la fin de 1359 au Pas d'Évran, sur les bords de la Rance, entre Dinan et Bécherel. Bertrand n'a qu'une poignée d'hommes. C'est la première fois, depuis qu'il fait la guerre, que l'on a réussi à le surprendre. Furieux de se trouver ainsi en défaut, il se débat comme un sanglier aux abois; et ses compagnons, électrisés par l'exemple de leur chef, engagent contre un ennemi trop supérieur en nombre une lutte aussi acharnée qu'inégale. Beaucoup succombent dans cette lutte. Bertrand, désespéré, voudrait ne pas survivre aux siens; il va pour ainsi dire au-devant des coups et semble chercher la mort : tous ces efforts sont vains. Il a affaire à des aventuriers pour qui la guerre est avant tout une industrie, et ces brigands n'ont garde, en immolant le capitaine de Pontorson sous leurs coups, de se priver de la rançon qu'on peut attendre d'un captif de cette importance. Du Guesclin est fait prisonnier, ainsi que Bertrand de Saint-Pern, par un Anglais qui naguère avait pris part au combat des Trente, Robin de Adez, l'un des capitaines de Lingèvres et de Saint-Vaast, en basse Normandie. Ce petit engagement, le premier où le courage de notre héros fut trahi par la fortune, frappa tellement, malgré son peu d'importance, l'imagination des contemporains, que jusqu'au dernier siècle le souvenir s'en était conservé dans la tradition locale. « Les habitants d'Évran, dit Ogée,

révèrent encore ce champ de bataille, au point qu'ils n'y veulent point faire passer la charrue, par respect pour ceux qui y perdirent la vié et y furent enterrés. »

A peine Bertrand est-il mis en liberté, moyennant rançon, qu'il se venge de cet échec aux dépens de la garnison anglaise de Ploërmel. Le capitaine de cette forteresse s'appelle Richard Grenacre. Un jour que du Guesclin, ayant sous ses ordres une troupe de deux cents combattants, est allé se loger dans l'abbaye de Saint-Méen, entre Dinan et Ploërmel, avec quarante de ses gens, tandis que les autres se sont éparpillés dans les maisons du village, Grenacre vient l'attaquer à la tête de trois cents Anglais. Les gens de du Guesclin, que l'on trouve isolés et épars, sont la plupart tués ou pris. Bertrand, réveillé par le bruit, n'a que le temps de s'armer en toute hâte. Il s'élance hors de l'abbaye, soutenu seulement par trente des siens, et il a bientôt mis l'ennemi en fuite, après lui avoir repris les prisonniers. Un fils de Richard Grenacre reste sur le champ de bataille. Le capitaine de Ploërmel lui-même et son frère Robert sont faits prisonniers et emmenés à Pontorson. Du Guesclin remporte ce succès au moment même où s'ouvrent, dans un village des environs de Chartres, les négociations préliminaires du célèbre traité de Brétigny.

---

le Périgord, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue, le comté de Bigorre, en revanche Édouard renonce à ses prétentions sur Boulogne, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, ainsi qu'à tout droit de suzeraineté sur la Flandre et la Bretagne. Il y a plus. Après une expédition de sept mois où il a perdu le meilleur de son armée et qui lui a coûté des sommes immenses, l'envahisseur se contente d'une rançon de trois millions d'écus d'or; et, si énorme que soit cette somme quand on songe à l'état misérable où les ravages des Compagnies ont réduit le royaume, elle est néanmoins inférieure d'un million au chiffre de l'indemnité promise par le roi Jean un an auparavant.

La précoce sagesse d'un jeune prince formé à l'école de l'adversité, la fermeté inébranlable d'une nation dont l'excès des maux soufferts vient d'éveiller le patriotisme et de retremper la fidélité, l'énergie passive avec laquelle nobles et vilains ont fait face à l'invasion la plus formidable peut-être que le royaume ait encore subie, reçoivent ainsi leur récompense. Le pape Innocent VI, qui depuis la bataille de Poitiers n'a cessé de s'entremettre pour le rétablissement de la paix, voit enfin ses efforts couronnés de succès. Androuin de la Roche, abbé de Cluny, l'un des trois légats envoyés en France par le Saint-Père, a beaucoup contribué par sa douceur, son esprit souple et conciliant, à cette heureuse issue des négociations.

Une trêve, conclue à Chartres le 8 mai, c'est-à-dire le jour même où les préliminaires de paix ont

été arrêtés, est ratifiée par les deux rois à la Tour de Londres le 14 juin suivant. Le 8 juillet, après quatre ans de captivité, Jean débarque à Calais où il reste jusqu'à la fin d'octobre. Le traité de Brétigny est ratifié définitivement dans cette ville le 24 du même mois. Deux jours après cette ratification, a lieu à Calais le versement du premier terme de la rançon convenue. Ce versement est fixé à six cent mille écus; mais, quoique le roi de France, non content de faire appel aux dons volontaires, ait soumis tous ses sujets sans exception à une sorte d'emprunt forcé dont un de ses secrétaires, Jean Lemercier, de Gisors, qui doit devenir plus tard le grand financier de Charles V, a réglé fort habilement les conditions; quoique la ville de Paris ait promis de fournir à elle seule cent mille vieux écus; quoique la ville de Rouen ait emprunté pour la même cause au comte de Namur vingt mille moutons d'or vieux, on n'est parvenu à réunir, du 8 juillet au 24 octobre, et l'on ne remet entre les mains des Anglais qu'une somme de quatre cent mille écus. Des deux cent mille écus complémentaires, cent mille sont payés le 26 décembre suivant et cent mille le jeudi 31 décembre 1360.

C'est que la rançon, pourtant si lourde, stipulée par le traité de Brétigny, n'est pas la seule qui soit alors imposée à notre malheureux pays. Chaque chef de bande anglais qui a réussi à s'emparer de quelque forteresse sur le continent prétend obtenir, avant de l'évacuer, une petite rançon subsidiaire. Après avoir satisfait aux exigences du roi d'Angle-

terre, il reste encore à pourvoir aux convoitises de ses lieutenants.

Pétrarque raconte dans une de ses lettres que le roi Jean, avant de prendre le chemin de Paris au retour de sa captivité, fut réduit à traiter avec les brigands des Compagnies, qu'il dut leur payer rançon pour faire route à travers son propre royaume et rentrer en toute sécurité dans sa capitale. « Chose lamentable et vraiment honteuse! le roi lui-même, au retour de sa captivité, a trouvé des empêchements pour rentrer dans sa capitale, ainsi que son fils qui règne maintenant (Charles V); il a été forcé de traiter avec les brigands pour voyager plus sûrement à travers ses possessions. Quel est l'habitant de ce beau royaume, je ne dis pas qui l'eût pensé, mais qui eût pu se le figurer même en rêve! La postérité refusera de le croire. » On a relevé plus d'une fois ce curieux passage, et l'on s'est demandé depuis longtemps quel est l'incident historique auquel le célèbre écrivain du quatorzième siècle a voulu faire allusion. Nous croyons avoir enfin trouvé la réponse à cette question.

A la fin de 1358, les Anglo-Navarrais occupent autour de Paris, dans la circonscription qui forme aujourd'hui les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, d'Oise et de Seine-et-Marne, plus de soixante forteresses. Pour garder les quelques lieux forts qui lui restent dans la région, le régent a été forcé de prendre à ses gages des mercenaires, surtout des Italiens. Nicolas Doria, de Gênes, est capitaine de la Celle en Brie dont le prieuré, dépendant de l'ab-

baye de Marmoutier, a été mis tant bien que mal en état de défense par ordre du duc de Normandie. Balduccio Vercelli et Leoni, de Bologne, commandent la garnison de Claye. La pénurie des finances ne permet pas toujours de payer régulièrement la solde de ces brigands. Ces « outremontains », comme on les appelle alors, en prennent occasion pour s'abandonner à toute sorte de désordres, ou même pour livrer aux Anglais les forteresses qu'ils occupent. Ils sont entretenus aux gages de la ville de Paris qui leur doit, au commencement de 1360, trente mille florins ; mais, sur cette somme, ils consentent à un rabais de quatre mille quatre cents florins pour indemniser les nombreuses victimes de leurs déprédations. Les Bretons que le régent a aussi à son service ne valent pas mieux que les Italiens. Ceux de Bailly détroussent les marchands de Paris qui se rendent aux foires de Champagne, sous prétexte qu'ils portent des fournitures aux ennemis. Si l'on a recours à de tels auxiliaires, c'est que les bras font défaut aussi bien que l'argent. En 1358 et 1359, le dauphin est réduit à confier la garde du château de Montjoye à un homme de robe, à un avocat de Paris, au célèbre Jean Pastourel.

Le Parlement, il faut lui rendre cette justice, réprime avec la dernière rigueur les excès commis par les gens d'armes du parti français, et il y a quelque courage à le faire dans des circonstances aussi défavorables. Gilles de la Loucière, chevalier, capitaine de l'église fortifiée de Notre-Dame de Cor-

beil, ayant un jour frappé Jean Hays, sergent à cheval du Châtelet de Paris chargé d'opérer une saisie contre un de ses écuyers, le Parlement, par arrêt du 1er avril 1360, condamne le coupable par contumace et met des garnisaires dans toutes ses maisons avec ordre d'en enlever les couvertures et au besoin d'en abattre les murailles, jusqu'à ce que Gilles ait comparu devant ses juges. Dans les considérants de son arrêt, la Cour ne dissimule pas qu'elle a voulu faire un exemple.

En juillet 1359, le régent prend le parti de faire détruire le pont de Poissy et raser les forteresses du Parisis, dont la défense est impossible, le château du Mail, la tour de l'église paroissiale de Cormeilles, les forts du prieuré d'Argenteuil et de Gennevilliers en la Garenne. Dans une région où des places déjà fortifiées ne sont pas réputées tenables, il semble à plus forte raison que des villages non fermés ne peuvent opposer aucune résistance à l'ennemi. En certains endroits, néanmoins, les gens du plat pays trouvent le moyen de rester fidèles au dauphin. Les habitants de Gonesse, notamment, ceux de Chambly, ceux de Ris, ceux de Villejuif, sont de ce nombre. Retranchés dans leurs églises, ils parviennent à repousser toutes les attaques, tant des Anglais que des Navarrais.

Telle est la situation que les attaques combinées des Anglais et des Navarrais, dont le traité secret conclu au lendemain de la mort de Marcel confond la cause, ont faite aux environs de Paris; mais un an s'est à peine écoulé que l'on a, grâce aux efforts

persévérants du régent, sinon supprimé le fléau, au moins circonscrit singulièrement son action. Des soixante forteresses occupées dans l'Ile de France par les envahisseurs à la fin de 1358, il n'en reste guère plus de neuf en leur pouvoir vers le milieu de 1360. Toutefois, si le nombre en a diminué, elles n'en forment pas moins encore autour de la capitale comme un cordon d'investissement. Les principales sont : au sud-ouest et au sud, Boissy-le-Sec, Chevreuse, Itteville, Farcheville; à l'est, la Ferté-sous-Jouarre; au nord, la Neuville-en-Hez, Pont-Sainte-Maxence, la Hérelle, Lihus. C'est au nord, comme on le voit, que ce cordon est le plus serré. De ce côté, les garnisons anglo-navarraises se donnent en quelque sorte la main les unes aux autres, et elles tiennent ainsi à leur discrétion toutes les routes qui conduisent de l'Artois et de la Picardie dans l'Ile de France. Aussitôt que l'on a arrêté les préliminaires de paix, le régent Charles, désireux de pourvoir à la sûreté des communications et aussi sans doute en prévision du retour prochain de son père, comprend qu'il faut à tout prix mettre fin immédiatement à cet état de choses. Cinq jours après la conclusion de la trêve, le 13 mai 1360, par acte passé par-devant notaires à Paris, au palais du roi, en la chambre de parlement, Thomas de Beauchamp, comte de Warwick, maréchal d'Angleterre, s'engage à faire évacuer dans le plus bref délai les forteresses dont il s'agit par les gens d'armes de sa nation, à condition qu'on lui payera au château du Neubourg, en Normandie, avant le 24

juin de l'année courante, douze mille florins d'or du coin du roi Philippe. Moyennant pareille somme, Jean de Grailly, captal de Buch, promet, de son côté, de faire vider ces mêmes forteresses par les soudoyers d'origine navarraise. La ville de Paris, dont l'intérêt s'accorde en cela avec le patriotisme, doit contribuer pour la moitié de la rançon convenue, et ses principaux bourgeois se portent caution dans leurs personnes et dans leurs biens du payement de la rançon tout entière. Grâce à ce marché, la liberté des communications avec le centre du royaume est assurée, et Jean peut dès lors se rendre sans être inquiété de Calais dans sa capitale. Nous avons ici évidemment le pacte avec les brigands dont parle Pétrarque dans le passage rapporté plus haut.

Une des clauses du traité de Brétigny oblige Jean à livrer, dans les trois mois qui suivront son départ de Calais, quatre-vingts otages : quarante chevaliers et un égal nombre de bourgeois pris dans les dix-neuf principales villes de France. Parmi les chevaliers figurent plusieurs princes du sang, entre autres les ducs d'Orléans, d'Anjou et Pierre d'Alençon. Telle est déjà la renommée militaire de du Guesclin et la confiance inspirée par ses talents, sa bravoure, sa loyauté, que ces trois princes du sang, avant de quitter la France, nomment en même temps le capitaine de Pontorson lieutenant en leur absence, le premier dans ses possessions de Normandie, le second dans l'Anjou et le Maine, le troisième dans le comté d'Alençon.

Le chevalier breton n'est pas, du reste, un inconnu pour ces grands personnages. Il sert depuis longtemps, comme on l'a vu plus haut, Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Jean, dont la femme, Blanche de France, a reçu en dot la châtellenie de Pontorson. D'un autre côté, à l'occasion de la mort de Jeanne Malemains, nous avons dit que Bertrand a recueilli dans la succession de sa mère la terre de Sens, mouvant de la seigneurie de Fougères; à ce titre, il est le vassal du comte d'Alençon, à qui appartient cette seigneurie.

Fils aîné de Charles de Valois, tué à Crécy, et de Marie d'Espagne, Charles, comte d'Alençon et du Perche, seigneur de Fougères et de Porhoet, a manifesté de bonne heure l'intention d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Il voit avec une profonde douleur les Anglais occuper depuis la fin de 1356 quelques-unes des plus importantes forteresses de son comté, notamment Domfront, Messei, le Bois-de-Maine, Condé-sur-Sarthe et la tour de Villiers; il n'éprouve d'ailleurs que de la répulsion pour les exercices militaires. Il a conçu ainsi peu à peu le dégoût du monde et résolu de se faire moine. L'opposition de Marie d'Espagne, les représentations du roi de France, les conseils du pape Innocent VI lui-même, empreints d'une piété si éclairée, rien n'a pu ébranler cette résolution. Aussi, ce jeune prince, quoiqu'il porte encore le titre de comte d'Alençon, mène déjà en 1360 la vie d'un frère prêcheur et abandonne l'administration à sa mère. C'est le troisième fils de la comtesse, Pierre

d'Alençon, qui va demeurer comme otage en Angleterre à la place de son frère aîné.

Serviteur du duc d'Orléans, vassal du comte d'Alençon, du Guesclin vient d'être rattaché par un lien non moins étroit au duc d'Anjou. Le 9 juillet 1360, le second des fils de Jean, Louis, comte d'Anjou et du Maine, a épousé Marie de Bretagne, cette princesse dont l'éblouissante beauté attire tous les regards. On dirait que la sainteté de Charles de Blois, que l'indomptable énergie de Jeanne de Penthièvre, ont fleuri en grâce dans la duchesse d'Anjou. Bertrand a sans doute assisté au mariage et aux fêtes données à Saumur à cette occasion. Quoi qu'il en soit, le capitaine de Pontorson, dont on connaît le dévouement de vieille date au duc de Bretagne, en reportera désormais une partie sur le gendre de celui-ci qui est loin, hélas! de le mériter au même degré que son beau-père. Louis, de son côté, dont le roi Jean érige au mois d'octobre le comté d'Anjou en duché, pour dédommager son fils d'aller tenir prison en Angleterre, Louis a l'heureuse inspiration d'adjoindre à Jean de Saintré son sénéchal, chargé de la défense du pays pendant son absence, le héros du siège de Rennes, le serviteur fidèle et éprouvé de Charles de Blois. Le samedi 31 octobre, Édouard III, qui est venu en France échanger les ratifications du traité de Brétigny, s'embarque à Calais pour retourner dans son royaume. Il emmène avec lui les seigneurs des Fleurs de Lis, remis comme otages entre ses mains, et à leur tête les ducs d'Orléans, d'Anjou et Pierre d'Alençon.

L'absence de ces princes laisse le Perche, le Maine, l'Anjou, dans une sorte d'abandon; mais les habitants de ces trois provinces n'y perdront rien, puisque le capitaine de Pontorson est chargé de les protéger contre les gens des Compagnies qui les oppriment. Lourde tâche, même ou, pour mieux dire, surtout après le traité de Brétigny. En effet, si ce traité est un bienfait incontestable pour les populations, en revanche, pour les mercenaires de tout pays si nombreux dans les armées du quatorzième siècle, il équivaut à un désastre; il les prive de leur gagne-pain et suspend l'exercice de leur industrie, de l'industrie non seulement la plus brillante, mais encore la plus lucrative. D'ailleurs, depuis la bataille de Poitiers, et surtout depuis l'accord secret conclu en 1358 entre Édouard et Charles le Mauvais, les gens d'armes à la solde des rois d'Angleterre et de Navarre se sont éparpillés en mille petits groupes indépendants et se sont mis à vivre sur le pays. Ces brigands, sous le nom de Compagnies, forment dès lors comme un monde à part dans la société d'alors, monde dont il importe d'indiquer ici les éléments, les passions et le genre de vie.

L'homme est ainsi fait qu'une industrie, quelle qu'elle soit, fonctionnant au moyen d'une population agglomérée et soumise à des chômages périodiques, a pour effet presque inévitable de corrompre un grand nombre de ceux qui l'exercent. Au moyen âge, aussitôt que l'insuffisance des armées féodales força les princes à recourir aux troupes soldées, il

y eut une industrie qui éclipsa toutes les autres. Cette industrie, ce fut la guerre. Sans parler de la gloire à recueillir, on arrivait par ce chemin à la fortune et à la noblesse. Aussi, quiconque pouvait mettre un bras vigoureux et un cœur intrépide au service de son ambition, n'avait qu'un rêve, tenir une épée. Malheureusement pour ces ambitieux et heureusement pour leurs contemporains, la guerre était, comme les industries de nos jours, sujette à des trêves, à des traités de Brétigny, c'est-à-dire à des chômages. Malheureusement encore, les vices résultant de l'agglomération et de l'absence de toute vie de famille, stimulés par les appétits non moins que par les besoins, prenaient prétexte de ces chômages pour faire explosion : de notre temps, ces vices ont engendré des sectes antisociales; vers le milieu du quatorzième siècle, ils suscitèrent la Compagnie.

Considérée au point de vue des éléments qui la composent, la Compagnie revêt dès l'origine un caractère essentiellement international. Toutes les nations, toutes les races s'y confondent pêle-mêle. Le Wallon Eustache d'Auberchicourt donne la main au Gascon Jean de Ségur; Croquart, de Herck en Hollande, coudoie Martin Enriquez, de Pampelune; le Breton Alain Taillecol, surnommé l'abbé de Malepaye, fraternise avec le Gallois Jacques Wyn, et l'Allemand Franck Hennequin, de Cologne, avec Rodigot, d'Agreda, ou Juan Martinez, de Soria. A Creil, la garnison est mi-partie d'Anglais et de Navarrais, tandis que les brigands qui exploitent une petite

forteresse du Valois nommée Chaversy sont presque tous des Espagnols. Chaque profession a fourni son contingent. A côté des cadets, des bâtards des familles nobles, des «bours» comme on les appelle dans le pays basque, on rencontre des aventuriers sortis des derniers rangs de la société. Robert Knolles a débuté comme ouvrier tisserand, Croquart et le Petit Meschin comme valets. On y trouve même quelques cultivateurs. Les victimes se font bourreaux à leur tour. Un villageois prend en embuscade et tue un autre paysan, son cousin, qui s'est enrôlé dans une Compagnie. On ne voit aucun prêtre pratiquer lui-même cet affreux métier. Arnaud de Cervolle prend, il est vrai, le titre d'archiprêtre; mais, s'il possède l'archiprêtré de Vélines au diocèse de Périgueux, c'est au temporel seulement. Toutefois, les habitants de Troyes massacrent comme brigand, en 1360, un prêtre du prieuré de Vauluisant, nommé frère Robert.

Les Compagnies ne reconnaissent aucun frein, pas même la religion. Elles profanent et pillent les sanctuaires aussi bien que les habitations des particuliers; elles rançonnent sans aucun scrupule les moines, les curés et même les évêques. Un des amusements favoris des brigands est de boire dans les calices volés aux églises. Les Anglo-Navarrais de Creil obligent le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent et l'abbaye de Royaumont à se racheter du feu et du glaive. Au commencement de 1359, les religieux de Saint-Éloy-aux-Fontaines, en butte aux incursions des brigands de Mauconseil, cherchent un

refuge dans les bois, cachent leurs chappes de soie dans des fours à chaux et sont réduits à vivre au jour le jour. Ces mêmes brigands, ayant fait prisonnier Gilles de Lorris, évêque de Noyon, le vendent au roi d'Angleterre, qui ne rend la liberté à ce prélat que moyennant mille écus d'or, cinquante marcs d'argent de Paris ouvrés et un bon coursier du prix de cent moutons d'or. L'abbaye de Notre-Dame-de-Beaupré, au diocèse de Beauvais, doit livrer deux tonneaux de vin à la garnison de la Hérelle, en échange d'un de ses moines. Cela n'empêche pas ces misérables d'observer, du moins dans quelques-unes de leurs forteresses, les pratiques extérieures de la religion. A Troissy, en Champagne, par exemple, ils ont soin de se faire chanter la messe par le curé de Comblizy et d'Igny-le-Jard.

Les gens des Compagnies, la plupart Anglais, Navarrais ou Bretons, ne sont pas grands clercs, surtout en langue française. Ils ont besoin de secrétaires pour rédiger les sauf-conduits d'où ils tirent un revenu considérable et enregistrer les rançons levées sur le plat pays environnant. Comme ils emploient à cette besogne les personnes pourvues d'une certaine instruction qui tombent entre leurs mains, ils ne les veulent relâcher à aucun prix. Le capitaine de Ligny-le-Châtel fait jurer sur une hostie consacrée, « sur le corps de Dieu sacré sur l'autel », à Boichart de Molesme, prêtre, qu'il le servira de son écriture. Un autre prêtre, Jean de Norbourg, est receveur du capitaine anglais de Creully. En

1359, Macé Tibout, aussi prêtre, chapelain ou desservant de Saint-Léonard, dans le Perche, ayant commis l'imprudence d'aller sous sauvegarde au château du Merlerault, les Anglais qui occupent ce château le retiennent malgré lui pour délivrer en leur nom des sauf-conduits et des quittances. Quelle époque que celle où des prêtres, des curés de paroisse se trouvent ainsi contraints de tenir la comptabilité du butin extorqué à leurs ouailles!

Ces forteresses, où l'on vit du brigandage avec impunité, sont en même temps des repaires de tous les vices. Non seulement la vie de famille y est inconnue, mais encore il y a comme un parti pris d'ajouter au viol la promiscuité. Il est rare que les compagnons ne viennent pas les uns après les autres outrager leurs infortunées victimes. Seuls, les capitaines et surtout ceux d'origine anglaise se donnent le luxe de faire venir leurs femmes du pays natal ou d'entretenir des maîtresses de leur nation, quand ils n'essayent pas de débaucher les abbesses du voisinage. A Cuissy, en Laonnois, les Anglais tuent une jeune paysanne, Margote la Cornette, arrêtée déjà par eux à deux reprises, tandis que son mari et son petit enfant se tiennent cachés en forêt, au moment où elle essaye de s'échapper de leurs mains pour la troisième fois. Les soudoyers de quelque forteresse ennemie ont-ils commis un viol, les garnisons françaises s'autorisent aussitôt de cette violence pour la renouveler. Un capitaine qui tient au nom du régent la forteresse de Ratilly, en Puisaye, enlève une jeune fille de la maison de son

père et abuse d'elle, sous prétexte que les brigands l'ont déjà connue charnellement.

Souvent les maîtresses de ces brigands sont des damoiselles, c'est-à-dire des femmes ou veuves d'écuyers que l'on retient captives malgré elles. Un jour, une de ces damoiselles, entretenue par le capitaine anglais de Hardencourt, petite forteresse du Beauvaisis, entend les cris perçants arrachés par la souffrance à un prisonnier que l'on torture dans une pièce voisine de la sienne. Elle désire voir ce malheureux et le fait amener en sa présence. Quelle n'est pas sa surprise et sa joie de retrouver quelqu'un qu'elle connaît très bien. « C'est le maréchal de monseigneur de Hardencourt, » s'écrie-t-elle; et elle commence à pleurer si fort qu'elle ne peut plus parler. Elle demande à son compatriote des nouvelles de sa femme et de ses enfants; il trouve à peine la force de répondre qu'il ignore ce que les siens sont devenus. « Dieu le sache! » ajoute-t-il avec un soupir. Cette scène est interrompue par l'Anglais leur maître, qui dit brusquement à ses gens : « Remettez aux fers ce vilain larron. »

Les gens des Compagnies sont la terreur des mères, parce qu'ils volent les enfants à dix lieues à la ronde pour s'en faire des pages, sans même attendre qu'ils soient arrivés à l'adolescence. Les actes mentionnent des petits garçons de dix ou douze et même de huit ans arrachés ainsi à leurs familles et transportés parfois dans des pays lointains. A Massy, près Longjumeau, un des enfants de Crespin Belle-Hure tombe entre les mains des Anglais d'Am-

blainvilliers, et son père s'estime heureux de le racheter au prix de deux cents écus.

Les rançons imposées par ces brigands à leurs victimes sont parfois énormes. Richard d'Enfernet, de Vire, réduit en captivité par les Anglais d'Aulnay-sur-Odon, est taxé à neuf cent vingt royaux d'argent comptant, à dix-huit aunes de drap, à six barriques de vin, à certains plats d'une valeur de cinquante francs et à deux fourrures de menu vair. Un simple bourgeois de Clermont, Michel Amonis, pris vers le 1er novembre 1363 par des Bretons qui occupent dans le Bourbonnais la forteresse des Barres, ne recouvre la liberté qu'en leur payant trois mille deux cent quarante-huit florins d'or. Un écuyer de Bourgogne, nommé Jean d'Ancy, est mis à rançon jusqu'à quatre fois en quelques années. Ces saignées successives ont tellement épuisé ses ressources que, la quatrième fois, il ne se peut plus racheter; il se met alors au service de l'Anglais qui l'a fait prisonnier.

Les Français eux-mêmes punissent avec la dernière rigueur les personnes qui tentent de se soustraire aux engagements contractés avec les Compagnies anglaises ou navarraises. En novembre 1358, des soudoyers licenciés par le prince de Galles, qui se sont emparés malgré la trêve d'une forteresse du comté d'Anjou, mettent en liberté provisoire un de leurs captifs. Celui-ci ne parvient point à payer sa rançon dans le délai convenu, et pourtant il refuse de retourner en captivité. Furieux de ce manque de parole, Jean de Saintré, sénéchal du comte, donne

l'ordre d'enfumer le débiteur des Anglais dans une caverne où il a essayé de se dérober aux poursuites.

Les brigands n'ont aucune espèce d'égards pour les prisonniers qui tombent entre leurs mains. Pour les emporter dans leurs forteresses, tantôt ils les chargent sur des chevaux et leur lient les jambes par-dessous le ventre de ces chevaux; tantôt ils les mènent en laisse comme des chiens. Un de leurs divertissements est de briser les dents des paysans à coups de cailloux et de leur couper les poings. Jean de Forges, chevalier, capitaine de Lingèvres, crève les yeux, coupe le nez, les lèvres et le menton d'un vilain qui a engrossé sa sœur. Il n'est pas de tortures que les captifs des brigands n'aient à endurer, s'ils refusent de se mettre à rançon ou d'accorder la somme qu'on exige d'eux. Ici, ils ont deux ou trois pots de cuivre suspendus aux mains et autant de chaudrons attachés aux pieds, afin qu'ils ne puissent faire le moindre mouvement sans qu'on s'en aperçoive, et on leur tenaille les pouces avec des grésillons. Là, ils sont fouettés tout le jour, et la nuit on les enferme dans une armoire, ou encore on les coule, la tête en bas, au fond d'un sac après leur avoir garrotté bras et jambes. Ailleurs, on leur écrase le ventre sous des mortiers ou des enclumes énormes qui les étouffent au point que l'écume leur sort par la bouche.

Les gens des Compagnies sont d'autant plus exigeants qu'ils ont soif de toutes les jouissances et veulent vivre comme des grands seigneurs. Au fond, c'est là leur unique passion et le principal mobile

qui les fait agir. Dans leurs écuries, leur vaisselle, leur toilette, ils étalent un luxe insolent. Les aventuriers anglais qui occupent Bragelogne, en Champagne, n'ont pas moins de dix-sept chevaux. Ils dételient de la charrue les juments des paysans pour s'en faire des bêtes de somme; et les chefs ne sont contents que s'ils ont à la fois dans leurs écuries des haquenées ou chevaux de selle pour leurs maîtresses, des destriers pour les combats et des palefrois pour les joutes. Chaque Compagnie a ses maréchaux-ferrants, ses selliers, ses tanneurs, ses couturières et lessivières, ses chirurgiens et médecins. Certaines forteresses, celle de Creil, par exemple, sont pourvues de moulins à moudre le blé. Cependant, le plus souvent, les brigands exigent, comme les Anglais de la Ferté-sous-Jouarre, que les paysans leur apportent le pain tout cuit. Il n'est guère de forteresse qui n'ait aussi un certain nombre de brocanteurs chargés de revendre le produit du pillage, mobilier, grains et bestiaux. Thomas Stafford, l'un de ces brocanteurs, avance à Jean de Campremi, écuyer français, fait prisonnier par un Anglais de la garnison de Creil, nommé Hopequin Lichefer, la somme nécessaire pour payer sa rançon. Les cuisiniers sont surtout recherchés. Trois Anglais, Guillaume Chipay, Henri Houst, Jean Travers, qui s'emparent vers le 15 juillet 1358 de la forteresse du prieuré d'Argenteuil, forcent un riche marchand de draps de Paris, leur captif, à faire leur cuisine.

Ces soudards s'abattent de préférence sur les

contrées renommées pour la fertilité de leurs vignobles. En 1359, ils n'occupent pas moins de cinquante forteresses dans les comtés d'Auxerre et de Tonnerre. Aussi, les capitaines des garnisons françaises d'Ancy-le-Franc et de Cruzy-le-Châtel donnent l'ordre de vider les caves aussi bien que les greniers et font défoncer les barriques des paysans qui refusent de leur obéir. Dans cette région où ils peuvent boire du vin tout leur soûl, les gens des Compagnies se montrent très friands de poisson salé, sans doute pour exciter davantage leur soif. Ainsi, dans les premiers mois de 1359, les Anglais de Ligny-le-Châtel obligent les habitants de Vermenton à leur fournir, en sus d'une rançon en argent et d'un certain nombre de journées de travail, un millier de harengs. Ceux de la Ferté-sous-Jouarre font main basse sur les calices et ornements d'église des religieux de Reuil-sur-Marne, qui se sont sauvés à l'approche de l'ennemi; mais les fugitifs sont bientôt autorisés à rentrer dans leur prieuré, à la condition d'entretenir de poisson les envahisseurs. La cuisine de ce temps-là faisait une énorme consommation d'épices. Voilà pourquoi les brigands imposent souvent comme tribut aux habitants d'un village la fourniture de plusieurs livres de safran ou de poivre. Non contents d'avoir le vin à profusion, ils tiennent à le boire dans des coupes de prix. A Saponay, forteresse voisine de Château-Thierry, ils exigent à titre de rançon des habitants de Coulonges trois cents écus, une aune d'écarlate et un hanap d'argent pesant dix marcs, par-dessus le marché.

Toutefois, c'est dans leur toilette qu'ils apportent le plus de recherche et déploient un luxe vraiment effréné. Si les plus pauvres se taillent des manteaux en faisant des trous pour y passer la tête dans les pièces de drap volées aux marchands, un mode d'habillement aussi sommaire est l'exception. Ils affectionnent surtout « ceintures d'argent, chapeaux de bièvre, atours de damoiselles. » Vous ont-ils fait prisonnier, vous n'avez pas de plus sûr moyen d'être relâché que de leur offrir une belle robe, quelque riche ceinture ou des joyaux. Guillaume Remy et son gendre, pris par les Anglais de Chevreuse, parviennent à s'échapper de leurs mains en leur donnant cinq cents clous à ferrer chevaux et quatre plumes d'autruche. De ces plumes réservées aujourd'hui à la coiffure des femmes, les brigands se font des panaches. Ils ont bien soin de les excepter, ainsi que les chapeaux de bièvre ou de castor et les fers de glaive, des sauf-conduits accordés moyennant finance pour le passage des autres marchandises.

Ainsi donc, se mettre à la tête d'une Compagnie, c'est le meilleur ou plutôt le seul moyen de faire une rapide fortune, tout en ne se refusant aucune des jouissances de la vie, aucun des raffinements du luxe. Le métier a encore d'autres avantages. Le jour où les chefs de ces aventuriers veulent bien venir à résipiscence, non seulement on leur accorde l'amnistie pour eux et leurs compagnons, mais encore on les comble d'honneurs. Arnaud de Cervolle, dit l'Archiprêtre, cet hypocrite brigand qui, au moment même où il fait trembler le pape dans Avi-

gnon, date une lettre adressée aux bourgeois de Nîmes « du vendredi adoré, après le saint mystère, » n'en est pas moins nommé l'année suivante lieutenant du roi de France en Nivernais et finit par épouser l'une des plus riches héritières de Bourgogne. Un autre chef de bande, en rendant au régent vers le milieu de 1359 les forteresses de Juilly et d'Oissery, stipule que ses complices auront rémission pour tous leurs méfaits et rentreront en possession de leurs biens confisqués ainsi que des revenus perçus depuis la confiscation. Ce chef de bande, nommé Lyon du Val, met encore une autre condition à sa soumission. Non content d'obtenir le pardon pour lui-même, il oblige le régent à le nommer son huissier d'armes. Or, quelques mois auparavant, ce bandit, irrité de la résistance des habitants de Thieux, près de Dammartin, à ses exactions, les avait enfumés comme des taupes dans leur église où ils s'étaient réfugiés.

On a prétendu que les Compagnies étaient supérieures par l'organisation aux troupes régulières, et que la hiérarchie y était mieux observée. Nous ne pouvons partager cette manière de voir. L'erreur vient sans doute de ce que beaucoup des bandes que l'on aura étudiées se composaient d'Anglais qui, en effet, portaient d'ordinaire jusque dans le brigandage quelque chose de la discipline à laquelle une longue habitude les avait façonnés. Le nom de connétable, notamment, que l'on a relevé, était depuis longtemps en usage dans l'infanterie anglaise, pour désigner l'officier, non noble presque tou-

jours, chargé de commander, sous l'autorité d'un capitaine, un certain nombre d'archers. Sans doute, ces brigands pratiquent à merveille l'espionnage. Ainsi, le 15 avril 1358, ceux d'Épernon apparaissent à Château-Landon juste au moment où l'on vient de terminer la collecte de mille deniers d'or dus au régent qui a ramené, sur la demande des riverains, les garennes des forêts de Bière et de Paucourt, c'est-à-dire de Fontainebleau et de Montargis, à leurs anciennes limites abusivement reculées par Philippe le Bel; et aussitôt qu'ils ont vent de la chose, ils accourent faire main-basse sur la somme destinée au trésor royal. Sans doute encore ils réussissent souvent à s'introduire dans les places fortes, soit en se faisant passer pour de pauvres estropiés et en se présentant aux portes les jambes liées de linges sanglants, soit en escaladant les remparts, ainsi que le fit Bernard de la Salle à Clermont, au moyen de grappins d'acier; ou bien, quand on les a faits prisonniers, ils parviennent quelquefois, en cousant des draps de lit les uns au bout des autres, à s'échapper d'une tour, comme celle de Bruyères près Laon, haute de soixante-seize pieds. Ces ruses de guerre, familières aux partisans du quatorzième siècle, sont de tous les temps, et les gens des Compagnies n'ont d'autre originalité que de les avoir mises au service du brigandage à main armée. Enfin, pour ajouter un dernier trait qui achève de peindre les chefs de ces bandes, l'idée de nationalité et de patrie les préoccupe si peu qu'on voit, à la fin de 1364, Robert Chesnel, capitaine anglais de

Tubœuf, attaquer, de concert avec les Français, un autre Anglais nommé Robert Sercot, parce que ce dernier entreprend de rançonner à son tour une région où Chesnel n'admet aucune concurrence.

Si, maintenant que l'on connaît les Compagnies et leur manière d'être, on réfléchit en outre que les hommes d'armes au service du régent, au lieu de protéger les populations, consomment souvent l'œuvre des brigands; que, par exemple, un chevalier, Gilles, seigneur et capitaine au nom du roi de France de Maligny en Auxerrois, n'a pas honte de voler trente chevaux à des charretiers qui amènent à Paris plusieurs tonneaux de vin de Bourgogne; que les garnisons françaises veulent, à leur tour, faire financer les paroisses voisines des forteresses anglo-navarraises, sous prétexte que ces paroisses ont déjà composé avec les ennemis du royaume; que, sous le même prétexte, tel capitaine à la solde du régent va jusqu'à piller et brûler les maisons des laboureurs qui refusent de lui payer les amendes auxquelles il les a condamnés comme tributaires des brigands; que pour affamer les envahisseurs, on oblige les paysans à apporter toutes leurs provisions dans les places fortes et qu'on défend d'en laisser sortir quoi que ce soit, d'où il arrive que ceux qui restent à travailler dans les champs n'ont rien à manger; que les villages rançonnés aux Compagnies sont en guerre ouverte avec ceux qui ne le sont pas; si, dis-je, on fait ces réflexions, on aura quelque idée de la situation vraiment horrible où se trouve, dans les années qui

précèdent et qui suivent immédiatement le traité de Brétigny, le peuple des campagnes. Il n'y a plus pour ces pauvres gens ni protection ni justice. Les habitants du plat pays, lit-on dans une lettre de rémission, sont tellement accablés de tous les côtés à la fois qu'ils ne savent à qui se fier ni qui tenir pour bon Français. Leur vie, pendant ces terribles années, n'est qu'une angoisse de tous les instants. Traqués comme des bêtes fauves, ils sont sans cesse sur le qui-vive et ne peuvent travailler pour ainsi dire qu'à la dérobée, afin d'avoir de quoi ne pas mourir de faim. Au moindre signal, ils courent, affolés de terreur, se cacher avec leurs femmes et leurs enfants dans le creux des rochers, au fond des souterrains, parmi les roseaux des marécages ou dans les plus épais fourrés des bois.

CHAPITRE XI

DU GUESCLIN ET LES COMPAGNIES

Guerre incessante faite par du Guesclin aux Compagnies dans le comté d'Alençon, le Perche, le Maine, l'Anjou et la Normandie. — Efforts impuissants et mort de Thomas de Holland, chargé de faire évacuer les forteresses occupées par les Anglo-Navarrais dans ces provinces. — Jeanne de Kent. — Campagne dans le Maine; prise de Sablé et de Saint-Brice. — Du Guesclin battu et fait prisonnier par Hugh de Calverly au pont de Juigné. — Voyage à Paris et en Angleterre. — Entrevue de Chandos et du roi Jean. — Campagne dans le Perche; combat de Briouze; reddition de Brezolles, de Fresnay-le-Samson; prise de Pirmil. — Du Guesclin, seigneur de la Roche-Tesson, conseiller du roi et chevalier banneret. — Combat aux environs de Mortain. — Reddition de Saint-Martin de Séez et de Saint-Remy. — Siège de la Vignée. — Les Compagnies au delà de la Loire; prise du Pont-Saint-Esprit; bataille de Brignais; Robert de Fiennes rappelé de Normandie et envoyé en Bourgogne. — Siège de Livarot. — Reddition de Cormeilles. — Combat du Pas-du-Breuil. — Popularité légendaire de du Guesclin (1360-1362).

Tel est l'état des populations dont du Guesclin, après le traité de Brétigny, se fait le libérateur, du moins dans le comté d'Alençon, le Perche, le Maine, l'Anjou et la Normandie. Tantôt par la menace, tantôt à prix d'or, le plus souvent par la force ouverte, il va détruire les uns après les autres ces nids de

pillards et en purger peu à peu le pays. Le résultat que le régent a obtenu, dès la première moitié de 1360, pour la région voisine de Paris, Bertrand travaillera, non sans succès, à l'atteindre pour les provinces occidentales du royaume.

L'histoire n'a rien su jusqu'à présent de cette période de la carrière du futur connétable, et pourtant c'est celle qui a été la plus féconde, sinon en triomphes éclatants, du moins en œuvres utiles; c'est celle où le chevalier breton a rendu le plus de services aux gens des campagnes et conquis sa popularité. Nous-même, malgré des recherches poursuivies pendant des années avec une véritable passion, nous n'avons pu recomposer, pour ainsi dire, que par fragments, la vie de du Guesclin depuis la paix de Brétigny jusqu'au compromis d'Évran. Si rares et si isolés que soient ces fragments, ils donnent l'idée d'une œuvre immense et vraiment héroïque. Chaque journée est marquée par un fait de guerre, et l'on dirait que Bertrand trouve le moyen d'être partout à la fois. Hier, il prenait d'assaut une forteresse de Normandie. Aujourd'hui, il assiège un château dans le Perche. Demain, il livrera bataille dans le Maine. Une activité aussi extraordinaire fait penser aux travaux de l'Hercule mythologique, d'autant plus que l'adversaire des Compagnies anglo-navarraises terrasse, lui aussi, des monstres malfaisants et nettoie des étables d'Augias.

La tâche qui incombe à du Guesclin est d'autant plus lourde, que les mesures prises par Édouard pour faire évacuer par ses gens d'armes les forte-

resses de Normandie, d'Anjou et du Maine, sont restées sans effet. Le 28 octobre 1360, le roi d'Angleterre a chargé Thomas de Holland d'assurer cette évacuation. La mission est hérissée de difficultés, et l'on n'a pas choisi peut-être le commissaire le plus capable de la bien remplir. Holland, qui a été successivement lieutenant en Bretagne et capitaine de Saint-Sauveur en basse Normandie, est trop connu des aventuriers cantonnés dans ces deux provinces pour avoir conservé à leurs yeux tout le prestige dont il aurait besoin. On refuse, en beaucoup d'endroits, d'exécuter ses ordres, et on ne lui épargne même pas les sarcasmes. Sommés de vider les places qu'ils occupent, quelques-uns de ces brigands, qui n'ignorent pas que la comtesse de Kent est depuis longtemps en coquetterie réglée avec le prince de Galles, ne se gênent pas pour faire entendre au mari de la belle Jeanne que, s'il ne sait garder sa femme, ils sauront bien, eux, garder leurs forteresses. D'ailleurs, l'abus des plaisirs, les fatigues endurées pendant le dernier hiver où il commandait un des détachements de l'armée d'invasion, ont gravement altéré la santé de Thomas de Holland, qui meurt bientôt à Rouen à la fin de décembre, avant d'avoir accompli sa mission. Jeanne, sa veuve, celle que dès sa jeunesse on a surnommée la belle fille de Kent, n'est pas seulement en possession d'une de ces beautés souveraines qui s'avancent vers la maturité sans rien perdre de leur éclat; elle la rehausse encore de tout le prestige du luxe, de tous les artifices de la toilette.

Veut-elle inspirer l'amour, elle sait l'art de l'amener peu à peu à ce degré de violence où il ne reconnaît plus d'obstacles. Le cœur dont elle brigue la conquête, elle le fait s'enflammer insensiblement, elle joue même d'abord presque l'indifférence; puis, lorsque le moment lui semble venu, elle laisse échapper comme malgré elle une de ces confidences qui enchaînent pour la vie son adorateur. Le prince de Galles est pris, en la courtisant, aux pièges de cette enchanteresse. Ce qui n'avait été d'abord chez le vainqueur de Poitiers qu'une distraction galante ne tarde pas à devenir une passion irrésistible; et dix mois ne s'étaient pas écoulés depuis la mort de Thomas de Holland, que la comtesse de Kent se remariait, le 18 octobre 1361, malgré l'opposition du pape Innocent VI et même d'Édouard III, à l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

D'ailleurs, la mission confiée à Holland eût-elle eu tout le succès possible, le vainqueur ne s'est engagé nommément à faire évacuer que les forteresses les plus importantes. Outre ces forteresses, que de lieux plus ou moins forts d'où il reste à déloger les Compagnies! Du Guesclin inaugure ses opérations par une campagne dans le Maine. Il emporte d'assaut Sablé, Saint-Brice et quelques autres repaires du brigandage. En même temps, il met de bonnes garnisons dans les châteaux du parti français. C'est ainsi qu'il nomme un écuyer nommé Jean Dorenge capitaine de la Motte de Brée, dans le bas Maine, avec toute juridiction sur les châtellenies d'Évron, de Monceaux et de Meslay.

Un revers grave vient interrompre le cours de ces succès. Un jour que du Guesclin et Guillaume de Craon, au retour d'une chevauchée du côté de La Flèche, veulent passer la Sarthe pour se diriger vers le bas Maine, ils trouvent Hugh de Calverly, l'un des capitaines anglais qui infestent les frontières de Bretagne et du Maine, embusqué au pont de Juigné, et bien résolu à leur disputer le passage de cette rivière.

Au milieu et au-dessus de la foule bigarrée des aventuriers du quatorzième siècle, Calverly se détache avec tant de relief, que les chroniqueurs se sont arrêtés avec étonnement devant cette figure où l'on trouve réunis à leur plus haut degré d'âpreté primitive, et pour ainsi dire à l'état sauvage, les traits caractéristiques de la race anglo-saxonne. Hugh a la taille d'un géant, les pommettes saillantes, la face injectée, les cheveux rouges et les dents si longues qu'on ne les peut voir sans penser aux défenses du sanglier. Dans son propre pays, déjà renommé pour les orgies de boissons fermentées et de viandes saignantes, il a la réputation de manger comme quatre et de boire comme dix. En France, lorsqu'ils entendent raconter les prouesses de ce Gargantua, les pauvres paysans, aux dépens de qui se font ces festins homériques, se demandent avec effroi comment ils pourront combler un pareil gouffre. Calverly n'en porte pas moins dans les combats ce sang-froid audacieux et cette solidité impassible où excellent dès lors les gens de sa nation à la guerre. Avec cela pieux, dévot même,

correct jusqu'à la minutie dans toutes les pratiques extérieures du culte, arrosant volontiers d'eau bénite, comme pour le mieux digérer, le fruit de ses brigandages soldatesques.

Tel est l'adversaire qui attend du Guesclin au passage de la Sarthe pour lui barrer la route. Un combat acharné s'engage. Les Français au nombre de quatorze cents combattants ont d'abord le dessus, mais ils se laissent tourner par les Anglais qui les viennent attaquer par derrière. Le désordre se met alors dans leurs rangs. Guillaume de Craon et bien quatre-vingts hommes d'armes lâchent pied au milieu de l'action et quittent précipitamment le champ de bataille. Cette défection décide du sort de la journée. Privé d'une partie notable de ses forces au moment où il en a le plus besoin, du Guesclin a beau redoubler d'efforts pour ressaisir la victoire qui lui échappe, trois cents des siens périssent à ses côtés ou tombent aux mains de l'ennemi. Il est bientôt cerné lui-même, de toutes parts, par un gros d'Anglais qui se contentent de parer ses coups et épargnent à dessein une si riche proie. « Rendez-vous! rendez-vous! » lui crie Hugh en faisant claquer ses dents de fauve. Bertrand voit que toute résistance est désormais inutile, et, frémissant de rage contenue, il tend son épée à Calverly.

Le chroniqueur anonyme, seul témoin contemporain qui nous ait conservé le souvenir de l'affaire du pont de Juigné, ne donne pas la date de cet événement. Toutefois, il n'est pas impossible de

fixer cette date d'une manière assez précise, en rapprochant le récit du chroniqueur de quelques autres faits parfaitement connus avec lesquels il s'adapte ou même qu'il permet d'expliquer pour la première fois. Du Guesclin doit avoir été battu et fait prisonnier à la fin de 1360, ou dans les premiers jours du mois de janvier de l'année suivante. Le 8 février 1361, il se fit délivrer des lettres de sauf-conduit pour se rendre en Angleterre auprès du duc d'Orléans. Or, il n'entreprit, selon toute apparence, ce voyage dont le but était resté ignoré jusqu'à ce jour, que pour prier ce prince du sang, auquel appartenaient du chef de sa femme les revenus de la châtellenie de Pontorson, de vouloir bien concourir au payement de la rançon d'un de ses plus fidèles serviteurs. Cette rançon était énorme. Il paraît que Calverly n'exigea pas moins de trente mille écus.

Sans perdre de temps, Bertrand livre comme otage au vainqueur l'un de ses frères nommé Guillaume; et à peine a-t-il obtenu ainsi sa mise en liberté provisoire, qu'il accourt à Paris. Il arrive dans cette ville au moment même où Pétrarque y vient remettre au roi de France, de la part de Galéas Visconti, de Milan, deux anneaux dont l'un a été perdu par Jean à la bataille de Poitiers. Certes, le grand poète italien, qui fut alors si vivement frappé, au milieu même de nos malheurs, de l'ardeur intellectuelle, de la sagesse précoce, de la maturité d'esprit du dauphin Charles, certes, dis-je, le grand poète et humaniste italien ne se doute pas qu'il a si près de lui le guerrier dont l'épée va bientôt déchirer le

traité de Brétigny et relever la gloire militaire de la France. Le roi Jean, qui aime les braves, fait à Bertrand l'accueil le plus flatteur. Il promet de lui donner six mille royaux, pour l'aider à payer sa rançon. Il se propose d'assigner cette somme, partie sur la châtellenie de Saint-James-de-Beuvron, partie sur les possessions du duc d'Orléans dans le Cotentin, partie sur la terre de l'abbé du Mont-Saint-Michel. Mais il faut que le frère du roi donne d'abord son consentement à cette combinaison, et c'est pour solliciter ce consentement que Bertrand, au printemps de 1361, fait un voyage à Londres où se tient alors le premier prince du sang, l'un des otages du traité de Brétigny.

Un autre otage de ce traité se dispose à venir passer environ deux mois en France : c'est Louis, duc d'Anjou, auquel on octroie, le 4 février, des lettres de sauf-conduit, tant pour lui que pour Jean de Saintré, son sénéchal, et Jean Haucepié, son secrétaire. Ce voyage du duc Louis concorde parfaitement avec la date où nous rapportons l'affaire du pont de Juigné. Comme l'Anjou et le Maine viennent de perdre, par la défaite, par la captivité de du Guesclin, leur principal défenseur, on comprend sans peine que le duc éprouve le besoin de visiter ces malheureuses provinces et de mettre ordre à ses affaires.

Quoi qu'il en soit, la démarche du vaincu du pont de Juigné auprès du duc d'Orléans fut sans doute couronnée de succès, car le capitaine de Pontorson est à peine de retour en France que nous

voyons le roi Jean, par acte daté de Compiègne, le 14 juin, lui assigner la somme promise. Charles, comte d'Alençon, qui en qualité de seigneur de Fougères a dans sa mouvance la terre de Sens, appartenant au chevalier breton, veut aussi venir en aide à un vassal dont il a plus d'une fois éprouvé les services. Après la mort de Foulques, son père, dont elle était l'unique héritière, Jeanne Malemains, mère de Bertrand, était restée quelque temps orpheline avant de se marier à Robert du Guesclin. Pendant cet intervalle où le service du fief s'était trouvé en souffrance, les seigneurs de Fougères, ancêtres du comte d'Alençon, avaient eu, selon la coutume féodale, le bail de la terre de Sens située dans leur relief et donnée à Foulques par Iolande de Lusignan. Ils avaient profité de ce bail pour reprendre une partie des donations et concessions faites par cette princesse. Le comte d'Alençon s'empresse d'autant plus de réparer cette injustice que du Guesclin, pour payer sa rançon, a dû engager tout ce qu'il possède. Par acte daté d'Alençon le 21 juillet, en présence de son frère Philippe, archevêque de Rouen, Charles, seigneur de Fougères, « considérant le bien, prouesse et vaillance de Bertrand, » remet celui-ci en possession de toute la terre de Sens et de tous les droits dont avait joui son grand-père.

Du Guesclin déploie tant d'activité, et ses protecteurs ou amis le secondent si généreusement que, dès le 18 octobre, il a trouvé le moyen de faire honneur à ses engagements. A cette date, sa rançon doit être payée, puisque nous le voyons reprendre du

service. C'est que, malgré la paix qui est censée régner depuis la conclusion du traité de Brétigny, le roi de France n'a jamais eu plus besoin de recourir au dévouement de Bertrand et à son ardeur guerrière.

Un mois environ après la mort de Thomas de Holland, Édouard III a institué Jean Chandos son capitaine général sur le continent. Il a chargé, notamment, ce brave chevalier de faire évacuer les forteresses que les Anglais occupent encore dans les provinces dont la possession est laissée au roi de France. Chandos vient donc à Paris réclamer, au nom de son maître, la livraison des provinces cédées en vertu du traité de Brétigny. On dirait que le roi de France prend à tâche de fuir l'envoyé du roi d'Angleterre et cherche tous les moyens de retarder l'entrevue. Quand Chandos arrive à Paris, Jean s'est déjà sauvé à Melun, et sitôt qu'il apprend que l'ambassadeur anglais se dispose à le relancer dans cette dernière ville, il court se réfugier à l'abbaye de Barbeau, près de Château-Thierry. Le jour où il faut enfin s'exécuter, le vaincu de Poitiers prétexte une saignée pour ne recevoir Chandos que dans l'après-midi. Si le roi de France se fait saigner, n'allez pas croire qu'il soit malade. Non, mais il a peur de l'effroyable coup de lancette que l'Anglais s'apprête à donner dans les plus belles provinces de son royaume, et tout son sang en bouillonne à l'avance.

L'entrevue a lieu. En retour du sacrifice vraiment cruel auquel il vient de se résigner, Jean ne dissimule pas à l'envoyé d'Édouard son méconten-

tement et se plaint avec amertume de l'occupation persistante des Compagnies anglaises. Les quelques garnisons qui ont consenti, à prix d'or, à vider certaines forteresses de basse Normandie ou du comté d'Alençon, Barfleur, le fort Graffart, Saint-Vaast, Domfront, Messei, Condé, le Bois-de-Maine, ont reflué vers le haut Maine et l'Anjou. On signale déjà la présence du fameux Jacques Plantin à la tour de Pirmil, dans le Maine. Une bande d'Anglo-Gascons a jeté son dévolu sur le prieuré de Cunault, entre Angers et Saumur. Robert Markaunt vient de s'abattre sur Vendôme. Maîtres de la Beauce, ces brigands menacent Chartres et interceptent les communications avec Paris. Tant de sacrifices, loin de supprimer le mal, n'ont servi qu'à le déplacer.

Lassé d'adresser à Édouard des réclamations inutiles, le roi Jean se décide, vers la fin de 1361, à se faire justice lui-même. Il met sur pied une petite armée destinée à combattre les Compagnies anglaises. C'est alors qu'il assigne à du Guesclin huit mille livres tournois, somme considérable pour le temps, qui permet au chevalier breton de prendre à sa solde, du 18 octobre 1361 au 25 janvier suivant, quatre cents hommes d'armes ou archers. Robert, sire de Fiennes, connétable de France, qui revient d'un voyage en Languedoc, est mis à la tête de cette expédition dont font également partie Charles d'Artois, comte d'Eu, Charles, comte d'Alençon, et Baudouin de Lens, sire d'Annequin, maître des arbalétriers, vieil ami de Bertrand avec lequel il a naguère organisé des joutes à Pontorson. Enfin, Phi-

lippe d'Alençon, archevêque de Rouen, et Jean Royer, promu depuis quelques mois à l'évêché de Meaux, après la mort du savant et ingénieux Philippe de Vitry, accompagnent aussi les troupes en qualité de négociateurs.

L'objectif de l'expédition est d'abord Brezolles, importante forteresse, située dans le Perche, un peu à l'ouest de Dreux, et occupée par une garnison d'Anglo-Gascons qui désolent cette région si fertile. Tandis que le gros des forces françaises, sous les ordres de Robert de Fiennes, s'avance par Dreux où un acte signale la présence de Baudouin d'Annequin le 2 novembre, du Guesclin, qui est allé à Pontorson rassembler sa compagnie de gens d'armes, se met en marche pour opérer sa jonction avec le corps principal. En faisant route des forteresses de l'Avranchin vers Brezolles, il apprend que plusieurs Compagnies anglaises, qui se sont réunies pour le pillage, sont campées à Briouze, gros bourg du comté d'Alençon dépourvu de fortifications. Il n'a garde de laisser échapper une si bonne aubaine. Il foudroie, par la soudaineté de son attaque, ces bandes de maraudeurs. Il a chevauché si vite qu'une partie de ses gens n'a pu le suivre, et en si grand secret, qu'il est parvenu à dérober ses mouvements jusqu'au moment où l'ennemi le voit apparaître. Une centaine de prisonniers tombent entre ses mains, entre autres Hoppequin Dierre, capitaine de ces brigands.

Après ce succès, Bertrand va rejoindre Robert de Fiennes et Baudouin d'Annequin à Tillières, ville

située un peu au nord de Brezolles et où le connétable de France et le maître des arbalétriers ont établi leur quartier général. On soumet, pendant tout le mois de novembre, la forteresse de Brezolles à un siège en règle; mais, vers la fin de ce mois, la garnison, effrayée des préparatifs des Français, rend la place aux assiégeants, à condition qu'elle aura la vie sauve et pourra s'en aller où elle voudra. La reddition du fort de Fresnay-le-Samson, dans le comté d'Alençon, l'occupation de la tour de Pirmil, dans le Maine, prise d'assaut par Amauri, sire de Craon, couronnent cette honorable et utile campagne.

Sur ces entrefaites, le dauphin, duc de Normandie, est appelé à prendre en main la direction des affaires militaires en l'absence du roi Jean, qui se rend en Bourgogne pour se mettre en possession du duché dont la mort de Philippe de Rouvre le rend héritier. Ce jeune prince, qui, le premier, a attaché au service de la France le capitaine de Pontorson, mande à Paris son protégé dont il veut enfin récompenser dignement les services. Non content de faire payer à Bertrand ses gages et ceux de ses gens d'armes, il lui donne en toute propriété le château de la Roche-Tesson, situé en basse Normandie, entre Avranches et Saint-Lo. Confisqué en 1344 par Philippe de Valois sur Jean Tesson, décapité pour crime de lèse-majesté, ce château n'a pas seulement de l'importance comme chef-lieu d'une châtellenie; il commande en outre le cours supérieur de la Sienne ainsi que la route qui relie la

Normandie à la Bretagne par Bayeux, Saint-Lo, Torigni, Avranches et Rennes. D'après Eustache Deschamps, la Roche-Tesson aurait appartenu au duc d'Orléans.

De cette forteresse, qui n'est qu'à quelques lieues de Gavray, du Guesclin sera désormais à même de tenir en respect et de surveiller le principal boulevard des Navarrais en basse Normandie. En butte, de longue date, aux incursions des soudoyers de Charles le Mauvais, les pauvres gens dont les chaumières se cachent aux replis des coteaux de la Sienne vont enfin respirer en paix. Grâce à cette donation, Bertrand monte d'un degré dans l'ordre de chevalerie. De simple bachelier il devient banneret ; il abandonne le pennon et lève bannière. Dès lors aussi il a rang et prend le titre de conseiller du roi. A la même époque, selon toute vraisemblance, le duc de Normandie confie à du Guesclin la garde du château de Torigni qu'une garnison, composée de Bretons du parti français, occupe depuis plusieurs années. Ce château commande le cours de la Vire en amont de Saint-Lo ; il est du reste relié directement à celui de la Roche-Tesson, par la route qui met le Bessin et le Cotentin en communication avec la Bretagne.

Du Guesclin va dans la première quinzaine de janvier 1362 prendre possession de sa nouvelle seigneurie ; il touche barre à Pontorson où un acte mentionne sa présence le 21 de ce mois. Pendant ce temps, Robert, sire de Fiennes, prend ses quartiers à Rouen. Par l'ordre du duc de Normandie, le

connétable de France et Bertrand ont arrêté le plan d'une nouvelle campagne dirigée contre les Compagnies anglo-navarraises qui infestent le duché. Ces deux capitaines se sont donné rendez-vous près des sources de l'Orne, dans le Merlerault, ce pays de verts pâturages dont les brigands anglo-navarrais, grands amateurs de chevaux, ont fait leur repaire de prédilection.

En faisant route vers cette région à la tête de quatre cents combattants qu'il vient de prendre à sa solde, du Guesclin est informé que six cents Anglo-Gascons sont logés en rase campagne à deux lieues environ de Saint-Guillaume de Mortain. Il leur court sus et réussit à les surprendre. Les Anglais lâchent pied les premiers. Une centaine de ces pillards restent sur le champ de bataille, et l'on fait un égal nombre de prisonniers. Après cette chevauchée aussi rapide que brillante, Bertrand continue sa route et opère sa jonction avec Moreau de Fiennes. La première place que le connétable de France et le capitaine de Pontorson attaquent de concert est l'abbaye de Saint-Martin de Séez.

Les Anglais qui se sont fortifiés dans cette abbaye forment une garnison très nombreuse. Elle se compose principalement des débris des trois grandes bandes qui se sont fait donner, l'année précédente, l'une en mars et avril, seize mille écus pour rendre aux Français Lingèvres et Saint-Vaast aux environs de Caen, une autre, en juillet, deux mille écus pour vider le fort de Graffart près Carteret, une troisième enfin, à la même date, quinze mille

royaux pour évacuer Barfleur, port de mer alors important situé non loin de Cherbourg. On est au commencement de mars et, pendant que Moreau de Fiennes et du Guesclin sont campés devant l'abbaye, quatre cents Anglais, venus du monastère fortifié de Silli-en-Gouffern et de quelques autres forteresses voisines de Séez, accourent, à la faveur d'un épais brouillard qui leur permet d'entrer par une poterne dans la place assiégée sans être aperçus des assiégeants, renforcer la garnison de Saint-Martin. Les Français reçoivent la première nouvelle de l'arrivée de ce renfort lorsqu'il leur faut tenir tête à une vigoureuse sortie des assiégés. La plupart sont sans armes et occupés à des travaux de campement. Toutefois, les Anglais trouvent à qui parler. Bertrand du Guesclin, Oudart de Renty, Enguerrand de Hesdin et plusieurs autres seigneurs, tant normands que picards, s'arment en toute hâte et chargent avec furie les agresseurs. Après une lutte acharnée, ceux-ci sont forcés de battre en retraite, et beaucoup d'entre eux sont tués ou pris. Découragée par cet échec, la garnison rend l'abbaye de Saint-Martin moyennant la liberté et la vie sauve. Dans le même temps, au retour d'une excursion où il a mis au pillage le riche et beau monastère de Saint-Pierre-sur-Dives, Hoppequin Dierre, capitaine anglais de l'abbaye de Silli-en-Gouffern où il s'est fortifié naguère de compte à demi avec Jacques Plantin, Hoppequin Dierre est défait et tué dans un combat que livrent à ce chef de bande le sire de Coucy, Jean Martel, capitaine de Falaise, et Guil-

laume de Beuvron. C'est à peine si, sur les soixante compagnons de Hoppequin, quatre ou cinq parviennent à se sauver. D'autres brigands mettent alors à sac l'abbaye de Saint-Évroult, et, le 10 avril 1362, le roi d'Angleterre, qui a pris les religieux sous sa spéciale sauvegarde, mande à Jean Chandos de forcer ces pillards à rendre les rançons qu'ils ont levées et à indemniser leurs victimes.

Une fois maîtres de Saint-Martin de Séez, Moreau de Fiennes et du Guesclin se dirigent vers la Vignée, forteresse du Val de Vire que les Anglais ont occupée sous les ordres d'un capitaine nommé Vuillesoton et d'où ils menacent sans cesse le château de Torigni occupé par les Français. Sur le chemin, Bertrand se fait rendre par un écuyer breton qui le détient Saint-Remy, petit fort des environs de Falaise qui commande le cours moyen de l'Orne, entre Caen et Argentan. Brient de Lannion, c'est le nom de cet écuyer, s'enrôle sous la bannière de son compatriote et obtient en récompense pour ses méfaits passés des lettres de rémission que le roi Jean confirme le 12 avril suivant. Le connétable de France et du Guesclin arrivent devant la Vignée et livrent à cette forteresse un assaut infructueux. Tout à coup, ils reçoivent une nouvelle qui les oblige à lever inopinément le siège.

Ils apprennent que James de Pipe qui a consenti, au mois de février précédent, à évacuer les forteresses de Rupierre près Caen et du Hommet, aux environs de Saint-Lo, rachetées par les habitants de basse Normandie au prix de quinze mille royaux,

ils apprennent, dis-je, que James de Pipe vient de s'emparer vers Pâques (17 avril 1362) de l'abbaye de Cormeilles d'où il rançonne toute la région comprise entre Lisieux et Pont-Audemer. Le seigneur de Fiennes et du Guesclin se dirigent aussitôt de ce côté. En même temps le duc de Normandie mande à ses baillis et vicomtes de convoquer les trois Ordres à Rouen pour le jeudi 9 juin prochain, afin de leur faire voter une aide qui permette de pousser les opérations avec vigueur. Au moyen âge, tous les monastères étaient plus ou moins fortifiés. A Cormeilles, James de Pipe, complétant habilement ces défenses, avait réussi en quelques semaines à faire de cette abbaye une position très forte. Les assiégeants rencontrent donc une résistance inattendue, et les opérations commencent à traîner en longueur lorsqu'un grand désastre, le plus cruel que la France ait éprouvé depuis Poitiers, oblige le roi Jean à rappeler de Normandie son connétable Moreau de Fiennes pour l'envoyer en Bourgogne et sur les bords de la Loire.

A peine le traité de paix de Brétigny avait-il été ratifié définitivement à Calais en octobre 1360, que l'on avait vu les Compagnies anglo-navarraises, licenciées par leurs chefs à la suite de ce traité, refluer toutes, comme si elles se fussent donné le mot, dans la même direction. Cette direction, c'était la vallée du Rhône et surtout le Comtat d'Avignon appartenant au souverain pontife. Sous la conduite de deux aventuriers anglais, Jean Hawkwood et Jean Creswey, et de deux Anglo-Gascons, Seguin de Ba-

defol et Robert Briquet, elles avaient réussi dans la nuit du lundi 28 décembre de cette année à prendre d'assaut l'importante forteresse du Pont-Saint-Esprit, malgré l'énergique résistance de Jean Souvain, sénéchal de Beaucaire. Ce brave chevalier, originaire du pays de Caux, naguère bailli de Rouen, s'était blessé mortellement en tombant du haut des remparts au moment où il repoussait vigoureusement les assaillants. Les brigands avaient aussitôt profité du trouble et du découragement produits par ce malheur pour emporter le Pont-Saint-Esprit. Maîtres d'une place qui commande le cours du Rhône en amont d'Avignon, ils ne se contentèrent pas d'y commettre toute sorte d'atrocités; ils tinrent dès lors le pape Innocent VI et le sacré collège, non seulement bloqués, mais même affamés, dans la capitale du Comtat. Le Saint-Père, après leur avoir adressé des admonestations dont ils ne tiennent aucun compte, prend le parti de prêcher la croisade contre eux. Mais cette croisade reste sans résultat et, vers le milieu de 1361, le souverain pontife est réduit à faire remettre une somme considérable à Jean, marquis de Montferrat, à charge d'enrôler le plus qu'il pourra de ces terribles voisins pour les emmener en Italie.

C'est que les brigands des Compagnies ne sont pas seulement attirés vers le Comtat par l'appât du pillage; ils ont en outre contre la Cour d'Avignon un grief capital dont ils poursuivent la vengeance avec une ardeur implacable. C'est le pape Innocent VI qui, après quatre années d'efforts inces-

sants, a enfin amené, par l'intermédiaire de son légat Androuin de la Roche, les rois de France et d'Angleterre, à conclure la paix de Brétigny : voilà, à notre avis du moins, le crime irrémissible que les Hawkwood et les Creswey ne pardonnent pas au souverain pontife. Aussi, c'est au lendemain de la signature du traité que les gens des Compagnies, après avoir réuni leurs bandes, se mettent en marche pour envahir le Comtat ; et il est surprenant que la coïncidence de ces deux événements n'ait pas donné l'éveil aux historiens sur la véritable cause de la guerre ouverte, et l'on peut dire systématique, que les chefs de ces brigands firent à la papauté après Brétigny. C'est comme s'ils avaient dit à Innocent VI : « Ces armes dont nous vivions et que vous voulez nous contraindre à déposer, nous allons, pour nous venger, les tourner désormais contre vous. » Quand ils prennent à tâche d'affamer le Saint-Père dans Avignon, c'est moins contre le pape qu'ils s'acharnent que contre le pacificateur de la chrétienté.

Quoi qu'il en soit, lorsque Jean Chandos prend possession au nom du roi d'Angleterre, du commencement de décembre 1361 à la fin de mars 1362, des principales places du midi de la France que le maréchal Boucicaut a reçu mission de lui livrer, beaucoup de soudoyers qu'on licencie à cette occasion viennent encore grossir les rangs des Compagnies. Le flot devient si puissant qu'il menace de tout emporter. Il faut opposer sans retard une digue à ses débordements. Le roi de France le comprend enfin

et charge, à la fin de mars 1362, Jean de Melun, comte de Tancarville, qu'il a nommé le 25 janvier précédent son lieutenant dans le duché de Bourgogne, de marcher avec toutes ses forces contre les Compagnies qui se concentrent comme en décembre 1360 dans la vallée du Rhône. Le comte de Tancarville et Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui prend part aussi à l'expédition avec Pierre de Bourbon son fils et Louis, comte de Forez, représentent cette chevalerie courtoise, galante, brave, mais d'une bravoure inconsidérée, qui s'est fait battre à Poitiers six ans auparavant. Hélas! la leçon ne leur a nullement profité. En Angleterre où ils ont vécu en compagnie du roi Jean dont ils sont les favoris, pendant les quatre années qui ont suivi le désastre, ils ont passé leur temps à se faire adorer des dames, mais ils n'ont rien vu de ce merveilleux ensemble d'institutions par où Édouard a réussi à assurer sa suprématie militaire. Aussi, une dernière humiliation leur est réservée, et cette noblesse aussi folle qu'intrépide, videra jusqu'à la lie son calice de honte. Les chefs des Compagnies, Jean Hawkwood, Jean Creswey, Briquet, n'ont sous leurs ordres qu'un ramassis de brigands, réunis du jour au lendemain, étrangers les uns aux autres par la nationalité, sinon même par la langue, dépourvus de cohésion et de tout lien autre que l'amour du pillage. Toutefois, ils savent prendre de si habiles dispositions et maintenir une telle discipline que, le 6 avril 1362, à quelques lieues de Lyon, près de Brignais, ils remportent une éclatante victoire.

L'élite de la chevalerie française trouve la mort sur le champ de bataille ou tombe entre les mains des vainqueurs. Louis, comte de Forez, est tué glorieusement les armes à la main. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et Pierre de Bourbon son fils, faits prisonniers ainsi que les comtes de Tancarville, de Saarbruck et de Joigny, meurent de leurs blessures à Lyon quelques jours après la bataille.

La victoire des Compagnies à Brignais porte à son comble l'effroi de la Cour d'Avignon. Qui pourrait désormais empêcher les brigands de descendre cette vallée du Rhône dont ils ont appris le chemin vers la fin de 1360? Innocent VI appelle le roi de France à son secours. Jean répond à cet appel avec d'autant plus d'empressement que le pape vient de lui rendre un éminent service. Une échéance de quatre cent mille écus sur le premier million de la rançon de Brétigny tombait le 1er novembre 1361. Le vaincu de Poitiers n'a pu la payer au roi d'Angleterre, qui a consenti à accorder à son débiteur le délai de Pâques prochain (17 avril 1362). Mais le terme fatal approche, et il y a tout lieu de prévoir que le trésor royal ne sera pas moins vide à Pâques qu'il ne l'était six mois auparavant. On se trouve dans le plus grand embarras lorsque quelqu'un, probablement Androuin de la Roche, auquel Innocent VI vient d'accorder le chapeau de cardinal sur les pressantes sollicitations des deux contractants de Brétigny, fait remarquer fort à propos qu'Édouard a octroyé au Saint-Père la levée

d'un subside de cent mille florins sur le clergé anglais. L'expédient pour se tirer d'affaire est enfin trouvé. Le roi de France empruntera cette somme au pape pour s'acquitter envers son frère d'Angleterre. Des trois parties intéressées, il y en a deux au moins qui trouvent leur compte à cette combinaison, Jean qui paye ainsi une échéance fort lourde sans bourse délier, Édouard qui touche immédiatement l'arriéré de sa créance. Le souverain pontife y joue, il est vrai, un rôle sacrifié, mais on a compté avec raison sur son dévouement inépuisable pour la France, et l'on réussit à lui persuader qu'en un temps où les Compagnies interceptent toutes les communications, mieux vaut peut-être toucher le produit de décimes levés en pays lointain au moyen d'une lettre de change sur les receveurs de Beaucaire, de Nîmes ou d'Aigues-Mortes, que d'exposer une si grosse somme par tous les chemins de France et d'Angleterre. Jean espère tirer de cet emprunt qu'il contracte un autre avantage. Il n'ignore pas que son père Philippe de Valois, ayant reçu dans les dernières années de son règne un prêt important de Clément VI, pour lequel il avait engagé entre les mains de ce pape les joyaux de Bonne de Luxembourg, duchesse de Normandie, avait profité des demandes de payement de son créancier pour se faire autoriser à lever sur les ecclésiastiques le trentième de leur revenu, à condition que les sommes ainsi recueillies seraient appliquées à l'extinction de sa dette, du moins jusqu'à parfait remboursement du Saint-Père. Le vaincu de Poitiers a déjà

trop de faire face aux engagements pris envers Édouard, en vertu du traité de Brétigny. Aussi, il sait bien qu'il ne pourra de sitôt rembourser le souverain pontife. Il compte donc lui aussi, à l'exemple de son père, profiter du désir ou plutôt du besoin qu'éprouvera le pape de recouvrer sa créance pour obtenir la concession de nouveaux décimes sur le clergé de son royaume. Et lorsqu'il entreprend, à la fin de 1362, ce voyage d'Avignon qui est resté une énigme pour les chroniqueurs contemporains aussi bien que pour les historiens modernes, le principal but de son voyage est de faire comprendre à Urbain V, successeur d'Innocent VI, qu'il ne peut s'acquitter envers le Saint-Siège, à moins qu'on ne l'autorise encore une fois à imposer des décimes sur les ecclésiastiques de France.

Tel est l'ensemble de circonstances qui décident le roi Jean, vers la fin du printemps de 1362, à rappeler Robert, sire de Fiennes, de Normandie, où nous l'avons laissé donnant la chasse aux Compagnies anglo-navarraises et faisant le siège de Cormeilles, de concert avec du Guesclin. Le connétable de France vient à Paris prendre les instructions de son souverain, et le 14 juillet il se met en marche pour la Bourgogne, où il va tenir tête à la Compagnie victorieuse à Brignais.

La nouvelle de cette victoire ne tarde pas à se répandre par tout le royaume. Le triomphe que les brigands ont remporté sur les bords du Rhône accroît encore l'audace des aventuriers qui infestent les rives de la Seine, et cela rend plus dif-

ficile la tâche de Bertrand, qui reste seul chargé des opérations militaires dans le duché, après le départ de Moreau de Fiennes. C'est ainsi que les Anglo-Navarrais occupent le château de Livarot, situé dans la riche vallée d'Auge, non loin de cette forteresse de Cormeilles qui est depuis plusieurs mois le principal point de mire de du Guesclin. Robert de Neubourg, seigneur de Livarot, essaye en vain de déloger les envahisseurs, et Bertrand, qu'il appelle à son aide, n'est pas plus heureux.

Cependant, les négociations entamées à Saint-Omer, au mois d'avril précédent, entre Charles de Blois et Jean de Montfort, n'ont pas abouti, et tout le monde comprend que la guerre va se rallumer en Bretagne. Du Guesclin, qui veut être prêt à mettre son épée au service de Charles de Blois, prend la résolution d'en finir à tout prix avec l'affaire de Cormeilles. Il adresse à James de Pipe une sommation conçue dans les termes les plus menaçants. Le rusé routier, qui n'ignore pas combien il est dangereux de mettre à l'épreuve la patience de Bertrand, a peur de l'exaspérer par une résistance trop prolongée et consent à traiter. Il s'engage à évacuer l'abbaye où il s'est si bien fortifié moyennant le payement d'une somme convenue. Nous ignorons le montant de cette somme et la date précise de l'évacuation. Nous savons seulement que, le 14 juillet, Claudin de Harenvillier, maréchal de Normandie, fut chargé par le dauphin de traiter avec les ennemis de Cormeilles. Il paraît que Philippe de Navarre, lieutenant du roi son frère dans les pos-

sessions normandes de Charles le Mauvais, prit en cette qualité à sa charge une part de la contribution due à James de Pipe, et le payement de cette part fut réglé dans les derniers mois de 1362. La convention passée entre du Guesclin et les Anglo-Navarrais de Cormeilles, qui assura l'évacuation ou, comme on disait alors, le videment de cette abbaye, doit donc remonter au mois d'août ou au mois de septembre de cette année. Les Français eurent soin de se faire livrer un certain nombre d'otages, entre autres le Navarrais Sauvage de Pommereul. La présence de ces otages à Pontorson s'ajoute au témoignage d'un chroniqueur contemporain pour attester le rôle prépondérant que joua du Guesclin dans la reddition de Cormeilles.

Au moment où le capitaine de Pontorson se dispose à quitter cette région, il apprend que l'Anglais Jean Jouel, l'un des chefs de la garnison de Livarot, a fait une incursion jusqu'au nord de Lisieux et met au pillage tout le pays compris entre cette ville et Pont-l'Évêque. Il l'atteint au passage de la Touques, en un lieu dit le Pas du Breuil, le bat, lui tue une partie de ses gens et le force à rebrousser chemin.

Nous sommes resté au-dessous de notre tâche, si le lecteur n'aperçoit pas maintenant, d'une part, la profondeur de l'abîme où les ravages des brigands jetèrent le royaume pendant les deux années qui suivirent le traité de Brétigny, de l'autre, l'activité infatigable que déploya du Guesclin pour retirer la France de cet abîme. Ce fléau, qu'on nomme les

Compagnies, prit alors un caractère particulièrement atroce : les efforts mêmes qu'on faisait pour l'extirper n'aboutissaient qu'à le déplacer, si même ils n'avaient pour effet de le propager. Les habitants d'un canton voisin de quelque forteresse occupée par une Compagnie anglo-navarraise avaient à peine, aux prix des plus grands sacrifices, obtenu l'évacuation de cette forteresse, qu'une autre Compagnie s'y établissait à son tour avec laquelle ils devaient financer de nouveau. Le plus souvent les brigands ne profitaient de la rançon levée sur la circonscription qu'ils venaient de vider que pour donner plus d'extension à leurs opérations dans la région toute neuve qu'ils allaient exploiter. Avec eux, c'était sans cesse à recommencer. Sous leur implacable étreinte, notre pays était vraiment comme ces malheureux, atteints de la gale, qui ne font qu'implanter encore davantage, en les voulant arracher avec leurs ongles, les parasites immondes enfoncés dans leur chair. La France, elle aussi,avait beau se gratter jusqu'au sang : l'horrible vermine la rongeait toujours.

On vient de voir que ce ne fut pas la faute de du Guesclin. Quel dommage qu'en dépit de nos recherches une demi-obscurité nous dérobe encore plusieurs des faits d'armes de Bertrand pendant ces deux années si bien remplies où le Maine, l'Anjou, le Perche, la Normandie, le virent donner sans paix ni trêve la chasse aux Compagnies et saluèrent en lui un libérateur ! C'est de cette période que date vraiment sa popularité. A ce chevalier qui guer-

royait pour assurer la sécurité des foyers, la paix des chaumières, les paysans en retour donnèrent leur cœur. Ils le donnèrent si bien qu'ils ne l'ont plus repris depuis lors. Visitez ces marches de Bretagne, du Maine, d'Anjou, de basse Normandie, où le capitaine de Pontorson a battu tant de fois les Anglais, et vous verrez que ces bonnes gens, qui ne savent rien de l'histoire de France, connaissent pourtant le nom de du Guesclin et le vénèrent. C'est une légende que la reconnaissance transmet de génération en génération et qui passe comme un héritage du père aux enfants. Bertrand n'ignorait pas combien ses efforts pour délivrer le royaume des Compagnies lui avaient gagné le cœur du pauvre peuple; et cette conscience de sa popularité lui inspira, dans une circonstance solennelle, les plus fières paroles qu'un homme de guerre ait jamais prononcées. Prisonnier à Bordeaux après sa première expédition d'Espagne, le prince de Galles l'invite un jour à fixer lui-même sa rançon. Du Guesclin offre de donner cent mille francs. Et comme le vainqueur de Najera ne peut dissimuler son étonnement en voyant qu'un simple chevalier, qu'un officier de fortune met sa délivrance à un prix aussi élevé : « Sachez-le bien, monseigneur, ajoute Bertrand, à défaut du prince Henri d'Espagne et du roi Charles, toutes les filandières qui sont au royaume de France se mettront au besoin à leurs quenouilles et gagneront cette somme au bout de leurs doigts plutôt que de me laisser entre vos mains. »

CHAPITRE XII

DU GUESCLIN OTAGE

Mort d'Innocent VI. — Jean de Montfort atteint sa majorité. — Négociations infructueuses pour le renouvellement de la trêve en Bretagne. — Du Guesclin capitaine général pour Charles de Blois dans le duché. — Prise de Pestivien, de Trogoff, de Carhaix, de Saint-Pol-de-Léon, de la Roche-aux-Anes. — Voyage du roi Jean à Avignon. — Projet de croisade. — Redoublement du brigandage dans les provinces occidentales du royaume. — Campagne de du Guesclin et de Philippe de Navarre contre les brigands qui infestent la basse Normandie. — Reddition d'Aulnay, siège de Bécherel par Charles de Blois. — Affaire d'Évran et suspension d'armes. — Trêve de Poitiers. — Entrevue de Poitiers et échec des négociations. — Éclat de la cour du prince d'Aquitaine et de Galles. — Luxe de la princesse de Galles et des dames anglaises. — Origine de ce luxe. — Dialogue échangé à Poitiers entre Jean, sire de Beaumanoir, et une grande dame de Guyenne, au sujet d'une mode nouvelle. — Du Guesclin, otage pour Charles de Blois. — Mariage de Bertrand avec Thiphaine Raguenel. — Différend entre Guillaume de Felton et du Guesclin. — Provocation de Felton. — Réponse de du Guesclin. — Arrêt rendu sur cette affaire par le Parlement de Paris (1362, août — 1364, février).

Non content d'avoir assuré la paix entre les rois de France et d'Angleterre, Innocent VI redouble d'efforts après Brétigny pour couronner son œuvre en mettant fin à la guerre qui ensanglante la Bretagne depuis plus de vingt ans. Mais les conférences tenues à Calais, en avril 1361, et à Saint-Omer, en

avril et mai 1362, restent sans résultat. Charles de Blois et Jean de Montfort ne peuvent parvenir à s'entendre, et bientôt Dieu rappelle à lui le bon pasteur qui a travaillé avec plus de zèle encore que de succès à rétablir la concorde parmi son troupeau. Après un pontificat qui n'a duré en réalité que neuf ans et quelques mois, mais qui semble long d'un siècle, si l'on songe aux difficultés, aux épreuves de tout genre avec lesquelles s'est trouvé aux prises le souverain pontife, Étienne Aubert meurt à Avignon, le lundi 12 septembre 1362, avant d'avoir pu rendre un suprême service à la chrétienté en pacifiant la Bretagne.

Malheur aux vaincus ! Cet arrêt implacable nous revient en mémoire au moment où va s'ouvrir le dernier acte de cette terrible guerre de la succession, l'une des luttes les plus acharnées dont l'histoire ait gardé le souvenir. Qui n'en connaît d'avance le tragique dénouement, Auray, c'est-à-dire la défaite et la mort de Charles de Blois? Et pourtant il est certain que cette campagne néfaste s'était ouverte sous les plus brillants auspices pour la cause du mari de Jeanne de Penthièvre. Mais par une sorte de fatalité, les actes relatifs au commencement de cette période font tout à fait défaut, comme si les vainqueurs avaient pris à tâche de les anéantir; et nous n'avons guère pour nous renseigner que la chronique rimée de Guillaume de Saint-André, dont l'auteur, fort peu soucieux de l'exactitude, est en outre dévoué corps et âme à Jean de Montfort.

D'après ce chroniqueur, dont les Bénédictins, et à leur suite tous les historiens modernes, ont adopté la version, la trêve conclue entre les deux compétiteurs à la fin de 1360 après la paix de Brétigny, aurait été prorogée d'un an à Châteauneuf de la Noue, en août 1362, environ un mois avant le terme fixé pour son expiration (29 septembre). Rymer a publié, il est vrai, un acte daté de Westminster le 7 juillet du cette année, par lequel Jean de Montfort donne aux évêques de Winchester et d'Ély, à Richard, comte d'Arundel, et à Gautier, sire de Masny, pleins pouvoirs pour proroger la trêve qui allait d'expirer. Mais, si un nouvel arrangement était intervenu dans le courant d'août, ainsi que l'affirme Guillaume de Saint-André, comment n'est-il fait aucune allusion à cette prorogation dans un autre acte, postérieur au premier de près d'un mois, puisqu'il est daté du 23 septembre, où Édouard III délègue à son tour pleins pouvoirs aux évêques de Winchester et d'Ély, pour renouveler la trêve de 1360 ?

Il vient, d'ailleurs, de se produire un fait considérable qui a modifié complètement la face des choses en Bretagne. Jusqu'alors Édouard, en qualité de tuteur de Montfort, a été le seul maître de la partie du duché qui tient pour son pupille, et Charles de Blois n'a pu songer un seul instant à reprendre la lutte contre le roi d'Angleterre dont il reste, jusqu'au parfait payement de sa rançon, le prisonnier sur parole. Mais, lorsque la trêve de 1360 est sur le point d'expirer, le jeune comte de Montfort vient

d'atteindre sa majorité. Il vient d'être mis en possession de toutes les places qui lui appartiennent sur le continent, et que les Anglais ont jusqu'alors occupées en son nom. Édouard s'est réservé seulement, à titre de gage, les châteaux de Bécherel et de Trogoff dont il confie la garde à Guillaume Latimer, son lieutenant général en Bretagne. Il percevra les revenus de ces deux seigneuries jusqu'à ce qu'il ait été remboursé de soixante-quatre mille nobles dont il fait l'avance à son gendre pour le mettre en état de tenir la campagne contre son compétiteur. Ainsi, ce n'est plus au roi d'Angleterre, c'est à Montfort lui-même que Charles de Blois doit avoir désormais affaire, en droit, sinon en fait : rien ne s'oppose plus par conséquent à ce qu'il recommence la lutte.

Ces considérations nous font ajouter une foi médiocre au prétendu renouvellement de la trêve de 1360 qui, d'après Guillaume de Saint-André, aurait été conclu à Châteauneuf en août 1362. Quoi qu'il en soit, et en admettant même que cette trêve fût en effet prorogée d'un an, la suite des événements prouve que ni Charles de Blois ni Jean de Montfort ne tinrent le moindre compte de cette prorogation. On ignore la date précise de l'ouverture des hostilités. On sait seulement que la conduite des opérations fut confiée à du Guesclin. Cette dernière circonstance nous porte à croire que la guerre dut se rallumer en Bretagne dès la fin de 1362 ou au moins dès les premiers mois de l'année suivante. Au commencement du printemps de 1363, Bertrand, comme

nous le verrons bientôt, faisait campagne en Normandie, où un acte mentionné sa présence à Pontorson, le 1er mai, et un autre acte, à Rouen, le 10 juillet. L'expédition du chevalier breton dans sa province natale doit donc être antérieure à la première de ces deux dates. Du Guesclin surprend l'ennemi par une de ces marches foudroyantes qui signalent presque toujours son entrée en campagne. S'avançant de l'est à l'ouest, il s'empare successivement de Pestivien et de Trogoff. Carhaix l'arrête plus longtemps. Toutefois, cette place doit capituler à son tour après six semaines de résistance. C'est sans doute durant cette campagne qu'au rapport d'un témoin oculaire qui déposa dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois, cet excellent prince ne se lassait pas de recommander à du Guesclin d'aimer le pauvre peuple et de ne pas le laisser opprimer par ses gens d'armes.

Nous savons, grâce à un curieux document qui était resté inconnu jusqu'à ce jour, que Bertrand occupa aussi Saint-Pol-de-Léon. Il tenait garnison dans cette place vers le mois de mars 1363 et réclama, à titre de capitaine pour Charles de Blois ès parties de Bretagne, sa part de la cargaison d'un navire capturé par ses gens d'armes sur les partisans de Montfort. Du Guesclin se trouvait là dans une région assez voisine de la Roche-Derrien et de Tréguier. Il put assister par conséquent à la cérémonie mémorable, contemporaine précisément de son séjour à Saint-Pol-de-Léon, où Charles de Blois, sans doute pour remercier Dieu des brillants succès

que ses troupes venaient de remporter, parcourut à la fin de l'hiver de 1363 l'espace de deux lieues qui sépare la Roche-Derrien de Tréguier, en portant, pieds nus et couvert seulement d'une chemise, à travers la campagne glacée et couverte de neige, la châsse de saint Yves, pendant que les Bretons, témoins attendris de cette humilité poussée jusqu'au martyre, se dépouillaient de leurs vêtements pour les étendre sur le passage de leur duc. Bertrand, dont l'âme ne devait rester insensible à aucun genre d'héroïsme, se rappelait peut-être cette scène émouvante, lorsqu'à son lit de mort il ordonnait, par une des clauses de son testament daté du siège devant Châteauneuf de Randon le 9 juillet 1380, d'envoyer un pèlerin prier pour lui aux tombeaux de saint Charles de Blois et de saint Yves, en recommandant de faire à chacun de ces deux sanctuaires une pieuse offrande.

Les succès, obtenus dans cette campagne par le lieutenant de Charles de Blois, sont d'autant plus brillants que Carhaix et Saint-Pol-de-Léon, situés en Bretagne bretonnante, appartiennent à une région où l'influence de Montfort avait été jusqu'alors prépondérante. Dans la Bretagne française, les armées du mari de Jeanne de Penthièvre ne sont pas moins heureuses. Robin de Vaucouleur, un autre de ses lieutenants, se rend aussi maître à la même époque de la Roche aux Anes, château situé en Plouër, entre Dinan et Saint-Malo, qui commandait le principal passage de la Rance.

Sur ces entrefaites, le roi Jean a quitté dès la fin

de septembre 1362 sa capitale désolée de nouveau par une épidémie meurtrière. Il est arrivé le 20 novembre à Villeneuve, quinze jours environ après le couronnement du nouveau pape Urbain V. Il se tient depuis lors dans ses villes du Midi et surtout à la cour d'Avignon. Il y passe l'hiver en fêtes chevaleresques dont la présence de deux autres souverains, Valdemar III, roi de Danemark, et Pierre Ier, roi de Chypre, rehausse encore l'éclat. Pierre Ier, que ses victoires sur les Infidèles ont rendu populaire dans la chrétienté, fait son entrée à Avignon le mercredi de la semaine sainte. Le surlendemain de l'arrivée du roi de Chypre, le vendredi saint 31 mars 1363, les trois rois, comme on se plaît à les désigner, prennent la croix pour répondre à l'appel entraînant du pape qui la leur remet en grande pompe. Urbain V a voulu prêcher lui-même la croisade, mais l'immense multitude, accourue pour l'entendre, après avoir été subjuguée un moment par le prestige d'une éloquence qu'échauffe un cœur d'apôtre, n'a besoin que de réfléchir ensuite froidement à ce projet pour perdre aussitôt toute foi en ses chances d'exécution.

Plus prompt à l'enthousiasme que préoccupé des moyens pratiques d'améliorer le sort de ses sujets, le roi Jean aurait certes une croisade à faire. Cette croisade qu'il pourrait accomplir sans mettre le pied hors de ses États, ce n'est pas contre les Sarrasins, c'est contre les gens des Compagnies, Anglais, Gascons, Navarrais, Bretons du parti de Montfort, dont son royaume est plus que jamais infesté,

qu'il devrait l'entreprendre. En vain, par un mandement en date du 18 janvier 1363, le roi d'Angleterre a fait sommer les chefs de quelques-unes de ces bandes, notamment James de Pipe et Hugh de Calverly, de vider les provinces laissées à Jean en vertu du traité de Brétigny. L'audace de ces brigands ne connaît bientôt plus de bornes. Le jeudi saint de cette année, cinq cents d'entre eux ne craignent pas d'attaquer Orléans, et ils auraient réussi à prendre cette ville, si un enfant n'avait, comme par miracle, réveillé les sentinelles qui dormaient. Un routier anglais qui, au commencement de l'année précédente, s'est emparé de Vendôme dont il a rançonné le comte à quarante mille florins, Robert Markaunt, peu après la tentative contre Orléans, fait une excursion jusque dans la banlieue du Mans, où il essaye de surprendre, au moyen d'une feinte, le château de Touvoie appartenant aux évêques de cette ville; mais la garnison pénètre à temps la ruse de l'agresseur, et le célèbre partisan périt victime de sa témérité.

Le dauphin Charles, chargé du gouvernement en l'absence de Jean avec le titre de lieutenant du roi son père, comprend que du Guesclin seul est capable de tenir tête à ces aventuriers. Probablement dès le mois d'avril 1363, il le rappelle à son service, car il ne l'a pour ainsi dire que prêté à son cousin le duc de Bretagne. Bertrand regagne donc en toute hâte la basse Normandie dont il a dès lors entre les mains le commandement militaire. Il s'intitule dans ses actes capitaine souverain pour le duc ès

bailliages de Caen et de Cotentin. Il est en même temps lieutenant de Philippe, duc d'Orléans, dans les nombreuses possessions de ce prince situées entre Seine et Bretagne.

L'une des places les plus importantes du parti français en basse Normandie, la forteresse de Torigni, qui commande la vallée de la Vire en amont de Saint-Lo, se trouve alors dans la situation la plus critique. La garnison bretonne, qui l'occupe pour le roi de France et le dauphin Charles depuis le commencement de la guerre, craint de voir arriver le moment où elle ne pourra plus résister aux attaques incessantes des aventuriers anglo-navarrais qui exploitent la région comprise entre Saint-Lo et Vire. Un des chevaliers les plus dévoués à Charles le Mauvais, Arnaud d'Aigremont, s'est fortifié dès 1357 dans le château d'Aulnay. Un montagnard navarrais, rejeton illégitime d'une des plus vieilles familles chevaleresques des Pyrénées, le « bour » ou bâtard de Luz, a succédé vers la fin de 1359 à Arnaud d'Aigremont, comme capitaine de cette forteresse, d'où il rançonne les paroisses voisines des sources de l'Odon. Il menace Torigni et pousse parfois ses incursions jusqu'aux faubourgs de Bayeux, de Saint-Lo, de Caen et de Vire. Dans la banlieue même de cette dernière ville, un homme d'armes de la garnison d'Aulnay, Jean Gorry, s'est emparé vers la fin de 1357 du lieu fort de Vaudry, et cette occupation est d'autant plus déplaisante au dauphin Charles que la terre de Vaudry appartient à l'un de ses conseillers les plus intimes, à son aumônier Silvestre

de la Cervelle, qui deviendra en 1371 évêque de Coutances. Deux autres lieux forts, situés dans la même région, Cotigny et Coulonces, sont aussi tombés en 1362 au pouvoir des ennemis du royaume.

Du Guesclin, à qui le duc de Normandie, en le nommant capitaine souverain ès bailliages de Caen et de Cotentin, a confié dès l'année précédente la garde spéciale du château de Torigni, entreprend de débarrasser la garnison de cette forteresse de voisins aussi incommodes. Philippe de Navarre, que Charles le Mauvais a établi le 15 octobre 1361, au moment où il se dispose à retourner en Navarre, son lieutenant général dans ses terres de France et de Normandie, loin de contrarier les projets de Bertrand, lui prête au contraire le concours le plus actif. Par sa droiture, sa loyauté, par son caractère obstiné, mais sûr, franc et ouvert, le comte de Longueville forme avec son frère un parfait contraste. Longtemps dévoué au parti de l'Angleterre, Philippe a été le dernier à faire sa soumission, mais il est aussi incapable de manquer à sa parole que le roi de Navarre d'être fidèle à la sienne. Aussi, Jean, qui l'a pris en singulière estime, vient de lui écrire d'Avignon qu'il le fait chef de la croisade projetée contre les Sarrasins.

A la fin d'avril 1363, Bertrand se concerte avec le comte de Longueville, qui se tient alors au château de Gavray, pour obtenir l'évacuation d'Aulnay. Il envoie son frère Guillaume en mission auprès des principaux chefs du parti navarrais en Normandie. Le Bour de Luz, sommé de vider la forteresse qu'il

détient par un capitaine tel que du Guesclin et par le lieutenant général de son souverain, s'empresse d'entrer en composition. Toutefois, avant de livrer une place qu'il considère comme sa propriété, et qu'il a peut-être achetée lui-même d'Arnaud d'Aigremont à beaux deniers comptants, l'aventurier navarrais exige qu'on lui verse, à titre d'indemnité ou de rachat, une somme dont nous ignorons le chiffre exact, mais qui devait être assez considérable, puisqu'elle paraît avoir été payée à la fois pas les sujets du duc de Normandie et par ceux du roi de Navarre. Cette somme doit, selon l'usage, être levée sur le pays environnant; mais comme il faut un certain temps pour la recueillir, du Guesclin, afin d'éviter tout retard, fait sur sa cassette particulière l'avance de la part de rançon promise au nom des sujets du duc de Normandie, part qui se monte à quatre mille cinq cents francs. Il charge en même temps un chevalier bas-normand, nommé Henri de Thiéville, d'aller, en compagnie de seize hommes d'armes ou archers, prendre possession, au nom du duc Charles, du château ainsi racheté et de le faire abattre. Après la reddition d'Aulnay, Philippe de Navarre accourt de Gavray appuyer les opérations de Bertrand dans la vallée de la Vire. Les forces réunies du lieutenant général du roi de Navarre et du capitaine souverain de basse Normandie pour le duc Charles, ne s'élèvent pas à moins de huit cents combattants. Les Français vont donner au lieu fort de Vaudry un assaut infructueux où ils perdent beaucoup de monde. Le comte de Longueville

semble avoir été plus heureux dans une chevauchée entreprise pour expulser les brigands de Cotigny et de Coulonces. Toutefois, la garnison de Vaudry, qui connaît l'entêtement de Bertrand dont elle redoute une nouvelle attaque, ne tarde pas à évacuer cette place, et les bourgeois de Vire reconnaissants offrent à leur libérateur mille réaux d'or.

Pendant que du Guesclin rend ces services aux populations de basse Normandie, Charles de Blois se dispose à attaquer Bécherel, forteresse située entre Rennes et Dinan, sur l'un des points les plus élevés de la ligne de faîte de la Bretagne : c'est, on se rappelle, l'une des deux places qu'Édouard III s'est réservées comme gage d'une somme de soixante-quatre mille nobles qu'il a prêtée à son gendre. L'autre place, Trogoff, a été reprise l'hiver précédent par du Guesclin. L'avide Guillaume Latimer, qui commande la garnison de Bécherel, ne songe qu'à s'enrichir aux dépens de la région exposée à ses pillages et soumise à ses exactions. Il entasse des trésors dont il remplit des tonneaux qu'il expédie au fur et à mesure dans ses manoirs d'Angleterre.

Encouragé par les succès qu'il a obtenus depuis l'ouverture des hostilités, Charles de Blois entreprend de recouvrer une place qui est comme le quartier général de cette occupation étrangère, sous laquelle les malheureux habitants de son duché gémissent depuis si longtemps. Vers la fin de mai ou le commencement de juin 1363, il vient mettre le siège devant Bécherel, et le dauphin Charles autorise aussitôt Amauri, sire de Craon, lieutenant du

roi en Anjou, Maine et Touraine, à rejoindre le duc de Bretagne et à lui prêter l'appui des forces dont il dispose. Grâce à ce renfort, le duc peut soumettre les assiégés au plus étroit blocus. A cette nouvelle, Jean de Montfort rassemble ses troupes à Vannes. Après avoir vainement essayé, le 25 juin, de profiter de l'absence de son adversaire pour surprendre Nantes, il marche en toute hâte au secours de la garnison de Bécherel. Il a sous ses ordres quelques-uns des capitaines anglais les plus renommés, Jean Chandos, Robert Knolles, Gautier Hewet, Jean Harpedenne, sans compter les Bretons dévoués à sa cause, notamment Olivier de Clisson, Tannegui du Châtel, Olivier de Tréziguidi et Olivier de Cadoudal.

Il trouve Charles de Blois campé dans une position si avantageuse qu'il n'ose l'attaquer. Il se contente de le contre-assiéger et de lui couper les vivres. Charles, dont les soldats ne tardent pas à souffrir de la disette, fait proposer à Jean de vider leur différend en rase campagne, dans la lande d'Évran, voisine de Bécherel. Montfort accepte la proposition. On se rend de part et d'autre sur le champ de bataille que l'on a choisi d'un commun accord ; mais, le 12 juillet, au moment où les deux armées vont en venir aux mains, des évêques qui se trouvent là interviennent pour empêcher l'effusion du sang. Cette intervention porte ses fruits. Après beaucoup d'allées et venues, les prétendants conviennent d'une suspension d'armes et s'engagent à reprendre bientôt, sous les auspices du prince de Galles, les négociations ébauchées naguère à Saint-Omer. En même

temps, ils échangent un certain nombre d'otages comme garantie de la cessation immédiate des hostilités, jusqu'à ce qu'une trêve ait été signée et un traité de paix conclu entre les deux partis.

Il arrive trop souvent, l'histoire en témoigne et l'expérience personnelle le démontre, que le vaincu est calomnié par le vainqueur, et qu'un silence lâche se fait le complice du mensonge triomphant. C'est ce qui est arrivé, croyons-nous, à Charles de Blois à propos de l'affaire d'Évran. Quand on étudie de près la version que Montfort et ses partisans cherchent à accréditer, non pas immédiatement après le compromis dont il s'agit, mais seulement dans les deux derniers mois de 1363, on s'aperçoit qu'elle n'est pas exempte de contradictions. D'après cette version, Charles de Blois aurait trois fois juré, sur une hostie consacrée, de livrer dans quinze jours, ou au plus tard dans un mois, une partie du duché, notamment la ville et l'évêché de Nantes, à son compétiteur. D'après cette version encore, acte aurait été dressé, sur le champ de bataille même d'Évran, des engagements réciproques des deux contractants. Mais, outre que cet acte n'a jamais été produit, de deux choses l'une : ou ce protocole n'était qu'un simple projet proposé par l'une des parties, mais non ratifié par l'autre, et alors il n'avait aucune valeur ; ou bien c'était un instrument authentique qui liait les deux contractants dont il portait la signature, et, dans ce cas, on s'explique difficilement pourquoi Charles de Blois aurait eu besoin de jurer trois fois qu'il livre-

rait dans quinze jours Nantes à Jean de Montfort.

Si Charles de Blois avait manqué à sa parole, donnée dans des circonstances aussi solennelles, ou n'avait pas fait honneur à sa signature, il devait répugner profondément à Montfort de traiter de nouveau sous n'importe quelle forme avec un adversaire dont il venait d'éprouver la perfidie, et à un prince aussi chevaleresque que le prince de Galles, de prendre sous son patronage la reprise de négociations dont la mauvaise foi flagrante de l'un des intéressés aurait démontré d'avance l'inutilité. Et pourtant, environ quatre mois après l'affaire d'Évran, le 26 novembre, Jean de Montfort et Charles de Blois signent à Poitiers, en présence du prince de Galles, une trêve qui doit durer jusqu'à la prochaine fête de Pâques (24 mars 1364). Ils prennent l'engagement de se rendre à Poitiers à carême prenant, c'est-à-dire au commencemment du mois de février suivant, avec tous les otages, échangés de part et d'autre en vertu du compromis d'Évran, excepté Bertrand du Guesclin, otage pour Charles de Blois, qui prétend ne s'être pas soumis aux mêmes obligations que les autres, excepté aussi Guillaume Latimer, Jean Boursier et Jacques Ross, otages pour Jean de Montfort, qui ne sont pas restés là où ils avaient promis de faire leur résidence. Ils conviennent en même temps de réparer toute violation de la trêve, aussitôt qu'ils en auront été avisés par le prince de Galles, Charles de Blois à sa résidence de Nantes, Jean de Montfort en son château de Vannes.

Cet acte est rédigé en présence des deux contractants assistés de huit témoins, quatre du parti de Charles de Blois, Jean, sire de Beaumanoir, Gui de Rochefort, Maurice du Parc, Hue de Kerentrec; quatre du parti de Jean de Montfort, Olivier, sire de Clisson, Robert Knolles, Gautier Hewet, Simon Burley. Ces dix personnages jurent sur une hostie consacrée, leur main dans la main du prince de Galles, d'observer fidèlement la trêve et de la faire observer, chacun en ce qui le concerne, partout où s'étend leur autorité.

La teneur de cette trêve ne ruine-t-elle pas par la base la version que Montfort s'efforça d'accréditer quelques mois plus tard, lorsqu'en voyant la guerre ouverte près de se rallumer, dès la fin de 1363, entre le roi de Navarre, son allié, et le duc de Normandie, il jugea le moment opportun pour reprendre avec avantage l'offensive contre Charles de Blois? Encore une fois, si le mari de Jeanne de Penthièvre avait violé à la fin de juillet 1363 un serment solennel prêté en présence de deux armées, comment le comte de Montfort aurait-il consenti à signer une trêve avec un aussi perfide adversaire, trois mois seulement après la violation dont ce dernier se serait rendu coupable! Comment du moins n'aurait-il pas pris soin de faire ses réserves en prévision des négociations qu'il jurait de reprendre à Poitiers, sous les auspices du prince de Galles, au commencement du carême de l'année suivante! Comment la trêve du 26 novembre ne contiendrait-elle aucune allusion, directe ou indirecte, à la rup-

ture d'un pacte conclu si peu de temps auparavant! Comment enfin Jean de Montfort et les quatre chevaliers de son parti, présents à l'arrangement de Poitiers, auraient-ils laissé passer sans protestation ce passage où l'on indique Vannes comme le lieu de la résidence ordinaire de Montfort, Nantes comme le séjour habituel de Charles de Blois, au lendemain d'un prétendu traité qui aurait assuré à Jean la possession de cette dernière ville!

Dans l'engagement qu'aurait pris à Évran le mari de Jeanne de Penthièvre, sous la foi des serments les plus sacrés, de céder dans quinze jours ou un mois Nantes avec la moitié de la Bretagne à son compétiteur, il faut donc voir, selon toute vraisemblance, une fable inventée après coup. Du reste, on n'eut intérêt et l'on ne chercha réellement à accréditer cette fable que dans l'intervalle compris entre la trêve du 26 novembre et l'entrevue du 24 février de l'année suivante. Jean de Montfort imagina sans doute ce système lorsque la reprise sourde des hostilités en Normandie dans les deux derniers mois de 1363 obligea le fidèle allié de Charles de Blois, le jeune dauphin qui était déjà le véritable roi de France, à tourner toutes ses forces contre son cousin de Navarre, tandis que lui, Jean, assuré dès lors de l'alliance ouverte de Charles le Mauvais, de l'appui occulte des Anglais, se trouvait ainsi placé dans les conditions les plus favorables pour recommencer la lutte. Quoi qu'il en soit, les positions respectives des deux compétiteurs étaient si bien prises à l'avance que leur seconde entrevue à Poi-

tiers, le 24 février 1364, se réduisit à un vain simulacre. Après que Jean de Montfort eut formulé par la bouche de son conseiller Pierre Mignot ses récriminations calculées et plus ou moins imaginaires, Hugues de Montrelais, évêque de Saint-Brieuc, qui portait la parole pour Charles de Blois, tournant le dos au représentant de Montfort et s'adressant uniquement à l'arbitre choisi par les deux parties, répondit que ce n'était ni le lieu ni le moment de faire justice des griefs qui venaient d'être articulés et que, si son maître était venu à Poitiers, c'était simplement pour témoigner de sa déférence envers le prince de Galles. Cela équivalait à une déclaration de guerre. Aussi, le lendemain même de cette entrevue, alors que Charles faisait route de Poitiers à Parthenay pour retourner à Nantes avec une faible escorte armée seulement d'épées et de couteaux, il n'échappa que par miracle à une embuscade tendue sur son passage par cinq cents Anglais.

Avant d'en venir au rôle de du Guesclin dans l'affaire d'Évran, on nous pardonnera peut-être d'emprunter à l'un des ouvrages les plus curieux du quatorzième siècle une anecdote qui doit trouver place ici, parce qu'elle a une importance capitale pour l'histoire du costume et des mœurs sous les trois premiers Valois. Le héros de cette anecdote est Jean, sire de Beaumanoir, l'un des quatre chevaliers du parti de Charles de Bois, qui se portèrent garants de la trêve du 26 novembre. En assignant pour la première fois le lieu et les circonstances où dut se passer la scène dont il s'agit, en la rappor-

tant par conséquent à sa date, en la replaçant dans son milieu historique et sous son véritable jour, notre but est d'éclairer le principal personnage qui y figure et surtout le langage qu'on lui prête d'une lumière plus vive et vraiment nouvelle.

L'entrevue du 26 novembre avait eu lieu à Poitiers où Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, tenait alors la cour la plus brillante peut-être de l'Europe. Nous avons dit précédemment que le roi d'Angleterre s'était opposé de toutes ses forces, mais sans aucun succès, au mariage de son fils aîné avec la belle Jeanne de Kent, veuve de Thomas de Holland. Une fois le mariage consommé, le 19 juillet 1362, il conféra au vainqueur de Poitiers le titre de prince d'Aquitaine. Il créait ainsi une véritable vice-royauté au profit du Prince Noir qui s'engageait seulement à reconnaître la suzeraineté de son père en lui payant chaque année une redevance d'une once d'or. C'était l'exil le plus brillant, mais ce n'en était pas moins un exil. Passionné pour le luxe et les plaisirs autant que pour la gloire, le prince de Galles avait toujours jeté l'or à pleines mains, et son mariage lui avait été une occasion de redoubler de prodigalité. Le 29 août, au moment où il allait s'embarquer pour se rendre en Guyenne, il était tellement criblé de dettes qu'il dut faire son testament pour donner des gages et fournir une hypothèque, le cas échéant, à ses nombreux créanciers.

Jeanne de Kent n'avait pas moins que son mari des goûts de faste et de dépense. Le luxe naît toujours au sein de la richesse mal acquise. Dès la fin

du règne de Philippe de Valois, les maîtresses de capitaines anglais, qui s'étaient enrichis en Bretagne par le brigandage, avaient commencé à porter des corsets fendus sur les côtés et bordés de larges bandes d'hermine ainsi que des coiffures constellées de perles. La veuve de Thomas de Holland s'était trouvée pendant de longues années en perpétuel contact avec ces drôlesses à Vannes, à Creully, à Saint-Sauveur-le-Vicomte où son mari avait rempli successivement les fonctions de lieutenant du roi d'Angleterre. Elle n'avait pu se soustraire complètement à l'influence d'un tel milieu ni passer une partie de sa vie dans ce monde d'aventuriers et d'aventurières sans en contracter plus ou moins les habitudes. Il ne faut donc pas s'étonner si l'une des premières parmi les grandes dames de sa nation, elle avait adopté les modes nouvelles. Son ameublement n'était pas moins luxueux que sa toilette. A l'occasion de son mariage avec le Prince Noir, elle s'était fait faire un lit de velours rouge, brodé de plumes d'autruche d'argent et de têtes de léopard d'or, qu'elle légua par testament à son fils Richard II.

Lorsqu'à la fin de 1362 et en 1363, le vainqueur de Poitiers, créé nouvellement par son père prince d'Aquitaine, vint tenir sa cour à Bordeaux et à Poitiers, les femmes des seigneurs gascons et poitevins, rattachés au parti anglais, n'eurent naturellement rien de plus pressé que de se modeler, dans leur toilette comme dans tout le reste, sur la princesse de Galles. Cette imitation des modes exotiques faisait fureur lorsque Charles de Blois et les quatre

chevaliers de son parti, qui garantirent la trêve du 26 novembre, arrivèrent à Poitiers : nos Bretons connaissaient trop bien l'origine de tout ce luxe, dont les dépouilles de leur pays avaient fait les frais, pour en être éblouis.

Aussi, la femme d'un grand seigneur de Guyenne, qui était dans toute la ferveur de cette imitation des modes anglaises, ayant un jour pris à partie Jean, sire de Beaumanoir, son cousin, au sujet de la mise de la dame de Beaumanoir qu'elle n'avait pas trouvée conforme au goût du jour, elle eut bientôt lieu de se repentir de cette sortie malencontreuse. Du reste, l'imprudente ne pouvait plus mal s'adresser. Ce Beaumanoir est celui-là même qui avait commandé les champions de Charles de Blois au combat des Trente et qui, grièvement blessé, tourmenté d'une soif dévorante, avait reçu de l'un de ses compagnons d'armes la fameuse réponse : « Beaumanoir, bois ton sang, ta soif se passera. » C'était un vrai Breton, fort peu endurant, très beau parleur, assez enclin à la raillerie, aussi prompt à la riposte et même à l'attaque dans une conversation que sur un champ de bataille. Son maître Charles de Blois, qui se faisait un devoir de réciter les psaumes des trépassés chaque fois qu'il traversait un cimetière, avait bien de la peine à imposer silence pour quelques instants à ce causeur intarissable. Il avait coutume de lui dire : « Beaumanoir, Beaumanoir, récitez avec moi votre « *Pater noster* » pour les défunts, et n'oubliez pas que notre tour viendra aussi, à vous comme

à moi. » Mais il est temps de laisser parler le sire de Beaumanoir ou plutôt le chevalier de la Tour Landry qui prête au chevalier breton un langage d'une si piquante saveur.

« La femme d'un baron de Guyenne critiquait un jour la toilette de la dame de Beaumanoir : « Beau cousin, disait-elle au sire de Beaumanoir, je viens de Bretagne où j'ai vu belle cousine votre femme, qui n'est pas mise et n'a pas sa robe garnie comme les dames de Guyenne et de plusieurs autres lieux, car la bordure de ses corsets n'est pas assez large ni de la mode qui a cours à présent. » — « Madame, répondit Beaumanoir, puisque ma femme n'est pas habillée à votre guise et comme vous, que la bordure de ses corsets vous semble trop étroite et que vous m'en blâmez, sachez que vous ne m'en blâmerez plus. J'ai imaginé un costume aussi nouveau et plus élégant, plus riche qu'aucun de ceux que vous portez, vous et les dames qui se mettent à votre mode, car vous et elles n'avez après tout que la moitié de vos corsets et de vos chaperons recouverte de parements de vair et d'hermines, tandis que moi je ferai encore mieux : je ferai porter à ma femme ses corsets et ses chaperons à l'envers, la doublure de fourrure en dehors ; ils seront de cette façon plus bordés et mieux garnis que les vôtres. Ce n'est pas, croyez-le bien, que je ne veuille voir ma femme aussi bien mise que les bonnes dames de son pays. Mais je ne veux pas qu'elle renonce au costume des honnêtes femmes, des dames de bon renom qui sont en France et chez

nous pour adopter les modes des maîtresses, des filles suivantes des Anglais et des gens des Compagnies, car ce furent celles-ci qui, les premières, introduisirent en Bretagne cette mode des grandes bordures, des corsets fendus sur les côtés et des parements flottants : cela s'est fait de mon temps et sous mes yeux. Quant à copier la mise de ces créatures, je ne fais certes pas mon compliment aux femmes bien nées qui donnent un si mauvais exemple, quoique la princesse de Galles et autres dames d'Angleterre, longtemps après la première apparition de ces modes, aient pu les adopter. Mais j'ai toujours ouï dire aux gens sensés que toutes bonnes dames se doivent vêtir comme les honnêtes femmes du royaume où elles vivent, et que les plus sages sont celles qui sont les dernières à adopter telles nouveautés. Aussi bien, les dames de France et de ces basses marches ont la renommée d'être les plus honnêtes du monde et celles dont on dit le moins de mal. En Angleterre, au contraire, il y a beaucoup de nobles personnes sur le compte desquelles on fait courir de méchants bruits, à tort ou à raison, je ne sais. Mieux vaut donc s'en tenir à la mode des dames dont la réputation est la meilleure. » Le chevalier de la Tour Landry ne dit pas où eut lieu le dialogue que nous venons de reproduire. Ce ne fut pas en Bretagne, puisque la dame qui provoqua Beaumanoir revenait de faire un voyage dans ce pays. La mention de la princesse de Galles, que le chevalier breton appelle tout court « la princesse », démontre que ce fut dans le res-

sort de la principauté d'Aquitaine créée vers le milieu de 1362 au profit du Prince Noir. On peut ajouter maintenant avec certitude que les paroles dont il s'agit furent échangées à Poitiers, soit à la fin de 1363, en novembre, lorsque Beaumanoir fit un premier voyage dans cette ville où il se porta garant pour Charles de Blois de la trêve du 26, soit au commencement de 1364, en février, quand il revint à la cour du prince de Galles pour assister à l'infructueuse entrevue du 24 de ce mois. Ce qui donne tant de prix à cette anecdote, c'est qu'elle nous révèle l'origine de l'innovation la plus caractéristique survenue dans le costume des femmes au quatorzième siècle, innovation où se reflète comme toujours un côté curieux des mœurs de cette époque. Nous y prenons en outre, pour ainsi dire sur le fait, l'attitude digne, fière, volontiers méprisante, que la Bretagne de Charles de Blois, même appauvrie et vaincue, sut garder fermement devant ce faste de parvenus et de filles de joie dont les Anglais vainqueurs étalaient insolemment le spectacle.

Il nous tarde, après une aussi longue digression, de revenir à du Guesclin. L'affaire d'Évran, point de départ de la trêve du 26 novembre et de l'entrevue du 24 février suivant, est du 12 juillet 1363. Bertrand n'a pas été présent, quoi qu'on en ait dit, à cette suspension d'armes au sujet de laquelle il ne put jamais s'établir, comme on vient de le voir, une entente définitive. La présence du chevalier breton en haute Normandie, à cette même date, est attestée par une quittance qu'il donne à Rouen, le 10 juil-

let, deux jours seulement avant le compromis dont il s'agit. Du Guesclin n'en est pas moins compris parmi les otages que Charles de Blois, en conséquence de ce compromis, doit livrer à son compétiteur. C'est un service à rendre au prince qu'il aime le plus après le dauphin, et il s'y prête de bonne grâce. Mais comme sa présence est alors plus utile que jamais en Normandie, il a soin de stipuler qu'il restera otage un mois seulement et qu'au bout de ce temps il recouvrera la pleine liberté de ses mouvements. Il fait cette déclaration en présence de plus de deux cents chevaliers ou écuyers. Montfort accepte Bertrand malgré cette réserve et le donne, au commencement d'août, à garder à Robert Knolles. Aussitôt que du Guesclin a rempli son engagement, il remercie son hôte qui l'a traité avec beaucoup d'égards, et se rend à Vitré pour gagner de là Dinan où va se consommer l'un des actes les plus importants de sa vie.

On se rappelle peut-être le sentiment tendre que la bravoure de Bertrand avait éveillé, dès la fin de 1356, dans l'âme d'une noble damoiselle de Dinan, nommée Thiphaine Raguenel. Ce sentiment a pris de nouvelles forces à chaque succès obtenu depuis lors par le héros du siège de Rennes. Comme une plante dont le soleil, dans sa course ascendante, vivifie par degrés la sève, le cœur de la fille de Robin Raguenel a battu de plus en plus fort à mesure que la gloire de Bertrand montait à l'horizon. Sans doute, le fils aîné de Jeanne Malemains n'est pas moins renommé pour ses désavantages

physiques que pour ses talents militaires. Mais Thiphaine, quoique jeune et jolie, vit moins par les sens que par l'imagination, et elle a dans le tour d'esprit, comme il arrive souvent aux femmes de son pays, je ne sais quelle gravité rêveuse. Par un instinct naturel et sans se rendre compte d'une telle illusion, elle ne voit son compatriote qu'à travers l'auréole, déjà légendaire, qui le transfigure. Elle appartient, d'ailleurs, à une famille où les vertus, les malheurs de Charles de Blois ont exalté la fidélité jusqu'à une sorte de culte, où l'on vénère à la fois dans le mari de Jeanne de Penthièvre le souverain légitime du duché, un saint et un martyr des Anglais. Du Guesclin, lui aussi, s'est fait dès le début le champion de la bonne cause. Il a continué de la servir, après qu'elle a été humiliée et vaincue. Il unit donc le dévouement chevaleresque à la bravoure : c'est moitié plus qu'il n'en faut, même à un homme laid, pour gagner le cœur d'une Bretonne.

On devine avec quel empressement le duc doit se prêter à ce projet d'union entre deux familles, où l'attachement inviolable à son parti est passé en quelque sorte dans le sang. Il saisit d'autant plus volontiers cette occasion de rapprocher Bertrand de sa personne qu'il craint davantage d'être privé à l'avenir des services d'un sujet aussi utile. Le capitaine de Pontorson reste toujours, il est vrai, dévoué du fond de l'âme au prince pour lequel il a combattu d'abord ; il vient d'en donner une nouvelle preuve en interrompant tout à coup une campagne

commencée sous les plus brillants auspices pour se constituer prisonnier entre les mains de Robert Knolles. Il n'en a pas moins été amené, depuis quelques années, par la force des choses, à se mettre presque continuellement à la solde du duc d'Orléans, du dauphin et du roi de France. En mariant le héros du siège de Rennes à la fille de Robin Raguenel, Charles de Blois resserre et scelle d'une manière pour ainsi dire indissoluble les liens qui rattachent Bertrand à son pays d'origine.

Thiphaine paraît avoir été l'une de ces femmes fidèles, aimantes et enthousiastes qui cherchent surtout le bonheur dans la gloire de leur mari. Avant de rendre le dernier soupir à la fin de 1372, elle fut en mesure de goûter pleinement ce bonheur, car c'est du vivant de sa première femme que du Guesclin remporta ses plus belles victoires, Cocherel, Montiel, Pontvallain. Appelée bientôt à partager la haute fortune de son époux, devenue comtesse de Longueville et duchesse de Molina, la digne compagne du connétable de Charles V reçut ainsi la récompense qu'elle méritait pour s'être éprise du courage, même pauvre et entaché de laideur. Toutefois, il manqua à ce mariage la bénédiction suprême, et d'une union si bien assortie il ne naquit point d'enfant. Pendant que Bertrand guerroyait au loin, il paraît que Thiphaine se consolait de l'isolement où elle était réduite en s'adonnant à l'astrologie. Du haut des tours de son château de Pontorson ou du sommet du Mont-Saint-Michel, où l'on a longtemps montré aux voyageurs

l'emplacement de la maison qu'elle avait habitée, la comtesse de Longueville étudiait le cours des astres pour essayer d'y lire la destinée de son mari. On prétend même qu'elle réussit à prédire par la magie de son art tout ce que le sort réservait au grand capitaine d'heureux ou de malheureux, notamment la défaite d'Auray. Du Guesclin ne tint jamais le moindre compte de ce qu'il considérait, non sans raison, comme des rêveries. On n'en est pas moins touché du sentiment qui dictait à Thiphaine de tels pronostics : il sied bien aux femmes d'avoir ces superstitions du cœur.

Du Guesclin ne songe qu'à jouir de son bonheur lorsqu'il est troublé au sein d'un repos si chèrement acheté par l'incident le plus pénible. Après le retour en Bretagne des chevaliers qui ont accompagné Charles de Blois à Poitiers en qualité de témoins de la trêve du 26 novembre, on remet à Bertrand, le 9 du mois suivant, de la part d'un chevalier anglais nommé Guillaume de Felton, alors sénéchal de Poitou, un défi ou cartel en règle. En lisant le texte même de ce cartel, fidèlement reproduit dans sa teneur, autant du moins que cela est possible quand on veut mettre notre vieille langue à la portée du commun des lecteurs, on saura, sans autre explication, en quoi consistait le différend dont il s'agit, et comment il avait pris naissance :

« Monseigneur Bertrand du Guesclin, j'ai entendu par Jean le Bigot, votre écuyer, que vous avez ou devez avoir dit que si nul homme voulait prétendre

que vous n'êtes pas bien et loyalement resté otage à cause du traité de paix de Bretagne, en la manière que vous l'aviez promis le jour que monseigneur de Montfort, duc de Bretagne, et monseigneur Charles de Blois avaient entrepris de combattre ensemble sur la querelle de Bretagne, et que vous étiez tenu de rester otage pendant plus d'un mois, vous voudriez vous défendre devant vos juges. Sur quoi, je vous fais savoir que vous promîtes le dit jour, par la foi de votre corps, de vous constituer otage et de rester à la résidence qui vous serait assignée sans en départir jusqu'à ce que la ville de Nantes fût rendue au dit monseigneur de Montfort, duc de Bretagne, ou que vous eussiez reçu congé de mon dit seigneur, lequel serment vous avez trahi, loin de le tenir bien et loyalement. Et, avec l'aide de Dieu, je suis prêt à le prouver contre vous par mon corps, comme chevalier doit faire, devant monseigneur le roi de France. Témoin mon sceau à cette cédule apposé et mis le 24 novembre, l'an mil trois cent soixante et trois. Guillaume de Felton. »

La réponse de du Guesclin ne se fait pas attendre :

« A monseigneur Guillaume de Felton. Je vous fais savoir qu'avec l'aide de Dieu, je serai devant notre sire le roi de France le mardi avant la mi-carême prochaine, s'il est alors dans son royaume. Et au cas qu'il n'y serait, je serai, avec l'aide de Dieu, devant monseigneur le duc de Normandie le dit jour. Et quant est de ce que vous dites ou avez dit que j'aurais dû rester otage plus d'un mois, jusqu'à

ce que la ville de Nantes fût rendue au comte de Montfort, et que j'ai trahi mon serment, au cas qu'il y aurait lieu de vous en faire raison et le voudriez maintenir contre moi, je dirai et maintiendrai devant le roi ou le duc, en ma loyale défense, que mauvaisement avez menti. Et je serai au rendez-vous, s'il plaît à Dieu, pour y garder et défendre mon honneur et état contre vous, s'il y a lieu de vous en faire raison. Et pour ce que je ne veux longuement être en ce démêlé avec vous, je le vous fais savoir cette fois pour toutes par ces lettres scellées de mon scel, le 9 décembre, l'an mil trois cent soixante et trois. Bertrand du Guesclin. »

Un des parents de Bertrand, qui est en même temps l'un de ses plus anciens compagnons d'armes, Olivier de Mauny, se fait un point d'honneur d'assister son cousin dans cette circonstance. Après avoir joint son démenti à celui de du Guesclin, il provoque en duel quiconque, parmi les parents de Felton ou les partisans de Montfort, voudrait prendre la défense du chevalier anglais. Il trouve bientôt à qui parler. Le 15 février 1364, un cousin du sénéchal de Poitou, Thomas de Felton, notifie à Olivier de Mauny qu'il accepte le défi.

Du Guesclin n'est déjà plus le bouillant écuyer, le bachelier à l'humeur batailleuse que nous avons connu naguère. Supposez le héros du siège de Rennes provoqué par Felton dans les termes qu'on vient de voir. Avec quel empressement il se serait mesuré en champ clos contre son adversaire ! Avec quelle rage il lui aurait fait mordre la poussière !

Mais aujourd'hui le progrès de l'âge, le sentiment de la responsabilité que donne une position plus élevée, peut-être même les ordres exprès du dauphin, qui ne voudrait à aucun prix exposer aux chances d'un combat singulier son meilleur capitaine, toutes ces circonstances ont singulièrement amorti la fougue juvénile d'autrefois.

Du Guesclin prend donc le parti d'évoquer son affaire devant le roi ou le dauphin, et de se soumettre entièrement à leur décision. Jean vient d'être forcé de se remettre en captivité et de retourner en Angleterre, parce qu'il veut faire honneur à sa parole, et que Louis, duc d'Anjou, son second fils, n'a pas craint de manquer à la sienne. Le duc de Normandie, qui le premier a attaché Bertrand au service de la France, tient alors les rênes du gouvernement, avec le titre de lieutenant du roi son père. Ce prince, comme pour témoigner d'une manière éclatante de sa haute estime pour Bertrand, veut donner la plus grande solennité à un débat où l'honneur d'un tel serviteur est en jeu. C'est pourquoi, au jour convenu, le mardi de la mi-carême 27 février 1364, il convoque les gens de son Parlement dans une séance solennelle, qu'il préside en personne. Il est assisté des pairs et d'une élite de barons et de chevaliers. A sa droite, un grave personnage assis sur un trône, la tête ceinte d'une couronne, attire tous les regards : c'est Pierre Ier, roi de Chypre, le vainqueur des Sarrasins, dont la présence ajoute je ne sais quel prestige étrange à la cérémonie, qu'elle colore pour ainsi dire d'un reflet

d'Orient. La parole est ensuite donnée aux avocats des deux parties, et les débats durent trois jours. Le jeudi 29, dernier jour du mois de février, en présence du roi de Chypre et du dauphin, la Cour rend son arrêt dont voici la substance réduite en syllogisme. La loi ne permet les duels qu'à défaut de preuve testimoniale. Or, du Guesclin a déclaré, en présence de plus de deux cents chevaliers et écuyers, qu'il ne peut rester otage que pendant un mois. Il a tenu sa promesse, comme en font foi plusieurs témoins qui l'ont ramené, à l'expiration de ce délai, de chez Robert Knolles. Donc, Guillaume de Felton n'est pas recevable à appeler Bertrand en duel pour prouver un fait attesté par plus de deux cents personnes. La seule satisfaction que cet arrêt accorde au chevalier anglais, c'est de n'être pas tenu de payer les cent mille francs de dommages et intérêts réclamés par son adversaire.

Au moment où du Guesclin vient de gagner ainsi son procès contre Felton, le dauphin et le roi de Navarre s'apprêtent à vider dans les plaines de Normandie un débat bien autrement solennel. Cette querelle, qui s'agite déjà à main armée, et qui ne doit être tranchée que sur un champ de bataille, c'est celle même de la France menacée de nouveau par les convoitises de Charles le Mauvais, et c'est l'épée de Bertrand qui va la juger.

CHAPITRE XIII

PRISE DE MANTES ET DE MEULAN

Mort de Philippe de Rouvre. — Le roi Jean prend possession du duché de Bourgogne. — Prétentions de Charles le Mauvais. — Mort de Philippe de Navarre. — Redoublement du brigandage. — Jean Jouel. — Préparatifs hostiles du roi de Navarre. — Prise de Rolleboise par Jean Jouel. — Arrestation de Renier le Coutelier, vicomte de Bayeux, par le Navarrais Michel de Villeneuve. — Panique aux environs de Paris. — Terreurs des habitants de cette ville et de leur nouvel évêque, Étienne. — Hiver exceptionnellement rigoureux de 1363-1364; effets de ce froid extraordinaire. — Siège de Beaumont-le-Richard, de Quesnay et prise du Molay-Bacon, par du Guesclin et Olivier de Mauny. — Wauter Strael, capitaine de la garnison de Rolleboise. — Siège de cette place par les troupes du duc de Normandie. — Épuisement du Trésor. — Luxe ruineux des gens de Cour. — Dépenses de tout genre faites par le dauphin Charles à l'occasion du séjour à Paris de Pierre Ier, roi de Chypre. — Mécontentement des Bretons, qui ne peuvent obtenir le payement de leur solde. — Du Guesclin et le comte d'Auxerre prennent la direction du siège de Rolleboise. — Confiscation des fiefs du roi de Navarre situés dans le royaume et soumis à la suzeraineté du roi de France. — Du Guesclin est chargé d'exécuter cet arrêt. — Surprise et pillage de Mantes par Bertrand et ses Bretons. — Prise et pillage de Meulan. — Mort du roi Jean. — Voyage du nouveau roi Charles V en Normandie. — Engagement illusoire de neutralité pris par la reine Blanche. — Du Guesclin reçoit le titre de chambellan du roi. — Donation à Bertrand, à Jean le Bouteiller, à Lyon du Val, à Lucas de Maillechat, à Olivier de Porcon, des biens confisqués d'un certain nombre de bourgeois de Mantes (1363, octobre — 1364, avril).

L'une des conséquences du traité de Brétigny a été le rétablissement de la paix entre les rois de

France et de Navarre. Un an s'est à peine écoulé depuis la conclusion de ce traité que la mort de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, survenue le 21 novembre 1361, vient troubler de nouveau la bonne harmonie qui règne entre les deux souverains. Philippe ne laisse pas d'enfants. Petit-fils de Robert II, cousin germain de Philippe de Rouvre, le roi Jean prend possession du duché moins comme d'un apanage revenu à la couronne que comme d'un héritage qui lui échoit par succession. Le roi de Navarre n'est que l'arrière-petit-fils de Robert et le cousin issu de germain du dernier duc ; il n'en prétend pas moins avoir des droits sur la Bourgogne. Dans le courant de l'année 1362, il dépêche à plusieurs reprises des ambassadeurs auprès de son beau-père et les charge de faire valoir ses réclamations. Le roi Jean déclare mal fondées les prétentions de son gendre et n'en tient nul compte. Charles le Mauvais se prépare dès lors à rentrer dans la lice et à reprendre les hostilités. Il fait attaquer sous main le royaume par un certain nombre de chefs de Compagnies qui sont à ses ordres, et ne guette que l'occasion de déclarer la guerre.

Il trouve, il est vrai, dans son frère Philippe de Navarre, dont il a fait son lieutenant général en France et en Normandie, un partisan résolu du maintien de la paix. Mais ce prince, qui s'est réconcilié loyalement avec le roi Jean et le dauphin, meurt à Vernon des suites d'un refroidissement, le 29 août 1363, au moment même où Charles, assuré de l'appui indirect du roi d'Angleterre et du prince

de Galles, va lever complètement le masque. C'est alors en effet qu'Édouard, furieux de la mauvaise foi du duc d'Anjou, lâche en quelque sorte sur la Normandie le fameux Jean Jouel. Loin de contenir le roi de Navarre, le monarque anglais et le prince d'Aquitaine vont l'exciter désormais à aller de l'avant. Ils donnent le mot d'ordre, et l'on voit aussitôt tous ces aventuriers d'au delà du détroit qui occupent encore un certain nombre de forteresses en France, faire à l'envi cause commune avec le Navarrais. Jean de Montfort lui-même, que ses protecteurs avaient paru d'abord entraîner dans les voies pacifiques, subit le contre-coup de ce revirement, et il est amené ainsi, selon toute vraisemblance, à mettre en avant, dans les derniers mois de 1363, des récriminations et à prendre une attitude d'où ne peut résulter qu'un nouveau recours aux armes.

Dès le milieu de cette année, le roi de Navarre, en mandant près de lui le chanoine Gui Quieret, son plus intime conseiller et l'un de ses lieutenants en Normandie, a bien soin de le faire passer par Bordeaux, où il l'a chargé sans doute de quelque mission auprès d'Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, et du captal de Buch. C'est de ce côté surtout que Charles le Mauvais attend un appui, au moins occulte, dans la guerre qu'il se dispose à entreprendre. Il ne cesse d'expédier des courriers, d'envoyer des messagers dans ses possessions de France. Ce ne sont qu'allées et venues de Pampelune, où il fait alors sa résidence, à Cherbourg, port

de débarquement habituel des Navarrais en Normandie. On ne tarde pas à voir éclater dans cette province les premières étincelles de la guerre qui va se rallumer. Jean Jouel s'empare du donjon de Rolleboise près de Mantes. De ce donjon, qui commande le cours de la basse Seine, l'aventurier anglais intercepte les communications entre Rouen et Paris. Vers le même temps, un Navarrais de la garnison de Mortain, Michel de Villeneuve, ne craint pas de faire prisonnier un fonctionnaire assez important au service du roi de France, Renier le Coutelier, vicomte de Bayeux. Mais c'est principalement aux environs de Paris que ces brigands promènent pour ainsi dire la désolation et l'épouvante. On se croirait revenu aux plus mauvais jours de 1358. Un fait pourra donner l'idée de la panique qui règne alors jusque dans les faubourgs de la capitale du royaume. Chaque évêque de Paris, nouvellement nommé, devait, après son sacre, franchir l'enceinte et passer la nuit en dehors de l'une des portes de sa ville épiscopale où ses vassaux le venaient prendre pour le ramener en grande pompe et procéder à son installation. Nommé le 11 décembre 1363, Étienne, dit de Paris, juge prudent de se faire dispenser de la formalité dont il s'agit : si courte que doive être cette station au delà de l'enceinte fortifiée, le nouveau prélat craint que les brigands n'en profitent pour le dévaliser et le mettre à rançon. L'imagination populaire, qui grossit tout, se met de la partie et prête aux gens des Compagnies les plus atroces horreurs. Le rôle qu'on assi-

gne aux ogres dans les légendes, on prétend que ces coupe-jarrets le remplissent dans la vie réelle. On raconte que, non contents de dépouiller les voyageurs, ils les mutilent et les coupent par morceaux pour les faire servir à leurs festins d'anthropophages. S'il fallait en croire la rumeur publique, les bêtes féroces que le dauphin, amateur de toutes les raretés, tient en cage dans les jardins de son hôtel Saint-Pol ne seraient pas plus âpres à la curée et ne se jetteraient pas sur leur proie avec de plus terribles rugissements.

Un ennemi non moins redoutable que les brigands, c'est le froid qui sévit pendant le dernier mois de 1363 et les deux premiers mois de 1364 avec une rigueur inouïe. D'après un moine de Malmesbury, en Angleterre, il gela sans discontinuer depuis le 7 décembre jusqu'au 11 mars, et, d'après un habitant de Montpellier, depuis le 30 novembre jusqu'au 7 mars. L'eau qu'on servait sur les tables était gelée avant qu'on eût eu le temps de la boire. Un marchand, qui faisait souvent à cheval des voyages à Carcassonne, fut tué en route par le froid. La monture ne s'en achemina pas moins vers l'hôtellerie où son maître avait coutume de descendre. Le malheureux cavalier était tellement raidi sur sa selle que de loin on le crut vivant; mais sitôt qu'on s'approcha, on s'aperçut qu'il était mort, et quand on eût détaché les mains qui tenaient les rênes, il tomba comme une masse inerte. Le Rhône fut pris par la glace dans toute l'étendue de son cours et, en certains endroits, jusqu'à quinze pieds

de profondeur. On le traversait à cheval et même avec des charrettes. Il en fut ainsi des étangs, et les brigands profitèrent de cette circonstance pour s'emparer d'un certain nombre de châteaux entourés d'eau que l'on put attaquer alors aussi commodément que s'ils avaient été en terre ferme. On allait à pied sec sur l'étang de Thau, depuis Cette jusqu'à Mèze. Non seulement un certain nombre d'animaux, mais encore la plupart des plants de vigne et d'oliviers périrent par le froid. De mémoire d'homme, on n'avait rien vu de pareil. La chrétienté, frappée en moins d'un quart de siècle de tant de calamités à la fois, la peste de 1348, de 1362, la guerre à l'état permanent, les Compagnies, la chrétienté sentit redoubler ses inquiétudes sous l'étreinte d'un nouveau fléau qui, atteignant jusqu'aux bêtes et aux végétaux, semblait s'attaquer à la nature entière et menaçait de tarir à la surface du globe toutes les sources de la vie.

Les historiens du moyen âge auraient grand tort de négliger ces accidents des saisons qui ont exercé parfois une si décisive influence sur la marche des événements, sur la destinée des individus et des sociétés. Ne savons-nous pas, par une expérience toute récente, qu'il suffit de quelques bonnes récoltes pour consoler une nation abattue et l'aider à se relever, comme aussi un hiver exceptionnellement rude peut mettre le comble aux maux dont souffre déjà un peuple? Quoi qu'il en soit, au plus fort de ce cruel hiver, alors que c'est presque un travail de vivre en restant à se chauffer au coin de

son foyer, du Guesclin trouve assez d'énergie, jointe à une incomparable force physique, pour entreprendre et mener à bien une expédition dont nous allons lui restituer l'honneur.

Dès la première moitié de 1363, les Anglo-Navarrais ont occupé un certain nombre de forteresses du Bessin, d'où il rançonnent le plat pays des environs de Bayeux. Le 18 juillet, ils se sont emparés de Beaumont-le-Richard, et ils tiennent aussi Quesnay et le Molay. C'est contre ces brigands que Bertrand entre en campagne au cœur même de l'hiver. « Les hommes d'armes, dit M. Léopold Delisle, ne se reposèrent pas pendant l'hiver de 1363-1364. La commune de Caen, dont l'activité ne se ralentissait pas, contribua aux sièges que les gens du duc de Normandie mirent alors devant Baumont-le-Richard, devant le Quesnay et devant le Molay-Bacon. Cette dernière place était occupée par différents Anglais, Gascons et autres pilleurs, robeurs et ennemis du royaume. Elle fut enlevée par Olivier de Mauny au mois de février 1364. L'indemnité à laquelle ce dernier chevalier avait droit pour un fait d'armes aussi important, fut réglée par le bailli de Caen, le sire de Thieuville, Henri de Colombières, Guillaume de Montenay, Raoul Taisson, Fouques Painel et Richard de Chiffrevast, chevaliers. Elle fut payée par les contribuables des vicomtés de Caen, de Bayeux et de Coutances. »

Il est certain, comme l'éminent érudit l'affirme, qu'Olivier de Mauny est censé diriger les opérations, mais cette direction doit être plus nominale que

réelle. Du Guesclin, lui aussi, prend part au siège du Molay-Bacon. Ce fait nouveau nous est révélé par un acte que nous avons eu la bonne fortune de découvrir. Or, Bertrand a depuis longtemps le titre de capitaine général dans la région même où l'on se bat, c'est-à-dire en basse Normandie. En outre, il est dès lors un personnage plus considérable que les Mauny ses cousins qui jusque-là ont toujours combattu sous ses ordres. Si donc Olivier de Mauny apparaît sur le premier plan dans les actes relatifs à une opération militaire où du Guesclin assiste en personne, c'est que le lieutenant du dauphin Charles se trouve sans doute dans une position qui ne lui permet pas de se mettre en évidence.

On ignore les dates extrêmes du siège du Molay; on sait seulement que cette forteresse était prise peu avant le 12 mars. Les opérations des Français dans le Bessin doivent par conséquent remonter probablement aux mois de janvier et de février 1364. Mais nous avons vu dans le chapitre précédent que du Guesclin, à la fin de décembre 1363, avait pris le parti de porter devant le Parlement le procès pendant entre lui et Felton, procès qui s'instruisit pendant les deux premiers mois de l'année suivante. Le chevalier anglais prétend, on se le rappelle, obliger son adversaire à rester otage pour Charles de Blois pendant plusieurs mois encore. Le défendeur repousse, il est vrai, avec énergie une telle prétention. La question n'en reste pas moins réservée, par cela seul qu'elle est remise entre les mains de la justice. Aussi, Bertrand n'a pas le droit

de se considérer comme entièrement libre de sa personne, tant que la Cour n'a pas rendu un arrêt en sa faveur. Si, au lieu de gagner son procès, il avait le malheur de le perdre, il serait plus ou moins à la merci de Felton. On comprend que, tant qu'il est soumis à cette éventualité, il ne juge ni prudent ni digne de prendre, au moins officiellement, la direction des opérations militaires dont le Bessin est alors le théâtre. Voilà pourquoi il prie Olivier de Mauny de lui servir en quelque sorte de prête-nom, et fait investir son cousin du titre de commandant en chef. Il ne faut voir là, selon nous, qu'une simple formalité, et du Guesclin n'en conserve pas moins, dans les sièges de Beaumont-le-Richard et de Quesnay, comme dans la prise du Molay, une action prépondérante. Il y a des supériorités telles qu'elles imposent pour ainsi dire le commandement même à ceux qui s'en voudraient dépouiller.

Cette campagne en basse Normandie, pendant l'un des plus terribles hivers dont l'histoire ait gardé le souvenir, ne fait pas seulement honneur à Bertrand et à Mauny qui conduisent les opérations. Elle prouve combien sont aguerries les troupes qui marchent sous les ordres des deux cousins. Les Bretons, comme bien on pense, doivent y être et y sont en effet en majorité. Nous retrouvons là les vieilles bandes qui se sont formées sous du Guesclin depuis vingt ans que dure la guerre pour la succession du duché. C'est le noyau de la petite armée dont le génie militaire de Bertrand va mettre à profit la bravoure pour remporter bientôt la vic-

toire de Cocherel. Du reste, les gens d'armes qui assiègent successivement Beaumont-le-Richard, Quesnay et le Molay-Bacon, sont accueillis par les populations comme des libérateurs, et on les traite généreusement. La ville de Caen s'empresse d'envoyer à ces braves gens une pipe de vin et deux tonneaux de cidre pour leur donner, comme on dit, du cœur au ventre. Elle met à leur disposition son matériel d'artillerie, elle leur adjoint à titre de renfort bon nombre de ses arbalétriers. On est quelque peu surpris, il faut bien l'avouer, de voir tant d'efforts, tant de sacrifices n'aboutir qu'à la prise du Molay, un château d'assez peu d'importance. Mais cette disproportion entre les moyens employés et le résultat définitif n'en est pas moins digne d'attention, parce qu'elle montre combien il est alors difficile d'emporter d'assaut la moindre forteresse et de déloger les Compagnies de leurs repaires.

Après la prise de Rolleboise, Jean Jouel y a laissé une garnison d'Anglais et de Brabançons mercenaires dont le capitaine, Wauter Strael, de Bruxelles, soumet à ses exactions toute la région des environs de Mantes. Dès la fin d'octobre 1363, le duc de Normandie a fait bloquer la forteresse occupée par ces pillards, du côté de la Seine, par une flottille de bateaux et, du côté de la terre, par un de ces fortins ou ouvrages avancés qu'on appelle alors des bastides. Malheureusement, la rigueur de l'hiver pendant le dernier mois de 1363 et les deux premiers mois de 1364 rend ces dispositions inutiles. La Seine est bientôt assez prise par la glace

pour que les Anglais de Rolleboise puissent traverser le fleuve à cheval et pousser leurs incursions jusque dans le Vexin, dont ils ramènent les habitants prisonniers dans leur fort.

Au commencement de mars 1364, après la prise du Molay, le dauphin Charles rappelle de basse Normandie du Guesclin et Mauny pour les envoyer mettre le siège devant le donjon où Wauter Strael s'est si bien fortifié. Les deux cousins viennent à Paris, Olivier, pour réclamer avec instance le remboursement des frais de cette campagne dans le Bessin dont il vient d'assumer la responsabilité, Bertrand, pour prendre les instructions du duc au début de la nouvelle expédition que l'on va entreprendre. Maintenant, en effet, que du Guesclin a gagné devant le Parlement son procès contre Felton, rien ne l'empêche plus de reprendre, au vu et au su de tous, le commandement en chef de sa troupe de Bretons. Ceux-ci sont très mécontents. Si le chef n'a rien reçu, ses gens n'ont pas été mieux récompensés de leurs services à la suite d'une aussi rude campagne. Le trésor est vide. Les dépenses que Jean a faites l'hiver précédent pendant son séjour à la Cour d'Avignon et dans le Midi, ont achevé de l'épuiser. Il faut emprunter de l'argent aux Juifs et aux Lombards pour subvenir aux frais qu'entraîne actuellement le retour du roi en Angleterre. Le luxe, qui règne alors dans le costume comme dans l'ameublement, impose de lourdes charges aux princes. L'entretien de leur entourage est fort coûteux. Au commencement de chaque année, il ne faut pas

moins de cinq mille six cent quarante ventres de menu vair pour fourrer les robes des sept chambellans du duc de Normandie. Le dauphin, d'ailleurs, malgré la simplicité de ses habitudes et son goût prononcé pour l'économie, vient d'être obligé de se mettre en frais pour recevoir dignement le roi de Chypre. Il a donné à cette occasion un chapeau, brodé d'or et de perles, à la duchesse sa femme, la belle et modeste Jeanne de Bourbon. Il a racheté de Benoît Belon un cercle que sa mère Bonne de Luxembourg avait autrefois mis en gage. Il a fait monter par ses deux orfèvres de prédilection, Claux de Fribourg et Jean de Picquigny, des hanaps d'or émaillé à ses armes, des aiguières d'or fin, des ceintures d'or garnies de perles, de balais, de pierres précieuses avec une figure de fée pour agrafe, un chapeau d'or avec émeraudes, balais et grosses perles, une jarretière sur un tissu de soie inde cousu d'or, de perles, de diamants et de balais, une belle gibecière ornée de perles avec des dauphins de broderie, vingt tableaux représentant la Sainte Vierge, enfin une grande châsse en or pesant avec les reliques cent quatorze marcs. Dans cet hôtel Saint-Pol que la ville de Paris a acheté il y a trois ans à Louis, comte d'Étampes, et à Jeanne d'Eu sa femme pour en faire cadeau au dauphin, on a meublé de la manière la plus somptueuse trois chambres destinées à Pierre Ier et à sa suite. Une de ces chambres est tendue de soie couleur perse où l'on a représenté des colombes sortant des nues. Une autre est tapissée de cuir de Cordoue. Une troi-

sième est en velours azuré semé de fleurs de lis d'or.

Ces dépenses exceptionnelles expliquent la gêne où se trouve alors le duc de Normandie; mais les seigneurs bretons, qui attendent toujours leur solde et ne peuvent payer leurs hommes, ne sont pas gens à se tenir satisfaits d'une telle explication. Il faut tout l'ascendant que du Guesclin exerce sur sa petite troupe pour la calmer et l'entraîner vers la fin de mars 1364 au siège de Rolleboise. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et son frère Hugues, surnommé le Vert Chevalier, font partie de l'expédition avec une suite nombreuse de chevaliers et d'écuyers. Le dauphin Charles mande en même temps aux principaux seigneurs de Normandie et de Picardie de venir rejoindre Bertrand à Mantes où se fait le rassemblement général. Mantes appartient, comme Meulan, au roi de Navarre qui compte dans ces deux villes où il a longtemps séjourné un grand nombre de partisans dévoués. Aussi, les bourgeois de Mantes accordent fort courtoisement l'hospitalité aux gentilshommes, mais ils refusent d'ouvrir leurs portes au gros de l'armée dont ils redoutent avec raison les excès. Les Bretons de du Guesclin sont arrivés avec des dispositions hostiles aux Navarrais contre lesquels ils sont accoutumés à guerroyer sur les frontières du Cotentin et de l'Avranchin. Ce refus les exaspère, et ils nourrissent dès lors des projets de vengeance. Toutefois, l'entente est complète entre les habitants et les seigneurs français qui, le 24 mars, jour de Pâques, font à Mantes leurs dévotions. Le lendemain, chefs

et soldats vont mettre le siège devant le donjon de Rolleboise. Wauter Strael ne perd pas la tête. Il fait une sortie et intercepte un convoi de vivres destiné aux assiégeants. Le 4 avril, le duc de Normandie mande à Jean de Lyons, son maître de l'artillerie, d'expédier certains engins et certaine quantité de traits à du Guesclin « qui est à présent devant Rolleboise. » Quand on a reçu les munitions et les machines de guerre que l'on attend, on donne un assaut général. Bertrand et le comte d'Auxerre s'élancent à l'attaque du pont, et peu s'en faut qu'ils ne s'en emparent. Toutefois, la nuit survient avant qu'on ait réussi à forcer l'enceinte. Sur ces entrefaites, arrive au camp des assiégeants Boucicaut, maréchal de France, porteur d'un message que le duc de Normandie adresse à du Guesclin. Ce message va donner aux opérations une direction toute nouvelle.

Depuis quelques mois, il règne entre Navarrais et Français plutôt de la défiance qu'une hostilité déclarée. On s'observe de part et d'autre, on se fait même à l'occasion une guerre sourde, mais ce n'est pas encore une guerre ouverte. Quelques-uns des plus dévoués partisans de Charles le Mauvais, Jean de Tilly et Guillaume de la Haye, capitaine de Valognes, sont venus au siège du Molay prêter main-forte aux gens d'armes du duc de Normandie. Le moment est venu où cette situation ambiguë va cesser. Vers le commencement de mars 1364, les projets belliqueux du roi de Navarre éclatent de plus en plus au grand jour. Ils n'échap-

pent point à la vigilance du dauphin Charles qui reste chargé du gouvernement en l'absence de son père. Celui-ci ne tarde pas à être informé par ses émissaires des préparatifs formidables que fait son beau-frère pour attaquer le royaume. La nouvelle qu'il reçoit alors de l'échec complet des négociations à la suite de l'entrevue qui vient d'avoir lieu à Poitiers le 27 février entre les deux prétendants à la succession de Bretagne, ne laisse pas de l'affecter péniblement, car il voit avec raison dans les provocations calculées de Montfort le symptôme d'une entente établie entre ce dernier et le roi de Navarre, sous les auspices de l'Angleterre, pour écraser la France dont la cause se confond avec celle de Charles de Blois. Il apprend par la même occasion que Jean de Grailly, captal de Buch, chargé par Charles le Mauvais son cousin germain d'ouvrir les hostilités et de conduire les opérations, se dirige en toute hâte vers la Normandie et qu'il est déjà arrivé en Poitou avec des forces imposantes. Des lettres qui se rapportent à ces projets, à ces préparatifs, ont été interceptées et sont tombées entre les mains du roi Jean. On a essayé de circonvenir Enguerrand de Hesdin, passant par Pampelune au retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, les seigneurs d'Albret et de Mussidan; et on leur a fait les offres les plus séduisantes, au cas où ils voudraient prendre les armes contre la France. Du reste, on commence déjà sur quelques points à entrer dans la période résolument agressive et l'on a annoncé au duc que ses partisans sont depuis

quelques jours en butte aux attaques de Pierre de Sacquenville, l'un des principaux chefs du parti navarrais dans le comté d'Évreux.

Il n'y a pas un instant à perdre si l'on ne veut se laisser surprendre. Le dauphin demande l'avis de son Conseil qui l'engage à prendre les devants, avec décision et sans plus tarder, en se saisissant par n'importe quels moyens de tout ou partie des places de Charles le Mauvais, confisquées pour crime de félonie. Le roi de Navarre, à titre de comte d'Évreux, est l'homme lige, le vassal et le sujet du roi de France contre lequel il s'est mis en état de rébellion depuis plus d'un an par une foule de préparatifs et de manœuvres hostiles. Or, en droit féodal, le simple fait de rébellion suffit, sans qu'il y ait guerre ouverte, pour autoriser le suzerain à mettre en sa main les châteaux et terres du vassal rebelle. Donc, le roi de France ou son lieutenant peut, sans scrupule et sans déclaration de guerre préalable, s'emparer de tout ce qui dans le ressort de sa suzeraineté appartient au Navarrais.

Quoi qu'il en soit de la valeur absolue de cette théorie de droit féodal, et surtout du bien fondé de son application au cas dont il s'agit ici, le dauphin, qui y trouve son compte, se résoud sans peine à la mettre en pratique de point en point. Mais la difficulté réside précisément dans l'exécution. Les places dont il importe le plus de se rendre maître sont Mantes et Meulan, à cause de leur position sur le bord de la Seine qui permet à l'ennemi d'intercepter, quand il lui plaît, les communications entre

Rouen et Paris. Mais Charles le Mauvais, qui a longtemps habité ces deux villes, y a laissé une clientèle d'anciens serviteurs dévoués à son parti par reconnaissance autant que par intérêt. En outre, il a eu soin d'en mettre les fortifications en trop bon état de défense pour qu'on puisse espérer venir à bout par la force ouverte de la résistance des habitants avant la prochaine arrivée du captal de Buch. Il ne s'agit point, d'ailleurs, de conquêtes à faire, il s'agit de se saisir de deux places qui sont dévolues au roi en vertu du droit de confiscation par suite de la félonie de son vassal. Ce n'est point, à proprement parler, un acte de guerre, c'est l'exécution d'un arrêt de justice. Tout moyen doit être bon au légitime propriétaire pour prendre son bien où il le trouve. Puisqu'on n'atteindrait point par la force le but qu'on se propose, mieux vaut recourir à la ruse.

Tel est le sens des instructions que le dauphin, duc de Normandie, après avis de son Conseil, donne à Boucicaut à la fin de la première semaine d'avril et que celui-ci est chargé de transmettre à du Guesclin. Le message invite le chef des forces françaises, non pas à assiéger Mantes et Meulan, mais à les occuper sans retard et à tout prix. Pourvu que le but soit atteint, peu importe le moyen que l'on aura employé : le plus court et le plus sûr sera le meilleur. Bertrand fait depuis trop longtemps la guerre d'embuscades et de surprises pour ne pas obéir avec empressement à l'ordre du dauphin. Comment, dans la circonstance, lui répugnerait-il

d'exécuter cet ordre, en recourant à la ruse et même, il faut bien le dire, à la perfidie ! Ne s'agit-il pas d'enlever une place navarraise défendue, non par des hommes d'armes proprement dits, mais par de simples bourgeois dont beaucoup appartiennent à ce monde de trésoriers, de receveurs, de financiers, que le chevalier breton a pris de bonne heure en haine ? Le faible de ce grand homme fut, en effet, de poursuivre toute sa vie de ses sarcasmes, souvent injustes, ceux qu'il appelait avec dédain les « chaperons fourrés. » S'il prenait volontiers sous sa protection le pauvre peuple des campagnes, il avait beaucoup moins de pitié pour les citadins. Il les saignait à blanc, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, les membres du haut clergé surtout, en assaisonnant ses exigences d'une pointe de raillerie. Par ce côté, il faut bien l'avouer, il y a du soudard dans le capitaine le plus populaire du quatorzième siècle.

Il a bientôt arrêté son plan. Le dimanche 7 avril, il met le matin en embuscade, à l'entrée de l'une des portes de Mantes, quelques-uns de ses Bretons les plus résolus. Les chefs de cette petite troupe, où l'on ne compte pas moins de cent vingt hommes d'armes, sont Olivier de Mauny, Olivier de Porcon, Jean le Bouteiller, Lucas de Maillechat, Roland de la Chesnaye, Lyon du Val. Aussitôt qu'on ouvre la barrière, alors que les gardiens ne sont pas encore tous arrivés à leur poste, ces Bretons profitent du moment où une charrette sort de la ville pour s'élancer sur le pont. Ils courent sus aux gardiens,

s'emparent de la porte et de plein front se répandent parmi les rues l'épée à la main. Les bourgeois, affolés de terreur, se sauvent, les uns en sautant par-dessus les remparts, les autres en se jetant dans des barques et en remontant la Seine pour gagner Meulan à force de rames. Mantes est bientôt au pouvoir des envahisseurs. Une fois maîtres du pont et de la porte, ils donnent le signal convenu à Bertrand, qui se tient à quelque distance avec le gros de ses forces. Du Guesclin fait son entrée dans la ville conquise en compagnie d'Éven Charruel et avec une suite nombreuse de gens d'armes. Il défend à ses hommes de faire aucun mal aux femmes et aux enfants, mais les maisons ont été déjà mises au pillage lorsqu'on publie cette défense. Tous ces soudoyers se rattrapent à l'envi sur les malheureux habitants de Mantes des gages qu'ils attendent en vain depuis si longtemps des trésoriers des guerres du duc de Normandie. Un autre Breton, la Houssaye, s'empare aussi par surprise du fort de Vetheuil, situé dans les environs, et le pille comme Mantes. Après la prise et le sac de ces deux places par du Guesclin et ses Bretons, on lève d'un commun accord le siège de Rolleboise. Le baron de la Ferté va tenir garnison à Rosny, et les autres gens d'armes se retirent chacun chez eux.

Les principaux bourgeois de Mantes, entre autres Jacques le Prestrel, trésorier du roi de Navarre, maître Regnaut de Paris, bailli dudit roi à Mantes, Jean de Hancourt, Jean Doublet, sont parvenus à se sauver et à gagner Meulan, où ils se sont réfugiés

dans le donjon. Trois jours après la prise de Mantes, du Guesclin et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, laissant cette ville sous la garde d'Éven Charruel et de Hugues de Chalon, dit le Vert Chevalier, s'acheminent vers Meulan à la tête d'environ deux cents hommes d'armes pour relancer les fuyards dans leur dernier refuge. Les assiégés opposent la résistance la plus vigoureuse et renversent dans les fossés les échelles, à mesure qu'on les applique à leurs murailles. Pendant qu'on donne l'assaut, les bourgeois de Mantes fugitifs ont soin de s'approvisionner de vivres dans le donjon où ils se sont mis en sûreté. Mais bientôt le baron de la Ferté, Baudouin d'Annequin, maître des arbalétriers, Jean de Béthencourt, Jean de la Rivière, viennent cerner Meulan par la rive gauche, tandis que Bertrand attaque cette ville par la rive droite. Se voyant ainsi assaillis de tous les côtés à la fois, les assiégés prennent peur et se décident à ouvrir leurs portes aux Français. Meulan subit le même sort que Mantes, et les maisons sont mises au pillage. Ces brigandages, honteux pour les deux chefs qui les tolèrent, dégradants pour les gens d'armes qui s'y livrent, ne contribuent pas peu à accréditer le dicton qui a cours pendant la seconde moitié du quatorzième siècle, et d'après lequel Breton et pillard sont deux mots synonymes.

Le lendemain de la prise de Mantes, dans la nuit du 8 au 9 avril, Jean est mort à Londres, laissant la couronne et le royaume à son fils aîné. La France vient de perdre un chevalier, mais elle gagne un

roi. Le duc de Normandie, devenu le roi Charles V, se rend vers la mi-avril sur le théâtre des opérations. A son passage à Meulan, il est insulté par les Navarrais réfugiés dans le donjon, qui lancent des pierres sur son escorte. Il fait venir alors des mineurs qui sapent nuit et jour la citadelle presque imprenable d'où l'ennemi n'a pas craint de le braver. Après avoir reçu le serment de fidélité des habitants de Mantes, il donne l'ordre aux Bretons d'évacuer cette ville et nomme le seigneur d'Ivry capitaine de la garnison. Le but principal du voyage du nouveau roi est d'essayer de mettre à la raison la reine Blanche, sœur de Charles le Mauvais et veuve de Philippe de Valois, qui tient le château de Vernon, situé sur la Seine en aval de Meulan et de Mantes, où elle prend fait et cause pour les Navarrais. Sollicitée par les seigneurs de Fricamps et de Braquemont, Blanche promet de garder la neutralité entre les belligérants, mais au fond elle n'en hait pas moins les Français. Si l'on a pu naguère reprocher justement à cette princesse un excès de complaisance pour son indigne frère, ce n'est pas en ce moment, où le dauphin imite les procédés de Charles le Mauvais. Charles V semble oublier que la perfidie, pour être employée contre le plus perfide des princes, n'en reste pas moins la perfidie. La surprise de Mantes, le pillage de cette ville et de Meulan, la connivence manifeste de du Guesclin dans les excès commis par ses Bretons, achèvent de donner aux débuts de cette campagne quelque chose qui rappelle les exploits des voleurs

de grand chemin. On s'explique donc à merveille, en dehors de toute influence des affections de famille, le dégoût des reines Blanche et Jeanne de Navarre qui, du château de Vernon, assistent de près à ce spectacle. C'est l'honneur des femmes en général de s'indigner contre la trahison, alors même qu'elle est couronnée de succès, et d'accabler de leur mépris la brutalité mise au service de la rapine, la force assez lâche pour écraser la faiblesse inoffensive.

Du Guesclin est allé au-devant du nouveau roi jusqu'à Pontoise et l'accompagne partout dans ce voyage. Le 17 avril, il est présent au château du Goulet, près de Vernon, lorsque Charles V donne à un écuyer de Dol, nommé Jean le Bouteiller, en récompense des services rendus par cet écuyer à la prise de Mantes, une partie des biens de Jacques le Prestrel, l'un des partisans du roi de Navarre réfugiés dans le donjon de Meulan. Le même jour, Bertrand reçoit de la reconnaissance de son souverain le titre de chambellan, titre très envié, alors même qu'il est comme ici purement honorifique, parce qu'on le donne seulement aux grands seigneurs admis à une auguste intimité. Le roi reprend ensuite le chemin de Paris. Le 20, il est de passage à Pontoise où deux chevaliers bretons qui lui ont fait la conduite, Éven Charruel et Hervé de Juch, sollicitent et obtiennent la grâce d'un partisan du roi de Navarre, nommé Guillaume Berout l'aîné, dans la maison duquel ils ont logé lors de la prise de Mantes et dont Charles V leur a donné les propriétés. Les donations faites le 23 à Lyon du Val,

à Lucas de Maillechat, écuyers, et le 24 à du Guesclin, des biens d'un certain nombre de bourgeois de Mantes, en récompense des services rendus par lesdits hommes d'armes à la prise de cette ville, nous indiquent clairement quels furent les principaux acteurs de l'affaire du 7 avril. Le 22, antérieurement à ces trois dernières donations, un autre Breton, Olivier de Porcon, de Saint-Malo, avait été gratifié de tout l'avoir confisqué sur le seigneur de la Rochelle, partisan de Charles le Mauvais. Cet Olivier de Porcon est cité comme l'un des auteurs de la surprise de Mantes par un chroniqueur contemporain dont le témoignage reçoit ainsi une confirmation éclatante. Ce chroniqueur ajoute qu'après un assez long siège on parvint au moyen de la mine à faire brèche dans le donjon de Meulan et qu'alors on amena les bourgeois de Mantes, qui s'y étaient réfugiés, à Paris, où ils furent décapités. Ici encore, les actes sont en parfait accord avec la version de l'un des annalistes les plus exacts du quatorzième siècle. Du Guesclin ne fut pas plus oublié que ses principaux compagnons d'armes. Il reçut une gratification extraordinaire de quatorze cents francs d'or; et dans le mandat de payement en date du 26 avril, il est qualifié capitaine général en Normandie pour le roi de France.

CHAPITRE XIV

LA BATAILLE DE COCHEREL

Funérailles du roi Jean. — Jean de Grailly, captal de Buch. — Arrivée du captal en Normandie et concentration des contingents anglo-navarrais. — Principaux chefs : le Bascon de Mareuil, Jean Jouel, Robert Chesnel, Robert Sercot, Jacques Plantin. — Dîner à Vernon chez la reine Blanche. — Jeanne de Navarre. — Dialogue entre le captal de Buch et Faucon le héraut. — Les Anglo-Navarrais prennent position sur la colline de Cocherel. —Les Français campent à la Croix-Saint-Leufroy. — Du Guesclin est élu commandant en chef sur le refus du comte d'Auxerre. — Les Français vont offrir la bataille au captal qui la refuse. — Bertrand attire l'ennemi en plaine par une retraite simulée. — Acharnement du combat. — Anglais tués ou faits prisonniers : Jacques Plantin, Jean Jouel, Robert Chesnel. — Français tués : le vicomte de Beaumont, Baudouin d'Annequin, les seigneurs de Béthencourt et de Villequier. — Du Guesclin fait exécuter un mouvement tournant et une charge en queue qui assurent la victoire aux Français. — Le Bascon de Mareuil est tué et le captal de Buch est fait prisonnier. — Erreurs de Froissart sur la journée du 16 mai ; explication de ces erreurs. — Départ de l'Archiprêtre avant l'action. — Théâtre de cette action. — Pertes des deux armées. — Grand nombre des prisonniers et énormité des rançons payées par ces prisonniers. — Charles V reçoit la nouvelle de la victoire de Cocherel la veille de son sacre à Reims. — Le nouveau roi revient à Paris et donne à du Guesclin le comté de Longueville. — État florissant des sciences et des lettres à l'avènement de Charles le Sage (1364, mai).

Tandis que Charles V procède aux obsèques de son père qui se célèbrent avec la plus grande pompe à Paris et à Saint-Denis pendant les premiers jours

de mai, le captal de Buch débarque à Cherbourg. Fils de Jean de Grailly, II du nom, et de Blanche de Foix, cousin germain par sa mère du célèbre Gaston Phœbus, comte de Foix, Jean de Grailly, III[e] du nom, captal de Buch, vicomte de Benauge et de Castillon, est la fleur de la chevalerie de Gascogne. Les Grailly et les Albret se partagent la domination dans ces landes immenses qui s'étendent jusqu'aux portes de Bordeaux. Ces deux puissantes familles se disputent les faveurs des rois d'Angleterre, maîtres de la Guyenne. Le captal, lorsqu'il ne va pas guerroyer au loin contre les païens de la Prusse, comme il l'a fait au lendemain de Poitiers, passe le temps à courir le cerf ou à lancer l'épervier dans ses giboyeuses forêts de pins. Il est devenu, à l'école de son cousin le comte de Foix, l'un des premiers chasseurs de son temps. Aussi, le prince de Galles, qui recherche avec passion toutes les nobles distractions, ne demande au seigneur de Buch d'autre redevance que des lévriers et des faucons. Le captal est en outre bien fait de sa personne, aimable, galant avec une pointe de gaillardise, doué de cette faconde un peu théâtrale qui a toujours été l'un des dons naturels des habitants de la Gascogne. Grâce à ces avantages, il est peut-être le seul des feudataires de Guyenne qui n'ait pas eu trop à souffrir de la morgue anglaise. Depuis près de deux ans que le vainqueur de Poitiers habite le continent en qualité de prince d'Aquitaine, Jean de Grailly a obtenu toute sorte de succès à la cour brillante de ce prince; et au moment même où quelques-uns de plus puis-

sants barons de Saintonge et de Gascogne, notamment les seigneurs de Pommiers, de Mussidan et de la Trau, quittent le parti de l'Angleterre pour faire leur soumission à Jean et à Charles V, c'est le captal de Buch que le fils aîné d'Édouard III vient de désigner au roi de Navarre comme le guerrier le plus capable d'ouvrir avec succès les hostilités contre la France.

A son arrivée en Normandie, le lieutenant de Charles le Mauvais trouve les partisans de son maître plus animés que jamais contre les Français. La surprise de Mantes, le pillage de cette ville et de Meulan ont changé en exaspération la haine qui couvait depuis longtemps. Le captal, qui s'associe à ces sentiments, s'empresse de les mettre à profit. Il donne des ordres pour que les nombreuses garnisons navarraises, qui occupent des forteresses dans cette province, se concentrent ou du moins envoient des détachements aux environs d'Évreux où doit avoir lieu le rassemblement général. En basse Normandie, Robert Porte, évêque d'Avranches et Guillaume, abbé de Cherbourg; dans le comté d'Évreux, Pierre de Sacquenville et Guillaume de Gauville, secondent activement le généralissime du roi de Navarre. Le captal parvient aussi à s'assurer le concours de l'Anglais Jean Jouel; et cet aventurier, qui depuis la prise de Rolleboise ose prendre le titre de duc de Normandie, se met aussitôt en devoir de rassembler les Compagnies de gens d'armes de sa nation éparses dans les forteresses les plus voisines du théâtre des hostilités. En même

temps, l'évêque d'Avranches envoie en toute hâte un messager en Bretagne et le charge d'enrôler immédiatement tous les hommes d'armes qui consentiront à prendre du service dans les rangs navarrais. Le captal ne tarde pas à avoir sous ses ordres une armée composée d'environ sept cents lances, de trois cents archers et de cinq cents autres soudoyers.

Que de fois du Guesclin, guerroyant péniblement contre les capitaines des Compagnies, réduit à les assiéger les uns après les autres dans leurs repaires, à entendre leurs bravades et parfois à laisser leur insolence impunie, que de fois du Guesclin a soupiré après le jour où il lui sera donné de les trouver réunis une bonne fois sur quelque champ de bataille, afin de pouvoir prendre comme d'un coup de filet tous ces pillards. Ce jour tant attendu est enfin arrivé. Il est peu de chefs de ces bandes, du moins parmi ceux que le brigandage a conduits à la renommée ainsi qu'à la fortune, qui ne se soient fait un point d'honneur de répondre à l'appel du captal de Buch et de Jean Jouel. En tête des aventuriers navarrais figure le Bascon de Mareuil, l'ennemi personnel de du Guesclin, celui qui, dès 1358, a essayé de surprendre Pontorson et que nous avons vu accabler Bertrand de ses insultes au siège de Melun. Outre sa force herculéenne, il est un trait qui le distingue entre tous : il a sans cesse l'injure à la bouche. Il entretient à sa solde neuf hommes d'armes, huit servants, et il touche une pension annuelle de près de mille écus sur la cassette de

Charles le Mauvais. Autour du Bascon et de son inséparable compagnon Sanche Lopez se pressent Baudouin de Bauloz, Jean Gansel, Pierre d'Aigremont, Lopez de Saint-Julien, capitaines d'Anet, de Livarot, du Bois-de-Maine et de Saint-Sever.

Les chefs des Anglais mercenaires forment un second groupe de combattants. On les reconnaît aisément à leur haute taille et à la croix rouge de Saint-Georges inscrite sur les bannières. Ce géant, qui les domine du geste et de la voix, c'est Jean Jouel, le confident et l'instrument secret de la vengeance d'Édouard III furieux du manque de parole de Louis, duc d'Anjou. Cet autre, qui étale avec tant de complaisance le luxe de son armure, c'est Robert Chesnel, la terreur des paysans du comté d'Alençon auxquels il s'amuse à faire couper les poings. Et ce troisième, que Chesnel semble regarder avec défiance, c'est aussi un Anglais, c'est Robert Sercot qui commence à disputer au coupeur de poings, son compatriote, le monopole de l'exploitation du Perche. Toutefois, de tous ces bandits, le plus odieux aux Français et particulièrement aux Bretons, c'est Jacques Plantin qui désole depuis dix ans les environs de Pontorson, les marches du Perche, du Maine et de l'Anjou. Le chevalier qui fait les délices de la cour du prince de Galles, le galant et chevaleresque captal de Buch se trouve un peu fourvoyé, il faut le reconnaître, en telle compagnie : c'est un aigle qui se met à la tête d'une bande de vautours.

Les reines Blanche et Jeanne ne laissent pas,

malgré les promesses faites à Charles V, de souhaiter ardemment le triomphe de leur frère et de leur neveu. L'arrivée du généralissime navarrais est une occasion qu'elles saisissent de manifester avec éclat leurs véritables sentiments. Le lundi 13 mai, avant d'aller prendre le commandement de son armée, Jean de Grailly assiste à un grand dîner que la reine Blanche donne en son honneur au château de Vernon. La reine Jeanne, qui assiste à ce dîner, nourrit depuis longtemps un sentiment tendre pour le brave et séduisant captal. On prétend même que le roi de Navarre a promis la main de sa tante au seigneur gascon, à la prière du prince de Galles. A la fin du repas, au moment des adieux, cette princesse donne un baiser à son amant comme une récompense anticipée de la victoire qu'elle attend de lui. Mais, hélas! elle a passé l'âge où une femme est en droit de tout exiger en retour d'une telle faveur. Veuve de Charles le Bel, mort en 1328, Jeanne de Navarre a déjà, depuis quelques années, atteint la cinquantaine. Dans cette saison de la vie, les baisers ont beau être donnés par des lèvres royales, ils ne forcent plus la victoire.

Le lendemain de cette fête, le mardi 14 mai, le captal de Buch passe la journée à concentrer ses forces entre Vernon, Pacy et Évreux. Il sait que, depuis le commencement de mai, du Guesclin reçoit sans cesse des renforts à Rouen où il a établi son quartier général et que les Français doivent bientôt entrer en campagne. C'est pourquoi, il donne l'ordre à ses gens de s'avancer dans la direction de Pont-

de-l'Arche, afin de couper, s'il est possible, à ses adversaires le passage de la Seine. Le mercredi 15, l'armée navarraise se met en mouvement de grand matin. Au moment où l'avant-garde longe un bois, elle rencontre en route un héraut du roi d'Angleterre.

Ce héraut, nommé Faucon, arrive du camp ennemi; et le captal, qui le connaît de longue date, lui demande d'où il vient et s'il a des nouvelles des Français. « Oui, de par Dieu, monseigneur, répond Faucon; j'arrive de leur camp ce matin même: ils vous cherchent aussi et ont grand désir de vous trouver. — Et de quel côté sont-ils, reprend le captal, sont-ils au delà de Pont-de-l'Arche ou en deçà? — Ma foi, sire, dit Faucon, ils ont passé Pont-de-l'Arche et ils ne doivent pas être loin de Pacy. — Combien de gens sont-ils et quels capitaines ont-ils? Dis-le moi, je t'en prie, doux Faucon. — Ma foi, sire, ils sont bien quinze cents combattants, et toutes bonnes troupes. Il y a Bertrand du Guesclin dont les Bretons forment la compagnie la plus nombreuse, le comte d'Auxerre, le vicomte de Beaumont, Louis de Chalon, le sire de Beaujeu, le maître des arbalétriers, l'Archiprêtre, Oudart de Renty. Il y a aussi des hommes d'armes de votre pays de Gascogne, les gens du seigneur d'Albret, Petiton de Curton, Bertucat d'Albret. Il y a enfin Amanieu de Pommiers et le soudic de la Trau. » Le captal est stupéfait en entendant nommer les Gascons; le sang lui monte au visage, et il reprend en disant: « Faucon, Faucon, est-ce bien vrai ce que tu dis,

que ces chevaliers de Gascogne dont tu viens de prononcer les noms, sont là, et aussi les gens du seigneur d'Albret? — Sire, dit le héraut, je vous jure que oui. — Eh bien! s'écrie le captal avec un accent de colère et en se prenant la tête à deux mains, par le cap Saint-Antoine, Gascons contre Gascons s'éprouveront. Et où est donc le sire d'Albret? ajoute-t-il après un silence. — Sire, répond Faucon, il est à Paris, auprès du nouveau roi qui s'apprête à se rendre à Reims, car le bruit court partout que dimanche qui vient il s'y fera sacrer et couronner. — Faucon, si Dieu et saint Georges nous voulaient aider, je pourrais bien prendre les devants sur son couronnement. » Le captal refuse ensuite de donner audience à un autre héraut nommé Prie, qui vient de la part de l'Archiprêtre. « Sire, dit alors Jean Jouel, pourquoi refusez-vous d'entendre ce héraut? Nous pourrions peut-être tirer quelque profit de ses paroles? — Jean, Jean, répond le captal, il n'en est rien. L'Archiprêtre est tellement traître que, s'il envoie un héraut vers nous, c'est qu'il veut se rendre compte de nos forces, et cela nous pourrait porter un grave préjudice. Je ne me soucie en rien de ses messages. »

Les deux armées apprennent ainsi qu'elles se trouvent à peu de distance l'une de l'autre. Le captal, voyant que du Guesclin a déjà passé la Seine à Pont-de-l'Arche, et ne sachant au juste s'il menace Évreux, Pacy ou Vernon, ne songe plus qu'à prendre la position la plus favorable pour arrêter l'ennemi dans sa marche et se porter au secours de celle de

ces trois places qui sera attaquée la première. Il occupe donc, dès la journée du mercredi, le sommet et les pentes d'une colline escarpée qui domine le village de Cocherel situé sur la rive droite de l'Eure, à l'endroit où un pont mettait alors en communication les deux tronçons d'une très ancienne route reliant ensemble Vernon et Évreux. Cette position où le commandant en chef des forces navarraises est à peu près à égale distance des trois forteresses qu'il veut défendre et d'où il peut recevoir du secours, est admirablement choisie; et il la met à profit immédiatement en se faisant envoyer par le capitaine d'Évreux un renfort de cent vingt soudoyers pris parmi les jeunes gens de cette ville.

Les Français, de leur côté, ne font pas preuve de moins de prudence. Les cruelles leçons de Poitiers et de Brignais n'ont pas été perdues pour eux ou du moins pour le chef habile chargé surtout de la direction des opérations, et c'est la veille et le jour même de Cocherel que ce progrès s'accuse avec éclat pour la première fois. Du Guesclin a soin de lancer en avant, pour diriger sa marche, de nombreux éclaireurs qui le tiennent au courant de tous les mouvements des Anglo-Navarrais. C'est dans la matinée du mercredi 15, comme on vient de le voir, que ceux-ci ont pris le parti de l'attendre sur la colline de Cocherel où ils se sont établis. Bertrand est informé de cette résolution le jour même, dans l'après-midi. Aussitôt appuyant sa gauche à la Croix-Saint-Leufroy dont l'abbaye lui offre un excellent gîte pour la nuit et sa droite aux bords de l'Iton, il

vient camper dans l'espace compris entre ce gros ruisseau et l'Eure. Les deux armées ne sont séparées que par le cours de cette rivière, et l'on se prépare de part et d'autre à la bataille pour le lendemain.

Le jeudi 16 mai, dès le point du jour, le captal, qui est un vétéran de Poitiers où il combattait dans les rangs anglais, se contente de répéter les excellentes dispositions prises par le prince de Galles dans cette journée mémorable. Il occupe une colline, longée à l'ouest par l'Eure, qui est le pendant exact du plateau de Maupertuis, contourné au couchant par le Miausson. Pour compléter la ressemblance, lui aussi, il fait mettre pied à terre à ses hommes, reléguant les chevaux, les bagages et les valets dans un petit bois voisin dont il couvre ses derrières. Selon l'usage, il divise son armée en trois corps, chacun d'environ quatre cents combattants. Jean Jouel est à la tête du premier, composé des hommes d'armes et des archers anglais. Le captal commande en personne le second où figurent les gentilshommes de Normandie, partisans du roi de Navarre, notamment Pierre de Sacquenville et Guillaume de Gauville. Le Bascon de Mareuil, Bertrand du Franc et Sanche Lopez, sont chargés de la direction du troisième corps où s'entassent un peu confusément les chefs et les soudoyers des compagnies navarraises. Le captal établit ces trois corps à peu de distance les uns des autres et les range tous de front sur la hauteur. Il plante ensuite son pennon à l'endroit le plus en vue au milieu d'un fort buisson

d'épines, afin d'en faire une sorte de point de ralliement pour ses gens dans le cas où les péripéties de l'action viendraient à les disperser. Il place enfin soixante armures de fer autour de cet étendard ainsi arboré et les commet spécialement pour le garder et le défendre.

Pendant ce temps, les principaux seigneurs français se réunissent de grand matin en conseil afin d'arrêter leur plan d'attaque. Comme il importe avant tout d'assurer l'unité du commandement, ils offrent au comte d'Auxerre de se mettre à leur tête, et d'adopter son cri d'armes : Notre Dame ! « Comte d'Auxerre, lui disent-ils, de tous les gentilshommes qui sont ici, c'est vous qui tenez le plus grand état, qui êtes le plus riche en terres et de la plus haute naissance : c'est à vous qu'il appartient d'être notre chef. » Jean de Chalon refuse obstinément de se rendre à leurs instances. « Certes, seigneurs, répond-il, ce que vous en dites est pure courtoisie. Je serai aujourd'hui votre compagnon et mourrai et vivrai et attendrai l'aventure à vos côtés ; mais de commandement, je n'en veux point avoir. » Ils ne songent plus alors qu'à se donner pour chef celui qu'ils considèrent comme le meilleur chevalier de toute l'armée, qui a le plus fait ses preuves et sait aussi comment telles choses se doivent maintenir, et ils sont unanimes à choisir Bertrand du Guesclin. On adopte d'un commun accord le cri d'armes de Bertrand : Notre Dame ! Guesclin ! et l'on décide que le chevalier breton aura le droit de se faire obéir de tous et de prendre, avant et pendant l'ac-

tion, telles dispositions qu'ils jugera convenables.

A peine investi du commandement en chef par la confiance de ses pairs, du Guesclin ne perd pas un moment. Il occupe aussitôt le pont de Cocherel, passe à la tête de ses troupes de la rive gauche de l'Eure sur la rive droite, et va offrir la bataille au captal. Celui-ci ne bouge pas de la hauteur où il s'est fortifié. Il trouve la position bonne, et il attend de pied ferme qu'on vienne l'y attaquer. Cependant, la matinée s'avance, et les Français commencent à souffrir de la faim et de la chaleur. Du Guesclin n'a garde de vouloir forcer l'ennemi dans une position qu'il juge inexpugnable : ce serait renouveler la faute du roi Jean à Poitiers. L'idée lui vient alors de recourir à une ruse de guerre pour faire descendre en rase campagne les Anglo-Navarrais. Il donne l'ordre à ses gens de battre en retraite et de retourner sur leurs pas avec armes et bagages de l'autre côté de la rivière. Jean Jouel, qui voit ce mouvement, croit que ses adversaires cherchent à s'échapper et veut les poursuivre. « Sire, sire, dit-il au captal, descendez en toute hâte. Ne voyez-vous pas comme les Français s'enfuient ? — N'en croyez rien, Jean, répond le Gascon, ils ne le font que par ruse et pour nous attirer. » Mais Jouel, qui brûle d'en venir aux mains, ne se peut plus contenir. Il s'élance à la poursuite des Français au cri de : « Saint Georges ! En avant ! Qui m'aime me suive ! » L'Anglais est déjà arrivé au pied de la colline, que son chef n'a pas encore fait un mouvement. Jean de Grailly, tout en maudissant la fougue inconsidérée de son

lieutenant, ne peut ni ne veut le laisser se mesurer seul contre les Français. « Allons, allons, Jean Jouel ne se battra point sans moi. » Ce disant, le captal donne à ses gens le signal d'abandonner leurs positions et de descendre de la colline. Du Guesclin est dans le ravissement en voyant que son stratagème a si bien réussi. L'ennemi une fois pris au piège, les Français font volte-face, reprennent l'offensive, et la bataille commence.

Les barons font déployer au vent leurs bannières. C'est Bertrand Goyon, fils du seigneur de Matignon, qui porte la bannière de du Guesclin, et Pierre de Louesmes, celle du jeune sire de Beaujeu. Les Anglo-Navarrais crient : Saint-Georges! Navarre! et les Français : Notre-Dame! Guesclin! On se bat de part et d'autre avec une fureur inouïe. Du côté des Français, les Bretons se couvrent de gloire. Jean Jouel est fait prisonnier après une lutte acharnée où il a été blessé à mort par Olivier de Mauny. Les gens de monseigneur de la Ferté, maréchal de Normandie, et un écuyer breton de la compagnie d'Olivier de Mauny se disputent cette riche capture. Robert Chesnel se voit contraint de se rendre à un chevalier nommé Gaudry de Ballore. Robert Sercot, seul entre tous ces capitaines d'aventure, parvient à s'échapper. Mais ces succès ont été chèrement achetés. Les Normands et les Picards, surtout, ont éprouvé les pertes les plus sensibles. Un grand seigneur allié à la maison de France, le vicomte de Beaumont, Baudouin d'Annequin, maître des arbalétriers, Jean de Béthencourt, le seigneur de Vil-

lequier, viennent de trouver la mort en voulant enfoncer le front de l'ennemi dont les lignes sont comme un mur impénétrable contre lequel se brisent tous les efforts. Déjà les Français n'ont plus la même ardeur, et leurs adversaires commencent à gagner du terrain, lorsque tout à coup le captal entend retentir sur ses derrières un grand galop de chevaux : c'est un escadron, composé d'environ deux cents Bretons, tous gens d'élite et admirablement montés, que du Guesclin tient en réserve depuis le commencement de l'action pour charger en queue les Anglo-Navarrais.

Ce mouvement tournant et cette charge impétueuse décident du sort de la journée. Épuisés par une lutte qui dure depuis plusieurs heures, attaqués à la fois en tête et en queue, Jean de Grailly et les siens ne sont plus de force à soutenir le choc de ces troupes fraîches. Le Bascon de Mareuil, que le captal a chargé plus spécialement de la garde de son pennon, se fait tuer en défendant ce signe de ralliement de l'armée navarraise. Dès lors, cette armée se laisse aller à une débandade générale. Guillaume de Gauville se rend à Gui le Baveux et Joffroi de Roussillon à Amanieu de Pommiers. Les principaux chefs des Compagnies navarraises, Pierre d'Aigremont, Baudouin de Bauloz, Jean Gansel, Lopez de Saint-Julien, Jacques Froissart, secrétaire du roi de Navarre, tombent entre les mains des vainqueurs. C'est à peine s'il reste cinquante hommes d'armes autour du captal. Celui-ci n'en continue pas moins jusqu'au bout la résistance, et

il lutte jusqu'à ce qu'il soit renversé par terre. Il se rend alors à un écuyer breton nommé Roland Bodin.

Le lecteur peut maintenant se rendre compte, nous l'espérons du moins, des grandes lignes de la journée du 16 mai. Froissart, il est vrai, a raconté les choses tout autrement. S'il fallait en croire ce chroniqueur, ce n'est pas aux habiles dispositions prises par du Guesclin, ce n'est pas à l'intrépidité des Bretons que reviendrait l'honneur de la victoire de Cocherel, c'est aux Gascons du parti français. Cette retraite simulée qui, avant que l'action fût encore engagée, fit perdre aux Anglo-Navarrais l'avantage de leur position, ce seraient les Gascons qui en auraient eu les premiers l'idée. Cette charge d'hommes d'armes à cheval qui aurait décidé du sort de la journée et abouti à la prise du pennon du captal, elle aurait été exécutée par des Gascons. Enfin, Jean de Grailly lui-même aurait été fait prisonnier par des Gascons. Ces trois assertions constituent autant d'erreurs qu'il est facile de réfuter. D'abord, quant à la retraite simulée, si Froissart en enlève l'honneur à du Guesclin dans une de ses rédactions, en revanche il le lui attribue dans une autre ; on peut donc en appeler du chroniqueur mal informé au chroniqueur mieux informé. D'ailleurs, le témoignage très explicite de Cuvelier ne permet pas de douter que Bertrand ait suggéré cette feinte. Le doute est encore moins permis au sujet de la charge, puisque les annalistes les plus autorisés s'accordent à reconnaître qu'elle fut exé-

cutée, non par des Gascons, mais par des Bretons, et que le commandant en chef des troupes françaises la conçut et la fit exécuter, si même il n'y prit point personnellement part. La prise du captal par les Gascons ne peut davantage se soutenir, puisque nous possédons un acte authentique où Jean de Grailly reconnaît qu'il a été fait prisonnier par Roland Bodin, écuyer breton.

C'est que Froissart, dont nous avons suivi la version seulement pour les préliminaires de la bataille, tenait tous les faits relatifs à Cocherel, il a soin d'en prévenir le lecteur, de ce Roi Faucon qu'il a mis en scène avec tant de naturel et une vivacité si charmante. Or, Faucon était un héraut d'armes au service du prince d'Aquitaine et du roi d'Angleterre. Il appartenait peut-être par sa naissance à la Guyenne; tout au moins, il venait souvent en mission à la cour de Bordeaux, comme l'indique la familiarité qui s'établit de prime abord entre lui et le captal. Cela explique la partialité d'un tel témoin pour les Gascons qui combattirent à Cocherel dans les rangs de l'armée française. Cette partialité se comprend d'autant mieux que presque tous les seigneurs de Saintonge et de Gascogne qui servirent sous du Guesclin dans la journée du 16 mai 1364, tels que les seigneurs de la Trau, de Pommiers et de Mussidan, étaient redevenus Anglais, lorsqu'en 1366 et 1367 le clerc de la reine Philippe de Hainaut, pendant son séjour à Bordeaux à la cour du prince de Galles, se fit raconter la défaite du captal de Buch. Les historiens se sont donc trompés en

empruntant de préférence à Froissart le récit des divers incidents de la bataille de Cocherel : ce récit n'est, à la lettre, qu'une amusante gasconnade.

Du Guesclin vient d'avoir tous les bonheurs dans cette journée. L'Archiprêtre a voulu jouer, selon son habitude, un double jeu. En sa qualité de Périgourdin, Arnaud de Cervolle compte des amis et des parents parmi les Gascons de Jean de Grailly. Il prétexte ces relations d'amitié et de parenté pour quitter, dès le début de l'action, le champ de bataille, et regagner Pont-de-l'Arche, mais il ordonne à ses gens de rester pour prêter main-forte aux Français. En réalité, il n'a d'autre but que de se prévaloir de ce départ, si le captal est vainqueur, et de l'assistance prêtée par les hommes d'armes à sa solde, si au contraire l'avantage reste à l'armée dont il fait partie. Mais l'absence de cet aventurier est une bonne fortune pour du Guesclin ; il y a des auxiliaires dont le concours ternirait les plus belles victoires.

L'action s'est engagée dans le village et aux abords du pont de Cocherel, mais elle s'est continuée dans les prairies voisines, et son dénoûment a eu pour théâtre les villages de Jouy et de Hardencourt situés sur la rive gauche de l'Eure en face des collines d'où la feinte de du Guesclin a fait descendre les Anglo-Navarrais. Ceux-ci, dès qu'ils voient la victoire les abandonner, essayent de s'échapper par leur aile gauche et de gagner Pacy. C'est dans cette direction que les vainqueurs poursuivent les fuyards. Aussi, Bertrand, dans un de ses actes en

date du 27 mai suivant, appelle-t-il l'affaire de Cocherel « la bataille près de Pacy. » Trente ou quarante hommes d'armes seulement, tant chevaliers qu'écuyers, ont péri dans l'armée de du Guesclin. Les vaincus, au contraire, ont fait des pertes énormes et que l'on n'évalue pas à moins de huit cents combattants, tués ou tombés entre les mains des vainqueurs. Le nombre des prisonniers est si considérable que le soin de les garder nuit à la poursuite et empêche les Français de tirer tout le parti possible de leur victoire.

C'est que chaque captif un peu notable est pour son heureux possesseur une véritable fortune. On va en juger par un curieux exemple. Nous avons dit plus haut que Robert Chesnel, le fameux aventurier anglais, s'est vu forcé de se rendre à un chevalier français nommé Gaudry de Ballore. Ce Chesnel s'est tellement enrichi aux dépens des campagnes du Perche qu'il se trouve en mesure de payer immédiatement pour sa rançon douze mille florins, un coursier du prix de trois cents francs, une haquenée de la valeur de soixante francs, une épée, un couteau dit dague, et enfin un fer de lance de fabrique bordelaise, le tout livrable, moitié à Noël 1364, et l'autre moitié à la fin de janvier 1365. Un écuyer du diocèse de Quimper, qui a fait prisonnier dans la journée du 16 mai Pierre d'Aigremont, étant tombé à son tour entre les mains des Anglais à la bataille d'Auray, son maître Robert Knolles le tient enfermé pendant des années au château de Derval et veut exiger d'un simple écuyer

une rançon aussi élevée que d'un grand seigneur, tant il suppose cet écuyer enrichi par la rançon du capitaine navarrais pris à Cocherel.

Ces rançons rétablissent un peu les affaires des Bretons du parti français appauvris et plus ou moins ruinés par l'interminable guerre de la succession. Mieux vaut, certes, chercher fortune de cette manière, que de mettre au pillage les maisons de Mantes et de Meulan ou même que de se faire donner les biens des rebelles confisqués par Charles V. Au moins, cet argent, ils l'ont gagné à la pointe de leur épée dans une lutte loyale, et ils ne le tiennent que de Dieu et de leur courage. Si la défaite du captal et des Anglo-Navarrais enrichit les Bretons, elle met le sceau à la réputation militaire de du Guesclin en prouvant qu'il n'excelle pas moins dans une bataille rangée que dans un coup de main. Et ainsi toutes les ombres du début de cette campagne disparaissent comme par enchantement devant l'éclat éblouissant de Cocherel.

Le soir même de la journée du 16 mai, avant de reprendre le chemin de Pont-de-l'Arche et de ramener à Rouen ses prisonniers, Bertrand envoie deux messagers porter la nouvelle de la victoire qu'il vient de remporter à Charles V. L'un de ces messagers est Thibaud de la Rivière, l'un des hommes d'armes bretons de la compagnie de du Guesclin. L'autre est un huissier d'armes du roi, nommé Thomas Lalemant. Charles vient de quitter Paris pour aller se faire sacrer à Reims. Il est logé à l'abbaye de Saint-Mard de Soissons le 16, le jour où s'est

livrée la bataille. Il reçoit l'heureuse nouvelle le samedi 18, la veille de son sacre, au moment où il arrive aux portes de Reims. « Et alors, dit un chroniqueur contemporain, le jeune roi tend les mains vers le ciel et rend grâces de la bonne victoire que Dieu lui a donnée. » Cette nouvelle fait la fortune des deux messagers qui l'ont apportée. Charles assigne, séance tenante, deux rentes, l'une de deux cents livres parisis, à Thomas Lalemant, l'autre de cinq cents livres tournois à Thibaud de la Rivière.

Quant au serviteur éprouvé, au chef habile qui vient de donner à sa nouvelle royauté une si belle étrenne, Charles le Sage, qui sait reconnaître dignement les grands services, lui réserve une récompense telle que jamais capitaine victorieux n'en reçut de plus haute. Il quitte Reims le lendemain de son sacre et revient à Paris, où il veut sans doute consulter son Conseil, avant de prendre une résolution définitive. Le comté de Longueville, qui a appartenu en dernier lieu à Philippe de Navarre, a été confisqué après la mort du frère de Charles le Mauvais et réuni à la couronne. C'est un établissement princier, qui embrasse non seulement un grand nombre de villages, mais encore la ville si industrieuse de Montivilliers, et dont le possesseur compte parmi ses vassaux les la Heuse et les comtes mêmes de Tancarville. Charles V saisit cette occasion de rattacher Montivilliers à son domaine immédiat, et décide que le comte de Tancarville et Hector de la Heuse, seigneur de Bellencombre, dont il désire ménager la susceptibilité, feront désor-

mais directement hommage au roi de France. Ces précautions une fois prises, il mande du Guesclin auprès de lui à Saint-Denis, et là il l'investit solennellement, le 27 mai, du comté de Longueville. Le même jour, le nouveau comte prend l'engagement d'amener sans retard à Paris et de remettre entre les mains du roi le captal de Buch ainsi que cinq autres prisonniers faits à Cocherel, Baudouin de Bauloz, Jean Gansel, Pierre d'Aigremont, Lopez de Saint-Julien et Pierre de Sacquenville.

La victoire remportée par du Guesclin à Cocherel, le sacre de Charles V, marquent une heure solennelle dans l'histoire générale de la civilisation aussi bien que dans les annales particulières de notre pays. Après les rigueurs épouvantables du dernier hiver, après le règne du roi Jean, cet autre hiver, sillonné de tempêtes, après cette longue nuit d'anarchie, la journée du 16 mai, l'avènement de Charles le Sage, ont je ne sais quels parfums de printemps et comme des lueurs d'aurore. Les goûts studieux, les encouragements du dauphin ont imprimé la plus vive impulsion à toutes les sciences, notamment à la géographie, et l'on peut déjà pressentir le moment où l'humanité, en connaissant mieux son domaine, va en quelque sorte l'agrandir. Les recherches relatives à la description de la terre sont, depuis le mariage du jeune duc de Normandie, la distraction favorite de cette cour que la belle Jeanne de Bourbon préside avec tant de dignité gracieuse et dont l'un des principaux oracles est Philippe de Vitry, le traducteur d'Ovide et le corres-

pondant de Pétrarque. Une lettre de l'auteur des Canzone », adressée à son ami, un an environ avant la promotion de ce dernier à l'évêché de Meaux, nous donne l'idée des doctes causeries où se complaisaient les habitués de cette cour. Aussi, l'on approche de l'époque où la génération qui arrive maintenant recueillera le fruit de ces nobles efforts. Les grandes choses ne se font que par degrés, après une préparation longue et laborieuse. Il appartient à l'historien digne de ce nom de remonter ces courants féconds et d'en trouver, s'il se peut, la source. Si la victoire de Cocherel inaugure un grand règne, un des plus dévoués serviteurs du duc de Normandie, qui a trouvé la mort dans cette glorieuse journée où il combattait sous les ordres de du Guesclin, Jean de Béthencourt, laisse un fils, alors âgé de quelques années seulement. Ce fils, nommé Jean comme son père, doit être un jour l'intrépide marin qui, sous l'influence croissante de la passion des explorations géographiques, aura la gloire, dans les premières années du siècle suivant, en 1402, de découvrir les Canaries. Or, la prise de possession des Canaries, c'est pour ainsi dire le premier jalon de la découverte de l'Amérique.

Le passé est, lui aussi, une région inconnue où se portent avec ardeur les recherches savantes. Quiconque sait faire des découvertes de ce côté est sûr de recevoir aussitôt du dauphin Charles, qui ne fait du reste que suivre en cela l'exemple de son père, toute sorte d'encouragements. Pierre Bersuire, il est vrai, l'un des religieux les plus érudits de ce

temps, le traducteur de Tite-Live, a été enlevé à ses travaux dans les premiers mois de 1362. En revanche, Nicole Oresme, élu doyen de l'église de Rouen à la fin de 1361, emploie ses loisirs à préparer la traduction des principaux ouvrages d'Aristote. Philippe de Mézières, chancelier du roi de Chypre, vient d'arriver en France avec Pierre I[er] ; et Charles V n'aura de cesse qu'il n'ait fixé à sa cour ce penseur ingénieux pour le faire figurer dans le chœur des beaux esprits de son temps.

Toutefois, c'est l'Italie qui vient de donner le plus frappant exemple de ce retour des intelligences vers les chefs-d'œuvre de l'antiquité. A la fin de 1363, quelques mois avant l'avènement de Charles V, Pétrarque, alors fixé à Venise, a reconduit un de ses amis, un Grec de Thessalonique, à bord du vaisseau qui le doit ramener dans sa patrie. Mais, avant de reprendre le chemin de Constantinople, ce Grec, nommé Léon Pilate, a commenté pendant deux ans, en 1361 et 1362, le texte original des poèmes homériques du haut d'une chaire fondée pour lui dans l'université de Florence ; et ses leçons ont été suivies par des auditeurs tels que Coluccio Salutati, Boccace, Pétrarque lui-même. Un enseignement aussi nouveau, bien que trop tôt interrompu, n'en doit pas moins être considéré comme l'un des événements les plus importants du quatorzième siècle. C'est, à vrai dire, la première fois que le génie hellénique, dans sa pureté radieuse, sans intermédiaire qui l'offusque, sans nuage qui le couvre, sourit à l'Occident depuis les invasions barbares. Ainsi

déposé au moment propice sur une terre généreuse, un pareil germe aura bientôt, en se développant, renouvelé les lettres, les arts, la civilisation tout entière ; et déjà, si l'on scrute du regard les profondeurs de l'horizon, il n'est pas difficile d'y voir poindre l'aube de la renaissance.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

L'ENFANCE DE DU GUESCLIN.

CHAPITRE II.

GUERRE DE LA SUCCESSION DE BRETAGNE.

CHAPITRE III.

LA VIE PRIVÉE AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE IV.

DU GUESCLIN CHEF DE PARTISANS.

CHAPITRE V.

DU GUESCLIN FAIT CHEVALIER A MONTMURAN.

CHAPITRE VI.

LA BATAILLE DE POITIERS.

CHAPITRE VII.

DU GUESCLIN AU SIÈGE DE RENNES.

CHAPITRE VIII.

DU GUESCLIN CAPITAINE DE PONTORSON.

CHAPITRE IX.

DU GUESCLIN AU SIÈGE DE MELUN.

CHAPITRE X.

LES COMPAGNIES.

CHAPITRE XI.

DU GUESCLIN ET LES COMPAGNIES.

CHAPITRE XII.

DU GUESCLIN OTAGE.

CHAPITRE XIII.

PRISE DE MANTES ET DE MEULAN.

CHAPITRE XIV.

LA BATAILLE DE COCHEREL.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

5734. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

